



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 100
Le jeudi 22 septembre 2022

Présidence de l'honorable Anthony Rota

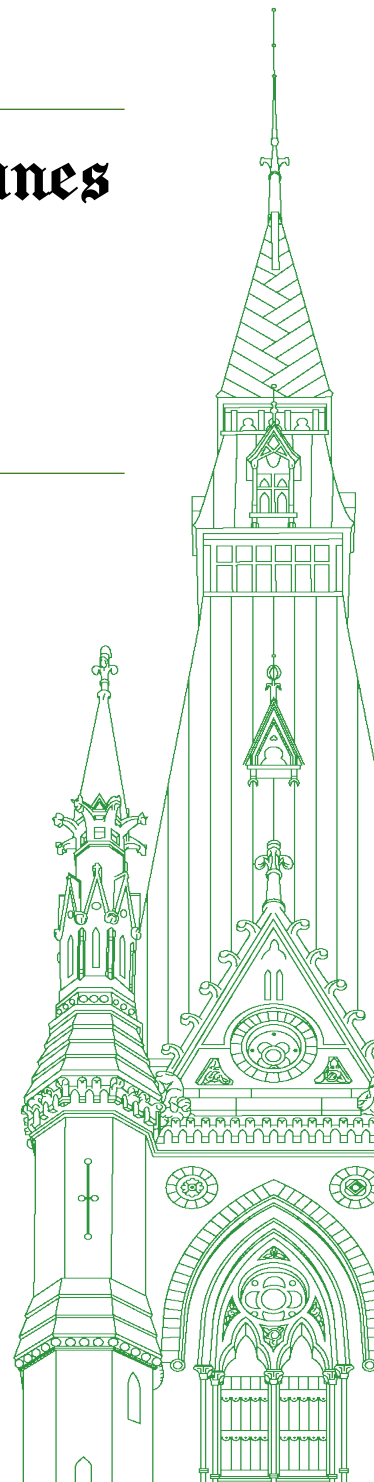


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 22 septembre 2022

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Traduction]

PÉTITIONS

LES RESTRICTIONS LIÉES À LA COVID-19

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, je présente une pétition au nom de Canadiens qui veulent que l'on élimine définitivement l'application ArriveCAN, les exigences relatives à la vaccination et toutes les restrictions associées à la COVID-19. Pour le moment, le gouvernement n'a fait que suspendre certaines de ces exigences, mais grâce aux pressions exercées par l'opposition, il mettra fin à l'obligation d'utiliser l'application ArriveCAN et aux exigences relatives à la vaccination imposées aux frontières.

Les pétitionnaires font remarquer que d'autres pays ont éliminé l'ensemble de leurs exigences et restrictions en matière de vaccination. Les pétitionnaires demandent au gouvernement et au ministre des Transports de mettre fin à toutes les exigences et restrictions relatives à la vaccination contre la COVID-19 imposées par le gouvernement fédéral.

LES YÉZIDIS

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter une pétition au nom des Canadiens. La détresse de la communauté yézidie est un fait bien connu dans le monde entier, compte tenu du génocide qui a eu lieu et de la situation déplorable dans laquelle se trouvent les yézidis aujourd'hui. Huit ans plus tard, ceux-ci vivent toujours dans la peur et des conditions inhumaines, dans des camps de personnes déplacées.

Cette pétition demande au gouvernement, premièrement, d'annuler l'obligation de présenter un document attestant du statut de réfugié pour les groupes de cinq et les répondants communautaires dans le cadre du Programme de parrainage privé de réfugiés, à tout le moins pour les minorités religieuses irakiennes et syriennes; deuxièmement, en ayant recours à la discrétion ministérielle ou aux politiques publiques, de désigner les minorités religieuses irakiennes pour la réinstallation des réfugiés dans le cadre des divers programmes de parrainage; troisièmement, de permettre aux répondants privés de désigner les minorités religieuses irakiennes en vue de leur inclusion dans le Programme mixte des réfugiés désignés

par un bureau des visas et le Programme d'aide conjointe; quatrièmement, de faciliter le parrainage privé de yézidis et de considérer que ces demandes sont en sus des allocations pour les signataires d'ententes de parrainage; et, cinquièmement, d'accélérer le traitement des demandes de parrainage privé présentées au Canada et à l'étranger au Centre des opérations de réinstallation d'Ottawa pour les minorités religieuses irakiennes.

Les pétitionnaires demandent essentiellement au gouvernement de trouver un moyen plus efficace de faire entrer au Canada les personnes persécutées.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, j'ai l'extrême privilège et le grand honneur de présenter une pétition au nom de citoyens de ma circonscription.

Les pétitionnaires signalent que le système électoral du Canada a toujours été, depuis sa création, un système majoritaire uninominal à un tour qui mène à l'élection inéquitable d'un gouvernement libéral ou conservateur pratiquement sans considération pour le vote populaire, ce qui déforme les valeurs canadiennes. Ils expliquent que la représentation proportionnelle est un principe selon lequel le pourcentage de sièges attribué à un parti doit refléter le pourcentage de personnes ayant voté pour celui-ci. Ainsi, si un parti obtient 40 % du vote populaire, il devrait obtenir 40 % des sièges.

Ils font remarquer que dans un système majoritaire uninominal à un tour comme celui qui est en place au Canada, un parti peut remporter la majorité des sièges et détenir tout le pouvoir même s'il a remporté moins de la moitié du vote populaire. Ils font valoir que d'autres pays, comme l'Allemagne, l'Italie, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas, ont abandonné le système majoritaire uninominal à un tour et que beaucoup d'États américains cherchent à adopter un mode de scrutin préférentiel afin que tous les votes soient calculés.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'adopter un système de représentation proportionnelle.

LES AÎNÉS

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une pétition signée par beaucoup d'habitants de Winnipeg-Nord, qui demandent que le gouvernement tienne compte du très grand nombre de programmes dont dépendent énormément les aînés du pays, que ce soit le Supplément de revenu garanti, la Sécurité de la vieillesse ou l'un des nombreux programmes de soutien aux aînés qui sont financés, tels que Nouveaux Horizons. Les pétitionnaires demandent au premier ministre, de même qu'à tous les députés, de défendre avec fermeté les droits de tous les aînés canadiens.

*Ordres émanant du gouvernement***QUESTIONS AU FEUILLETON**

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

• (1010)

[Français]

LOI N^O 2 SUR L'ALLÈGEMENT DU COÛT DE LA VIE

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Santé, Lib.) propose que le projet de loi C-31, Loi concernant des mesures d'allègement du coût de la vie relatives aux soins dentaires et au logement locatif, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

— Monsieur le Président, j'aimerais préciser que je partagerai mon temps de parole avec la secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion.

Je suis reconnaissant de pouvoir prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour amorcer cet important débat sur le projet de loi C-31, Loi concernant des mesures d'allègement du coût de la vie relatives aux soins dentaires et au logement locatif.

Ces temps-ci, tout le monde ressent durement l'effet de l'augmentation du coût de la vie. Cette situation est particulièrement difficile pour les familles. Nous savons que tous les parents veulent ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants.

Cependant, avec l'inflation actuelle, pour plus d'un tiers des Canadiens qui n'ont pas d'assurance dentaire, obtenir des soins bucco-dentaires pour eux-mêmes et leurs enfants peut être hors de portée.

C'est pourquoi nous avons déposé cette semaine un projet de loi qui propose une prestation dentaire canadienne pour aider les familles qui ont du mal à payer les soins dentaires de leurs enfants. L'introduction de cette prestation est la première étape vers un programme national de soins dentaires complet et à long terme.

Investir dans la santé buccodentaire ne se limite pas à éviter les caries. En effet, elle est essentielle à la santé générale. En facilitant l'accès aux soins dentaires courants pour les familles canadiennes, nous pouvons éviter que les problèmes de santé buccodentaires mineurs des enfants ne deviennent des problèmes majeurs, plus coûteux, plus douloureux et plus difficiles à régler. Par exemple, une mauvaise santé buccodentaire est liée à des maladies chroniques importantes, comme le diabète et les maladies cardiaques.

Il est clair qu'une mauvaise santé buccodentaire représente un lourd fardeau pour nos enfants, nos parents et notre système de soins de santé partout au pays. Ces coûts directs et indirects nous touchent tous et toutes, et nous pouvons profiter tous et toutes de l'amélioration de la santé générale de la population canadienne que des soins appropriés de santé buccodentaire peuvent apporter.

[Traduction]

La prestation canadienne pour les soins dentaires proposée est un premier pas important vers cet objectif. Elle aiderait d'abord les enfants qui en ont le plus besoin, car ce sont les enfants qui ont le plus à perdre d'une mauvaise santé bucco-dentaire. De nombreuses ma-

ladies bucco-dentaires peuvent apparaître dès la petite enfance, et la carie dentaire est la maladie chronique la plus courante chez les enfants au Canada. C'est aussi vrai dans le monde entier.

Au Canada, le traitement de problèmes dentaires est la principale cause de chirurgie d'un jour sous anesthésie générale pour les enfants de moins de cinq ans. Encore une fois, ces problèmes dentaires ne sont pas répartis également entre tous les enfants. Des études révèlent que les maladies dentaires tendent à être plus fréquentes parmi les enfants issus de familles à faible revenu, les enfants autochtones, les nouveaux immigrants et les enfants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers en matière de soins de santé. La bonne nouvelle, c'est qu'avec des soins appropriés, il est possible d'éviter ces problèmes de santé bucco-dentaires et les problèmes de santé à plus long terme qu'ils engendrent.

[Français]

Voici donc comment fonctionnerait la prestation dentaire canadienne. À compter de la fin de 2022, les parents d'enfants de moins de 12 ans dont le revenu familial net ajusté est inférieur à 90 000 \$ et qui n'ont pas accès à une assurance dentaire privée pourraient demander la prestation dentaire canadienne pour leurs enfants admissibles.

L'Agence du revenu du Canada, ou ARC agirait à titre d'agent de mise en œuvre. Les parents pourraient présenter une demande par l'entremise du portail Mon dossier de l'ARC ou de leur centre de contact. S'ils sont admissibles, ils recevront un versement initial qu'ils pourront alors utiliser pour consulter un dentiste avec leur enfant.

Nous voulons nous assurer que les familles ne paient pas de leur poche des frais dentaires qu'elles n'ont pas les moyens de payer afin d'éliminer le plus d'obstacles possible dans l'accès aux soins dentaires.

La prestation dentaire canadienne consisterait en un versement maximal de 650 \$ par année par enfant de moins de 12 ans. Elle serait offerte aux familles et aux enfants admissibles et ne serait pas imposable.

Nous reconnaissons qu'il sera essentiel pour les Canadiennes et les Canadiens qui ont des besoins urgents en matière de soins dentaires d'obtenir les fonds rapidement et sans difficulté. C'est pourquoi la prestation serait offerte aux demandeurs avant que les soins dentaires soient prodigués. Cet argent pourrait servir à couvrir les services de santé buccodentaire offerts par tout fournisseur de soins de santé buccodentaire indépendant et réglementé au pays.

Dans les cas où une personne a payé des soins avant de présenter une demande de prestations, tant que ces soins ont été reçus pendant la période d'admissibilité et qu'ils ne sont pas remboursés par un autre programme, elle pourra tout de même présenter une demande de prestations après coup.

Si ce projet de loi est adopté, Santé Canada et l'ARC travailleront en étroite collaboration pour veiller à ce que les Canadiennes et Canadiens reçoivent leurs prestations le plus rapidement possible.

L'ARC a les ressources et l'expérience nécessaires pour offrir ce programme grâce à sa vaste infrastructure sécurisée et à son expérience de longue date dans la prestation de services à la population canadienne. L'ARC effectuera des vérifications avant et après le paiement pour se protéger contre la fraude et s'assurer que le programme est utilisé comme prévu.

Si ce projet de loi est adopté, Santé Canada agira rapidement pour s'assurer que les familles canadiennes admissibles à la prestation dentaire canadienne sont bien informées de la façon de présenter une demande.

Santé Canada dirigera ainsi une campagne nationale d'information pour informer les personnes admissibles au sujet du programme, en collaboration avec l'ARC, et supervisera la mise en œuvre de la prestation.

• (1015)

[Traduction]

Comme je l'ai dit, la prestation canadienne pour soins dentaires proposée est provisoire. Cette mesure offrirait une aide financière immédiate aux familles canadiennes à revenu faible ou moyen, leur permettant ainsi de commencer à répondre plus tôt que tard aux besoins de leurs enfants admissibles en matière de soins dentaires. Pendant que ce programme provisoire est en place, le gouvernement du Canada prendra les mesures nécessaires pour établir un régime de soins dentaires complets et à plus long terme. Pour ce faire, il devra collaborer avec les principales parties concernées, notamment les provinces et les territoires, les organisations autochtones, les associations de dentistes et l'industrie afin de guider notre approche de la mise en œuvre d'un régime canadien de soins dentaires à long terme.

Par exemple, la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et moi-même avons lancé l'été dernier une demande de renseignements destinée aux représentants de l'industrie et Santé Canada a communiqué avec les provinces et les territoires pour mieux comprendre les éléments nécessaires afin de mettre en œuvre un régime canadien de soins dentaires à long terme. Les renseignements que nous avons glanés au cours de ce processus contribueront à guider notre approche alors que nous travaillons à l'élaboration d'un programme permanent.

Je suis heureux des progrès que notre gouvernement continue de faire dans ce domaine tandis que nous élaborons un régime de soins dentaires solide et durable à long terme pour les Canadiens et que nous prenons les mesures nécessaires pour le mettre en place. J'ai hâte de fournir plus de détails à ce sujet au cours des prochains mois.

[Français]

S'il est adopté, ce projet de loi aidera des centaines de milliers d'enfants canadiens qui n'ont pas présentement accès à des soins dentaires en raison du coût de ces soins dentaires. Le projet de loi C-31 propose une prestation intérimaire, car nous reconnaissons que les enfants, dont les dents sont encore en développement, sont une priorité pour notre gouvernement et pour tous ceux et toutes celles qui se soucient de santé buccodentaire.

Cela dit, je dois prendre un instant, en terminant, pour parler des délais. Dans le budget de 2022, le gouvernement canadien s'est engagé à aider les plus jeunes Canadiens et Canadiennes à accéder aux soins dentaires avant la fin de l'année. Notre objectif est de veiller à ce que les enfants de moins de 12 ans puissent avoir accès à cette prestation dentaire canadienne avant la fin de 2022. J'exhorte donc tous les honorables députés de la Chambre à appuyer rapidement la loi concernant des mesures d'allègement du coût de la vie relatives aux soins dentaires et au logement locatif.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Madame la Présidente, il y a une question qui me vient tout de suite à l'esprit

Ordres émanant du gouvernement

quand j'écoute le discours du ministre de la Santé, lui qui a fermé la porte à toute discussion avec les provinces sur les coûts de santé et sur la manière dont on doit intervenir en santé.

Est-ce que le ministre a consulté la province de Québec, le gouvernement du Québec et, surtout, le ministre de la Santé du Québec sur l'implantation de son programme de soins dentaires pour les enfants?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, avant de répondre un « oui » très clair à la dernière question, j'aimerais corriger un peu l'introduction. L'introduction suggère que nous n'avons pas travaillé ensemble au cours des derniers mois. Je propose à mon honorable collègue de parler à mon homologue le ministre de la Santé du Québec même s'il est présentement un peu occupé, et de valider avec lui tous les échanges que nous avons eus au cours de la dernière année et qui ont mené à des résultats de santé, particulièrement en matière de lutte contre la COVID-19. Il s'agit de résultats majeurs pour le pays et certainement pour l'ensemble des Québécoises et des Québécois.

• (1020)

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, je suis bien intrigué de savoir si le ministre de la Santé est au courant que, au Québec, les soins dentaires pour les enfants de 0 à 9 ans sont déjà couverts.

Est-ce qu'il a considéré cela dans son programme? De quelle façon pense-t-il dédommager les Québécois qui vont payer avec leurs impôts les allocations qui seront versées ailleurs dans le Canada? Au Québec, on paie déjà pour cela et on manque d'argent dans notre système de santé.

Surtout, l'ultime question: quand va-t-il considérer augmenter les transferts en santé et laisser le Québec faire son travail?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, il y a de bonnes nouvelles pour les enfants québécois aujourd'hui.

Effectivement, nous avons au Québec un régime qui couvre partiellement les soins dentaires pour les enfants de 0 à 9 ans. Nous en sommes fiers. Bonne nouvelle, le gouvernement canadien complète cette assurance en l'élargissant en ce qui a trait à l'âge ainsi qu'en matière de soins couverts.

Au Québec et partout au pays, on sait que les soins de santé préventifs sont essentiels. On veut bien traiter les gens lorsqu'ils sont malades. On veut aussi les empêcher d'être malades. La couverture additionnelle que fournit le gouvernement canadien avec la prestation dentaire canadienne va aider des centaines de milliers d'enfants au Québec entre 0 et 12 ans à avoir accès à de meilleurs soins dentaires préventifs.

[Traduction]

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, je remercie le ministre pour ce projet de loi. Je suis heureuse que le NPD ait pu forcer le gouvernement à agir pour que les Canadiens bénéficient d'une assurance dentaire, en commençant par les enfants de moins de 12 ans, puis les personnes âgées et les personnes handicapées, ainsi de suite.

Cela dit, il est bien sûr important de veiller à ce que les enfants autochtones qui obtiennent des services dentaires ailleurs aient également accès à un niveau de service au moins équivalent en vertu de ce projet de loi.

Le ministre pourrait-il confirmer que ce serait le cas?

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, il y a deux points à souligner. Premièrement, comme la députée le sait, le programme des soins de santé non assurés couvre la plupart des services de soins dentaires et d'autres services de santé pour les Autochtones. Nous avons investi davantage de ressources dans ce programme et nous en investirons davantage au fil du temps.

Deuxièmement, il s'agit d'un élément clé du programme de la Chambre pour les prochains jours. Nous espérons vraiment que tous les partis appuieront ce projet de loi qui serait essentiel pour réduire le coût de la vie que doivent supporter de nombreuses familles canadiennes et, assurément, pour répondre aux besoins en soins de santé et en soins dentaires de nombreux enfants au pays.

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Madame la Présidente, je remercie le ministre pour ses observations sur le sujet, mais ma question demeure. Le gouvernement ne peut même pas se payer le Transfert canadien en matière de santé mentale, promis depuis très longtemps, et il ne peut pas gérer le système de soins de santé canadien maintenant, alors pourquoi présente-t-il un nouveau projet de loi pour quelque chose d'autre qu'il ne serait pas en mesure de mettre en œuvre?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, nous savons tous, et je suis sûr que le député le sait aussi, que la santé et les soins de santé sont globaux. Il faut voir le corps dans son ensemble. Il serait malheureux de dire que nous devrions traiter une partie de notre corps ou de notre esprit et ne pas traiter les autres parties. Elles sont toutes liées, et c'est pourquoi les investissements dans les soins dentaires, les soins de santé mentale, les soins de longue durée, les soins à domicile et les soins communautaires sont tous importants. Nous n'allons pas choisir de financer seulement les services de santé concernant certains aspects des gens.

[Français]

Mme Soraya Martínez Ferrada (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion (Logement), Lib.): Madame la Présidente, je suis très heureuse d'avoir l'occasion de m'adresser à la Chambre sur les mesures que prend le gouvernement pour rendre le logement plus abordable pour les Canadiens et les Canadiennes.

Depuis 2015, notre gouvernement a fait du logement une priorité. D'ailleurs, le logement s'est retrouvé au cœur du dernier budget. Toutefois, aujourd'hui, les Canadiens et les Canadiennes ressentent de plus en plus les effets de la hausse du coût de la vie. C'est pourquoi nous devons accroître nos efforts et élaborer un plan ambitieux ensemble.

Dès 2017, nous avons adopté la Stratégie nationale sur le logement, la première du genre dans l'histoire du Canada. Il s'agit d'un plan sur 10 ans, soutenu par des investissements de plus de 72 milliards de dollars. La Stratégie nationale sur le logement vise principalement à créer plus de logements pour les personnes vulnérables au Canada, notamment les aînés, les femmes et les enfants fuyant des situations de violence, les Autochtones, les anciens combattants, les personnes handicapées, les itinérants, ainsi que ceux qui sont à risque de le devenir.

La Stratégie a déjà connu beaucoup de succès. Par exemple, au Québec, nous avons récemment annoncé, l'année passée, 100 millions de dollars pour rénover des HLM, dont 517 unités étaient pour la plupart barricadées depuis des années. Nous continuons d'ajuster et d'élargir la Stratégie pour répondre à l'évolution constante de la situation. Nous proposons de nouveaux investissements dans de

nombreux programmes, ainsi que la prolongation et l'accélération du financement des programmes existants, car ceux-ci améliorent la situation.

Bien que nous faisons beaucoup d'efforts pour rendre la vie des Canadiens et des Canadiennes plus abordable, nous reconnaissons que beaucoup d'entre eux ont besoin d'une aide supplémentaire immédiate. C'est dans ce contexte que nous proposons le projet de loi C-31 afin d'offrir un supplément ponctuel au programme d'Allocation canadienne pour le logement, soit un versement unique de 500 \$ à environ 1,8 million de locataires qui ont de la difficulté à payer leur loyer. Cette allocation fédérale unique sera admissible aux Canadiens et aux Canadiennes dont le revenu net rajusté est inférieur à 35 000 \$ pour les familles et à 20 000 \$ pour les personnes seules, et qui dépensent au moins 30 % de leur revenu pour payer leur logement.

Dans Hochelaga, 70 % de la population est constituée de locataires et plus de 24 % de ceux-ci paient au-delà de 30 % de leur revenu pour le loyer. Ce versement aura pour effet de doubler l'engagement que nous avons pris dans le budget de 2022. Nous pourrions ainsi atteindre deux fois plus de Canadiens et de Canadiennes que le nombre que nous avons promis au départ. Ce versement unique s'ajoutera à l'Allocation canadienne pour le logement, qui est actuellement cofinancée et fournie par les provinces et les territoires. L'Allocation canadienne pour le logement, lancée en 2020, a été élaborée conjointement avec les provinces et les territoires. Avec un financement conjoint de 4 milliards de dollars échelonnés sur huit ans, elle offre un soutien financier direct à ceux qui ont de la difficulté à payer leur loyer.

Les Canadiens et les Canadiennes nous ont fait savoir haut et fort que l'abordabilité du logement est l'une de leurs plus grandes préoccupations, et nous sommes du même avis. La pandémie et ses effets sur l'économie ont mis en lumière et exacerbé la précarité des conditions de logement dans lesquelles beaucoup de gens vivent. L'un des principaux problèmes à l'abordabilité du logement au Canada est l'insuffisance de l'offre. En effet, l'offre de logements ne suit pas le rythme de la demande. C'est un problème qui a été aggravé par la pandémie et, comme on le sait, qui a dépassé les frontières des grandes villes pour s'étendre aux petites villes et aux communautés rurales. La création d'un plus grand nombre de logements aura pour effet d'accroître l'abordabilité pour tout le monde au Canada. Il est urgent de construire des logements abordables supplémentaires, notamment pour les personnes en situation d'itinérance ou qui risquent de le devenir.

C'est pourquoi l'Initiative pour la création rapide de logements sera prolongée pour une troisième fois. Annoncée dans le budget de 2022, la troisième ronde de l'Initiative pour la création rapide de logements comprend 1,5 milliard de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, pour permettre la création d'au moins 4 500 nouveaux logements abordables pour répondre aux besoins urgents partout au pays. Grâce à une excellente participation, surtout de la part de nos partenaires municipaux, les deux premières rondes de ce programme ont surpassé toutes les attentes. Avec cette troisième ronde, au total, l'Initiative pour la création rapide de logements permettra de construire 14 500 logements pour ceux et celles qui en ont le plus besoin.

Également, il est important de mentionner que le Fonds national de co-investissement pour le logement, qui réunit de nombreux partenaires pour créer des logements communautaires abordables pour nos populations les plus vulnérables, aura un investissement de 13,2 milliards de dollars, ce qui constitue l'un des principaux piliers de la Stratégie et le plus important programme du genre dans l'histoire du Canada.

• (1025)

Le Fonds national de co-investissement pour le logement s'attaque aux défis liés à l'offre de deux façons importantes. Il aide à rénover les logements abordables vieillissants qui sont en mauvais état et il aide à construire des logements près des transports en commun, près des lieux de travail, des écoles et d'autres services dont dépendent les familles. Jusqu'à maintenant, plus de 5,8 milliards de dollars ont été engagés dans le cadre de ce programme sous forme de prêts ou de contributions. Ce financement permettra d'offrir des logements abordables stables et sécuritaires à plus de 117 000 ménages au pays.

Les programmes fédéraux comme le Fonds de co-investissement pour le logement sont importants, mais nous savons que nous devons travailler de concert avec d'autres, y compris les provinces, les territoires, les municipalités, les organismes privés et les organismes à but non lucratif, pour y arriver. C'est pourquoi nous souhaitons soutenir nos partenaires des administrations municipales afin d'accroître l'offre de logements. Nous lancerons un fonds pour accélérer la construction de logements. À l'échelle municipale, dans les projets, il y a souvent des obstacles et des retards à l'étape de l'aménagement. Ce fonds aidera nos villes à agir plus rapidement. Nous nous attendons à ce que cette initiative fasse croître l'offre annuelle de logements dans les plus grandes villes du pays avec un objectif de 100 000 unités neuves et logements d'ici 2025.

Nous progressons considérablement dans la mise en œuvre de notre stratégie nationale de logement, mais nous avons beaucoup de travail à faire et d'obstacles à surmonter. Nos partenaires de tous les ordres de gouvernements et de tous les secteurs sont mobilisés et collaborent avec nous afin de trouver des solutions qui améliorent la vie des Canadiens et des Canadiennes.

En conclusion, j'invite tous les députés de la Chambre à travailler de concert afin de répondre aux besoins criants de logement. Je les invite surtout à appuyer rapidement le supplément ponctuel au programme d'Allocation canadienne pour le logement, afin que nous puissions verser le plus rapidement possible les 500 \$ que tant de locataires canadiens attendent. J'espère que 1,8 million de Canadiens pourront avoir accès à ce financement.

• (1030)

[Traduction]

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Madame la Présidente, je crois vraiment que nous avons besoin d'une réponse de ce côté-ci de la Chambre pour comprendre la gestion atroce dont nous avons été témoins. Nous avons le cœur lourd de voir que le Transfert canadien en matière de santé mentale ne s'est pas concrétisé. Maintenant, nous voyons un autre programme du gouvernement.

Comment le gouvernement propose-t-il de s'y prendre alors que nous savons pertinemment, d'après son bilan, qu'il ne peut pas vraiment gérer un jeu de billes, comme dirait mon père?

[Français]

Mme Soraya Martinez Ferrada: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question. Elle me touche personnellement parce que je vis moi-même avec de jeunes adultes, dont une qui vit actuellement des situations de santé mentale importantes.

Je pense que, comme gouvernement, nous avons fait ce qu'il y avait à faire. Nous avons signé des ententes avec les provinces qui ont inclus la question de santé mentale dans les transferts de santé. Nous allons continuer avec l'ensemble des provinces pour soutenir tous les Canadiens partout au pays concernant leur besoins de santé physique et mentale et surtout leurs besoins de logement.

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Madame la Présidente, la députée d'en face provient de la circonscription d'Hochelaga qui est reconnue comme étant une circonscription où il y a beaucoup de familles à faible revenu.

Qu'a-t-elle à dire à toutes les familles à faible revenu qui vont payer par le truchement de leurs taxes et impôts une partie des chèques qui seront envoyés aux familles ayant des enfants de 0 à 9 ans des autres provinces canadiennes, alors que pour elles il n'y a rien qui change.

Mme Soraya Martinez Ferrada: Madame la Présidente, ce que je peux dire, c'est que, dans la circonscription d'Hochelaga, il y a plus de 15 000 familles qui reçoivent notamment l'Allocation canadienne pour enfants, ce qui n'était pas le cas il y a quatre ans. On parle de familles qui reçoivent tous les mois des chèques de 600, 700, 800, 900 ou 1000 \$ qui les aident à financer l'ensemble de leurs besoins. Pour les familles les plus vulnérables dans Hochelaga, cela fait une méchante différence sur leur chèque de paie à la fin du mois.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Madame la Présidente, j'ai écouté avec attention de discours de ma collègue d'Hochelaga et j'ai remarqué qu'il manquait trois mots très importants dans son discours: Nouveau Parti démocratique.

En effet, avant les élections, les libéraux ne voulaient rien savoir de financer les soins dentaires pour les plus démunis et la classe moyenne. Nous avons forcé les libéraux à offrir des soins dentaires aux gens. Ils ne voulaient pas offrir l'Allocation canadienne pour le logement pour les gens les plus démunis qui ont de la misère à payer le loyer. Le NPD a forcé les libéraux à le faire. Ils ne voulaient pas augmenter le crédit d'impôt pour la TPS. Le caucus du NPD a forcé les libéraux à le faire.

Est-ce qu'ils peuvent continuer et maintenant taxer les milliardaires les plus riches et les grandes sociétés qui profitent de l'inflation pour s'en mettre plein les poches?

Tant qu'à faire, qu'ils continuent à prendre nos idées.

• (1035)

Mme Soraya Martinez Ferrada: Madame la Présidente, je remercie mon collègue, qui est aussi mon voisin de circonscription, de sa question.

J'aimerais plutôt utiliser le mot « collaborer ». Je pense que l'esprit de collaboration signifie qu'il faut collaborer avec l'ensemble des parlementaires à la Chambre pour améliorer la qualité de vie des gens. Là-dessus, mon collègue et moi nous entendons. Je vais donc continuer à collaborer avec tous les députés qui souhaiteront travailler avec l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes pour améliorer leur qualité de vie.

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, il est important de souligner que nous présentons ce projet de loi pour aider la société à faire face à un problème très grave. La carie dentaire et les chirurgies qui découlent directement de l'absence d'un régime de soins dentaires pour les enfants ont une incidence profonde sur d'autres aspects de la qualité de vie et sur les coûts des soins de santé.

Je me demande si la députée pourrait nous dire ce qu'elle pense des avantages de l'aide que l'on pourrait maintenant apporter aux enfants du pays.

[Français]

Mme Soraya Martinez Ferrada: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question.

Je vais fournir une brève réponse. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire baisser le coût de la vie pour les gens partout au pays. Tous les députés de la Chambre devraient voter en faveur de tous les projets de loi et de tous les programmes que nous présentons afin d'améliorer la qualité de vie des gens et de leur offrir un soutien en matière de logement, de santé et de santé mentale. C'est ce que nous voulons faire en présentant ce projet de loi.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Madame la Présidente, les Canadiens souffrent à un degré que je n'ai jamais vu au cours de mes 18 ans en politique. Je viens de faire une grande tournée partout au pays et j'ai rencontré beaucoup de gens. En fait, 93 000 personnes se sont inscrites pour participer à mes événements. J'ai comme politique d'écouter toutes leurs histoires et je ne quitte pas la salle avant d'avoir pu parler à chaque personne qui veut me rencontrer. J'ai entendu des histoires qui brisent le cœur.

On parle de jeunes de 35 ans qui ont fait tout ce qu'on leur avait demandé. Ils ont obtenu un diplôme et ils travaillent fort, mais ils vivent toujours dans le sous-sol de leurs parents ou dans un petit appartement de 400 pieds carrés parce que le prix des maisons a doublé depuis l'arrivée au pouvoir de ce premier ministre. En fait, notre bulle immobilière est la deuxième en importance au monde. Hier, on a appris que le pourcentage de Canadiens qui possèdent leur propre maison est à son niveau le plus bas depuis plus de 30 ans.

Quand le premier ministre a pris le pouvoir, il fallait, en moyenne, dépenser 32 % de son chèque de paie pour payer les factures mensuelles d'une maison moyenne. Maintenant, une famille moyenne doit dépenser 50 % de son chèque de paie juste pour garder sa maison. Cette augmentation est attribuable à l'augmentation des prix, mais aussi aux augmentations des taux d'intérêt. Ce gouvernement avait pourtant promis aux Canadiens que ces augmentations n'arriveraient pas avant un long moment. Il a dit aux Canadiens de ne pas s'inquiéter, qu'ils pouvaient contracter des prêts importants, car les taux d'intérêt allaient demeurer très bas pendant très longtemps, et qu'il n'y aurait donc jamais de conséquences négatives. Maintenant, on assiste à une augmentation des taux d'intérêt de 300 points de base, soit 3 % en termes simples.

Ce phénomène ne touche pas seulement l'immobilier; il touche aussi le prix de la nourriture. Je vais me permettre de lire des titres d'articles, parce que même les médias commencent à remarquer le problème. « Les loyers sont si élevés à Toronto que les étudiants vivent dans des centres d'hébergement pour les sans-abri ». « Infla-

tion: la faim chez les enfants est une préoccupation majeure au Canada [dans un contexte de flambée des prix de la nourriture] ». « Les banques alimentaires de la région du Grand Toronto font face à la plus forte demande de leur histoire ». « Près de 6 millions de personnes au Canada ont connu l'insécurité alimentaire en 2021, selon une étude de l'Université de Toronto ». Les gens ne peuvent pas payer le coût de la nourriture. Il y a même des mères de famille monoparentale qui mettent de l'eau dans le lait de leurs enfants parce qu'elles ne peuvent pas payer le prix de la nourriture.

En ce qui concerne l'essence, j'ai rencontré un jeune homme qui travaille dans des mines dans le Nord de l'Ontario et qui m'a dit qu'il n'avait pas pu aller voir ses parents pour une dernière fois à Thunder Bay parce que le diésel coûtait plus de 2 \$ le litre. Il n'a donc pas eu la chance de dire au revoir et adieu à ses propres parents.

Que fait le premier ministre pour répondre à cette crise? D'abord, il essaie de diviser les gens en les attaquant, parce qu'il pense que, si un Canadien a peur d'un autre Canadien, il va oublier qu'il ne peut pas payer ses factures. Le premier ministre garde en place des règles sur les vaccins que tous les autres pays ont abandonnées. Il maintient l'application ArriveCAN, qui ne fonctionne vraiment pas. Il essaie de détourner l'attention portée sur le coût de la vie des Canadiens en divisant les gens et en créant des difficultés et des divisions.

Ensuite, son plan, c'est d'augmenter l'impôt sur le revenu et les taxes sur l'essence, le chauffage et la nourriture. La première revendication de l'opposition officielle depuis mon arrivée au pouvoir, c'est l'annulation des augmentations de taxes et d'impôts pour que les Canadiens puissent garder dans leurs poches une plus grande portion de leur chèque de paie et pour que l'énergie, l'essence, le chauffage et les autres coûts deviennent plus abordables.

● (1040)

C'est notre rôle, ici, au Parlement, de transformer la peine en espoir. Les Canadiens ont besoin d'espoir. Le commentaire que j'ai entendu le plus souvent parmi les gens qui sont venus assister à mes événements est « merci de nous donner de l'espoir ». Pour la première fois, les gens croient que les choses peuvent s'améliorer, et elles vont s'améliorer. On peut changer des choses.

Premièrement, il faut annuler toutes les augmentations de taxes, mais il faut aussi contrôler les dépenses. L'inflation que nous avons aujourd'hui est le résultat d'un gouvernement très dépensier. Les dépenses du gouvernement augmentent le coût de la vie. Les 500 milliards de dollars de déficit inflationniste ont augmenté le coût de ce que nous achetons et l'intérêt que nous payons. Les taxes inflationnistes augmentent les coûts liés à nos entreprises et à nos travailleurs, qui fournissent des produits et des services. Plus le gouvernement dépense, plus cela coûte cher; c'est la « justinflation ».

On peut renverser cette tendance en mettant en place une loi qui limite les dépenses des gouvernements. Cela permettra aux politiciens de suivre les mêmes règles économiques que suivent les familles. Quand une famille augmente ses dépenses dans une quelconque partie de son plan financier, elle les réduit ailleurs. Pour dépenser un dollar, il faut trouver un dollar. La même chose devrait s'appliquer aux gouvernements. Aux États-Unis, pendant les années Clinton, on a mis en place une loi qui a permis aux Américains d'équilibrer leur budget et de rembourser 400 milliards de dollars sur leur dette. Cela a donné lieu au plus grand remboursement de dette des États-Unis. Dès l'instant où la loi a été annulée, les Américains sont retournés en déficit. Cela montre qu'il nous faut des limites légales sur les dépenses des politiciens et que les politiciens devraient suivre les mêmes règles avec l'argent que celles suivies par les mères monoparentales et les propriétaires de petites entreprises.

De plus, au lieu de juste créer de l'argent, il faut créer davantage de ce que l'argent achète, produire davantage de nourriture abordable, d'énergie et de ressources naturelles, ici, au Canada, et bâtir davantage de maisons au Canada. Il faut enlever les barrières que le premier ministre a mises en place.

Commençons par la nourriture. Le premier ministre a augmenté les taxes imposées aux agriculteurs. Cela augmente le coût des engrais, mais aussi celui de l'énergie nécessaire pour produire de la nourriture. Il veut maintenant limiter l'usage d'engrais. Cela va évidemment nécessiter davantage de terrains pour produire la même quantité de nourriture. Les tracteurs et autres équipements vont devoir traverser un terrain plus vaste en brûlant davantage de diesel et d'autres carburants. On va devoir importer davantage de nourriture. Cela va encore nécessiter l'utilisation d'énergie pour transporter au Canada cette nourriture provenant des autres pays.

N'avons-nous pas appris, pendant la crise de la COVID-19, qu'il est irresponsable de dépendre des autres pays pour nous approvisionner?

Nous devrions pouvoir nous nourrir ici, au Canada. Nos fermiers sont les meilleurs au monde. On devrait enlever les barrières que le gouvernement a mises en place. Nous allons annuler ces taxes imposées à nos agriculteurs, éliminer les plans du gouvernement pour réduire l'usage de l'engrais et éliminer la papperasse qui coûte cher à nos agriculteurs.

Deuxièmement, nous allons inciter nos municipalités à se défaire de leur bureaucratie. Nous avons actuellement au Canada le moins de maisons par personne parmi les pays du G7, même si nous avons la plus grande superficie de terrains. C'est ridicule. C'est la raison pour laquelle le coût de nos maisons est le deuxième plus élevé au monde par rapport au revenu familial. En ce qui concerne la propriété, Vancouver est le troisième pire endroit au monde et Toronto est le sixième. Ce qu'un gouvernement conservateur va faire, c'est lier le montant en dollars lié à l'infrastructure dans les grandes villes où les prix immobiliers sont trop élevés au nombre de maisons qui sont bâties.

• (1045)

Cela va les inciter à diminuer la bureaucratie et à réduire le coût des permis de construction pour qu'on puisse bâtir davantage. Chaque fois qu'un gouvernement fédéral financera une station de transport en commun, nous insisterons pour que les terrains qui l'entourent aient des maisons et des appartements permettant une

Ordres émanant du gouvernement

très grande densification pour que les jeunes puissent vivre à côté du transport en commun.

Troisièmement, nous vendrons 15 % des 37 000 édifices fédéraux afin de pouvoir les transformer en maisons et créer des millions de propriétés que nos jeunes pourront acheter afin de fonder une famille.

Au lieu d'importer de l'énergie de l'étranger, nous allons éliminer les lois comme celles découlant du projet de loi C-69 et d'autres pour permettre la production d'énergie, ici, au Canada. Cela va créer des emplois et rendre le coût de l'énergie plus abordable. Cela va renforcer le pouvoir d'achat des Canadiens en augmentant la valeur de notre dollar. Quand notre secteur de l'énergie est fort, cela augmente la valeur de notre dollar. La valeur du dollar, c'est notre pouvoir d'achat. Quand la valeur du dollar est basse, cela coûte cher d'acheter tout ce qui est acheté sur les marchés internationaux. Donc, renforçons la valeur de notre dollar, produisons notre propre énergie et mettons fin aux importations de pétrole.

En passant, où sont les environnementalistes libéraux et néo-démocrates qui pourraient faire des grandes manifestations contre le pétrole que nous importons d'outre-mer? Pourquoi est-ce qu'on finance les dictateurs? On devrait financer les chèques de paie des Canadiens, ici.

Enfin, nous voulons redonner aux Canadiens le contrôle de leur vie, dans le pays le plus libre au monde, où le dollar garde sa valeur pour que les Canadiens puissent avoir la vie pour laquelle ils travaillent fort. On devrait être un pays qui récompense le travail, un pays où les gens peuvent garder davantage leur argent et où on réforme le système d'impôt et de taxes pour que chaque fois qu'une personne travaille fort pour ajouter de la valeur à notre économie, elle puisse garder le montant dans ses poches et en donner davantage à sa famille. On devrait être un pays qui encourage et qui favorise ceux qui travaillent fort, ceux qui prennent des risques et ceux qui bâtissent notre pays.

[Traduction]

Il est bon d'être de retour à la Chambre, mais ne serait-il pas bien que nos jeunes puissent s'acheter une maison? C'est ce à quoi nous devrions travailler. Malheureusement, nous avons appris hier que les taux d'accession à la propriété sont à leur plus bas depuis une génération. Le prix des maisons a doublé sous le règne du premier ministre. En fait, lorsque le premier ministre est entré en fonction, la famille moyenne pouvait payer ses frais de logement mensuels avec 32 % de son chèque de paye. Ce pourcentage a grimpé en flèche à près de 50 %. Vancouver est le troisième marché immobilier le plus cher de la planète. Pas étonnant que 9 jeunes Canadiens sur 10 disent qu'ils ne peuvent même pas rêver de s'acheter une maison.

Maintenant, du logement à l'alimentation, nous voyons les manchettes. Même les médias l'ont remarqué: « Les loyers sont si élevés à Toronto que des étudiants vivent dans des refuges pour sans-abri »; « Avec le prix des aliments qui monte en flèche, la faim chez les enfants est une préoccupation majeure au Canada »; « Les banques alimentaires de la région du Grand Toronto disent faire face à la plus forte demande de leur histoire »; et « Près de six millions de personnes au Canada ont vécu l'insécurité alimentaire en 2021, selon une étude de l'Université de Toronto ».

Ordres émanant du gouvernement

Il y a ensuite l'énergie. J'ai rencontré un jeune homme du Nord de l'Ontario qui m'a dit qu'il n'avait pas les moyens de mettre du diesel dans sa voiture pour aller voir une dernière fois des membres de sa famille mourants, qui habitent à des centaines de kilomètres de là, à Thunder Bay. J'ai rencontré à St. John's, Terre-Neuve, un travailleur, ironiquement un travailleur du secteur de l'énergie, qui m'a dit qu'en raison de la hausse du prix de l'essence, il n'avait pas les moyens de remplacer ses bottes qu'il devait recoller avec du ruban pour canalisation.

• (1050)

Les Canadiens souffrent, et pourquoi est-ce le cas? Les coûts de l'État font augmenter le coût de la vie. Un demi-billion de dollars de déficits inflationnistes signifie plus de dollars pour moins de biens, ce qui engendre une hausse des prix, une augmentation du coût des biens que nous achetons et des intérêts que nous payons. Les taxes inflationnistes font augmenter le coût que les entreprises et les travailleurs doivent supporter pour produire nos biens. Plus les libéraux dépensent, plus les choses coûtent cher. C'est juste l'inflation, mais les Canadiens en paient le prix.

Quelle a été la réponse du premier ministre? Sa première réponse a été d'attaquer les gens qui souffrent, de les traiter de noms horribles et désobligeants, de diviser et de distraire. Sa stratégie est simple. Il pense que si les gens ont peur de leurs voisins, ils oublieront qu'ils ne peuvent pas payer leurs factures. Il maintient donc les obligations vaccinales non scientifiques qui divisent, qui empêchent les camionneurs de transporter des marchandises parce qu'ils ne peuvent traverser la frontière et qui font perdre leur emploi à nos soldats qui ont servi notre pays avec courage et loyauté. Il fait tout cela pour stigmatiser et attaquer les gens afin d'amener une mère célibataire qui dilue le lait de son enfant avec de l'eau à oublier, espère-t-il, à quel point elle souffre sous sa gouvernance, car elle aura peur de ses concitoyens. Il est temps de remplacer la peur par la liberté. Il est temps pour nous de nous unir.

La deuxième solution du premier ministre est on ne peut plus prévisible. Il veut augmenter les impôts avec une nouvelle hausse des taxes sur les salaires qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier, ce qui veut dire que les Canadiens garderont une moins grande part de ce qu'ils gagnent. Les petites entreprises devront payer plus pour chacun de leurs employés, ce qui obligera nombre d'entre elles à faire le choix douloureux de licencier des employés. Quelques mois plus tard, le 1^{er} avril, et ce ne sera pas un poisson d'avril, il mettra à exécution son projet de tripler la taxe sur le carbone. Il veut augmenter les taxes sur l'essence, les taxes sur le chauffage domestique et, indirectement, les taxes sur les aliments parce que, évidemment, il faut de l'énergie pour produire ces aliments. Ces mesures aggraveront la situation. Les conservateurs ont exigé que le gouvernement annule toutes ces augmentations de taxe afin de laisser une plus grande part de leur revenu aux travailleurs et aux personnes âgées et de rendre l'énergie abordable.

Il est de notre devoir de député de transformer la peine en espoir. C'est ce que les conservateurs feront parce qu'il est possible d'améliorer la situation. Il n'y a aucun problème au Canada qui ne puisse être réglé grâce à ce qui fonctionne ici. Nous avons les solutions pour contrer l'inflation et pour renforcer le pouvoir d'achat des Canadiens.

Nous demanderons un plafonnement des taxes pour que les Canadiens ne donnent pas plus d'argent gouvernement et qu'ils en gardent plus pour eux-mêmes. Nous demanderons au gouvernement de plafonner ses propres dépenses, ce qui est possible simplement

en suivant les mêmes règles que les familles canadiennes. Si une famille décide qu'elle veut construire une véranda à l'avant de sa maison, elle annule ses vacances ou, mieux encore, elle cherche à trouver du bois d'œuvre à bon prix et à dépenser moins en vacances pour pouvoir faire les deux avec le même budget. C'est ainsi aussi que fonctionnent les petites entreprises, mais pas le gouvernement.

Le grand Thomas Sowell a dit que la première règle de l'économie est la rareté, car il n'y a jamais assez de quoi que ce soit pour satisfaire pleinement toute la demande, et que la première règle de la politique consiste à négliger la première règle de l'économie parce que les politiciens sont les seules créatures dans l'univers qui n'ont pas à subir la rareté. Les oiseaux dans les arbres, les poissons dans la mer, tous doivent tirer le meilleur parti de ressources limitées, mais le politicien se contente de refiler la facture à quelqu'un d'autre sous forme de hausse de l'inflation, de dette et de taxes. S'il fallait payer au fur et à mesure, les politiciens seraient obligés de faire les mêmes compromis que font les simples citoyens dans leur vie quotidienne.

Le principe est très simple. Si le gouvernement consacre un dollar à une nouvelle dépense, il devrait trouver le moyen d'économiser un dollar pour le payer. Toutes les dépenses existantes qui figurent dans le budget seront effectuées dans l'avenir, mais lorsque le gouvernement vient présenter ici une nouvelle mesure, il devrait l'accompagner des économies nécessaires pour la financer. C'est ce que le gouvernement des États-Unis a fait dans les années 1990, ce qui lui a permis d'équilibrer son budget, de rembourser 400 milliards de dollars de dette et de bénéficier d'une forte croissance de l'emploi, d'un taux de chômage à un creux record et d'une augmentation massive de la prospérité. Cependant, dès qu'il a laissé expirer la loi, il a replongé dans le déficit, ce qui prouve que les politiciens ont besoin des mêmes limites légales auxquelles les familles se plient chaque jour pour gérer leurs dépenses. Nos familles se serrent la ceinture depuis assez longtemps. Il est temps que le gouvernement fasse de même.

• (1055)

Au lieu de se contenter de créer plus d'argent, pourquoi ne pas créer plus de ce que l'argent permet d'acheter? Pourquoi ne pas cultiver plus d'aliments, construire plus de maisons et produire plus de ressources canadiennes ici même dans notre pays?

Commençons par l'habitation. Comme je l'ai dit, nous avons le moins de maisons par habitant de tous les pays du G7, même si nous avons le plus d'espaces pour en construire, et ce, parce que les gardes-barrières des administrations locales bloquent le chemin.

À Vancouver, le coût des obstacles administratifs, c'est-à-dire la délivrance de permis, les retards, les consultants et les taxes, est de 600 000 \$ pour une unité d'habitation. Il se situe à environ 350 000 \$ à Toronto. Cela empêche les gens d'acheter une maison.

Voici ce que je propose. Le gouvernement devrait associer le montant accordé pour l'infrastructure dans les grandes villes où les prix sont surévalués au nombre de maisons qui sont réellement construites, afin d'inciter les villes à éliminer les obstacles, à réduire les coûts et à accélérer la délivrance des permis de construire pour que nous puissions avoir plus de maisons.

Il faut exiger que chaque station de transport en commun financée par le gouvernement fédéral reçoive une préapprobation pour qu'on puisse construire des ensembles domiciliaires à haute densité aux environs, afin que les jeunes n'aient même pas besoin de posséder une voiture. Ceux-ci peuvent simplement vivre à côté des transports en commun. Il faut vendre 15 % des 37 000 immeubles fédéraux sous-utilisés et surévalués afin de les convertir en logements. Il faut créer des millions de nouveaux logements pour que les nouveaux arrivants, les immigrants, les jeunes et les gens de la classe ouvrière puissent renouer avec le rêve de l'accession à la propriété.

Cessons d'importer du pétrole étranger au Canada. Où sont les manifestants? Où sont les manifestants du Bloc, du NPD et du Parti libéral à Saint John, au Nouveau-Brunswick, pour accueillir tous ces gros pétroliers en provenance de l'étranger? Ils disent qu'ils sont contre le pétrole, mais cela ne leur pose pas de problème si ce pétrole provient de dictatures étrangères. On voit arriver chaque jour 130 000 barils de pétrole étranger sur nos côtes et, par la même occasion, notre argent part garnir les coffres de pays étrangers.

Pendant ce temps, le premier ministre enfreint ses propres sanctions contre Poutine en renvoyant une turbine pour que les Russes puissent continuer à pomper du gaz en Allemagne, pour que les Allemands puissent financer la guerre de la Russie contre l'Ukraine. C'est incroyable. Ces députés-là sont contre les pipelines au Canada, mais pour l'entretien des turbines des pipelines russes qui financent les guerres étrangères.

Pendant ce temps, nous avons 1 300 billions de pieds cubes de gaz naturel qui pourraient servir à affranchir l'Europe de sa dépendance envers Poutine, tout en ramenant des chèques de paie dans notre pays. Nous avons la capacité de le produire plus proprement que partout ailleurs sur la planète. En fait, les distances d'expédition les plus courtes à la fois vers l'Asie et l'Europe depuis l'Amérique du Nord se trouvent ici même, au Canada.

Qu'avons-nous d'autre au Canada pour liquéfier le gaz naturel afin qu'on puisse le transporter par bateau? Le froid, notre ressource naturelle la plus abondante. Il réduit en effet de 25 % le coût de la liquéfaction du gaz naturel. Grâce à l'hydroélectricité du Québec, de Terre-Neuve et de la Colombie-Britannique, nous pouvons le faire sans émissions. Pourquoi ne pas expédier le gaz naturel canadien propre en Asie pour y fermer les centrales au charbon et l'expédier en Europe pour briser la dépendance de celle-ci envers Poutine? Transformons les dollars des dictateurs en chèques de paie pour les Canadiens.

Faisons en sorte qu'il soit à nouveau payant de travailler dans notre pays. Cessons de punir les gens pour le crime de se lever tôt le matin et de faire une dure journée de travail. Selon un document de Finances Canada, si une mère célibataire avec trois enfants qui gagne 55 000 \$ par année sort pour gagner un dollar de plus, elle perd 80 ¢ de ce dollar en raison des ponctions, des taxes et des impôts de l'État. Si elle gagne 25 \$ l'heure, elle ramène 5 \$ à la maison. Personne ne devrait travailler pour 5 \$ l'heure. C'est moins que le salaire minimum. Pourtant, notre régime d'imposition et d'avantages sociaux la punit d'essayer de travailler un peu plus dur pour que ses enfants puissent éventuellement aller au camp l'été ou se joindre à une équipe de la Petite Ligue.

• (1100)

Nous devrions récompenser le fait de travailler dur dans notre pays. Nous devrions engager une réforme de nos systèmes de prestations et d'imposition, afin que chaque fois qu'une personne tra-

Ordres émanant du gouvernement

vaille plus dur, accepte de travailler plus longtemps, gagne une prime et se lève un peu plus tôt, cette personne puisse garder une plus grande partie de ce qu'elle gagne.

Mes parents m'ont appris que l'important n'était pas d'où je venais, mais où j'allais. Ce qui importait, ce n'était pas qui je connaissais, mais ce que je pouvais faire. C'est le pays que je veux léguer à mes enfants. Je veux que ce soit à nouveau un pays où les origines des gens importent peu. S'ils travaillent dur, s'ils prennent des risques, s'ils étudient, s'ils apprennent, s'ils construisent et s'ils contribuent, ils peuvent réaliser tout ce qu'ils veulent. Pour l'instant, les citoyens ne pensent plus que cela est possible, mais l'espoir est en marche.

Nous allons insuffler un vent nouveau au pays. Nous allons vous permettre de garder plus d'argent dans vos poches et nous allons devenir le pays le plus libre du monde.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Nous en sommes maintenant à la période des questions et observations. Je demande aux députés de bien vouloir baisser le ton afin que nous puissions les écouter.

M. Mike Morrice: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je note simplement que le député vient tout juste de parler de vous permettre de « garder plus d'argent dans vos poches ». Je me demande si de tels propos sont appropriés à la Chambre.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il s'agit plutôt d'une question de débat.

Nous passons aux questions et observations. Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Madame la Présidente, je félicite d'abord le chef de l'opposition de sa victoire récente.

Ce que nous savons très bien — et je pense que c'est aussi le cas des Canadiens —, c'est que pendant la course à la direction de son parti, le député a lancé sa campagne en présentant les bitcoins et autres cryptomonnaies comme une solution d'investissement pour les gens.

J'entends déjà les protestations des députés de l'autre côté de la Chambre parce qu'ils ne veulent pas que je soulève ce point. Pourtant, j'ai une question sincère à poser au chef de l'opposition.

Il a commencé à revoir sa position sur le sujet, puis il a complètement cessé d'en parler précisément au moment où les cryptomonnaies se sont effondrées, où quiconque ayant fait ce choix voyait ses investissements s'évaporer. Par conséquent, j'ai une question sérieuse pour le chef de l'opposition.

A-t-il eu la chance de réfléchir à cette prise de position et peut-il parler à la Chambre de l'évolution de sa pensée à ce sujet, s'il y a lieu?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, il n'y a qu'une façon pour tous les Canadiens d'éviter l'inflation, et c'est que le gouvernement cesse de l'alimenter. Le dollar canadien est et restera la seule monnaie nationale de notre pays. Malheureusement, le gouvernement réduit le pouvoir d'achat de cette monnaie.

Ordres émanant du gouvernement

Avec 500 milliards de dollars de déficits inflationnistes, le gouvernement a fait grimper l'inflation à ses taux les plus élevés en 40 ans. Le prix des logements en a doublé, ce qui réduit de moitié le pouvoir d'achat du dollar relativement à l'immobilier. Voilà ce à quoi nous devons remédier. Nous devons renforcer le pouvoir d'achat du dollar canadien en annulant les déficits et les taxes inflationnistes qui sont à l'origine de cette crise de l'inflation.

• (1105)

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, je tiens à féliciter le nouveau chef du Parti conservateur pour son élection. Je veux juste lui rappeler par contre que la course à la chefferie est terminée et que nous débattons aujourd'hui du projet de loi C-31.

C'est un projet de loi où l'on voit encore une fois une incursion du fédéral dans les champs de compétence du Québec et des provinces. Cela m'amène à parler des transferts en santé.

Malgré le discours-fleuve de mon collègue, il n'y avait pas un mot sur les transferts en santé. Cela fait trois ans que je siége ici et chaque fois que je pose une question aux députés conservateurs sur les transferts en santé, j'obtiens la même réponse creuse. Ils disent qu'ils vont s'asseoir avec les premiers ministres et prendre une décision par la suite. Le problème, c'est que le premier ministre du Québec et ceux des provinces se sont déjà assis ensemble et ont déjà chiffré cette hausse des transferts en santé à 35 %.

Avec le nouveau chef du Parti conservateur, allons-nous enfin voir un engagement de ce parti à répondre aux demandes du Québec et des provinces et à chiffrer cette hausse des transferts en santé à 35 %? A-t-on fini de fournir une réponse creuse? Avons-nous une nouvelle réponse du Parti conservateur?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, le député a raison lorsqu'il dit que les libéraux créent de nouveaux programmes alors qu'ils ne sont même pas capables de gérer les programmes actuels. Notre système de santé est déjà en crise et le gouvernement fédéral n'a rien fait pour régler la situation. Il ne protège pas nos frontières des gens qui traversent illégalement et des trafiquants d'armes et il n'est même pas capable de délivrer des passeports.

Pourquoi devrions-nous croire que ce gouvernement pourra gérer la crise immobilière et les prestations de soins dentaires? Un gouvernement qui n'assume pas ses propres responsabilités ne devrait pas allonger sa liste de responsabilités.

[Traduction]

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Madame la Présidente, je félicite également le nouveau chef des conservateurs. Je suis un peu perplexe, toutefois, parce que, dans son intervention de 20 minutes, il n'a pas mentionné une seule fois les soins dentaires, qui constituent pourtant un des principaux éléments du projet de loi dont nous débattons ce matin.

Plusieurs de mes concitoyens m'en ont parlé; des personnes âgées m'ont dit ne pas pouvoir mâcher leur nourriture, des parents n'ont pas les moyens de payer les soins dentaires de base dont leurs enfants ont besoin, et des personnes qui travaillent dans des cabinets dentaires voient chaque jour des Canadiens qui ne peuvent pas se permettre les soins dont ils ont besoin.

Il y a un an, les conservateurs ont voté contre notre motion qui visait à créer un régime national de soins dentaires. Je me demande si le chef de l'opposition officielle compte maintenir ce cap.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, le député a tout à fait raison de dire que les Canadiens souffrent avec les politiques qu'il soutient. Il fait partie de cette coalition coûteuse.

Tout ce qui arrive au Canada est le paradis dont rêvait le NPD depuis toutes ces années. Il concrétise maintenant toutes les politiques qu'il a toujours souhaitées. Au fond, nous avons un premier ministre néo-démocrate. Qu'est-ce que cela nous apporte? Une inflation au plus haut en 40 ans, des prix du logement qui doublent, des taux d'accession à la propriété au plus bas, des personnes qui, comme le député le dit, ne peuvent pas subvenir à leurs besoins essentiels. C'est la conséquence de cette coûteuse coalition de gouvernement qui intervient plus et fait moins de place aux citoyens et qui fait, ainsi, que les Canadiens supportent ce lourd fardeau.

La question est la suivante. Pourquoi ferions-nous confiance au gouvernement quand il veut créer de nouveaux programmes, alors qu'il est incapable de gérer ceux qu'il a déjà? Il ne parvient pas à protéger nos frontières. Il n'arrive pas à empêcher l'importation illégale d'armes à feu. Il ne réussit pas à faire échec au crime, alors que le Code criminel relève de la responsabilité fédérale. Il n'arrive même pas à délivrer des passeports. Comment pourrions-nous nous attendre à ce qu'il puisse gérer nos vies?

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Madame la Présidente, j'adresse moi aussi mes félicitations au chef de l'opposition officielle.

Je comprends qu'il s'inquiète de l'augmentation du coût du logement, surtout pour les jeunes. Nous sommes d'accord sur ce point. Cependant, dans son discours, il a passé sous silence les investisseurs institutionnels, les fonds de pension et les sociétés de placements immobiliers qui traitent le marché du logement comme des actions, réalisant d'énormes profits sur le dos des jeunes et d'autres personnes à faible revenu qu'il dit vouloir défendre.

N'est-il pas d'accord pour dire que les maisons devraient servir de lieu de vie et non être traitées comme des marchandises dont on fait le commerce? N'est-il pas préoccupé aussi par le fait que le projet de loi ne prévoit rien à cet égard, comme la suppression du traitement fiscal préférentiel pour les fiducies de placements immobiliers?

• (1110)

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, il n'est pas étonnant que les investisseurs institutionnels aient pu surenchérir sur les logements pour les Canadiens ordinaires de la classe ouvrière. Pourquoi? Parce que le gouvernement a inondé le système financier de 400 milliards de dollars de liquidités nouvellement créées. Ces liquidités qu'il a injectées dans le système financier ont servi à financer des prêts hypothécaires. Qui est privilégié pour emprunter cet argent? Des investisseurs institutionnels riches et bien branchés. Ils ont mis la main sur cet argent qu'ils ont utilisé pour faire grimper les prix des maisons hors de portée de la classe ouvrière, ce qui signifie que des jeunes qui auraient pu il n'y a pas si longtemps se permettre d'acheter une maison sont désormais des locataires permanents.

Nous devons changer ce système. Nous devons arrêter d'imprimer de l'argent, nous assurer que nous avons un système financier et monétaire fondé sur de l'argent bien réel.

Enfin, nous devons inciter les empêcheurs de tourner en rond à l'échelle locale à s'écarter du chemin, à délivrer plus rapidement des permis de construire plus abordables afin que nous puissions construire des maisons pour nos jeunes.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Madame la Présidente, je tiens à remercier le chef officiel de l'opposition non seulement d'avoir remporté récemment la course à la direction du Parti conservateur, mais d'avoir présenté une vision claire de la façon dont nous pouvons régler tous les problèmes créés par le gouvernement libéral.

Il semble que nous avons déjà vu ce film. Je me souviens de l'époque où Pierre Elliott Trudeau était premier ministre du Canada et où nous avons vu l'inflation devenir incontrôlable en raison des dépenses incontrôlées de l'État et des taux d'intérêt élevés. J'ai acheté ma première parcelle de terre agricole en 1984 et j'ai payé 21,5 % d'intérêt sur mon hypothèque. C'était à cause des programmes irresponsables du gouvernement libéral et de l'augmentation des dépenses qui ont nui à notre économie.

Est-ce à dire qu'une époque libérale est toujours une époque difficile? Le chef officiel de l'opposition pense-t-il que c'est encore une fois un cas de « tel père, tel fils »?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, les libéraux me font penser à la dynastie des Bourbon: Ils n'oublient rien mais n'apprennent rien. Ils reprennent encore les mêmes politiques.

Pierre Elliott Trudeau imprimait des billets et enregistrait des déficits monstres. Évidemment, cela avait provoqué une inflation à 12 %, un taux de chômage de 12 % et, ultimement, des taux d'intérêt à 19 % ou 20 %. En combinant le chômage et l'inflation, on obtient l'indice de la misère, qui a atteint un sommet à 24 % sous Trudeau père et mené au plus haut taux de suicide de l'histoire du Canada en 1983.

Mes premiers souvenirs datent de cette époque; mes parents en arrachaient parce que, même s'ils étaient enseignants et qu'ils avaient conservé leur emploi, ils avaient subi l'impact des hausses des taux d'intérêt, comme tout le monde, et ils avaient dû se départir de leurs immeubles locatifs. Cela nous avait contraints de déménager dans une plus petite demeure. Nous faisons partie des chanceux qui avaient encore les moyens d'avoir une maison.

Nous sommes face au même genre de politiques. Le taux d'inflation atteint des sommets jamais vus en 40 ans. L'inflation est à son plus haut depuis Trudeau père. Quand on refait la même chose, on obtient les mêmes résultats.

La bonne nouvelle, c'est que, une fois libéré de Pierre Elliot Trudeau, le Canada a passé de nombreuses années dans la direction inverse: la taille du gouvernement a diminué, il y a eu une réforme fiscale, l'économie est devenue plus ouverte et nous avons pris la défense de la classe ouvrière. C'est exactement ce qui se passera encore une fois et nous obtiendrons des résultats encore meilleurs la prochaine fois.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan soulève une question de privilège.

* * *

PRIVILÈGE

LES MENACES PRÉSUMÉES À L'ENDROIT D'UN DÉPUTÉ

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, je suis désolé de devoir interrompre le débat d'aujourd'hui, mais il s'agit d'une importante question de privilège. Je serai aussi bref que possible.

Privilège

Je soulève la question de privilège concernant les propos menaçants tenus par Dale Smith, membre accrédité de la tribune de la presse parlementaire, à la suite d'une question que j'avais posée hier à la Chambre. Je soulève cette question le plus rapidement possible après avoir été mis au courant de ces commentaires.

M. Smith a publié les commentaires suivants sur Twitter hier: « Genuis essaie d'inclure des paroles de “Bohemian Rhapsody” dans sa question, et les mots me manquent pour exprimer à quel point il est pitoyable. Quand les chevaux sont aussi pitoyables, on les abat. #PQ. »

M. Smith a dit qu'il me trouvait pitoyable et que quand les chevaux sont pitoyables, on les abat. Ce n'est pas un discours politique normal, et je demande comment je dois y réagir. Certains diront: « Oh, il plaisantait sûrement. » Cependant, le problème des prétendues plaisanteries impliquant des menaces à l'encontre de titulaires de charges publiques, c'est qu'en tant que cible de ces commentaires, je suis en quelque sorte censé comprendre cette menace et l'accepter en fonction des intentions présumées de son auteur. Or, je ne suis tout simplement pas d'accord avec ce précepte.

S'il existe un contexte à une telle menace, tous ne le comprendront pas. M. Smith a 26,3 milliers d'abonnés sur Twitter. En ce moment, son gazouillis à mon sujet a été partagé 122 fois et il a obtenu 824 mentions « J'aime ». Le processus qui consiste à suggérer de recourir à la violence contre des titulaires de charges publiques commence par des commentaires qui incitent à la violence, qu'ils soient sérieux ou non, et que d'autres personnes reprennent ensuite à leur compte.

De plus, je ne devrais pas être forcé d'expliquer à mon épouse, à mes cinq jeunes enfants ou à mes parents le niveau de risque que suppose un commentaire violent comme celui-là. Les mots eux-mêmes seront interprétés d'une certaine manière, surtout par mes proches.

Dans le climat actuel, nous devrions tous connaître les risques qu'il y a à inciter explicitement à la violence contre des titulaires de charge publique. Il existe un précédent important pour reconnaître que les menaces contre des députés constituent une violation du privilège. À la page 207 de la deuxième édition de son ouvrage intitulé *Le privilège parlementaire au Canada*, Joseph Maingot relate un incident survenu en 1758, lorsque l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse a pris des mesures contre quelqu'un qui avait proféré des menaces contre un député.

Dans les Débats du 19 septembre 1973, à la page 6709, le Président Lamoureux dit, dans sa décision, qu'il « n'hésite pas à réaffirmer que le privilège parlementaire comprend le droit pour un député de s'acquitter de ses fonctions de représentant élu sans avoir à subir aucune menace ou tentative d'intimidation ».

Le 6 février 1984, le député de Peace River a soulevé une question de privilège qui découlait d'une conversation téléphonique entre un de ses collaborateurs et un représentant du bureau du président de la Société canadienne des postes. Le député prétendait que le représentant s'était montré agressif. Le représentant s'était plaint que le bureau du député de Peace River n'avait pas fait approuver par le bureau du président des questions que le député avait posées à la Chambre et il avait prévenu que si cela se reproduisait à l'avenir, le député pouvait s'attendre à peu de coopération de la part de Postes Canada.

Privilège

Le député de Peace River soutenait qu'il s'agissait d'une tentative d'entrave à sa liberté d'expression, qu'on avait cherché à influencer ses interventions à la Chambre et à lui nuire dans son rôle de porte-parole de l'opposition officielle. Le Président a statué, le 20 février 1984, qu'il y avait, à première vue, matière à question de privilège.

Le 24 mars 1994, à la page 2705 des Débats, le Président Parent décrit en ces termes la gravité de la question de l'intimidation: « Des menaces de chantage ou d'intimidation auprès d'un député ne doivent jamais être prises à la légère. Dans de tels cas, l'essence même de la liberté d'expression est minée ou perd toute sa signification. Sans cette garantie, aucun député ne peut remplir ses fonctions comme il se doit. »

Tous ces cas passés portent sur une menace proférée par une personne qui n'avait pas accès au Parlement. M. Smith est actuellement membre accrédité de la tribune de la presse parlementaire, ce qui lui donne un accès relativement libre à la Colline. Il se peut qu'il se trouve à la tribune de la presse à un moment donné aujourd'hui. Il peut me suivre dans les couloirs ou traîner non loin de la salle de notre caucus à m'attendre. Je ne devrais pas avoir à me demander si je vais croiser dans les couloirs du Parlement quelqu'un qui a proféré une menace à mon endroit. Cette réalité actuelle de l'accès influe sur ma capacité d'exercer mes fonctions de député.

M. Smith est un membre accrédité de la tribune de la presse parlementaire, qui a ses propres politiques et ses propres responsabilités. Sur le site Web même de la tribune, à la page sur les « Principes et pratiques journalistiques généralement acceptés », on peut lire ceci:

L'utilisation abusive de cet accès par un membre ou une organisation membre pourrait miner la relation professionnelle qui existe entre le Parlement et la Tribune de la presse parlementaire, ce qui aurait des répercussions négatives sur la capacité des membres d'effectuer leur travail.

C'est pourquoi l'accréditation est un privilège et non un droit.

Madame la Présidente, vous avez la responsabilité de protéger les droits des députés, et je n'ai aucun doute que vous assumerez promptement et correctement cette responsabilité.

La tribune de la presse a aussi des responsabilités, et j'aimerais bien qu'elle agisse rapidement en révoquant les privilèges de M. Smith. C'est l'occasion pour elle de montrer qu'elle prend au sérieux la question des menaces proférées contre les titulaires de charges publiques. À tout le moins, il faudrait suspendre immédiatement les privilèges de M. Smith en attendant de procéder à une enquête. À aucun moment je ne veux voir à la tribune une personne qui a proféré des menaces contre moi, ni aujourd'hui ni plus tard.

• (1115)

Je souligne qu'aujourd'hui, M. Smith persiste et signe en accusant les personnes qui expriment leur inquiétude devant ce comportement d'exciter la fureur pour se faire de la publicité. Il a clairement fait comprendre qu'il ne voit rien à redire à son comportement et qu'il ne reviendra pas sur sa position.

J'espère que tous les députés ainsi que les nombreux membres de la presse, qui font preuve de discernement et de principes, sauront dénoncer ensemble ce genre de menaces et défendre notre démocratie et la sécurité des titulaires de charge publique face à ce type de déclarations.

Si, en l'espèce, c'est à mes privilèges que l'on a porté atteinte, je sais que les politiciens et les journalistes reçoivent ce genre de menaces dans d'autres contextes. Ce cas est toutefois assez unique, étant donné la visibilité de l'auteur des propos et du poste qu'il occupe. Quand des personnes comme M. Smith tiennent de tels propos, elles donnent à d'autres l'impression qu'elles sont libres de se comporter de la même façon. Dans ces conditions, et pour le bien de tous les députés, la tribune de la presse et la Chambre doivent prendre clairement position.

Madame la Présidente, si vous deviez conclure qu'il y a, à première vue, matière à question de privilège, je serais prêt à présenter la motion appropriée.

• (1120)

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Madame la Présidente, au sujet de la question de privilège du député, je prends la parole en ma qualité de ministre du cabinet fantôme pour la sécurité publique afin d'ajouter à ses observations relatives à un gazouillis envoyé hier soir par un membre de la tribune de la presse parlementaire, qui insinuait que le député devrait être abattu. C'est gravissime, et je vous demande d'accorder toute votre attention à cette affaire et de voir quelles autres mesures peuvent être prises.

Cet incident se produit alors que nous sommes de plus en plus sensibles aux menaces de violence contre des députés et des politiciens de toutes allégeances et de tous les ordres de gouvernement. Il se produit alors que les femmes journalistes ont trouvé le courage de dénoncer la violence dont elles font l'objet en ligne. Il se produit alors que la vice-première ministre et ministre des Finances a été l'objet de menaces très agressives et de harcèlement en parcourant le Canada cet été.

Cet incident se produit alors que tous les politiciens se sont retrouvés face à une personne agressive en faisant du porte-à-porte, en participant à des activités ou en marchant dans la rue, mais nous ne disons rien. Nous ne voulons pas avoir l'air de nous lamenter. Nous ne voulons pas nous plaindre et nous ne voulons certainement pas encourager d'autres personnes à se montrer menaçantes.

Je peux confirmer que j'ai certainement été menacée. J'ai certainement été poursuivie agressivement et engueulée par des personnes beaucoup plus baraquées et intimidantes que moi. Nous essayons de nous éclipser. Nous essayons de ne pas les encourager. Nous essayons de nous faire toutes petites et de nous éloigner de la situation violente. Toutefois, en tant que porte-parole de l'opposition en matière de sécurité publique, j'estime avoir la lourde responsabilité de m'opposer à la brute qui a lancé des insinuations violentes contre mon collègue.

À la Chambre, nous savons que nous allons essayer notre lot de critiques, des critiques parfois très personnelles, et nous devons simplement rester de marbre, ce que nous faisons tous. Cependant, lorsqu'un insinue que nous devrions être abattus, il faut tracer une ligne très nette dans le sable, sur-le-champ et sans équivoque.

Cette personne en particulier est membre de la prestigieuse galerie de la presse parlementaire du Canada, qui est censée s'en tenir aux normes éthiques les plus élevées en matière de journalisme dans ce pays. Ses membres sont censés donner l'exemple. Ils ont une obligation lorsqu'ils s'expriment en public, tout comme nous en avons une. La galerie de la presse a la responsabilité de mener une enquête approfondie sur ce qui s'est produit. Elle a la responsabilité de donner l'exemple et d'affirmer clairement que c'est tout à fait inacceptable.

Comme mon collègue l'a aussi mentionné, l'homme qui a publié un gazouillis insinuant que mon cher collègue devrait être abattu pour la question qu'il a posée hier lors de la période de questions pourrait se trouver dans la galerie aujourd'hui et me regarder d'en haut, regarder d'en haut mes collègues, regarder d'en haut les députés libéraux, néo-démocrates, bloquistes et verts. Pendant que les députés ont le courage de poser des questions du mieux qu'ils peuvent, cet homme pourrait être en train de publier des gazouillis où il lance des critiques et insinue que les députés devraient être abattus. C'est un comportement inacceptable.

Madame la Présidente, je vous demande de veiller à ce que cette affaire fasse rapidement l'objet d'une enquête approfondie et j'aimerais que l'on envisage très sérieusement de bannir cette personne de l'Édifice de l'Ouest, que l'on discute de son cas avec la galerie de la presse parlementaire et qu'il en soit exclu en attendant un examen plus approfondi ou de façon permanente.

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue d'avoir soulevé cette question, qui nous concerne tous. Le message lui était adressé, et je comprends certainement ce qu'il a dû ressentir en voyant ce membre de la galerie de la presse demander ouvertement qu'on l'abatte parce qu'il n'a pas aimé la question qui était posée.

J'aimerais souligner que lorsque nous nous déplaçons dans l'immeuble dans lequel nous nous trouvons, nous pouvons voir que l'Administration de la Chambre a installé des affiches dans chaque couloir et près de chaque entrée pour mettre fin au harcèlement. Ce sont des affiches marquées d'un gros arrêt en rouge qui encouragent tous ceux qui travaillent ici, le personnel, les députés et les visiteurs, à prendre le temps de signaler les cas de harcèlement sexuel et d'intimidation. Je tenais à le souligner.

Nous avons tous été sensibilisés à ce problème au cours des dernières années, dans notre institution, et les députés doivent suivre après les élections une formation pour qu'ils comprennent bien les normes de professionnalisme les plus élevées à respecter dans leur comportement individuel, dans la façon de structurer leurs bureaux et dans les attentes qu'ils doivent avoir envers les membres de leur personnel en ce qui concerne leurs interactions les uns avec les autres. Nous nous plions volontiers à cela. En fait, des députés de tous les partis ont uni leurs forces pour améliorer le code de conduite des députés et de leur personnel.

Comme la députée vient de le signaler, cela s'applique directement à la tribune de la presse parlementaire. L'accréditation de ses membres en matière de sécurité passe par l'Administration de la Chambre. Selon moi, il est tout à fait raisonnable que bureau du Président et vous vous penchiez sur la question de privilège afin de voir si elle est fondée à première vue. Je crois cependant que conclure qu'elle n'est pas fondée minerait sérieusement les efforts constants qui sont déployés afin de faire de cet édifice et de ce milieu un endroit sûr et sécuritaire.

Ordres émanant du gouvernement

J'espère sincèrement que vous, madame la Présidente, allez conclure au bien-fondé de la question de privilège soulevée par le député.

• (1125)

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la Présidente, je me lève ici à titre de député, mais d'abord et avant tout à titre d'homme et de citoyen du monde. Comme citoyen, ce que j'ai vu hier est tout à fait inacceptable. Nous voyons partout des actes d'intimidation, mais, à ce point, je ne pense pas en avoir jamais vu.

Je me lève aussi à titre d'ancien journaliste. J'ai été journaliste pendant vingt ans, dont six ans en tant que journaliste parlementaire à l'Assemblée nationale. J'ai même été président de la Tribune de la presse à l'Assemblée nationale pendant plus d'un an. Je sais que c'est un grand privilège d'être journaliste et encore plus lorsqu'on a un accès direct, quotidien et immédiat, voire corporel, directement avec les décideurs qui sont élus.

C'est tolérance zéro pour l'intimidation de cet acabit-là, d'autant plus que cette personne a accès aux endroits où nous circulons. Le député a très bien décrit la réalité de la situation. Comme ancien journaliste, j'appelle les journalistes à sévir de façon très claire contre cette situation tout à fait inacceptable.

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je remercie le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan d'avoir soulevé cette importante question de privilège. Je remercie également la députée de Kildonan—St. Paul de son intervention et le leader à la Chambre de l'opposition officielle de la sienne.

[Français]

Je veux aussi remercier l'honorable député de Louis-Saint-Laurent.

C'est certainement une question que nous allons prendre au sérieux et la présidence rendra une décision sous peu.

* * *

LOI N^O 2 SUR L'ALLÈGEMENT DU COÛT DE LA VIE

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-31, Loi concernant des mesures d'allègement du coût de la vie relatives aux soins dentaires et au logement locatif, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, je demande le consentement unanime pour partager mon temps de parole avec la plus qu'honorable députée de Beauport—Limoilou.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Est-ce que l'honorable député a le consentement unanime de la Chambre pour partager son temps de parole?

Des voix: Oui.

La vice-présidente adjointe: C'est d'accord.

L'honorable député de Mirabel a la parole.

Ordres émanant du gouvernement

M. Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, permettez-moi de prendre quelques secondes pour remercier les citoyennes et les citoyens de la magnifique circonscription de Mirabel de m'avoir octroyé leur confiance il y a tout juste un an, aujourd'hui. Je réalise à peine, chaque jour, à quel point c'est un grand honneur de les représenter.

Je pensais justement à eux. Je pensais à eux hier. Je pensais à eux ce matin, et je me disais que les gens de Mirabel, comme les autres Québécois, comme les Canadiens, par ailleurs, ont élu, l'année dernière, un gouvernement minoritaire. Ils ont élu un gouvernement dans une situation où ce gouvernement devait, avec les autres partis de l'opposition, travailler ensemble, dialoguer et être constructif. C'est ce que les gens de Mirabel ont voulu. C'est ce que les Québécois ont voulu. C'est ce que les Canadiens ont voulu.

Un gouvernement minoritaire n'est pas nécessairement un gouvernement faible. Cela peut être un gouvernement fort de consensus, fort de dialogue, fort d'écoute et fort de dialogue avec les provinces et le Québec. Un gouvernement minoritaire peut être un gouvernement fort si on le considère de la bonne façon. Cependant, ce que le gouvernement libéral qui est devant nous aujourd'hui a décidé de faire, c'est un aveu de faiblesse. C'est de rejeter le mandat qui lui a été donné. Plutôt que de faire le travail que les Canadiens et les Québécois lui ont demandé, ce gouvernement a décidé de se plier à une liste d'épicerie néo-démocrate pour contourner la démocratie.

Ce n'est pas pour rien qu'on a des projets de loi, comme C-31, qui sont alambiqués, qui sont mal faits et qui ont été faits à la dernière minute. En effet, faire des bons projets de loi, d'autant plus des projets de loi budgétaires et financiers, cela prend du temps, de la préparation, de la réflexion et du consensus. En plus, aujourd'hui, on touche aux soins de santé.

On convient ici que la santé dentaire fait partie de la santé globale. On est en plus dans un champ où Ottawa ne sait pas ce qu'il fait. Il n'a pas d'expertise. Il n'a pas de compétence. Il n'a pas de machinerie d'État.

Les citoyens de Mirabel ont bien vu cet été que le gouvernement fédéral n'était pas capable de délivrer des passeports. Cela leur tente peu ou moins que le fédéral vienne leur jouer dans les dents. On comprend. C'est légitime. Ce qui est pire encore, c'est qu'il n'y a aucun lien...

• (1130)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Je vais rappeler au député qu'il ne peut pas prendre des documents et les utiliser pendant son discours, surtout ceux qui ont le logo du parti dessus. Je vais le rappeler au député, parce qu'il sait très bien qu'il n'est pas censé faire cela.

M. Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, je m'en excuse. Je suis désolé d'être démasqué et je vais m'assurer de ne plus le refaire.

Le projet de loi C-31 n'a pas de dents et n'a aucun lien avec la santé dentaire. Il ne correspond pas aux besoins du milieu. Ce n'est pas une assurance et ce n'est pas une assurance dentaire. Il y a toute l'incompréhension du monde quant aux programmes déjà existants au Québec, mais aussi dans d'autres provinces dans ce projet de loi.

Je vais dire, en réalité, ce qu'il y a dans ce projet de loi C-31. Ce n'est qu'une bonification des allocations familiales et des prestations canadiennes pour enfants déjà existantes. Le Bloc québécois a

demandé des mesures ciblées pour aider les familles avec enfants et à faible revenu, les chauffeurs de taxi et les gens qui souffrent actuellement des hausses de prix, mais tout ce que le gouvernement dit c'est que, pour les familles qui ont un revenu de moins de 90 000 \$ par an, il va bonifier l'Allocation canadienne pour enfants et que les gens vont être en mesure de faire face davantage à l'augmentation du coût de la vie. Sauf que, à un moment donné, le gouvernement se tourne vers le NPD et ce dernier lui dit qu'il n'y a pas de mordant dans ce projet de loi. Le gouvernement dit aux gens que s'ils veulent la prestation, ils doivent fournir la facture du dentiste, que cette dernière peut être de 1, 2 ou 3 \$ pour du fluor aux fraises, par exemple, et qu'ils auront le plein montant.

Le ministre de la Santé est un économiste, et je pense qu'il est assez au courant qu'il n'y a pas d'assurance dans cela. Je pense qu'il est assez au courant que c'est un programme qui pourrait profiter aux familles, mais, plutôt qu'augmenter leurs allocations, on leur dit de s'adresser à l'Agence du revenu du Canada et de soumettre des factures, de remplir des formulaires en trois couleurs et d'aller sur le portail Mon dossier. On sait que cela fonctionne bien et que tout le monde aime se rendre sur Mon dossier. On dit aux gens de faire de la paperasse et que s'ils n'ont pas l'argent pour recevoir des soins immédiatement, il faut qu'ils remplissent encore plus de papiers pour avoir l'argent tout de suite et éventuellement obtenir des soins. En temps normal, sans le NPD pour nuire aux familles et à ces prestations, on leur aurait donné l'argent et les gens seraient allés chez le dentiste ou ailleurs. Ce projet de loi est une augmentation des prestations déguisée en affaires dentaires où on demande aux familles de passer leur temps à remplir de la paperasse. Je félicite le NPD.

Tout cela sert à permettre aux députés du NPD de se promener et d'aller dans leur circonscription et de mentir comme des arracheurs de dents en disant qu'ils ont obtenu quelque chose pour la santé dentaire. J'ai des petites nouvelles pour eux: ils se sont fait avoir et, en plus de s'être fait berné, les familles vont faire de la paperasse. C'est inacceptable.

D'autant plus que le Québec se fait avoir encore plus que le NPD à ce sujet. En effet, pour avoir les sous de l'Allocation canadienne pour enfant bonifiée, il faut avoir une facture de dentistes qui n'est pas couverte à 100 % par une assurance privée ou publique. Or, le Québec, depuis 1974, a une politique extrêmement progressiste pour les moins de 10 ans. Il couvre la plupart des services dont les familles ont besoin. Cela peut être bonifié et cela pourra se voir si le gouvernement verse les transferts en santé. Cela veut dire qu'un Québécois qui se rend chez son dentiste pour un soin habituel reçoit une facture de zéro dollar. Il n'a pas droit à l'argent fédéral. Que faut-il faire, demander du fluor aux fraises ou un plombage de plus? Faut-il obtenir une petite facture de plus ou acheter davantage de services, c'est-à-dire dépenser plus chez le dentiste pour avoir droit à une prestation qui aurait pu être augmentée en un clic de quatre secondes, de façon consensuelle, par la Chambre? Tout cela parce que les libéraux ont le NPD dans leurs pattes et qu'ils ne veulent pas parler aux députés du Bloc québécois, aux conservateurs, aux verts et travailler comme un Parlement devrait travailler.

Ce n'est pas une surprise que, quand les libéraux ont dévoilé le projet de loi C-31, ils ont comme fait des fous d'eux-mêmes. Le jour où ils ont dévoilé cette politique, il y avait au Québec, par un vrai hasard, une conférence de presse où les gens du milieu au Québec, ceux qui ont réfléchi à la question pendant plus que deux semaines et qui connaissent cela d'habitude, étaient en train de demander au gouvernement du Québec de bonifier l'offre de couverture publique au Québec et, du même coup, de demander à Ottawa de bonifier les transferts en santé. On leur a demandé ce qu'ils pensaient du fait que le gouvernement fédéral venait de déposer le projet de loi C-31 qui, essentiellement, n'offre aucun service supplémentaire, écœure les familles avec de la paperasse et fait faire de belles visites de famille à l'Agence du Revenu du Canada plutôt que faire les devoirs avec les enfants.

• (1135)

Des syndicats et des groupes de défense des aînés et des personnes démunies ont répondu de façon tout à fait éloquente au projet de loi C-31. Je vais lire un document que j'ai entre les mains. La réponse est tellement claire que je n'aurais pas pu mieux dire. Ils ont dit que c'était du n'importe quoi.

C'est ce que disent les gens qui s'y connaissent. Ce qu'ils demandent depuis des années, c'est qu'on offre des services, qu'il y ait une vraie couverture. Ils demandent qu'on puisse aller chez le dentiste grâce à un programme déjà existant et que les services soient déjà couverts.

Si on en arrive là, c'est parce que le gouvernement fédéral a rompu sa promesse quant à la négociation avec les provinces sur les transferts en santé. Depuis le début de la pandémie, ce que le premier ministre nous dit, c'est qu'on est en pandémie, que ce n'est pas le temps, que c'est bien trop tôt. On affirme que, après la pandémie, on va négocier avec les provinces les hausses des transferts en santé que les provinces et le Québec demandent et sur lesquelles il y a un consensus, sauf du côté du gouvernement. Quand il s'agit des transferts en santé, le gouvernement n'a pas d'argent, mais, quand c'est pour les bébelles du NPD, il en a tout le temps.

La pandémie est finie. Dimanche prochain, les mesures temporaires de l'assurance-emploi vont être levées. C'est 60 % des travailleurs du Québec et du Canada recevant l'assurance-emploi qui se retrouveront le bec à l'eau, sous-prétexte que la pandémie est finie. Elle semble vraiment finie, car le projet de loi C-31 vise à instaurer des mesures pour augmenter le pouvoir d'achat des ménages, parce qu'on assiste à une poussée de l'inflation post-pandémie, que l'on espère temporaire.

Il va falloir que le niaisage s'arrête, parce que les gens ont besoin d'être soignés pour vrai. Les enfants ont besoin de soins dentaires pour vrai. L'expertise est dans les provinces, et c'est très bien comme cela. Il va falloir, à un moment donné, que le gouvernement respecte sa parole.

En conclusion, je mentionne que nous allons voter en faveur du projet de loi, car nous appuyons le principe. Je pense qu'il y a du travail à faire en comité. Avec quelques plombages, du fluor, un bon brossage, un petit rinçage et quelques amendements, le projet de loi aura peut-être une meilleure haleine.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je me réjouis que le député appuie le projet de loi. Il s'agit d'une bonne mesure législative. Certaines provinces favo-

Ordres émanant du gouvernement

risent les soins dentaires plus que d'autres. Le projet de loi en question aiderait des milliers d'enfants partout au pays, y compris au Québec, où il aurait pour effet de compléter les services déjà offerts par la province.

Pourquoi le Bloc ferait-il obstacle d'une manière quelconque à une initiative du fédéral grâce à laquelle des enfants de toutes les régions du pays auraient accès aux soins dentaires dont ils ont tant besoin?

• (1140)

[Français]

M. Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, je commence à avoir un peu d'expérience ici; je ne m'attends donc pas à ce que le député de Winnipeg-Nord écoute mon discours. J'ai dit que ce projet de loi était atteint de gangrène, mais que, parlant de soins, il y avait peut-être le moyen de la soigner.

Je comprends que le député provient d'une province où il n'y a pas de régime provincial d'assurance de soins dentaires progressiste comme au Québec. Je comprends que cela ne fait pas partie de sa culture de savoir que le Québec a déjà un programme de ce genre. En dédoublant ce programme, en le compliquant et en mettant des barrières devant les familles qui veulent des bonifications de l'allocation familiale, on n'aide pas les familles. Au lieu de leur donner de l'argent, le gouvernement leur dit de passer à l'ARC pour subir des vérifications. Depuis quand est-ce que c'est une bonne nouvelle pour les familles? Il va falloir qu'on me l'explique un moment donné.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

J'ai plus d'espoir et d'optimisme que lui, parce que, l'année dernière, dans Rosemont—La Petite-Patrie, quand je rencontrais les gens dans les parcs, que je faisais du porte-à-porte et que je parlais de soins dentaires, cela résonnait. Ce n'est pas tout le monde qui a une assurance complémentaire, ce n'est pas tout le monde qui reçoit des soins d'un régime public. Les gens ont donc un appétit pour cela.

Même si les libéraux ont voté deux fois contre des propositions du NPD visant à offrir des soins dentaires accessibles aux plus démunis et à la classe moyenne, nous avons utilisé notre rapport de force à la Chambre pour forcer les libéraux à le faire, dans l'intérêt des familles, des travailleurs et des travailleuses, des gens qui ne sont en mesure de payer leurs soins dentaires. Cette année, on va payer la facture pour les enfants de 12 ans et moins, et l'année prochaine, on va payer la facture pour les adolescents et les aînés. Ce sont de bonnes nouvelles pour les Québécois et les Québécoises les plus démunis et pour ceux de la classe moyenne. C'est le travail du NPD.

M. Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, le député du NPD vient de faire la démonstration du problème.

Le député de Rosemont—La Petite-Patrie va raconter à ses concitoyens qu'ils ont une assurance dentaire. Toutefois, lorsque les parents d'un enfant de 9 ans de Rosemont—La Petite-Patrie iront chez le dentiste avec leur enfant, ils se rendront compte qu'ils ont encore la même assurance qu'avant, soit celle du Québec, et qu'ils doivent demander une facture un peu plus élevée et obtenir des services non couverts pour recevoir le plein montant.

Ordres émanant du gouvernement

Il semble que le député passe beaucoup de temps dans les parcs comme le parc Molson. J'espère qu'il en profitera pour dire aux gens que, pour obtenir une bonification des prestations pour enfants, ils devront perdre plusieurs heures avec l'ARC et peut-être subir une vérification si le dentiste annule sa journée. Je lui souhaite bonne chance dans les parcs.

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, permettez-moi de commencer cette première allocution automnale en prenant le temps de saluer mes concitoyens de Beauport—Limoilou, non seulement ceux qui m'ont réélue il y a à peine un an, mais aussi l'ensemble de mes concitoyens étant donné que je partage mon quotidien avec eux. Ce qui nous rassemble va bien au-delà de la partisanerie et des aspects politiques. Je leur présente donc mes salutations.

Mon discours aujourd'hui devrait particulièrement intéresser mes concitoyens parce qu'il s'agit de sujets qui touchent leur quotidien et ce pour quoi ils se battent, c'est-à-dire les loyers, l'assurance dentaire, la qualité de vie et ainsi de suite.

J'aborderai donc deux sujets: la prestation dentaire et le soutien au loyer.

Ce printemps, alors que nous nous apprêtons à voter sur le projet de loi de mise en application du budget, certains députés à la Chambre criaient qu'ils votaient en faveur de celui-ci afin de réaliser une de leurs promesses et l'une des raisons pour laquelle ils avaient conclu une entente avec le Parti libéral, c'est-à-dire la mise en place d'une assurance dentaire.

Or, le projet de loi actuel ne met aucunement en place une assurance dentaire. Une prestation et une assurance sont deux concepts complètement différents. L'assurance paie en tout ou en partie les soins dentaires qu'une personne reçoit au cours d'une année. La prestation est un montant d'argent donné à un moment donné durant l'année. Tant pis si ce montant ne couvre pas tous les frais et tant mieux s'il les couvre.

Ici, il est question de 650 \$ par année pour une famille gagnant moins de 70 000 \$ durant cette même année. J'ai quatre enfants. Dans ma vie, il est arrivé que mon conjoint et moi gagnions moins de 70 000 \$ par année. Le Québec couvre certains soins dentaires, mais pas les soins de base que sont le détartrage et le nettoyage annuel, ni le scellement de puits et de fissures sur les dents adultes pour éviter les caries. Ainsi, il s'agissait de plus de 400 \$ par année pour les soins de base de mes quatre enfants. Dans le cas de deux d'entre eux, il fallait des rendez-vous aux six mois. Pourtant, je suis excessivement à cheval sur l'hygiène dentaire. Il y a des années où nous avons dû couper dans notre budget pour nous assurer que nos enfants voient un dentiste. Il y a des années où ils ne l'ont carrément pas vu parce que nous ne pouvions pas nous le permettre.

En plus de ne pas bien couvrir les besoins, l'obtention de la prestation ne sera pas simple, puisque les parents devront faire leur réclamation sur le portail Mon dossier de l'ARC. Pour faire écho aux propos de mon collègue, il faudra donc que ces parents aient accès à un ordinateur et à Internet, ce qui n'est pas le cas de tout le monde. Habituellement, quand on choisit de faire des coupes budgétaires, Internet en fait souvent partie. Ils vont aussi devoir faire confiance à un système qui a soit perdu des données ou qui s'est fait voler des données au cours des dernières années. C'est encourageant.

Pourquoi ne pas mettre en place un processus plus simple, comme utiliser la carte d'assurance-maladie? C'est vrai: la carte

d'assurance-maladie appartient au Québec et aux provinces canadiennes, pas au fédéral.

Dois-je rappeler que les soins dentaires sont des soins de santé et que, de ce fait, ils relèvent du gouvernement du Québec et des gouvernements des provinces canadiennes? Le Québec a une assurance dentaire, comme je l'ai mentionné tout à l'heure. Elle est partielle maintenant, alors qu'elle a déjà été beaucoup plus complète. Lorsque les transferts fédéraux en santé ont été réduits dans les années 1990, le Québec et les provinces canadiennes ont dû faire des choix déchirants. L'un d'entre eux a été de rabaisser à 10 ans l'âge d'accessibilité aux soins dentaires gratuits, alors qu'avant, c'était 18 ans. Mon père n'avait donc pas besoin de payer pour mes frais dentaires puisqu'ils étaient couverts.

Ici, on voit le fédéral s'immiscer à nouveau dans un champ de compétence du Québec et des provinces canadiennes au lieu de remplir ses devoirs constitutionnels concernant les transferts en santé. C'est un peu ridicule que le parti indépendantiste à la Chambre soit celui qui rappelle les devoirs constitutionnels du gouvernement fédéral. Le gouvernement veut agir en grand sauveur alors que c'est lui qui, dès les années 1990, a causé ces problèmes. En somme, il joue à Perry devant le Parlement de Montréal en 1849, un pompier qui savait comment mettre le feu et l'éteindre.

• (1145)

En faisant des coupes dans les transferts en santé, le fédéral savait pertinemment que l'odieux se retrouverait sur les épaules du Québec et des provinces canadiennes plutôt que sur les siennes. Il savait que le Québec et les provinces canadiennes seraient forcés de couper dans les services et les programmes offerts à la population. Il savait que ces coupes noirciraient la réputation du Québec et des provinces canadiennes. Il savait que, de ce fait, avec le temps, le Québec et les provinces canadiennes qui ont un mouvement indépendantiste verraient ce mouvement être miné. Mauvaise nouvelle: c'est le contraire qui est en train d'arriver. Ce qui est une bonne nouvelle pour le Québec et les provinces canadiennes ne l'est peut-être pas pour le fédéral.

La principale cause des coupes au Québec et dans les provinces canadiennes, c'est le fédéral lui-même, celui-là même qui, aujourd'hui, se pose en grand sauveur de services et ne cesse de répéter qu'il n'est pas un « guichet automatique ». J'aimerais rappeler au fédéral que l'argent qui est dans ce qu'il appelle lui-même le guichet automatique est celui des concitoyens. Cet argent ne vient pas des arbres. Il faut donc respecter les ententes constitutionnelles et effectuer les transferts en santé à la hauteur demandée par le Québec et les provinces canadiennes. C'est un bon *deal*, parce que ces derniers demandent 35 % alors que les ententes étaient à 50 %.

Certains auront certainement envie de me répondre que le projet de loi actuel vise à mettre en place une mesure transitoire de deux ans, en attendant qu'une véritable assurance soit mise en place. Que va-t-il se passer dans deux ans? Il y aura probablement des élections. La mesure transitoire risque donc d'avoir une très longue transition, au point d'avoir l'air d'être permanente. Cela ressemble un peu à l'assurance-emploi, avec ses problèmes. On dit que c'est temporaire et qu'on va l'améliorer. C'était censé être fait cet été. Il s'agit donc de renvoyer aux calendes grecques une réforme qui, aux dires du gouvernement, est urgente. Nous avons déjà entendu cela.

Le processus parlementaire permet de faire des suggestions par amendement lors des séances de comité. La première suggestion sera certainement de respecter les ententes constitutionnelles concernant les transferts en santé. La seconde sera peut-être de laisser un droit de retrait compensatoire au Québec et aux provinces canadiennes qui le désireront, et ce, afin de respecter la Constitution, c'est-à-dire en ne gérant pas, à partir du fédéral, une compétence qui ne lui appartient pas.

Je veux maintenant parler rapidement de la situation de ma fille en tant que locataire. Je l'aime fort, ma pitchounette. Zoé a réussi à trouver un logement à 20 minutes de son lieu de travail et à 40 minutes de son école, par autobus. C'est un logement qui comporte deux chambres, un demi-sous-sol non chauffé, non éclairé. Le moins cher qu'elle a trouvé, c'est 900 \$. Le montant de 500 \$ par année représente une aide de 0,46 % et des poussières pour couvrir les frais de logement. Elle ne s'est pas encore nourrie. Heureusement, maman et papa sont là pour l'aider, mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Avec 0,46 % d'aide, on est loin de l'inflation qui tourne autour de 7 %. Pour les loyers, c'est pire. Quand on me dit que 2 500 \$ moins 10 % devient un logement abordable, je réponds que c'est plus cher qu'une hypothèque et que cela n'a pas de sens.

Le chèque ressemble actuellement davantage à un pansement qui tente de calfeutrer un mur si troué qu'il ressemble à un gruyère. Ce mur, c'est quoi? C'est le mur des programmes; des programmes qui ne sont ni pérennes ni prévisibles. C'est ridicule qu'un organisme prenne la peine de monter tout un programme de logement pour finalement se faire dire « on est désolé, mais les délais sont passés ». Les 35 000 \$ à 50 000 \$ dollars en expertise et en salaire que l'organisme a utilisés vont dans les toilettes. Ils ne servent à rien.

Depuis 2016, ce sont 100 000 logements par année qui auraient dû être construits pour pouvoir combler les besoins démographiques grandissants. L'année 2016, c'était il y a six ans. Cela représente donc 600 000 logements. Les choses ne vont pas en s'améliorant. J'ose espérer que personne ici n'a, comme moi, dû couper des serviettes de bain pour en faire des couches. J'ose espérer que personne ici n'a, comme moi, eu dans son armoire des bines, du riz instantané, du beurre de pinotte et du pain pour nourrir sa famille. J'espère que personne n'a eu à rouler ses cennes noires pour pouvoir acheter du lait. Voilà où un loyer trop cher nous mène.

• (1150)

J'ai encore du linge...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Je suis désolée pour l'honorable députée, mais son temps de parole est écoulé. Je suis certaine qu'elle pourra en dire davantage pendant la période de questions et commentaires.

L'honorable secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes a la parole.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je ne suis pas d'accord avec la députée concernant une grande partie de ses propos. Pour le premier ministre, le gouvernement et les concitoyens que je représente, la Loi canadienne sur la santé ainsi que la santé et le bien-être général des Canadiens de tout le pays sont des choses qui nous préoccupent beaucoup. Voilà pourquoi nous avons dépensé des sommes historiques. Jamais auparavant le gouvernement fédéral n'avait consacré autant d'argent aux soins de santé que c'est le cas actuellement. Voilà pourquoi nous

Ordres émanant du gouvernement

avons financé des domaines comme la santé mentale et les soins de longue durée.

Le projet de loi dont nous sommes saisis vise à fournir des soins dentaires et à les rendre abordables pour les enfants de moins de 12 ans. Est-ce que cette députée et le député qui l'a précédée essaient de dire que cela ne vient pas compléter le système de la province de Québec? Les provinces ne sont pas toutes sur un pied d'égalité. Est-elle en train de dire que pas un seul de ses concitoyens ne bénéficierait de ce programme? Si c'est le cas, elle se trompe.

[Français]

Mme Julie Vignola: Madame la Présidente, la capacité de mon collègue à mettre des mots dans ma bouche que je n'ai pas prononcés est incroyable.

Je n'ai pas dit que personne ne pourrait bénéficier de cela. J'ai dit que les services sont de la compétence du Québec et des provinces canadiennes. Si une province canadienne telle que la sienne désire avoir accès à l'assurance dentaire, une vraie assurance dentaire, pas un chèque temporaire, qu'elle le fasse. Que les autres provinces qui veulent gérer par elles-mêmes cette compétence de prestation de services qu'est la leur puissent avoir un droit de retrait compensatoire.

• (1155)

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son discours. J'apprécie particulièrement les moments où elle a parlé de la vie difficile des gens, des gens qui en arrachent et qui ont du riz et du beurre de pinotte, mais rien d'autre. Avec la hausse du coût de la vie, on voit de plus en plus cela sur le terrain.

Je suis assez fier du travail que nous avons réussi à accomplir en forçant les libéraux à prendre des mesures qui vont aider les gens concrètement. Oui, le chèque pour les soins dentaires cette année est une mesure temporaire, ce n'est pas une vraie assurance encore. Nous travaillons pour que, l'année prochaine, on puisse ajouter les adolescents et les aînés, ainsi que les personnes en situation de handicap. Il y a aussi des mesures comme doubler le crédit d'impôt pour la TPS/TVH qui va aider des gens dans le besoin qui ont de la misère à payer l'épicerie en ce moment. Il y a aussi le montant de 500 \$ que nous avons arraché au gouvernement pour bonifier l'Al-location pour le logement des gens qui ont de la difficulté à payer leur loyer. Ces 500 \$ supplémentaires vont aider 580 000 Québécois et Québécoises.

Je pense donc qu'il y a de bonnes nouvelles dans le projet de loi aujourd'hui pour les gens du Québec.

Mme Julie Vignola: Madame la Présidente, certes, ce sont de bonnes nouvelles, mais de bonnes nouvelles qui sont temporaires.

Peut-être me dira-t-on que je vis dans un monde de licornes, mais, dans mon esprit, l'objectif d'un gouvernement et du Parlement dans lequel nous sommes est de faire en sorte de protéger la dignité des plus faibles, non pas dans une vision électoraliste, mais dans une vision à long terme. Là, ce que nous avons ce sont des chèques qui sont ni plus ni moins que des pansements temporaires sur des plaies béantes que sont les transferts en santé qui ne sont pas faits et les programmes de construction qui sont défailants depuis au moins 2016.

Actuellement, il manque 600 000 logements. Avoir une offre de logements adéquate ferait en sorte que les prix n'auraient pas explosé comme ils l'ont fait.

Ordres émanant du gouvernement

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais saluer ma collègue et mon collègue qui la précédait pour leurs interventions.

Je ne sais pas si cela a fait mal aux libéraux, comme se faire arracher une dent, de mettre en place une telle mesure. Ce n'est pas du tout une assurance dentaire. On envoie un chèque pour sauver l'honneur à toutes les familles québécoises et canadiennes pour des soins dentaires. Ce n'est pas un programme de soins dentaires.

Ma collègue est-elle d'accord avec moi qu'on se fait harakiri ici?

Mme Julie Vignola: Madame la Présidente, je suis tout à fait d'accord, un chèque n'est pas une assurance.

Ce qu'il faut faire, c'est travailler pour mettre en place une véritable assurance avec droit de retrait compensatoire pour le Québec et les provinces canadiennes qui désireront gérer elles-mêmes cette assurance.

[Traduction]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Madame la Présidente, je tiens à parler du contexte de la situation dans laquelle nous nous trouvons et de ce qui se passe à la grandeur du pays. Au cours de l'été dernier, j'ai passé beaucoup de temps à voyager et à écouter les histoires des gens. Les Canadiens traversent une période difficile. Ils ont déjà vécu une période difficile avec la pandémie et maintenant, en plus des difficultés que les gens ont surmontées et de celles qu'ils continuent d'éprouver, une crise du coût de la vie et de l'inflation fait augmenter le coût de tout.

Cela signifie que les gens ont du mal à tout payer, à faire leur épicerie, à mettre du pain sur la table et de l'essence dans leur voiture, mais ce qui m'a vraiment frappé dans ce que les gens m'ont dit, c'est leur sentiment que même s'ils travaillent dur, même s'ils font tout ce que leur conscience leur dicte et qu'ils le font toujours correctement, ils continuent de perdre du terrain. C'est pénible. On se sent très impuissant et frustré, ce qui est compréhensible. Lorsque les gens font tout ce qu'il faut, ils devraient pouvoir se sentir respectés et vivre dans la dignité comme on y parvient lorsqu'on est capable de nourrir sa famille, d'en prendre soin et de payer les factures.

[Français]

Manifestement, les gens en arrachent. Quand je parle aux Canadiens de partout au pays, ils me racontent leur histoire. Ils m'expliquent qu'ils travaillent très fort, mais que, malgré cela, il leur est de plus en plus difficile de joindre les deux bouts. Ils ne peuvent pas se permettre d'acheter les mêmes aliments qu'avant et ils ne peuvent pas se procurer ce dont ils ont besoin. C'est la réalité. Ils ont peur pour l'avenir et ils sont frustrés. Je comprends cela, parce que c'est la réalité.

• (1200)

[Traduction]

Je comprends aussi leur situation, car je l'ai vécue. Je me souviens des moments difficiles que mon frère et moi avons traversés. Lorsque je fréquentais l'université, j'avais un petit frère dont je devais m'occuper et je devais enchaîner les boulots, non seulement pour me nourrir, mais aussi pour nourrir mon jeune frère. L'inquiétude et la peur de ne pas pouvoir s'occuper d'un proche pèsent vraiment sur une personne. Il s'agit d'une énorme pression que beaucoup de familles ressentent actuellement.

En même temps, bien que les salaires des travailleurs ne suivent pas l'inflation, ceux des PDG montent en flèche. Les PDG ne connaissent pas de difficultés. Leurs salaires augmentent alors que ceux des travailleurs sont à la traîne. Cette situation est clairement inacceptable et il ne devrait pas en être ainsi. D'ailleurs, il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi.

Une guerre est en cours contre les travailleurs et les familles ouvrières de ce pays. Nous assistons à un transfert massif de la richesse des travailleurs et des honnêtes Canadiens vers les poches de milliardaires, et derrière chaque milliardaire se cache un gouvernement libéral ou conservateur qui a permis qu'on exploite les travailleurs et qu'on leur manque de respect, qui a créé les conditions propices à la cupidité brutale des entreprises et les échappatoires fiscales qui ont dérobé aux Canadiens leur richesse. Des milliards de dollars de l'argent des contribuables investis dans l'aide aux entreprises sont allés directement à des PDG et à de riches sociétés.

Derrière chaque famille de travailleurs de ce pays, on trouve des néo-démocrates qui se battent pour exiger le respect et la dignité, qui forcent les PDG à payer ce qu'ils doivent et qui veillent à ce que le gouvernement aide les Canadiens, car ce sont les travailleurs canadiens, les travailleurs et non les PDG cupides, qui font de notre pays un endroit incroyablement. Voilà pourquoi nous avons exercé de fortes pressions sur le gouvernement au cours des derniers mois pour qu'il réponde aux besoins de la population.

Au printemps dernier, nous avons dit que nous devrions doubler le crédit d'impôt pour la TPS afin que les Canadiens aient plus d'argent pour faire face à l'augmentation du coût de tout. Les libéraux ont dit non. Le premier ministre et le gouvernement libéral étaient trop occupés à dire que ce n'était pas leur faute et que la situation est pire dans d'autres pays pour agir et trouver des solutions afin d'aider les gens. Si le gouvernement avait fait preuve de leadership lorsque nous avons demandé de remettre plus d'argent dans les poches des Canadiens, ceux-ci auraient touché 500 \$ plus tôt pour payer leurs factures pendant l'été.

[Français]

C'est cela le problème avec les libéraux. Quand les gens ont besoin d'aide, ils étudient, ils consultent, ils trouvent des excuses pour ne pas agir. Pendant ce temps, les gens souffrent. Quand ce sont les riches PDG qui font des demandes, ils agissent rapidement. C'est cela le problème.

[Traduction]

Nous avons vu ce scénario à maintes reprises. Lorsque de riches PDG viennent frapper à la porte, les libéraux et les conservateurs se précipitent. Ces mesures auraient pu améliorer grandement la vie des gens si elles avaient été adoptées plus tôt. Les gens auraient pu bénéficier de ce respect et de cette dignité pendant l'été. Ces mesures auraient pu aider les familles à se préparer à la rentrée scolaire de leurs enfants.

Voilà le problème avec les libéraux. Ils sont trop occupés à pointer le doigt ailleurs et à dire que ce n'est pas leur faute et que c'est pire dans d'autres pays. C'est peut-être vrai, mais cela n'aide pas la famille qui regarde ses factures en ce moment et se demande ce qu'elle va faire pour les payer.

Il est frustrant de devoir forcer le gouvernement à agir chaque fois que les gens ont besoin d'aide. Et puis il y a les conservateurs qui pensent que chacun devrait se débrouiller tout seul. Ils veulent attiser la colère et la frustration que les Canadiens ressentent à juste titre, mais ils ne veulent proposer aucune solution qui améliorerait réellement la vie des gens dès maintenant. Une famille qui a du mal à payer ses factures veut un peu de respect et de dignité maintenant. Une famille qui n'a pas les moyens d'envoyer ses enfants chez le dentiste a besoin de cette aide immédiatement. C'est ce que nous faisons.

• (1205)

[Français]

L'approche des conservateurs a toujours été de laisser les gens à eux-mêmes. S'ils ont des problèmes à payer leurs services de garde, leurs médicaments ou s'ils ont perdu leur emploi et qu'ils ont besoin d'aide, les conservateurs disent aux gens de s'arranger eux-mêmes. Les Canadiens ont vu les résultats de cette approche. Ce sont les ultrariches qui en bénéficient. Les gens en arrachent et ils sont laissés de côté.

[Traduction]

Je tiens à décrire clairement la situation à laquelle nous sommes confrontés dans ce pays. Nous sommes confrontés à une augmentation du coût de la vie et à une inflation croissante attribuables à la cupidité des entreprises. Nous vivons une période de « cupidiflation ». Personne d'autre ne veut en parler. Personne d'autre ne veut souligner le fait que, tandis que les salaires des travailleurs n'ont pas suivi le rythme, les salaires des PDG ont grimpé en flèche et les riches sociétés ont réalisé d'énormes profits. Elles ont profité de cette période, de cette crise, pour augmenter leurs prix au-delà de l'augmentation des coûts, c'est pourquoi elles réalisent ces énormes profits et les gens en souffrent.

L'inflation n'est pas la faute des travailleurs, comme bien des gens veulent le laisser entendre. Elle est le résultat des PDG qui profitent de cette période difficile pour augmenter leurs profits, ce qui nuit aux Canadiens.

Lorsque nous avons demandé aux libéraux et aux conservateurs d'agir pour lutter contre la cupidité des entreprises, ils ont répondu par la négative à maintes reprises. Ils ont dit non à l'idée de faire payer aux PDG ce qu'ils doivent. Ils ont dit non à l'idée de faire en sorte que les sociétés les plus riches paient ce qu'elles doivent. Ils sont d'accord pour que les riches PDG fassent ce qu'ils veulent pendant que les travailleurs continuent à se démener pour joindre les deux bouts.

Les néo-démocrates estiment que ce ne sont pas les travailleurs qui doivent en payer le prix. Nous ne devrions pas nous attaquer à l'augmentation du coût de la vie en faisant porter le fardeau aux travailleurs. Ce devrait être les riches PDG, ceux qui sont au sommet, qui paient ce qu'ils doivent pour que nous puissions nous attaquer à ce que nous vivons en ce moment.

En ce qui concerne ce que nous vivons et voyons en ce moment à la Chambre, les solutions proposées et présentées, je veux que les Canadiens sachent sans équivoque que nous nous battons pour eux depuis le début. Nous nous sommes battus pour eux depuis que nous avons vu le coût de la vie augmenter. Parce que nous nous sommes battus pour eux, 12 millions de Canadiens vont recevoir jusqu'à 467 \$ de plus dans leurs poches. Parce que nous avons continué à nous battre pour eux, les Canadiens vont pouvoir prendre soin des dents de leurs enfants. Parce que nous avons conti-

nué à nous battre pour eux, ceux qui ont de la difficulté à payer leur loyer vont être respectés. Parce que nous nous sommes battus pour eux, ces choses ont été possibles.

[Français]

Grâce aux néo-démocrates, qui se sont battus et qui n'ont pas abandonné, les travailleurs auront de l'argent dans leurs poches. Si nous avons baissé les bras, 12 millions de Canadiens ne recevraient pas jusqu'à 467 \$ pour joindre les deux bouts. Si nous avons baissé les bras, 2 millions de Canadiens ne recevraient pas 500 \$ de plus pour payer leur loyer. Si nous ne nous étions pas battus, les parents d'enfants de moins de 12 ans ne recevraient pas 1 300 \$ au cours des deux prochaines années pour payer les soins dentaires de leurs enfants.

• (1210)

[Traduction]

Lors des dernières élections, mon équipe et moi nous sommes engagés auprès des Canadiens à nous battre pour améliorer leur sort. Nous avons écouté les Canadiens lorsqu'ils nous ont dit ce qui est important pour eux. Tant de gens au pays ont dit: « Nous souffrons et nous ne pouvons prendre soin des dents de nos enfants » ou « Nous avons du mal à joindre les deux bouts et nous avons besoin de respect et de dignité ». Nous les avons entendus. Nous avons écouté les Canadiens et nous tenons nos promesses. C'est parce que les Canadiens ont exprimé ces préoccupations que nous débattons aujourd'hui, à la Chambre, de solutions pour résoudre les problèmes qu'ils nous ont dit devoir affronter.

Nous avons entendu les histoires déchirantes de Canadiens qui ont dû choisir entre payer les factures de soins dentaires de leurs enfants ou mettre de la nourriture sur la table. Personne ne devrait avoir à prendre ce genre de décision.

Lorsque nous avons fait campagne, nous nous sommes adressés aux Canadiens pour savoir comment nos politiques les aideraient et dans quels aspects de leur vie ils avaient besoin de soutien. L'une des histoires auxquelles je pense beaucoup est celle d'Adam, qui a deux enfants de moins de 12 ans. Il m'a dit que ses deux enfants avaient besoin d'environ 1 000 \$ chacun en soins dentaires. Bien qu'il gagne un salaire décent, avec toutes les factures qu'il doit payer, il n'est pas sûr de pouvoir se le permettre. Il devra contracter un prêt pour payer les soins dentaires de ses enfants. Il m'a dit qu'il a souvent pensé attendre qu'ils aient leurs dents d'adultes, et j'ai pu entendre dans sa voix la culpabilité et la honte qu'il ressentait à l'idée d'être un mauvais père parce qu'il envisageait de reporter les soins dont ses enfants avaient besoin parce qu'il n'avait pas l'argent requis. Je lui ai dit que ce n'était pas sa faute, qu'il faisait tout ce qu'il fallait et que nous devions faire mieux pour qu'il puisse s'occuper de ses enfants.

J'ai eu l'occasion de parler à Adam après que nous ayons réussi à obtenir cette victoire massive pour les gens, et je lui ai demandé: « Qu'est-ce que cela signifie pour vous? » Je ne peux pas expliquer sa voix, l'évanouissement de la culpabilité, l'optimisme, l'espoir. Il a dit qu'il allait pouvoir s'occuper des dents de ses enfants, que cela ferait une grande différence dans leur vie, et que cela n'était possible que grâce à ce programme.

Ordres émanant du gouvernement

Voilà ce que cette mesure signifie pour de nombreux Canadiens. Il y a tant de gens qui se demandent ce qu'ils peuvent faire pour leurs enfants, mais ils ne savent pas s'ils en ont les moyens et ils font face à des décisions impossibles. Aucun parent ne devrait se trouver dans cette position, et nous faisons un pas en avant pour nous assurer que les parents n'ont pas à prendre de telles décisions.

Avec la prestation provisoire, une famille qui a un enfant de moins de 12 ans recevra 650 \$ par année pour un enfant. Dans un délai de moins de deux ans, soit environ 18 mois, elle recevra jusqu'à 1 300 \$ par enfant. Dans le cas d'Adam, pour ses deux enfants, ce sera 2 600 \$. Il pourra totalement s'occuper des dents de ses enfants. Cela va faire une énorme différence dans la vie d'Adam, dans la vie de ses enfants et pour des centaines de milliers de familles dans tout le pays.

[Français]

Une fois mis en place, ce programme de soins dentaires national couvrira 7 à 9 millions de Canadiens. Les familles économiseront au moins 1 200 \$ par année. Ce programme changera des vies et évitera aux gens de se rendre à l'urgence pour des problèmes qui auraient pu être prévenus.

[Traduction]

Malheureusement, tout cela aurait pu être mis en œuvre il y a des années. À l'époque où nous avons présenté notre régime de soins dentaires au Parlement, les libéraux et les conservateurs ont fait front commun pour s'y opposer. Ce programme pourrait déjà être en vigueur. Des millions de Canadiens auraient pu y avoir accès. À deux occasions, plus précisément à la Chambre, nous avons mis ce régime aux voix; les libéraux et les conservateurs ont tous deux voté contre. Maintenant, nous sommes fiers de dire qu'il va de l'avant et se concrétisera.

Je tiens également à souligner que le chef de l'opposition officielle ne croit pas que les Canadiens devraient bénéficier de cette assurance dentaire, même s'il trouve normal d'en avoir une depuis le milieu de la vingtaine, aux frais du public. À son avis, il ne convient pas que les familles canadiennes sans assurance puissent bénéficier de soins dentaires assurés. J'aimerais entendre l'explication qu'il donnera aux près de neuf millions de Canadiens qui vont bénéficier de cette assurance dentaire. Pourquoi pense-t-il qu'ils ne méritent pas de recevoir des soins dentaires assurés alors qu'il en bénéficie lui-même, grâce à l'argent des contribuables, depuis près de 20 ans?

Nous croyons fondamentalement que le souci des autres et le soutien mutuel font la force des Canadiens. Le fait de veiller les uns sur les autres nous rend meilleurs. Lorsque ce régime sera en vigueur — grâce aux néo-démocrates —, tous les citoyens non assurés de ce pays qui ont besoin de soins pourront s'occuper de leur santé dentaire. C'est un pas de géant en avant.

J'aimerais également parler d'une autre grande préoccupation en ce qui concerne le coût de la vie. Nous savons que les Canadiens ont besoin de beaucoup plus que ces mesures importantes que nous avons prises. Le logement est une autre grande préoccupation lorsqu'on parle du coût de la vie. Nous savons que dans ce pays, peu importe où l'on vit, les gens ont du mal à acheter ou à louer un bien qui corresponde à leur budget. Les gens abandonnent souvent le rêve d'être propriétaire parce que c'est trop cher. Nous voulons nous assurer que les Canadiens vivent dans le respect et la dignité. Nous voulons nous assurer qu'ils ont la possibilité de trouver une maison qui corresponde à leur budget. C'est pourquoi nous avons

forcé le gouvernement à modifier la définition de ce qui est abordable. Si un promoteur privé reçoit des fonds publics, il doit construire des maisons ou des projets vraiment abordables.

Je veux parler des changements que nous avons apportés à la définition de ce terme. Il reste encore fort à faire, mais c'est un grand pas en avant pour ce qui est de savoir comment nous dépensons notre argent. Auparavant, selon la définition des libéraux, un projet de logement ne devait comporter que 20 % d'unités abordables. Dans une ville comme Toronto, selon leur définition, un loyer de 2 229 \$ pour un appartement d'une chambre à coucher était considéré comme abordable. Nous avons changé cette définition. Désormais, un immeuble doit compter au moins 40 % de logements abordables. Selon la nouvelle définition, le loyer d'un appartement d'une chambre à coucher abordable doit être de 1 256 \$, ce qui représente une réduction considérable. La différence est énorme.

Nous savons que cette mesure sera utile, mais ce n'est pas tout. Nous devons investir massivement dans la construction d'un plus grand nombre de logements à but non lucratif, de logements coopératifs et de logements pour les gens lorsqu'ils en ont besoin, qu'ils cherchent à louer ou à acheter. Nous savons que nous pouvons y parvenir si nous en faisons une priorité.

• (1215)

[Français]

Plus que jamais, les gens souhaitent que les politiciens se retroussent les manches et travaillent fort pour eux, non pas pour les riches PDG. Ils savent que les intérêts des PDG seront représentés, et c'est ce qui a causé autant de frustration. Si on veut changer la tendance, il faudra leur venir en aide.

[Traduction]

Nous savons que, pendant longtemps, les décisions prises ont été à l'avantage des nantis et des PDG. Les Canadiens exigent que nous prenions des décisions qui les avantagent, eux, leurs familles et les travailleurs. C'est ce que nous sommes venus faire.

Les trois initiatives présentées à la Chambre sont de grands pas en avant, mais nous savons qu'il en faut beaucoup plus. Nous allons continuer à nous battre pour les Canadiens afin qu'ils puissent vivre dans le respect et la dignité auxquels ils ont droit, acheter ou louer un logement bien à eux, et trouver les moyens de soutenir leur famille, de se nourrir et de payer leurs factures. Nous les voyons, nous les entendons et nous allons nous battre pour eux.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le chef du parti de ses remarques. En écoutant le débat d'aujourd'hui, il est décevant de constater que les conservateurs, contrairement au gouvernement et au NPD, semblent ne pas vouloir soutenir nos enfants. Ce projet de loi vise à offrir une prestation dont l'incidence sur les enfants de moins de 12 ans sera vraiment positive. Ensuite, les députés du Bloc ont fait valoir qu'ils craignent que les Québécois ne bénéficient pas nécessairement du programme.

Le chef du Nouveau Parti démocratique ne convient-il pas qu'il est maintenant temps pour nous d'avoir une empreinte nationale sur la question des soins dentaires et que de viser d'abord les enfants de moins de 12 ans est un bon point de départ?

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, il est clair qu'il s'agit d'un important pas en avant pour offrir ces soins aux enfants de moins de 12 ans.

Toutefois, je tiens à préciser que cela aurait pu se faire beaucoup plus tôt si les libéraux et les conservateurs n'avaient pas voté contre ce projet de loi les deux dernières fois où nous l'avons présenté. Nous irons de l'avant et continuerons de nous battre pour que les familles obtiennent du soutien et de l'aide et faire en sorte que les Canadiens de partout au pays puissent prendre soin de leurs dents et vivre une vie saine. Nous pouvons y arriver. Nous sommes convaincus que nous pouvons obliger le gouvernement à le faire.

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, le chef du NPD parle beaucoup d'abordabilité, des pressions que subissent les Canadiens, de respect et de dignité, et de la façon dont son parti se bat pour les Canadiens.

Est-ce en soutenant le gouvernement libéral, en votant avec les libéraux pour augmenter les taxes, la bureaucratie et les formalités administratives qui rendent la vie difficile aux Canadiens ordinaires qu'il le fait? Par exemple, les néo-démocrates soutiennent la taxe sur le carbone, qui ne fonctionne pas, mais qui hausse le coût de la nourriture et du chauffage. Elle augmente les coûts nécessaires pour véhiculer les enfants qui pratiquent des activités sportives.

Pourquoi le chef du NPD se vante-t-il que son parti et lui se battent pour les Canadiens alors qu'ils ne cessent de voter pour l'augmentation des taxes et l'augmentation de la paperasserie?

• (1220)

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, ce que nous présentons à la Chambre, ce sont trois moyens concrets de permettre aux gens de vivre dans le respect et la dignité, au lieu de se contenter d'en parler ou d'attiser la colère.

Nous allons remettre de l'argent dans les poches des gens. Nous allons leur donner la capacité nécessaire pour payer leur loyer. Nous allons faire en sorte que les familles puissent s'occuper de leur santé dentaire. Nous prenons des mesures concrètes pour améliorer la vie des gens, contrairement aux conservateurs, qui fomentent une grande colère et s'en servent, mais sans vraiment faire grand-chose pour améliorer la vie des gens. Nous avons présenté des propositions concrètes qui changeraient la vie des Canadiens. Nous en sommes fiers. Nous savons qu'il y a encore fort à faire.

[Français]

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, on constate, en écoutant parler mon collègue le chef du NPD, que son discours est dans la continuité de ce qu'il a toujours défendu, c'est-à-dire davantage d'intrusion du fédéral dans les champs de compétence des provinces, notamment dans celles du Québec.

Je comprends qu'il fait un vibrant plaidoyer en faveur de meilleurs soins dentaires. Je suis aussi tout à fait en accord avec de meilleurs soins dentaires. Cependant, il n'est peut-être pas au courant qu'il existe déjà au Québec un programme de soins dentaires pour les familles qui ont des enfants de moins de 10 ans.

La conséquence d'un nouveau programme fédéral comme celui qui est actuellement proposé, c'est que tous ces Québécois ne pourront pas en bénéficier. Le gouvernement québécois, s'il voulait sa juste part du gâteau, pourrait se dire: plutôt que d'augmenter la couverture des soins dentaires, procédons à des coupes pour que les Québécois puissent faire cette réclamation et aussi bénéficier de cet

Ordres émanant du gouvernement

argent. Mon collègue est-il conscient des conséquences néfastes de ce projet de loi pour une partie des Québécois?

En effet, si on veut être cohérent et aller chercher notre juste part, théoriquement, c'est ce qu'il faudrait faire. Ce n'est toutefois pas ce que je souhaite. Je souhaite une meilleure couverture. Au fond, ce qu'il faudrait, c'est que le fédéral verse une compensation adéquate au Québec.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, le Québec a toujours un droit de retrait avec pleine compensation.

Je tiens à partager une histoire. J'étais dans un taxi, à Québec. Le conducteur m'a dit que la chose la plus importante pour lui, ce sont les soins dentaires. Cet homme âgé a dit qu'il appréciait énormément que j'essaie de mettre en œuvre un tel programme. Il n'a jamais parlé d'ingérence dans les compétences. Il a dit qu'il voulait avoir un programme de soins dentaires.

Mon honorable collègue devrait peut-être parler avec les gens. En effet, les vraies gens veulent avoir des programmes qui fonctionnent. Les gens ordinaires ne parlent pas de compétences ou d'ingérence, ils veulent qu'on les aide et qu'on leur accorde du respect. Ils veulent avoir la capacité de se faire soigner les dents.

C'est exactement ce que nous allons offrir à nos aînés de partout au pays au cours de la prochaine année. Ils auront la capacité de se faire soigner les dents, et ce sera fait tout en respectant les champs de compétence. Je veux cependant souligner que les gens ne parlent pas de cela. Nous le respectons et continuerons de le respecter.

Les gens veulent du respect et des programmes qui les aident, et c'est exactement ce que nous allons leur offrir.

[Traduction]

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Monsieur le Président, je veux raconter l'histoire d'un couple de ma circonscription, qui a trois enfants. La femme est une personne handicapée et le mari gagne moins de 50 000 \$. Lorsqu'ils ont entendu cette annonce, il a déclaré que ce n'était pas trop tôt et elle a affirmé que cette mesure changerait sa vie. L'an dernier, lorsque les libéraux et les conservateurs ont voté contre les soins dentaires, cette famille a dû se démenner pendant une autre année.

Nous avons trois approches à la Chambre: celle des conservateurs, qui laissent ces familles se débrouiller seules; celle des libéraux, qu'il faut forcer à faire ce qu'il faut; et celle des néo-démocrates, qui vont continuer à se battre pour les gens.

Le député pourrait-il parler des personnes handicapées, des aînés et des familles avec des enfants de moins de 18 ans, pour qui nous continuerons à nous battre?

• (1225)

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, ma collègue et amie soulève une question vraiment importante. Les gens qui attendent ces soins auraient pu les obtenir plus tôt. Nous voulons qu'ils sachent que nous nous battons pour eux, et d'ici l'an prochain, il y aura un programme fédéral national qui couvrira les enfants de 18 ans et moins, les aînés et les personnes handicapées. Il aidera beaucoup ces personnes. Comme l'a mentionné la députée de Victoria, il changera leur vie.

Ordres émanant du gouvernement

Je veux que la famille qu'elle a mentionnée sache que nous allons nous battre pour elle. Nous allons veiller à ce qu'elle puisse vivre dans le respect et la dignité. Nous allons veiller à ce que les membres de sa famille soient en mesure de prendre soin de leurs dents. Nous allons faire en sorte que cela se produise.

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Monsieur le Président, je remercie le chef du NPD de ses efforts pour que les Canadiens de tout le pays reçoivent cette aide. Cela dit, un chèque de 500 \$ ne règle pas les conditions fondamentales du marché qui profitent aux investisseurs institutionnels et entraînent une hausse des loyers pour les aînés à revenu fixe et l'exclusion pure et simple des jeunes du marché du logement.

Je sais que le député convient qu'il faut en faire plus. Je me demande s'il pourrait nous dire ce que, selon lui, tous les parlementaires pourraient faire pour surmonter la partisanerie et collaborer afin de s'assurer que les maisons sont des endroits où les gens peuvent vivre et non des marchandises que les investisseurs peuvent négocier.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, le député a soulevé une préoccupation réelle pour les Canadiens. Il est tout à fait injuste que les acheteurs d'une première maison soient en concurrence avec des sociétés qui disposent de milliards de dollars pour acheter des propriétés afin de récolter plus de profits. C'est un problème fondamental auquel nous sommes confrontés. Nous devons nous y attaquer. C'est pourquoi nous avons demandé des changements dans notre façon d'aborder le logement.

La financiarisation et la marchandisation sont des problèmes graves auxquels il faut s'attaquer. La question du logement devrait être abordée dans l'optique de permettre aux gens de trouver un endroit bien à eux, un endroit où vivre. Ce n'est plus le cas depuis longtemps. Nous pouvons apporter aux lois fiscales des changements précis qui dissuaderont l'achat-revente rapide de propriétés ou l'achat de propriétés par des sociétés et qui feront en sorte que l'accession à la propriété, la possibilité de trouver un endroit à louer ou à acheter, soit réservée aux familles, aux particuliers et aux travailleurs. C'est une chose que nous pouvons faire. Nous devons en faire une priorité.

Le vice-président: Avant que nous passions au prochain intervenant, le député d'Oshawa invoque le Règlement.

M. Colin Carrie: Monsieur le Président, je vous signale que ce matin, vers 10 heures, lorsque la Chambre des communes a commencé sa séance, j'attendais d'être admis sur la plateforme Zoom. Comme nous sommes jeudi, nous avons commencé par les affaires courantes, qui sont une partie très importante de toute journée de séance. Pendant que j'attendais d'être admis sur Zoom, la séance a commencé.

Je ne suis pas un grand adepte du Parlement hybride, mais s'il faut y recourir, cela doit se faire de manière équitable. Je vous demande, monsieur le Président, de veiller à ce que ceux d'entre nous qui essaient de se connecter à la séance en ligne soient admis avant le début de la séance. Ceux d'entre nous qui se connectent tôt, avant le début de la séance, ont le droit de participer pleinement.

Je suis certain qu'il ne s'agissait que d'une anomalie aujourd'hui, puisque cela fonctionne normalement bien, mais je me disais que vous deviez être informé de ce problème, monsieur le Président.

Le vice-président: Je remercie le député. Internet étant ce qu'il est, encore une fois, il n'y avait pas d'indication que la caméra s'était activée du côté de la Chambre des communes. On examinera

la séquence d'ouverture de session des participants afin de s'assurer que tout fonctionnait correctement aujourd'hui.

Nous reprenons le débat. La députée de Davenport a la parole.

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec la très honorable députée d'Halifax-Ouest.

Comme toujours, c'est un véritable honneur de prendre la parole dans cette vénérable enceinte au nom des habitants de Davenport.

Je vais parler du projet de loi C-31, Loi concernant des mesures d'allègement du coût de la vie relatives aux soins dentaires et au logement locatif. Plus précisément, j'aborderai ce que fait le gouvernement fédéral pour que les enfants au Canada aient immédiatement accès à des soins dentaires plus abordables au moyen de la prestation dentaire canadienne. C'est une mesure importante pour les familles de ma circonscription, surtout celles qui n'ont pas accès à une assurance dentaire et dont le revenu est inférieur à 90 000 \$.

Les Canadiens ressentent en effet le fardeau de la hausse du coût de la vie, particulièrement le prix des aliments et du loyer. Alors que l'inflation fait rage à l'échelle mondiale en raison de la pandémie et de l'invasion illégale et injustifiable de l'Ukraine par la Russie, le gouvernement a à cœur d'aider les familles à surmonter les difficultés engendrées par la hausse des prix en remettant plus d'argent dans les poches des contribuables de la classe moyenne et de ceux qui travaillent fort pour en faire partie.

Le dépôt du projet de loi C-31 par les ministres de la Santé et du Logement est une étape cruciale dans l'amélioration de la santé bucco-dentaire des enfants et dans le respect de notre engagement à aider financièrement les Canadiens à faire face à l'augmentation du coût de la vie. En aidant les familles à payer les soins dentaires dont leurs enfants ont besoin, cette nouvelle prestation soutiendra celles qui en ont le plus besoin, au moment où elles en ont le plus besoin.

Aider les familles canadiennes à faire face aux effets de l'inflation en travaillant à laisser plus d'argent dans leurs poches cette année est une priorité pour le gouvernement. Cet investissement dans les soins dentaires pour les enfants sans assurance dentaire s'appuierait sur les investissements stratégiques que le gouvernement fait pour soutenir les Canadiens en rendant la vie plus abordable et en bâtissant une économie qui tourne pour tous, tout en aidant les membres les plus jeunes de notre société à prendre un bon départ et à avoir une santé bucco-dentaire plus saine tout en souffrant moins.

Depuis 2015, le gouvernement fédéral a réduit les impôts de la classe moyenne et il les a augmentés pour le 1 % le plus riche. Nous avons instauré l'Allocation canadienne pour enfants et nous l'avons augmentée chaque année afin de continuer à laisser plus d'argent dans les poches de neuf familles ayant des enfants sur dix, et nous aurons réduit en moyenne de moitié, d'ici la fin de l'année, les frais de garde réglementés pour les familles de tout le pays. Ce ne sont là que quelques exemples de la façon dont nous apportons notre soutien aux Canadiens à revenu faible ou moyen.

Le gouvernement fédéral a également pris des mesures pour soutenir notre système universel de soins de santé en versant aux provinces et aux territoires un supplément ponctuel de 2 milliards de dollars au Transfert canadien en matière de santé pour les aider à réduire les arriérés de chirurgies, ce qui s'ajoute aux 45,2 milliards de dollars que les provinces et les territoires recevront cette année.

Le gouvernement fédéral a pris des mesures importantes pour améliorer concrètement les choses pour les familles de tout le pays, et je suis incroyablement fier des investissements majeurs et soutenus qu'il fait à long terme pour contribuer à offrir une qualité de vie plus abordable, une meilleure qualité de vie, aux familles de tout le Canada.

Cela dit, nous savons que les soins dentaires font partie intégrante de la santé globale des Canadiens et qu'une mauvaise santé bucco-dentaire peut avoir des répercussions personnelles et financières coûteuses.

On estime que les effets négatifs d'une mauvaise santé bucco-dentaire entraînent des pertes de productivité de plus de 1 milliard de dollars par an et causent environ deux millions de jours d'absence à l'école chaque année. Ces résultats font grimper les dépenses publiques dans des domaines de soins de santé très coûteux, tels que les soins cardiaques et d'urgence. Nous estimons que, en rendant les soins dentaires plus abordables pour les familles de la classe moyenne, la prestation dentaire canadienne contribuera à réduire considérablement ces impacts négatifs aussi coûteux que graves.

Nous savons également que le coût constitue un obstacle important à l'accès aux soins dentaires pour de nombreux Canadiens. Les maladies dentaires touchent beaucoup plus les enfants de familles à faible revenu. C'est pourquoi nous avons déposé ce projet de loi. Nous voulons briser le cycle de la mauvaise santé bucco-dentaire des jeunes Canadiens et de faire en sorte que les familles puissent obtenir des soins dentaires pour leurs enfants.

• (1230)

Nous estimons que plus de 500 000 enfants canadiens pourraient bénéficier de ce programme, dont le coût est estimé à 938 millions de dollars. C'est une dépense qui en vaut vraiment la peine. Si la loi est adoptée, il sera plus abordable pour les parents d'emmener leurs enfants voir un professionnel des soins dentaires, de sorte que, partout au pays, les enfants puissent recevoir les soins dont ils ont besoin.

La prestation dentaire canadienne pour les enfants de moins de 12 ans qui n'ont pas d'assurance aidera les parents dont le revenu est inférieur à 90 000 \$ à payer les soins dentaires dont ils ont besoin pour leurs enfants. Elle offrirait aux demandeurs admissibles des paiements directs qui totaliseraient jusqu'à 650 \$ par année et par enfant, pour des soins dentaires, dans le cas des demandeurs dont le revenu familial est inférieur à 70 000 \$. Le montant serait de 390 \$ pour ceux dont le revenu familial se situe entre 70 000 \$ et 79 999 \$, et de 260 \$ pour ceux dont le revenu familial se situe entre 80 000 \$ et 89 999 \$. Les parents ou tuteurs d'enfants admissibles qui ont besoin de soins dentaires devront faire une demande pour recevoir les paiements.

Le gouvernement fédéral prendra des mesures pour veiller à ce que les Canadiens reçoivent la prestation le plus rapidement possible. Le projet de loi donnerait au ministre de la Santé le pouvoir de faire des paiements en réponse aux demandes faites par des Canadiens admissibles dès cette année.

La mise en œuvre de la prestation dentaire canadienne est prévue pour le 1^{er} décembre, sous réserve de l'adoption du projet de loi par le Parlement et de l'obtention de la sanction royale. Le programme couvrirait les dépenses rétroactivement au 1^{er} octobre, à condition que l'enfant soit toujours admissible le 1^{er} décembre.

Ordres émanant du gouvernement

Les Canadiens pourront demander et recevoir la prestation avant d'avoir accès à des soins dentaires. Les Canadiens admissibles pourront présenter une demande par l'entremise du portail sécurisé Mon dossier de l'Agence du revenu du Canada ou en communiquant avec le Centre d'appels de l'Agence du revenu du Canada.

Le gouvernement fédéral veillera à ce que les demandes soient traitées rapidement, automatiquement dans de nombreux cas, et à ce que les paiements soient reçus dans la semaine pour les personnes demandant le dépôt direct.

Nous comprenons que les besoins en matière de soins dentaires varient d'un enfant à l'autre, c'est pourquoi nous prévoyons une certaine souplesse pour que la prestation dentaire canadienne puisse être utilisée pour tout soin dentaire fourni par un professionnel de la santé bucco-dentaire réglementé et autorisé à exercer dans la province ou le territoire du demandeur.

Cette souplesse permettra aux parents de déterminer avec leur professionnel de la santé bucco-dentaire le traitement dentaire le plus approprié pour leurs enfants.

Il est important de noter que la prestation dentaire canadienne ne réduira pas les autres prestations fédérales fondées sur le revenu, comme l'Allocation canadienne pour les travailleurs, l'Allocation canadienne pour enfants et le crédit pour la taxe sur les produits et services.

Notre gouvernement fédéral veillera à ce que les Canadiens reçoivent l'information dont ils ont besoin pour demander et recevoir la prestation dentaire canadienne. Grâce à une collaboration entre Santé Canada et l'Agence du revenu du Canada, une campagne d'éducation publique sur la prestation dentaire canadienne sera lancée, avec des messages adaptés fournissant des renseignements essentiels sur les personnes admissibles et la façon d'accéder à ce financement.

Notre gouvernement fédéral collaborera avec des intervenants, comme les associations dentaires provinciales et territoriales, pour promouvoir la prestation dentaire canadienne et fournir des renseignements essentiels aux familles admissibles afin qu'elles comprennent comment la prestation fonctionnera pour elles, tout en reconnaissant que la prestation dentaire canadienne est la première étape du plan du gouvernement visant à rendre les soins dentaires plus abordables pour les Canadiens.

Je suis également heureuse de constater que notre gouvernement fédéral s'est engagé à fournir des soins dentaires aux Canadiens et qu'il continue à prendre les mesures nécessaires pour mettre en place un programme national complet de soins dentaires à long terme.

Pour rappel, le budget fédéral 2022 propose de fournir un financement de 5,3 milliards de dollars sur cinq ans et de 1,7 milliard de dollars en permanence pour offrir un programme de soins dentaires aux Canadiens à faible revenu et pour faciliter l'accès à des soins dentaires aux Canadiens qui ne peuvent pas accéder à ces soins en raison du coût ou parce qu'ils n'ont pas d'assurance dentaire.

La loi établit un juste équilibre entre la réponse aux besoins immédiats des enfants venant de famille à faible et moyen revenu et la mise en place d'un programme complet de soins dentaires.

Ordres émanant du gouvernement

Je sais que cette prestation aidera de nombreuses familles, non seulement dans ma circonscription de Davenport, mais dans tout le pays. Je demande à tous les députés de se joindre à nous pour appuyer cette mesure législative indispensable.

• (1235)

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Monsieur le Président, il y a à peine deux jours, dans un discours, le sous-gouverneur de la Banque du Canada, M. Beaudry, a déclaré qu'en rétrospective, les gouvernements et les banques centrales auraient dû retirer plus tôt les mesures de relance pour contenir l'inflation. Pourquoi le gouvernement ignore-t-il complètement son conseil et ajoute-t-il 4,5 milliards de dollars en dépenses de relance supplémentaires, ce qui alimentera encore plus l'inflation? Ces prestations seront englouties en un rien de temps par une autre hausse de l'inflation.

• (1240)

Mme Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, nous nous assurons d'investir de façon ciblée dans les Canadiens et nous offrons des mesures de soutien aux Canadiens les plus vulnérables et à ceux qui en ont le plus besoin.

Il ne s'agit pas d'un important plan de dépenses. Il est très ciblé. Des économistes ont déjà affirmé qu'il n'est pas prévu que ce plan alimente l'inflation d'une quelconque façon.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais savoir si mon honorable collègue est consciente que les 500 \$ donnés annuellement aux familles à faible revenu pour les aider à payer leur logement représentent 42 \$ par mois, soit l'équivalent de moins d'une semaine de lait pour une famille de quatre personnes. Le coût du lait pour une semaine varie maintenant entre 50 et 60 \$. Ce n'est qu'un pansement sur des besoins qui sont beaucoup plus criants, notamment la construction urgente et bien faite de logements. Il en manque plus de 600 000.

[Traduction]

Mme Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, le logement préoccupe énormément non seulement les habitants de ma circonscription, Davenport, mais aussi tous les Canadiens. C'est pourquoi le gouvernement a annoncé depuis son élection la Stratégie nationale sur le logement, à laquelle il a affecté 72 milliards de dollars.

Dans le cadre de cette stratégie, nous avons aussi instauré l'Allocation canadienne pour le logement afin d'aider les Canadiens les plus vulnérables qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus à payer leur loyer. Les projets de loi C-30 et C-31 prévoient un supplément ponctuel et ils visent à effectuer des investissements ciblés qui profiteront aux Canadiens qui en ont le plus besoin. Nous versons 500 \$ supplémentaires en plus de toutes les autres prestations que nous versons aux Canadiens à ce moment-ci.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, ma collègue parle d'une économie qui soutient tout le monde. Eh bien, le directeur parlementaire du budget a publié récemment un rapport dans lequel il indique que le 1 % le plus riche des familles canadiennes détient 25 % de la richesse, alors que les 40 % les plus pauvres détiennent 1,1 % de la richesse.

Parallèlement, les chaînes d'épicerie, les banques, les sociétés pétrolières, gazières et de télécommunications réalisent des profits records, alors que le prix des aliments et de l'essence, les frais bancaires et les frais de services sans fil augmentent. La « cupidifla-

tion » a pris racine chez nous. Notre pays prélève moins d'impôt sur le revenu des grandes sociétés que tous les autres pays du G7. De leur côté, les parents n'ont pas les moyens de payer les soins dentaires de leurs enfants, et nos aînés ont besoin d'aide.

Quand les libéraux vont-ils s'attaquer à cette « cupidiflation »? Nous savons que les conservateurs, qui protègent ces grandes sociétés, ne s'attaqueront pas à ce problème. Le gouvernement libéral va-t-il prendre des mesures pour le régler? Je pose cette question parce que nous attendons l'aide dont ces gens ont désespérément besoin. Nous sommes heureux de voir que les libéraux votent enfin en faveur de notre mesure sur les soins dentaires, mais pourquoi leur a-t-il fallu si longtemps pour le faire?

Mme Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, je suis d'accord. Nous devrions veiller à ce que tous les Canadiens paient leur juste part d'impôt.

Nous avons déjà annoncé une hausse permanente de 1,5 % du taux d'imposition des sociétés pour les banques et les compagnies d'assurance les plus importantes et les plus rentables du Canada. Nous avons aussi instauré un dividende de relance de 15 % sur les bénéfices excédentaires de ces sociétés pendant la pandémie de COVID-19. Nous imposons également, depuis le 1^{er} septembre, une taxe de luxe de 10 % sur les jets privés et les voitures de luxe valant plus de 100 000 \$, ainsi que sur les bateaux et les yachts dont la valeur dépasse 250 000 \$.

Nous soutenons les Canadiens depuis que nous avons été élus à la fin de 2015. Nous avons augmenté les impôts du centile le plus riche. Nous avons réduit les impôts de la classe moyenne. Nous avons bonifié l'Allocation canadienne pour les travailleurs à trois reprises. Nous avons instauré l'Allocation canadienne pour enfants. Nous avons mis en place un programme national de garderies.

Nous faisons tout pour soutenir les Canadiens, et nous continuerons de le faire.

Mme Lena Metlege Diab (Halifax-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, c'est toujours un privilège pour moi de prendre la parole à la Chambre au nom des braves gens d'Halifax-Ouest, surtout aujourd'hui, alors que nous débattons du projet de loi C-31, une mesure législative importante et opportune qui permettrait d'accroître le revenu disponible des familles qui en ont le plus besoin.

[Français]

Je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui pour parler du projet de loi C-31 et de la façon dont le gouvernement fédéral s'emploie à rendre le coût de la vie plus abordable pour les familles dans tout le pays, et ce, immédiatement.

• (1245)

[Traduction]

Au cours de l'été, de nombreuses personnes m'ont parlé des défis à l'échelle locale que l'inflation mondiale a posés dans ma collectivité. Il suffit de regarder le prix du panier d'épicerie pour comprendre pourquoi l'abordabilité est une priorité pour mes concitoyens et pour tous les Canadiens.

Soyons clairs dès le départ: l'inflation est un problème pour les Canadiens, mais ce n'est pas un problème exclusivement canadien. Les pays du monde entier vivent la même période difficile de forte inflation, aggravée en grande partie par la guerre barbare qu'a choisi de livrer le gouvernement de la Russie, la pandémie de COVID-19 toujours présente et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement. C'est un fait, mais ce n'est pas une excuse pour ne pas agir de manière à faciliter la vie des Canadiens. C'est ce que nous faisons avec le projet de loi C-31. Nous prenons des mesures concrètes, prudentes et ciblées, car nous savons que l'inflation frappe durement et nous comprenons que les ménages n'en ressentent pas tous les effets de la même façon.

Reconnaissons une vérité toute simple: les ménages à faible revenu doivent dépenser une plus grande proportion de leur revenu pour nourrir leur famille. Lorsque les prix à l'épicerie augmentent, comme nous l'avons vu, les répercussions sur leur budget familial sont plus importantes que pour les autres. C'est la raison pour laquelle nous présentons des mesures qui cherchent très intentionnellement à aider ceux qui ressentent le plus les effets de l'inflation.

Le projet de loi C-31 mettra en œuvre deux mesures importantes pour tenir compte du coût de la vie, soit la prestation dentaire canadienne et un supplément ponctuel au programme d'Allocation canadienne pour le logement. Parlons d'abord de l'Allocation canadienne pour le logement.

Le supplément que nous proposons permettrait de verser 500 \$ à 1,8 million de locataires qui ont de la difficulté à payer leur logement. Cette mesure fait plus que doubler l'engagement pris par le gouvernement dans le budget de 2022, touchant deux fois plus de Canadiens que ce qui avait été promis au départ. Elle serait offerte aux demandeurs dont le revenu net rajusté est inférieur à 35 000 \$ pour une famille, ou inférieur à 20 000 \$ pour un particulier, et qui consacrent au moins 30 % de leur revenu net rajusté au loyer.

Dans ces seuils, nous voyons la preuve que le gouvernement est résolument déterminé à aider ceux qui sont aux prises avec les plus grandes difficultés à l'heure actuelle. Je pense aux aînés à revenu fixe, aux étudiants à faible revenu qui essaient de garder la tête hors de l'eau et aux familles monoparentales. Ce supplément leur permettra de disposer de 500 \$ de plus pour nourrir leur famille et payer le loyer et les services publics. C'est un soutien dont les locataires et les familles de ma circonscription ont besoin dès maintenant. J'espère sincèrement que nous pourrions adopter rapidement le projet de loi C-31 afin que le portail de demande de l'Agence du revenu du Canada puisse être lancé et que les gens d'Halifax-Ouest puissent rapidement bénéficier de cette aide.

Le projet de loi dont nous sommes saisis prévoit également la prestation canadienne pour soins dentaires, le premier jalon dans nos efforts pour établir un programme national complet de soins dentaires pour les familles qui gagnent moins de 90 000 \$ par année. Cette prestation serait versée aux enfants de moins de 12 ans qui n'ont pas accès à une assurance dentaire et ce, à compter de cette année. Au cours des deux prochaines années, des paiements directs jusqu'à concurrence de 1 300 \$ par enfant de moins de 12 ans, soit 650 \$ par année, seraient versés pour les soins dentaires. Cela représente beaucoup d'argent pour les familles et c'est également une façon de reconnaître que les soins dentaires font partie intégrante des soins de santé, au même titre que les soins en santé mentale et les médicaments sur ordonnance.

Nous savons tous à quel point ces soins sont nécessaires. Actuellement, un Canadien sur trois n'a pas d'assurance dentaire. En

2018, un Canadien sur cinq a déclaré éviter les traitements dentaires à cause du coût.

En période d'inflation, il n'est pas difficile de penser qu'un nombre encore plus élevé de Canadiens non assurés reportent des soins nécessaires et de routine afin d'aider leur famille à joindre les deux bouts. Un demi-million d'enfants canadiens bénéficieront de la prestation dentaire du Canada, sans que cela réduise les autres prestations fédérales fondées sur le revenu sur lesquelles comptent les familles. Cette mesure vise également à nous assurer que nous investissons notre argent pour aider ceux qui en ont le plus besoin.

Voilà pourquoi il est facile pour moi d'appuyer ce projet de loi. En plus d'être réfléchi et ciblé, il renforce d'autres éléments de notre plan pour rendre la vie plus abordable, par exemple la bonification de l'Allocation canadienne pour les travailleurs, la réduction des frais de garde d'enfants, l'augmentation de la Sécurité de la vieillesse et de l'Allocation canadienne pour enfant, le doublement des bourses d'études canadiennes ainsi que de nombreuses autres mesures de soutien. Ce sont là des mesures très concrètes qui laissent plus d'argent dans les poches des Canadiens et protègent leur pouvoir d'achat.

Nous avons certes encore du pain sur la planche pour rendre la vie plus abordable, mais ce projet de loi arrive à un moment très opportun et constitue un pas important dans la bonne direction.

• (1250)

[Français]

J'encourage mes collègues de la Chambre des communes à voter en faveur de l'adoption de ce projet de loi.

[Traduction]

J'espère que nous pourrions tous l'appuyer, tout en continuant à chercher des solutions aux problèmes d'abordabilité auxquels sont confrontés nos concitoyens.

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, mon collègue d'en face vient de dire que le gouvernement peut faire encore beaucoup plus pour rendre la vie plus abordable aux Canadiens. Je lui suggère d'abolir la taxe sur le carbone, car il s'agit d'une taxe sur un produit de toute première nécessité, au même titre que la nourriture, le chauffage résidentiel et l'essence qui permet aux gens de se rendre d'un point A à un point B.

J'aimerais soulever un point important. Au cours de l'été, j'ai reçu beaucoup d'appels à mon bureau concernant les retards dans le traitement des passeports. Je suis tout à fait en faveur d'un allègement des formalités administratives et de la gestion efficace des programmes.

La députée croit-elle que son gouvernement sera capable d'administrer avec succès et efficacité un programme de soins dentaires en garantissant des délais d'attente raisonnables, peu de formalités administratives et un service rapide?

Mme Lena Metlege Diab: Monsieur le Président, je suis une ardente partisane de la réduction des formalités administratives. Lorsque j'étais ministre en Nouvelle-Écosse, le gouvernement provincial a travaillé très fort pour réduire ces formalités, et les résultats ont été bénéfiques pour l'ensemble de la province.

Ordres émanant du gouvernement

En ce moment, la mise en œuvre du régime de soins dentaires dont nous discutons est ciblée et le gouvernement a travaillé extrêmement fort avec les provinces, les territoires et l'ARC afin qu'il soit mis en œuvre de manière efficace.

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, j'ai besoin de l'avis de ma collègue. Je vais dans le sens de ce que ma collègue conservatrice a dit un peu plus tôt.

On le sait, le gouvernement a eu à gérer de nombreux problèmes liés aux programmes en place comme les passeports, l'assurance-emploi et d'autres. Étant donné qu'il était très prévisible qu'il soit un peu compliqué d'agencer cette nouvelle prestation ou ce nouveau chèque aux programmes déjà en place dans certaines provinces et au Québec, n'aurait-il pas été plus simple de dire au Québec et aux provinces qu'on acceptait finalement leur demande unanime formulée depuis des années déjà?

N'aurait-il pas été plus simple d'augmenter les transferts en santé aux provinces de manière à ce qu'elles puissent les appliquer à un programme d'assurance dentaire, si elles en ont besoin, ou améliorer les autres services de soins? N'aurait-il pas été plus simple, aux vues de tout ce qui est présentement compliqué, d'agir de cette façon plutôt que de rajouter une couche de gestion compliquée?

Mme Lena Metlege Diab: Monsieur le Président, pour ma part, je suis un peu d'accord avec mon collègue, mais la santé doit être une priorité en ce moment pour tous les gouvernements, provinciaux, territoriaux et fédéral. Cela n'empêchera jamais les provinces et les territoires d'investir dans leur propre système de santé. Il s'agit d'ajouts à ces investissements provinciaux.

[Traduction]

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, ma collègue a parlé du coût de la vie et de l'approche du gouvernement à cet égard. Il est formidable de voir que les libéraux appuient enfin nos efforts soutenus en matière de soins dentaires. Ce qu'elle n'a pas abordé, c'est tout ce qui concerne la lutte contre les énormes bénéfices réalisés par les sociétés pétrolières et gazières, les géants de l'alimentation et les autres entreprises qui profitent de la crise à laquelle font face les Canadiens.

Le gouvernement du Royaume-Uni, un gouvernement conservateur, y a vu une occasion d'agir et a mis en place une taxe de 25 % sur les bénéfices excédentaires des sociétés pétrolières et gazières de ce pays. Ce type de mesure contribuerait grandement à engranger des revenus permettant de remettre de l'argent dans les poches des Canadiens et à offrir le genre de soutien dont les Canadiens ont besoin. Ma collègue appuierait-elle ce genre d'initiative ici, au Canada?

• (1255)

Mme Lena Metlege Diab: Monsieur le Président, on me pose toutes sortes de questions sur une multitude de sujets. C'est merveilleux de pouvoir débattre de tout ça, mais pour l'instant, ce projet de loi renferme deux mesures très importantes. Ce sont des mesures qui sont réfléchies, ciblées et qui aident vraiment les gens qui en ont le plus besoin. Je suis très heureuse de savoir que mon collègue d'en face appuie pleinement ces prestations.

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir prendre la parole afin de contribuer au débat d'aujourd'hui sur l'abordabilité. Ce débat arrive à point nommé, car les Canadiens font les frais des pratiques du gouvernement libéral, pratiques qui

ont grandement contribué à faire grimper le taux d'inflation qui ravage actuellement le pays. Nous vivons une crise inflationniste fabriquée au Canada. Plus le premier ministre dépense, plus les choses coûtent cher. C'est de la « Justinflation ».

Les propositions que le gouvernement présente ne changeront rien à cette inflation. Elles vont en fait aggraver les pressions inflationnistes que subissent les Canadiens. Les déficits inflationnistes du gouvernement font grimper les taxes et les coûts à un rythme jamais vu depuis ma naissance, si ce n'est depuis plus longtemps encore. Le taux d'inflation annuel n'a jamais été aussi élevé en 40 ans.

Depuis deux ans, les conservateurs préviennent le gouvernement libéral des conséquences de ses gestes et lui rappellent à quel point ils nuisent aux Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

Ce que le gouvernement a annoncé cette semaine n'est pas vraiment un régime de soins dentaires. C'est plutôt un programme que les libéraux ont concocté dans le but de respecter une partie de l'entente qu'ils ont conclue avec leur partenaire de coalition, le NPD, lequel les soutient pour qu'ils puissent rester au pouvoir. Une fois de plus, le premier ministre ne remplit pas ses promesses, mais il continue à imprimer plus d'argent et à emprunter davantage, ce qui aura pour effet d'attiser l'inflation.

Je tiens à rappeler à tous les gens qui suivent le débat et aux députés qui se trouvent à la Chambre qu'il existe des programmes de soins dentaires à l'intention des enfants des familles à faibles revenus dans tous les territoires et provinces du pays, à l'exception du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest. De plus, 70 % des Canadiens ont déjà accès à un régime dentaire.

Il est important de se préoccuper des soins de santé offerts aux Canadiens, et c'est ce qui se fait au Canada depuis des lustres. Cela se faisait déjà avant ma naissance, quand la santé était une responsabilité provinciale. Elle relevait strictement de la compétence des provinces. Si le premier ministre a l'intention de rencontrer les premiers ministres pour parler de soins de santé, ils en seront ravis.

Une voix: Oh, oh!

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, j'entends le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes qui veut participer au débat. J'espère que, lors de la période des questions et observations, il sera prêt à dire à la Chambre et aux Canadiens que le premier ministre répondra à l'appel des premiers ministres des provinces qui demandent depuis deux ans à le rencontrer pour discuter de la situation des soins de santé au Canada.

Si le très honorable premier ministre pouvait aller à leur rencontre, il saurait que ce n'est pas un programme de soins dentaires qu'ils réclament. Ce n'est pas ce que les provinces demandent en ce moment. Cela dit, si le premier ministre envisage une autre carrière et aimerait se porter candidat comme premier ministre d'une province, je suis sûr qu'il peut explorer les possibilités d'emploi qui s'offrent à lui. J'ai entendu dire que le parti frère du Parti libéral en Ontario se cherche un candidat. Le député de Papineau pourrait donc se trouver du travail dans cette province.

Cependant, tout ce qu'on s'engage à faire, c'est d'autres dépenses inflationnistes. Ce n'est pas un programme de soins dentaires, et cela ne fait pas partie des champs de compétence du gouvernement fédéral. Les gouvernements qui ont compétence en la matière ne demandent pas au gouvernement fédéral de prendre en charge cette responsabilité.

Les libéraux ont également parlé du logement, ce qui est fort intéressant, parce que cela pourrait créer de la confusion chez les Canadiens. Toutefois, je crois qu'il pourrait s'agir d'une manœuvre intentionnelle, que le gouvernement cherche à les embrouiller, parce que les libéraux adorent répéter qu'ils ont énormément dépensé dans le dossier du logement.

● (1300)

Ils affirment qu'aucun gouvernement n'a jamais autant dépensé pour le logement que l'actuel gouvernement libéral. Si on mesurait le succès par le niveau de dépenses des libéraux et non par le nombre de maisons bâties, ils seraient les champions internationaux de toute la galaxie en matière de logement. Malheureusement, sous la direction des libéraux, le prix des maisons a doublé.

Par conséquent, des jeunes de 30 ans vivent dans des appartements de 400 pieds carrés qui leur coûtent 2 300 \$ par mois — s'ils arrivent à trouver un appartement. Autrement, ils habitent dans le sous-sol de papa ou maman, et leur rêve d'accéder à la propriété s'émousse peu à peu, s'il n'est pas déjà brisé. À Vancouver, le loyer coûte 2 600 \$ par mois. À Toronto, c'est 2 300 \$.

Six Canadiens sur dix ne seront pas admissibles au paiement que nous appellerons « chèque pour compenser l'inflation ». Les rares locataires qui recevront cette aide ponctuelle de 500 \$, qui représente moins d'une semaine de loyer dans un logement moyen à Toronto ou à Vancouver, vont simplement demander: « Qu'est-ce qui vient ensuite? »

Je suis ravi de voir qu'ils se demandent ce qui arrivera après. Les libéraux ont injecté plus d'argent dans l'économie et alimenté l'inflation. Les grandes banques et les économistes ont dit que leurs mesures sont inflationnistes. Cela va diminuer la valeur de l'argent que les gens gagnent, y compris la valeur des chèques qu'ils reçoivent, qui ne couvriront pas toutes leurs dépenses. C'est sans parler des intérêts que nous devons désormais payer sur l'argent que les libéraux ont emprunté pour distribuer ces chèques et qui vont réduire leur pouvoir de dépenser.

Les libéraux perpétuent une situation catastrophique. Il existe des solutions, et j'ai hâte d'en faire part aux députés au cours du débat d'aujourd'hui. Quels problèmes devons-nous régler?

Premièrement, examinons l'un des principaux problèmes auxquels se heurtent les Canadiens chaque mois: le prix des aliments. Actuellement, les Canadiens sont confrontés à une hausse de 10 % du prix des aliments. Il s'agit de la hausse la plus rapide en plus de 40 ans. Qu'est-ce que cela signifie pour la famille canadienne moyenne? Une augmentation annuelle de la facture d'épicerie variant entre 1 200 \$ et 2 000 \$. C'est comme si 2 000 \$ disparaissaient de son compte de banque.

Voici quelques-uns des produits qui ont subi une hausse importante: le beurre a augmenté de 16,9 %; les œufs, de 10,9 %; le poisson, de 10,4 %; le pain, de 17,6 %; les pâtes, de 32 %; les fruits frais, de 13 %; les oranges, de 18,5 %; le café, de 14,2 %, et j'en passe. Les gens n'ont qu'à manger de la soupe, diront certains, mais son coût a augmenté de 19,2 %.

Pendant que les familles canadiennes ont du mal à payer leur épicerie, le coût du chauffage augmente à la grandeur du pays en ce moment. Avec la chute du mercure, les gens devront chauffer leurs maisons. Nous vivons dans l'un des climats les plus froids du monde. Le chauffage n'est pas un luxe ici, notamment pour les gens qui vivent dans des localités rurales éloignées. Pour eux, l'au-

Ordres émanant du gouvernement

tomobile ou le camion n'est pas un luxe, cela fait partie de leur mode de vie. Ils en ont besoin pour aller travailler, se rendre à un rendez-vous médical ou faire leur épicerie.

La taxe sur le carbone punit les Canadiens pour des comportements que le gouvernement considère comme mauvais et qu'il veut décourager et corriger. Les libéraux vont nous dire, dans leurs questions et observations, que les députés oublient de parler de l'argent qui sera remis aux Canadiens.

● (1305)

Le directeur parlementaire du budget a déjà dit que les assertions du gouvernement selon lesquelles les Canadiens reçoivent plus d'argent qu'ils n'en paient sont insoutenables. Il s'agit d'un genre d'étrange combine à la Ponzi conçue par le gouvernement, mais ce n'est rien de plus qu'un stratagème. Les Canadiens ne reçoivent pas plus d'argent qu'ils n'en paient. Ils s'en tirent moins bien qu'avant, et les émissions continuent d'augmenter. La plantation d'arbres par le gouvernement est restée la même, c'est-à-dire qu'il n'en a planté aucun, même s'il avait promis de le faire.

Lorsqu'ils éprouvent des difficultés à cause de la hausse de la taxe sur le carbone et du prix des aliments, les Canadiens s'attendraient à ce que le gouvernement prenne d'autres mesures pour les aider. Or, il va augmenter les taxes sur les chèques de paie en janvier prochain. Il n'y a pas de répit en vue pour les Canadiens, et les députés ministériels affirment qu'il ne s'agit pas d'une taxe.

Soyons sérieux. Si cela ressemble à une taxe et si les Canadiens ont moins d'argent dans leurs poches à la fin du mois, alors c'est une taxe. Voilà précisément ce que proposent les libéraux pour le 1^{er} janvier.

Une voix: Oh, oh!

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, j'entends la réaction enthousiaste des gens qui nous regardent de la maison. Les Canadiens se font entendre. À la Chambre des communes, nous entendons qu'ils en ont assez. Ils sont au bord du gouffre avec ces prix. En même temps, les créateurs d'emplois et les producteurs dans nos collectivités, non pas ceux qui prennent, mais bien ceux qui produisent, ce sont les petits entrepreneurs. Nous entendons constamment dire que les petites entreprises sont l'épine dorsale de notre économie. Je suis tout à fait d'accord. Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, une entreprise sur six envisage de fermer ses portes et 62 % des petites entreprises sont toujours endettées en raison de la pandémie.

Le gouvernement a mis les Canadiens dans une situation à risque où tout est de plus en plus cher et il perpétue cette situation. Il coûte plus cher de gérer une entreprise, de nourrir sa famille et de se rendre au travail. Nous traversons une période difficile qui ne devrait pas l'être autant. Après des élections déclenchées de manière très cynique par le premier ministre dans le but de profiter des divisions, il a fallu concocter une coalition au Parlement pour que le gouvernement reste au pouvoir. Les Canadiens ne constatent donc pas une véritable amélioration.

Que voyons-nous? Les aînés doivent reporter leur départ à la retraite. Le rêve d'accéder à la propriété dont nous avons parlé s'émousse peu à peu parce que les gens n'ont pas le temps de rêver à devenir propriétaires. Ils sont trop occupés à gagner l'argent dont ils ont besoin pour payer leur loyer de 2 600 \$ par mois. Les gens sont inquiets.

Ordres émanant du gouvernement

Les conservateurs offrent de l'espoir aux Canadiens, ce qui est aux antipodes de ce que leur a donné le gouvernement, surtout au cours de la dernière année. Nous allons mettre l'accent sur les chèques de paie des Canadiens et veiller à ce qu'ils puissent rapporter à la maison l'argent qu'ils ont gagné à la sueur de leur front. Nous allons nous assurer que les impôts n'augmentent pas. Ce n'est pas très difficile parce que nous savons que ceux qui réussissent à ne pas avoir de déficit dans leur budget à la maison savent qu'ils doivent faire des choix dans leurs dépenses mensuelles. Si nous ajoutons une dépense, nous devons en supprimer une autre. Si le gouvernement a l'intention de faire une nouvelle dépense, quel poste de dépense va-t-il supprimer afin d'avoir les moyens de faire cette dépense et pour que les Canadiens en aient aussi les moyens?

Depuis deux ans, le gouvernement nous sert un discours intéressant. Il prétend qu'il s'est endetté pour éviter que les Canadiens s'endettent.

• (1310)

J'ai des nouvelles: ce sont les Canadiens qui devront payer cette dette. Le gouvernement affirmera que les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas, mais ce n'est pas le cas. Nous voyons maintenant des taux d'intérêt qui ne cessent de croître. Ce n'est pas de l'argent gratuit. Les Canadiens vont devoir payer la note. Le gouvernement doit faire en sorte que les Canadiens puissent voir une lumière au bout du tunnel qui leur donnera un peu d'espoir.

Nous allons devoir abandonner l'ancienne façon de faire du gouvernement. Nous allons devoir examiner ce dont les Canadiens ont vraiment besoin. Ils ont besoin de chauffer leur maison, de nourrir leur famille et de rêver qu'ils pourront faire mieux que la génération qui les a précédés, mais ce n'est pas ce que propose le gouvernement.

J'espère que nous pourrons tous convenir d'une réduction des impôts et de la nécessité de veiller à ce que tout le monde ait les moyens de se loger plutôt que de seulement faire de grosses dépenses et d'appeler cela un plan de logement. J'espère que c'est un point sur lequel nous pourrons tous nous entendre.

Afin que les gens ne fassent pas les frais de cette inflation écrasante du prix des denrées alimentaires, nous devons nous attaquer à la cause profonde de l'inflation au Canada. Supposons que, l'an prochain, l'inflation mondiale commence à diminuer, pour se fixer à 5 %. Les consommateurs paieront quand même 5 % de plus sur les 10 % d'augmentation de l'année précédente. Il est temps de limiter les dégâts.

On se fait souvent dire que c'est un phénomène mondial sur lequel les libéraux n'ont aucun contrôle, mais c'est une bien piètre consolation pour les Canadiens de les voir baisser les bras en disant: « Bah, l'inflation est pas mal élevée partout ailleurs. Nous nous en sortons un peu mieux que les autres. » Que l'on vive à Victoria-by-the-Sea à l'Île-du-Prince-Édouard, à Victoria en Colombie-Britannique, ou sur l'île Victoria au Nunavut, ces salades ne rempliront aucun estomac. Comme le prix des aliments continue d'augmenter, il est beaucoup plus difficile de se nourrir. Les gens réclament non pas des excuses, mais bien de l'action de la part du gouvernement. Que fera-t-il? J'espère sincèrement que le plan ne résume pas à des hausses d'impôt. J'espère sincèrement que le plan ne consiste pas à emprunter plus d'argent pour l'engloutir dans un plan de logement qui ne fait pas construire plus de maisons. Ces plans font grimper les prix.

Nous allons mettre l'accent sur les Canadiens. Nous allons mettre l'accent sur leurs chèques de paie. Nous allons mettre l'accent sur leur rêve d'accession à la propriété. Nous allons mettre l'accent sur leur retraite, car c'est un rêve que nous partageons tous. C'est le rêve de tous les nouveaux arrivants au Canada. Il faut garder ce rêve vivant. Ce que le gouvernement propose aujourd'hui, ce n'est pas de l'aide: c'est une distraction. Pour le gouvernement, c'est juste quelque chose de plus.

Une voix: Oh, oh!

M. Michael Barrett: J'entends une voix, monsieur le Président. On dirait que quelqu'un d'aussi mécontent que moi du gouvernement veut participer à la discussion. On dirait qu'ils n'avaient même pas les moyens de payer l'essence nécessaire pour venir à la Chambre des communes aujourd'hui.

• (1315)

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député a beaucoup d'expérience. Il parle souvent à la Chambre. Il devrait savoir que nous ne devons pas mentionner la présence ou l'absence de qui que ce soit à la Chambre. Laisser entendre qu'un député n'a pas les moyens de venir ici en personne signale à tout le moins qu'il n'est pas ici.

Le vice-président: Merci beaucoup.

Je dirais que ceux d'entre nous qui doivent utiliser Zoom devraient s'assurer de laisser leur micro fermé quand ils n'interviennent pas dans la discussion en cours.

Le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes a la parole.

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, malgré les nouveaux postes de secrétaires parlementaires inventés par les libéraux, il semble manquer de leadership en face pour convaincre les députés qu'ils peuvent revenir au travail en toute sécurité. Ils peuvent le faire.

Nous aiderons le député pour qu'il ait les moyens de faire le plein. Nous aiderons les Canadiens à se permettre davantage de choses en éliminant la taxe sur le carbone et la taxe sur les chèques de paie. Nous voulons aider les Canadiens et leur donner de l'espoir, et non leur faire peur, ce que le gouvernement fait actuellement.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, ces observations étaient intéressantes, mais elles ne portaient pas vraiment sur la prestation dentaire et le projet de loi dont nous sommes saisis actuellement. Le député semble s'être laissé emporter vers d'autres sujets.

Cela dit, je tenterai d'obtenir des précisions pour les Canadiens sur la question des enfants. Nous sommes saisis d'un projet de loi très important qui permettra d'offrir des soins dentaires à des milliers d'enfants de moins de 12 ans. Soyons très clairs: le Parti conservateur du Canada s'oppose à la mesure législative. Il n'appuie pas le fait que le gouvernement fédéral joue un rôle dans la prestation de soins dentaires aux enfants de moins de 12 ans.

Est-ce le même genre d'opposition que le Parti conservateur manifeste lorsqu'il dit ne pas appuyer non plus les services de garde d'enfants? Le Parti conservateur actuel croit-il encore qu'il abolira le programme national de garderies?

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, je suis désolé qu'il ait fallu réveiller le secrétaire parlementaire pour qu'il prenne part au débat. Il semble avoir raté quelques faits.

Ce sont les conservateurs qui sont à l'origine de la garde d'enfants au Canada. Il a peut-être entendu parler de la Prestation universelle pour la garde d'enfants, que nous avons instaurée. Les députés se souviendront qu'à l'époque, les libéraux avaient déclaré que si nous donnions de l'argent aux Canadiens, ils le gaspilleraient en bière et en maïs soufflé. Nous ne sommes pas de cet avis. Nous croyons que les parents devraient pouvoir choisir comment ils peuvent le mieux prendre soin de leurs enfants, et nous sommes heureux de les aider.

Nous, les conservateurs, sommes également persuadés — une fois de plus, je pourrais peut-être déposer quelques documents à l'intention du secrétaire parlementaire, pour lui expliquer comment les choses fonctionnent au Canada — que les soins de santé relèvent de la compétence des provinces. Le secrétaire parlementaire peut faire — ou ne pas faire — ce qu'il veut au sujet des soins de santé, car le gouvernement n'en tient pas compte. Le premier ministre persiste à faire fi des demandes de ses homologues provinciaux, chose que nous ne ferons certainement pas. Nous allons respecter les champs de compétence des provinces et travailler avec les premiers ministres provinciaux afin de veiller à la santé de l'ensemble des enfants du pays. Nous y sommes déterminés.

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, avant de poser une question, j'aimerais exprimer mon soutien aux gens de votre circonscription, de la Nouvelle-Écosse, des provinces maritimes, des Îles-de-la-Madeleine, de la Basse-Côte-Nord et de Terre-Neuve, entre autres, qui sont sur le point d'affronter l'ouragan Fiona. Je voulais vous exprimer mon soutien à l'approche de cette tempête en espérant que tout le monde est en sécurité par chez vous.

Tout à l'heure, j'écoutais mon collègue de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes s'exprimer et j'avais l'impression d'entendre un bloquiste parler anglais. Plusieurs de ses propos portaient précisément sur ce que le Bloc défend depuis longtemps, c'est-à-dire la responsabilité des provinces en matière de santé. J'ai trouvé cela très intéressant de l'entendre. Mon collègue de Lac-Saint-Jean a posé une question tout à l'heure au chef de l'opposition officielle après son long discours. Il lui a demandé s'il appuyait la demande unanime des premiers ministres des provinces et du premier ministre du Québec de hausser les transferts en santé à 35 % sans condition. Nous n'avons pas pu avoir de réponse du chef de l'opposition.

Or mon collègue a fait un discours dans lequel il semblait vraiment défendre cette idée de respect des champs de compétence des provinces. Entendons-nous de la part de mon collègue un engagement de ce nouveau Parti conservateur à hausser les transferts en santé du fédéral, comme le demandent les provinces et le Québec?

• (1320)

[Traduction]

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, le député pose là une question vraiment importante parce qu'elle met en évidence un problème qui existe au sein de notre fédération: le refus par le premier ministre de rencontrer ses homologues provinciaux et territoriaux pour discuter des soins de santé. Les députés penseront peut-être qu'il est courageux de ma part de parler au nom du chef de

Ordres émanant du gouvernement

l'opposition officielle de Sa Majesté, mais je peux leur dire qu'il rencontrera les premiers ministres des provinces et des territoires pour discuter avec eux des soins de santé. Nous veillerons à ce que les compétences provinciales soient respectées parce que ce n'est pas le cas sous les libéraux.

Les libéraux sont tellement embrouillés qu'ils parlent encore de Stephen Harper. Et les conservateurs, nous, de quoi parlons-nous? Nous parlons de l'avenir des Canadiens, de leur retraite, de leur chèque de paie et d'espoir. C'est ce que nous continuerons de faire, alors que les libéraux sont figés dans le passé.

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Je vais interrompre le débat un instant pour rappeler à tous la tâche à accomplir, à savoir débattre du projet de loi à l'étude.

Nous reprenons les questions et observations. Le député de Courtenay—Alberni a la parole.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, mon collègue n'a pas parlé une seule fois de la « cupidiflation » qui s'installe au pays. Nous savons que le Canada a le taux d'imposition des sociétés le plus faible du G7. Résultat? Des Canadiens se retrouvent sans logement. D'autres n'ont pas les moyens de se payer des soins dentaires. Les grandes sociétés telles que les chaînes de supermarchés, les grandes banques, les grandes pétrolières et les grandes entreprises de télécommunications font toutes des profits records. Pendant ce temps, le prix du panier d'épicerie augmente, les frais bancaires augmentent, le prix de l'essence augmente et les tarifs des services de télécommunications augmentent.

Le député a dit que les temps sont difficiles et qu'il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi. Je suis d'accord avec lui. En Grande-Bretagne, les conservateurs ont eu le courage d'imposer aux grandes sociétés pétrolières un taux d'imposition de 25 % sur les profits excessifs qu'elles réalisent sur le pétrole et le gaz naturel. Où est le courage des conservateurs canadiens? Où est leur conscience? Car, il est inadmissible que des gens ne puissent pas se payer des soins dentaires alors que nous avons une « cupidiflation ». Les conservateurs protègent sans l'ombre d'un doute l'intérêt de ces grandes sociétés. À lui seul, 1 % des familles détient 25 % de la richesse au pays, alors que 40 % des familles détiennent collectivement 1,1 % de la richesse. C'est inacceptable et il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi.

Quand le député s'attaquera-t-il à la cupidité, à la « cupidiflation » qui prend les Canadiens à la gorge?

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, je suis heureux de répondre à cette question du député, parce qu'il a parlé de courage. Je vais justement lui montrer, ainsi qu'à tous les Canadiens, ce qu'est le courage. Nous allons dénoncer les complices qui volent l'argent des Canadiens, ceux qui mettent en œuvre l'inflation cupide...

Le vice-président: Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre invoque le Règlement.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, on me chahute avant même que j'aie pu présenter mon recours au Règlement.

Ordres émanant du gouvernement

Le député vient de parler de « complices ». Entend-il par là que le gouvernement libéral et les députés libéraux participent à une activité criminelle; doit-on comprendre que le NPD serait aussi complice de ce crime? C'est extrêmement insultant et le député devrait immédiatement se rétracter.

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, nous avons eu de très intéressantes discussions aujourd'hui au sujet de l'emploi de différentes expressions. Je trouve intéressant...

• (1325)

M. Mark Gerretsen: Cela relève du débat.

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, je parle bien du rappel au Règlement. Je n'avais même pas terminé mon observation, ce qui me mène à penser que le député n'a peut-être pas la conscience tranquille. Cela dit, je n'ai pas accusé les libéraux de commettre un crime.

M. Mark Gerretsen: Il a qualifié les députés du NPD de « complices ».

Le vice-président: À l'ordre. Je n'ai pas donné la parole au député.

Je vais le faire dans un instant, mais j'encourage d'abord tous les députés à baisser un peu le ton alors que nous nous penchons sur ce rappel au Règlement.

Le député de Kingston et les Îles a la parole.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes a qualifié les députés du NPD de « complices ». Ce faisant, il laisse entendre que les députés libéraux et le gouvernement sont impliqués dans des activités criminelles. Il laisse également entendre que les députés du NPD sont des partenaires dans ces activités criminelles.

Il y a un instant, je vous ai suggéré de proposer au député de retirer cette observation. Vous lui avez demandé s'il le souhaitait. Il a plutôt choisi d'en rajouter. Je vous suggérerais de lui demander à nouveau...

Le vice-président: Je n'ai pas eu l'occasion de dire quoi que ce soit parce que j'ai donné la parole au député sur le même rappel au Règlement.

Je suggère au député de retirer ses paroles et de trouver une autre expression. Laisser entendre que l'on est à la solde d'autres personnes n'est probablement pas correct.

Le député de Courtenay—Alberni veut s'exprimer sur le même rappel au Règlement. Je ne veux pas que l'on s'éternise.

M. Gord Johns: Monsieur le Président, au sujet du même rappel au Règlement, ce qui est vraiment criminel, c'est le fait que les grandes sociétés engrangent tous les profits alors que les gens...

Le vice-président: Nous nous sommes déjà aventurés beaucoup trop loin dans un débat. Je présente mes excuses à la Chambre d'avoir laissé cela se produire.

Je demande au député de retirer ses paroles. Je sais, ils ont tous dit la même chose. Tout le monde dit la même chose. Je demande donc au député de reformuler sa pensée et de répondre à la question de manière appropriée, parce que nous en sommes toujours aux questions et observations.

Le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes a la parole.

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, la « cupidiflation » dont sont victimes les Canadiens vient du fait que le gouvernement libéral prélève de l'argent aux dépens des Canadiens qui travaillent fort, en alourdissant leur fardeau fiscal. Ses partenaires de la coalition, qui sont ses complices dans cet exercice, pénalisent les Canadiens.

Si les libéraux voulaient donner un répit aux Canadiens, s'ils voulaient vraiment s'attaquer à la « cupidiflation », ils pourraient réduire les impôts. Les Canadiens auraient plus d'argent dans leurs poches et la richesse du pays augmenterait pour les gens autres que le gouvernement et ses partenaires de perception fiscale.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, c'est la première fois que je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-31. Je tiens donc à dire que j'appuie cette mesure législative et que je souhaiterais qu'elle aille plus loin.

J'aimerais poser la question suivante à mon collègue de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes. Il a affirmé que les soins de santé relèvent des provinces. Je me demande s'il est au courant de l'affaire *Schneider c. La Reine*, survenue en 1982, dans laquelle la Cour suprême du Canada a statué que notre Constitution ne précise pas que les soins de santé relèvent des provinces. On n'y traite pas des soins de santé et il s'agit en fait d'un des domaines de compétence mixte, soit fédérale et provinciale. Le pouvoir en matière de droit pénal, qui relève du gouvernement fédéral, est à l'origine de nombreuses lois fédérales et des décisions du gouvernement fédéral visant à protéger la santé.

Enfin, la Loi canadienne sur la santé est la loi fédérale qui régit notre système universel de soins de santé à payeur unique, que nous devons protéger à tout prix, car sans lui, beaucoup de gens mourraient.

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, cette dernière intervention était assez substantielle. Je dirai toutefois ceci. Le gouvernement actuel ne collabore pas avec les premiers ministres provinciaux. Il ne collabore pas avec les provinces. Il ne met pas en œuvre un programme de soins dentaires. Tout ce qu'il fait, c'est alimenter l'inflation, ne pas reconnaître les erreurs qu'il a commises et ne pas s'attaquer aux conséquences de l'inflation qui pèsent sur les Canadiens chaque jour et rendent le panier d'épicerie inabordable.

Il est inacceptable que des gens aient à choisir entre chauffer leur maison et nourrir leur famille. Les Canadiens méritent mieux que cela. Il est temps que le gouvernement allège le fardeau fiscal, qu'il plafonne ses dépenses et, franchement, qu'il nous donne un peu d'espoir au lieu de semer la division et d'attiser la colère comme le fait le député de Kingston et les Îles.

• (1330)

M. Michael Coteau (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Humbler River—Black Creek.

Je suis honoré d'être ici aujourd'hui pour parler du projet de loi C-31. Ce projet de loi est très important pour la collectivité que je représente, et je sais que de nombreux collègues le jugent important.

J'ai grandi dans une collectivité où beaucoup de gens avaient de la difficulté à payer leurs factures. Ce n'est pas nouveau chez nous, nous faisons continuellement face à ce problème. Bien des gens dans ma circonscription sont chauffeurs de voitures Uber ou tiennent la caisse à l'épicerie locale. J'ai eu de nombreuses conversations avec des gens de ma collectivité, et je sais qu'ils éprouvent des difficultés.

Dans mon quartier, bien des gens sont aux prises avec l'absence de contrôle des loyers et sont menacés d'expulsion par leurs propriétaires qui veulent attirer de nouveaux locataires afin d'augmenter les loyers. Les électeurs de ma circonscription sont également très préoccupés par l'accession à la propriété. C'est une question très importante pour les gens de ma collectivité.

Mais ne vous y trompez pas, les gens de Don Valley-Est, les gens du quartier où j'ai grandi, travaillent fort et sont attachés à la valeur canadienne selon laquelle les Canadiens sont beaucoup plus efficaces quand ils collaborent, quand ils se serrent les coudes. Cela fait partie de nos valeurs canadiennes. Ils sont également très reconnaissants de vivre dans un pays où les gens qui travaillent fort peuvent devenir prospères, où l'enseignement scolaire est de grande qualité et le système de santé solide. Ils sont heureux de vivre dans un pays où ils peuvent s'exprimer librement sur divers enjeux et où chacun peut vivre comme il le souhaite.

Quant au projet de loi C-31, j'ai été un peu offensé par ce que j'ai entendu de la part de l'opposition. Je rappelle aux gens de Don Valley-Est et à la Chambre que cette mesure propose un régime de soins dentaires pour les enfants de moins de 12 ans. Elle prévoit une subvention de 500 \$ pour aider les gens à payer leur loyer. Voilà de quoi nous parlons, et je répondrai aux observations de l'opposition en soulignant le point suivant. Nous allons voter sur le projet de loi C-31 pour déterminer si nous, députés, devrions nous unir pour instaurer un programme de soins dentaires pour les enfants.

Devrions-nous investir 500 \$ pour aider les gens? J'ai entendu quelques personnes dire que 500 \$ ne changent pas grand-chose. Je peux dire aux députés que, dans ma collectivité, 500 \$, c'est beaucoup pour payer l'épicerie et les factures et augmenter le revenu du ménage. C'est une somme énorme.

Je siége à la Chambre depuis un an, mais j'ai vu ce gouvernement évoluer au cours des dernières années et, depuis le tout début, en 2015, s'attaquer au problème de l'abordabilité et faciliter la vie des Canadiens a toujours fait partie des objectifs du gouvernement. C'est pourquoi ma circonscription, Don Valley-Est, appuie le gouvernement depuis 2015, car nous sommes fortement touchés par la hausse du prix de l'essence, du coût de la vie et du coût du panier d'épicerie.

En fait, j'ai récemment fait un sondage dans ma collectivité, et les résultats m'ont plutôt surpris. C'est le premier sondage que j'ai fait, et je l'ai envoyé à tout le monde dans la collectivité. Comme environ 5 % des gens nous ont retourné le sondage ou l'ont rempli en ligne, nous en avons reçu environ 1 800. Cependant, 44 % des répondants ont dit que l'abordabilité était l'un des trois principaux problèmes dont ils tenaient compte comme électeurs, et plus de 70 % ont dit que l'abordabilité leur avait posé problème au cours de la dernière année. Pour moi, c'est très révélateur de la situation actuelle des Canadiens.

Nous avons vécu tant de choses avec la COVID-19 au cours des trois dernières années, d'abord au niveau de l'économie mondiale et maintenant avec la guerre en Ukraine. Tout a changé au pays, et

Ordres émanant du gouvernement

il est devenu beaucoup plus difficile pour les Canadiens de se procurer des biens et services.

Je fais l'épicerie chaque semaine pour ma famille et aussi pour un membre de ma famille qui ne peut pas se rendre à l'épicerie. J'ai remarqué que le prix de la farine, des produits de boulangerie et d'autres produits augmente, comme nous l'avons tous constaté. L'opposition pointe toujours le gouvernement du doigt et l'accuse d'être responsable de la hausse du prix des produits de boulangerie. Malgré la croyance populaire de l'autre côté de la Chambre, nous ne cuisinons pas de gâteaux, ne faisons pas de pain, et ne faisons pas pousser de céréales ou de blé de ce côté-ci de la Chambre. Nous mettons en place des mesures pour aider les gens à relever certains des défis qui ont été aggravés par la conjoncture mondiale.

• (1335)

Nous savons que, lorsque la COVID-19 a frappé, le système et l'économie de notre pays ont subi un choc énorme. Nous avons perdu trois millions d'emplois au Canada. Notre production économique a baissé de 17 %. Notre PIB a chuté de 2,1 %. Même la Bourse de Toronto a chuté de 37 %. Ces chiffres sont énormes. Le système a été perturbé, et nous avons perdu 1 billion de dollars dans ces marchés.

Quant à la guerre en Ukraine, nous savons qu'avant qu'elle éclate, 10 % de l'approvisionnement mondial en blé provenait de cette région. Nous savons également qu'elle produisait 15 % du maïs et 15 % de l'orge que le monde consomme. Elle fournissait aussi 80 % de l'huile de tournesol. Par conséquent, l'augmentation du coût des produits de boulangerie-pâtisserie, du blé et des produits d'épicerie est due à de nombreux facteurs différents.

Ce que les députés doivent se demander, au fond, c'est ce qu'il faut faire et comment il faut réagir.

Deux approches émergent à la Chambre, celle de l'opposition et celle du gouvernement. Comme je l'ai dit, le gouvernement suit son approche depuis sept ans en cherchant des moyens d'ouvrir des perspectives et d'investir dans les gens. Nos collègues d'en face rejettent les projets de loi comme celui-ci, qui aiderait directement les enfants de 12 ans ou moins. Je trouve que c'est absolument incroyablement.

Je veux revenir un instant au projet de loi C-31 parce qu'il faut que les Canadiens sachent qu'en votant sur ce projet de loi, les députés de l'opposition officielle auront l'occasion de permettre aux jeunes de moins de 12 ans d'obtenir des soins dentaires de base. Ils auront aussi l'occasion de donner 500 \$ de plus aux Canadiens qui en ont besoin pour payer leurs factures et leur loyer. Les conservateurs se trouveront devant un choix très clair, et le vote qui finira par se tenir à la Chambre définira réellement l'approche de l'opposition et celle du gouvernement. Ces deux approches s'opposent sur la façon d'envisager l'avenir et de renforcer notre grand pays afin de soutenir tous ses habitants.

Le projet de loi fournirait 500 \$ à près de deux millions de locataires à faible revenu au Canada et 1 300 \$ sur deux ans à 500 000 enfants. C'est un grand pas dans la bonne direction pour le gouvernement et pour quiconque appuie ce projet de loi.

Ordres émanant du gouvernement

Dès son arrivée au pouvoir, en 2015, le gouvernement a pris de nombreuses mesures pour trouver des moyens d'ouvrir davantage de perspectives aux Canadiens. Il a réduit l'impôt de la classe moyenne. Il a augmenté l'Allocation canadienne pour enfants. Il a aidé les aînés en haussant les prestations de la Sécurité de la vieillesse. Rappelons-nous que, dans l'une de ces décisions cruciales qui définissent les gouvernements ou les partis, le gouvernement précédent a porté l'âge de l'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse à 67 ans, au lieu de 65 ans comme c'est actuellement le cas. Le meilleur exemple que je pourrais vous donner, c'est évidemment ce qui s'est passé au cours de la dernière année avec la mise en œuvre des services de garde à 10 \$ par jour.

Au bout du compte, nous investissons dans les enfants et dans les familles. Nous cherchons des moyens d'élargir les perspectives qui s'offrent aux Canadiens. Nous cherchons à mieux positionner le Canada afin qu'il puisse poursuivre sa trajectoire et assurer un avenir prometteur à l'ensemble des Canadiens. Au nom de mes concitoyens de Don Valley-Est, je suis très fier de prendre la parole à la Chambre pour défendre les enfants et pour prendre la bonne décision afin d'aider les enfants et les familles qui ont besoin d'aide en ces temps difficiles.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, avec tout le respect que je dois à mon collègue, il semble un peu mêlé quant à savoir qui est responsable de quoi. Il dit que le gouvernement fédéral n'a aucune influence sur le prix de l'essence ou des aliments et qu'il ne fait pas de gâteaux; il prétend que ce n'est pas lui qui fixe le prix de ces produits. Or, cette position ne semble pas tenir compte du fait que le gouvernement fédéral est responsable des politiques fiscales et, indirectement, de la politique monétaire, qui détermine clairement le prix des marchandises.

Parlons de sa responsabilité plus directe à l'égard du prix de l'essence. Le gouvernement s'est doté de ce que la ministre des Finances appelle le régime de tarification du carbone et que nous appelons la taxe sur le carbone. La ministre a dit, et d'autres députés aussi, que ce régime vise à faire augmenter le prix de l'essence. Voilà l'argument sur lequel s'appuient ceux qui défendent cette politique. Ils soutiennent qu'il faut augmenter le prix de l'essence en prétendant que ce sera bon pour l'environnement. Le gouvernement pourrait toutefois faire un choix simple en s'abstenant de hausser les taxes sur l'essence.

Le député admettra-t-il que le gouvernement a bel et bien une influence considérable sur le prix de l'essence, à tout le moins, et appuiera-t-il notre proposition de ne pas imposer de nouvelles taxes?

• (1340)

M. Michael Coteau: Monsieur le Président, le député a parlé de notre responsabilité. Nous avons effectivement une responsabilité à la Chambre. La question qui sera posée aux députés de cette assemblée, aux députés de la Chambre, est de savoir s'il faut investir dans les jeunes ou non.

Je renvoie la question au député. Va-t-il aider les enfants ici au Canada et dans sa province pour qu'ils aient accès à des soins dentaires de base? Assumera-t-il la responsabilité que ses électeurs lui ont confiée à la Chambre et défendra-t-il leurs intérêts? Finira-t-il par appuyer un projet de loi qui appuie les enfants de 12 ans et moins? C'est une question très simple.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours. J'aimerais qu'il m'éclaire sur un aspect.

Je suis inquiet, parce qu'au Québec il y a déjà un programme qui couvre une bonne partie des frais dentaires pour les enfants de moins de 10 ans. Les contribuables québécois vont voir leurs impôts servir à donner de l'argent. Je ne peux même pas affirmer que cela ira rembourser des frais dentaires, parce qu'une personne peut donner un reçu de 100 \$, recevoir 650 \$ et faire ce qu'elle veut avec le 550 \$ qui restent. Ce n'est pas un programme d'assurance dentaire, c'est lancer de l'argent par les fenêtres. Au-delà de cela, je veux savoir si le gouvernement a pensé à comment il va dédommager les contribuables québécois, qui se paient chez eux un régime de soins dentaires et qui vont payer celui des autres provinces.

Pourquoi ne transfère-t-on pas l'argent justement aux gouvernements qui ont la compétence pour faire cela, ceux des dix provinces?

[Traduction]

M. Michael Coteau: Monsieur le Président, le député sait que la Chambre et la fédération que nous avons créée ici au Canada sont parfois complexes. J'apprends encore, après avoir passé presque un an ici, que le fonctionnement de la Chambre est très complexe et qu'il y a une relation très délicate entre les provinces et le gouvernement fédéral. Cependant, je sais que l'initiative de garderies à 10 \$ par jour, qui a permis, je crois, de créer 37 000 nouvelles places au Québec, est une grande victoire pour le Québec et une grande victoire pour les Canadiens.

Nous devons continuer de chercher des moyens de faire des investissements et de régler ces détails pour nous assurer qu'ils sont dans l'intérêt du Québec, de l'Ontario et du reste de nos partenaires partout au pays.

Mme Laurel Collins (Victoria, NPd): Monsieur le Président, le député a parlé avec éloquence du fait que les soins dentaires feront une énorme différence pour les familles. S'il se donnait la peine de regarder ses collègues libéraux autour de lui, je pourrais lui signaler que la plupart d'entre eux ont voté contre les soins dentaires il y a à peine un an.

Je me demande s'il pourrait revenir à il y a un an. Les familles étaient en difficulté. Les familles avaient besoin de soins dentaires. Aurait-il alors voté, comme ses collègues libéraux, contre les soins dentaires?

M. Michael Coteau: Monsieur le Président, ce qui est bien à la Chambre, c'est que nous avons la capacité de travailler en collaboration. Peu importe le parti auquel nous appartenons, peu importe la région du pays que nous représentons, nous avons la capacité de travailler ensemble. Je suis très fier de la relation que nous avons pu établir à la Chambre pour que des gens aux vues similaires puissent unir leurs efforts en vue d'accomplir quelque chose.

Je pense que c'est une grande réalisation que d'avoir présenté le projet de loi C-31, qui, au bout du compte, améliorera la vie des Canadiens, surtout celle des enfants de moins de 12 ans. Je suis très fier d'appuyer ce projet de loi.

• (1345)

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse d'être de retour, heureuse de vous voir de nouveau à votre fauteuil ici à la Chambre et heureuse que nous nous attelions au travail qui est important pour tous ceux que nous représentons et pour notre pays.

Je veux parler du projet de loi C-31. Au cas où les auditeurs auraient perdu le fil avec les interventions précédentes, nous nous penchons présentement sur la partie 1 de ce projet de loi, intitulée Loi sur la prestation dentaire, aux termes de laquelle de nombreuses familles à faible revenu recevraient des prestations dentaires. La partie 2 du projet de loi C-31 édicte la Loi sur la prestation pour logement locatif, qui propose un paiement unique de 500 \$ aux familles admissibles dont le revenu net est inférieur à 35 000 \$. La partie 2 donnerait à l'ARC les pouvoirs nécessaires pour lui permettre de traiter les demandes de suppléments complémentaires uniques de 500 \$ et leur versement subséquent.

Le projet de loi C-31 marque le début d'un programme destiné aux personnes les plus vulnérables, et ce sont les enfants de moins de 12 ans qui en seront les bénéficiaires. J'invite les députés à prendre un moment pour réfléchir à l'époque où nous étions tous sur les bancs d'école. Certains enfants avaient de graves problèmes dentaires. Ils étaient souvent victimes d'intimidation, de mauvais traitements et de harcèlement. Lorsque le problème persiste pendant une bonne partie de la vie de quelqu'un, que cette personne continue de ne pas avoir les moyens de recevoir les soins bucco-dentaires nécessaires lorsqu'elle est au secondaire, puis sur le marché du travail, quelles sont les conséquences sur les plans de l'estime de soi et de la confiance en soi?

À mon avis, les soins bucco-dentaires sont beaucoup plus importants que bien des gens peuvent l'imaginer. Voilà pourquoi je suis si heureuse aujourd'hui d'appuyer le projet de loi C-31. Il nous permettra d'offrir de tels soins aux enfants de moins de 12 ans de familles à faible revenu. C'est le début d'un programme qui, à mon avis, profitera indéniablement à tous les Canadiens.

Pour se démarquer dans le monde, il faut faire bonne figure. Quand on voit certains sans-abris, on remarque une chose: ils ont tous grandement besoin de soins bucco-dentaires. Depuis combien de temps n'en ont-ils pas reçu? Sont-ils dans cette situation depuis des années? Celle-ci a-t-elle contribué à détruire leur confiance en eux et leur estime de soi, au point où ils ont un beau jour fini dans la rue?

Je crois que les soins bucco-dentaires sont extrêmement importants et je suis heureuse d'appuyer cette mesure aujourd'hui, de même que le supplément pour le logement locatif. Comme je l'ai dit, les soins bucco-dentaires sont une question de santé et de finances, mais les problèmes dentaires vont bien au-delà de ces deux éléments essentiels. C'est donc quelque chose de la plus haute importance.

Pensons-y quelques instants. Comme je l'ai déjà mentionné, un sourire sain, c'est une digestion saine, un cœur sain, des poumons et d'autres organes respiratoires sains, ainsi qu'une bonne santé générale, car les bactéries dans notre bouche affectent tout cela. Certains d'entre nous ne se rendent peut-être pas compte que l'inflammation dentaire représente un risque élevé pour le cerveau, et ce, pour une simple raison physique: tout est situé dans la tête.

Plus encore, un sourire sain est un indicateur social qui peut influencer la manière dont les autres nous perçoivent. C'est un indi-

Ordres émanant du gouvernement

icateur du bien-être d'une personne, qui influence sa confiance en soi et, par le fait même, son rendement. Si nous parlons à certaines des personnes en difficulté qui fréquentent nos refuges et que nous leur demandons comment était leur vie, il est clair que beaucoup d'entre elles n'ont pas la confiance nécessaire pour chercher un emploi, en partie à cause de leur apparence. Cela nous ramène encore une fois à leur santé dentaire.

Cependant, malgré toute l'importance qu'a cette dernière, elle n'est pas largement accessible. Les gens hésitent à s'attaquer à leurs problèmes de santé dentaire parce que cela coûte cher. Pour certains, cela peut aussi être effrayant. Pour bon nombre des familles monoparentales que je représente et certaines familles à faible revenu, il est hors de question de parler d'aller chez le dentiste. Elles n'ont pas la moindre assurance. Aller chez le dentiste et déboursier 400 ou 500 dollars n'est tout simplement pas possible pour elles. C'est le genre de choses qu'elles remettent à plus tard, et elles finissent par devoir y faire face, mais peut-être beaucoup plus tard, parce qu'elles n'ont pas les ressources nécessaires.

• (1350)

Au fur et à mesure que nous avançons dans nos discussions sur les soins dentaires, j'espère que nous examinerons les coûts de ces soins. Il est extrêmement coûteux d'aller à l'école de dentisterie et de devenir dentiste. Nous devons envisager toutes les possibilités si nous voulons améliorer la confiance en soi des Canadiens, comme, par exemple, la possibilité de devenir dentiste sans avoir à hypothéquer sa maison et son avenir. Cela se reflète dans les prix qui sont payés et c'est ce qui empêche beaucoup de gens d'avoir accès à l'aide dont ils ont besoin.

Quand nous parlons de la santé dentaire des enfants en particulier, ces limitations s'appliquent encore davantage. Pour les parents, surtout dans une situation financière difficile, il est très dur de se convaincre, ainsi que de convaincre leurs enfants, de se passer d'épicerie pendant une semaine parce qu'ils doivent aller chez le dentiste.

Un tiers des Canadiens n'ont pas d'assurance dentaire. En 2018, plus d'un Canadien sur cinq a déclaré éviter les soins dentaires en raison de leur coût. Je ne pense pas que ce soit une chose inhabituelle. Énormément de gens évitent d'aller chez le dentiste jusqu'à ce qu'ils aient de fortes douleurs. Ils n'y vont certainement pas pour l'examen semestriel moyen et les autres contrôles réguliers qu'ils sont censés subir. Ils y vont quand ils n'ont pas d'autre choix que de chercher de l'aide.

Notre travail, en tant que représentants de toutes ces familles au Parlement, est d'aider les parents qui connaissent des difficultés financières en investissant dans les soins de santé de leurs enfants pour nous assurer de faire tout notre possible pour aider ces enfants à devenir des adultes en santé, socialement actifs, confiants et productifs, qui, à leur tour, deviendront parents.

Au moyen du projet de loi C-31, notre gouvernement fait un premier pas, ou peut-être devrais-je dire un bond en avant, pour rendre plus accessible, à ceux qui en ont besoin, un aspect essentiel des soins de santé, à savoir les soins dentaires. Ce programme d'aide s'adresserait d'abord aux enfants de moins de 12 ans au cours de la période commençant en octobre 2022 et se terminant en juin 2024. Cette aide serait accordée aux familles non assurées dont le revenu annuel est inférieur à 90 000 \$.

Ordres émanant du gouvernement

Les raisons pour lesquelles la santé dentaire est importante sont nombreuses, mais elles se résument toujours à une chose: le bien-être de chacun. Le bien-être ou le bonheur est à la base de tout ce que nous souhaitons pour notre pays: des familles en bonne santé, des collectivités actives, une économie florissante et toutes sortes de choses importantes qui nous tiennent à cœur.

Lorsque l'on parle de soins de santé et de garde d'enfants, il s'agit d'éléments indispensables à la santé de la société canadienne. J'ai présenté un projet de loi en première lecture, qui sera bientôt étudié en deuxième lecture, le projet de loi C-284. Ce projet de loi prévoit la mise en place d'une stratégie nationale en matière de soins oculaires. En effet, il semblerait que 75 % des cas de cécité au Canada peuvent être éliminés par davantage d'investissements et de recherche. Ce projet de loi sera étudié en deuxième lecture en novembre. Il s'agit de la santé globale des Canadiens. Nous pouvons économiser de nombreuses façons en investissant en amont.

Le vice-président: Avant de poursuivre les questions et observations, je veux rappeler à tous les députés que lorsqu'ils entrent dans la Chambre, le niveau sonore a tendance à augmenter. Je demande aussi à ceux qui sont souvent dans les antichambres de baisser le ton, car le bruit de leurs discussions s'entend dans la salle. Nous avons oublié ce que c'est d'avoir tous les députés réunis dans cette enceinte.

Nous reprenons les questions et observations. Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a la parole.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, j'ai une question toute simple à poser à la députée ministérielle qui vient de parler. Le gouvernement parle souvent de tout l'argent qu'il donne à la population, disant qu'il leur versera plus d'argent ici et là.

Le gouvernement ne se rend-il pas compte qu'il ne génère pas son propre argent? L'argent qu'il distribue est de l'argent qu'il prend dans les poches de la génération actuelle ou dans celles des générations futures. D'ailleurs, c'est ce qu'il fait actuellement avec les augmentations de taxes qu'il a prévues pour le 1^{er} janvier et le 1^{er} avril 2023.

Premièrement, le gouvernement reconnaît-il que l'argent qu'il dépense doit sortir des poches des générations actuelles et futures? Deuxièmement, la députée convient-elle que le moment est mal choisi pour alourdir le fardeau fiscal des Canadiens?

• (1355)

L'hon. Judy A. Sgro: Monsieur le Président, je suis heureuse de répondre à la question de mon collègue. Il est bon de le revoir à la Chambre. Nous avons échangé sur une variété de sujets.

Je crois qu'il faut investir dans les Canadiens. Tout l'argent dont nous disposons ne vient pas de nulle part, mais des contribuables. L'argent vient de chacun d'entre nous. C'est ce que nous faisons avec qui compte. Investir dans les Canadiens, et leur remettre l'argent qu'ils nous ont versé sous la forme de programmes tels que les services de soins de la vue et de soins de santé, et investir dans les bonnes entreprises qui feront croître l'économie, voilà autant de choses importantes que nous avons la responsabilité de faire pour que le Canada continue d'avancer. Le gouvernement n'a qu'une seule source de revenu: chacun d'entre nous.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je suis vraiment ravie d'entendre l'intervention de la députée libérale. Les libéraux ont finalement vu la lumière: la nécessité d'un programme national de soins dentaires, ce qu'ils n'avaient pas

vu lorsqu'ils ont voté comme les conservateurs contre la motion présentée par le NPD il y a tout juste un an.

Cela dit, nous avons hâte que le programme soit mis en place pour les personnes qui ont besoin de soins dentaires.

La députée a également abordé la question du logement. Une partie du problème de la crise du logement s'explique par le fait qu'en 1993, les libéraux ont annulé le programme national de logement abordable, et que les libéraux comme les conservateurs n'ont rien fait par la suite pour s'attaquer à la financiarisation du logement, dans le contexte de laquelle les sociétés de placement immobilier et les sociétés propriétaires traitent le logement comme un marché boursier.

La députée convient-elle que des mesures doivent être prises dès maintenant pour mettre fin à la financiarisation du logement, afin que nous puissions nous assurer que les personnes ayant besoin d'un logement abordable puissent y avoir accès?

L'hon. Judy A. Sgro: Monsieur le Président, je vais essayer de calmer les esprits. Nous sommes ici pour débattre et discuter, mais je ne voudrais pas que quiconque ait une crise cardiaque en essayant de faire passer son message. La question du logement...

Mme Jenny Kwan: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai posé des questions légitimes à la députée et il est déplorable qu'elle insinue que le ton que j'emploie va en quelque sorte me donner une crise cardiaque. C'est de la condescendance et c'est inacceptable. Je lui demande de présenter des excuses.

Le vice-président: Je remercie la députée d'avoir invoqué le Règlement. Je demanderais à la députée de Humber River—Black Creek de revenir sur ce qu'elle a dit et de le reformuler.

La députée de Humber River—Black Creek a la parole.

L'hon. Judy A. Sgro: Monsieur le Président, je ne voulais absolument pas offenser la députée. Je sais qu'elle s'adresse avec passion à la Chambre et j'applaudis à bon nombre de ses commentaires. Quoi qu'il en soit, je suis très fière de ce que le gouvernement a fait en matière de logement. Nous avons investi des milliards et des milliards de dollars partout au Canada avec l'Initiative pour la création rapide de logements, mais toutes ces mesures prennent du temps. Elles ne se concrétisent pas du jour au lendemain.

On m'a dit récemment qu'une maison qui prenait auparavant 8 mois à construire en prend maintenant 22. Nous ne pouvons pas en faire apparaître comme par magie, mais les fonds sont là. Les choses vont bon train dans tout le pays, et j'ai hâte que certains de ces projets de logements se réalisent dans la circonscription de la députée.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, c'est vraiment intéressant. Hier, nous avons débattu des mesures de soutien pour les personnes handicapées. Il s'agit d'une loi historique. Aujourd'hui, nous présentons de nouveau un projet de loi qui vise à aider les gens. Les enfants de moins de 12 ans pourraient recevoir des soins, ce qui serait une réussite de taille.

Ma collègue pourrait-elle nous dire pourquoi il est si important que nous ayons un gouvernement qui se soucie vraiment des gens et qui les aide concrètement?

L'hon. Judy A. Sgro: Monsieur le Président, je tiens à remercier le député du travail soutenu qu'il fait à la Chambre au nom de tous les Canadiens.

Cette idée d'investir pour le bien des gens est un enjeu important. Nous investissons pour les Canadiens; nous n'investissons pas ailleurs. Nous réinvestissons l'argent des contribuables pour aider les gens à avoir une meilleure qualité de vie. La raison pour laquelle je suis une grande partisane de ce programme et des garderies à 10 \$ par jour, c'est que des centaines de mères seules m'ont dit qu'elles ne peuvent pas quitter la maison ou faire des études parce qu'elles n'ont pas les moyens de faire garder leurs enfants. Maintenant, leurs enfants sont en garderie, et ces femmes vont à l'école ou trouvent un travail. Le fait d'avoir accès à ces programmes leur évitera de finir comme des personnes âgées vivant dans la pauvreté.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Traduction]

JIM HIGGINS

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Monsieur le Président, notre famille libérale a perdu l'un de ses membres les plus chers, Jim Higgins, emporté par le cancer du côlon le 13 septembre dernier.

Jim était l'une des premières personnes que j'ai rencontrées lorsque j'ai sollicité l'investiture pour Oakville-Nord—Burlington. Comme il travaillait dans le domaine des finances, surtout dans l'industrie de l'automobile, il était logique qu'il soit le seul trésorier que les libéraux d'Oakville-Nord—Burlington aient jamais eu. Même lorsqu'il a dû affronter de difficiles traitements contre le cancer, au cours des trois dernières années, Jim a continué à tenir les comptes jusqu'à la fin.

Jim était un libéral passionné, doté d'un fort sens moral et d'un sens de la justice sociale.

Son sous-sol accueillant, aménagé comme un pub anglais, a été le lieu de nombreux rassemblements à l'époque où Jim et Tamara accueilleraient chaleureusement les gens dans leur maison.

Il était dévoué à son épouse Tamara et à sa famille, qui pleurent son départ, tout comme ses nombreux amis et collègues.

Le Canada est un endroit meilleur grâce à mon ami Jim Higgins. Puisse-t-il reposer en paix.

ROSS LEBLANC

M. Robert Kitchen (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, alors que le monde entier pleure le décès de Sa Majesté la reine Elizabeth II, je sais que la ville d'Estevan pleure aussi la perte de l'un des piliers de la communauté, Ross LeBlanc. Décédé le 29 août à l'âge de 86 ans, il laisse un héritage qui continuera de rayonner pendant plusieurs générations.

Ross LeBlanc était l'incarnation même de l'agriculteur travaillant. Il a vu la technologie agricole évoluer et passer de l'équipement tiré par des chevaux aux systèmes hydrauliques automatisés. Même quand ses fils ont pris la relève, Ross était encore présent sur la ferme. Il a d'ailleurs regardé la récolte quelques jours seulement avant son décès.

Déclarations de députés

Ross était aussi un musicien reconnu, qui se produisait en public dans le Trio Ross LeBlanc. Je garde le souvenir de l'avoir entendu jouer il y a quelques mois à la Red Market Barn, à Kenossee Lake.

Fier partisan de l'équipe de hockey des Bruins d'Estevan depuis sa création, il a acheté le premier autobus de l'équipe et il assistait aux parties chaque fois qu'il le pouvait.

Je transmets mes condoléances à son épouse, Mary, à leurs enfants, Gwen, Marlin et Jason, et à ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Ross était un homme merveilleux qui nous manquera terriblement.

LES SERVICES AUX IMMIGRANTS COSTI

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, j'ai eu le plaisir d'assister au 70^e anniversaire de COSTI, un organisme de Davenport fondé par la communauté italo-canadienne pour aider les immigrants italiens.

Depuis, COSTI est devenu un organisme multiculturel tenu en grande estime, qui accueille les nouveaux arrivants et les réfugiés de toutes nationalités au Canada. Ces dernières années, il a joué un rôle déterminant dans l'installation de milliers de réfugiés syriens et afghans, et il aide maintenant à installer des Ukrainiens qui fuient l'invasion illégale et non provoquée menée par le président Poutine.

Je tiens à remercier la présidente Pina Alberelli-Arone, la nouvelle directrice générale Samina Sami et leur incroyable équipe d'employés et de bénévoles dévoués pour le travail et les réalisations remarquables de COSTI.

Je tiens également à féliciter les lauréats de prix Debbie Douglas, directrice générale d'OCASI, Jim Estill, PDG de Danby, et Mohamad Fakhri, président de Paramount Fine Foods, pour leur travail inspirant et exceptionnel en ce qui touche l'installation de nouveaux arrivants.

Depuis sept décennies, le travail essentiel de COSTI a permis de constituer des couches d'immigrants qui sont maintenant fiers de vivre ici et dont la contribution fait du Canada un pays plus fort et meilleur.

[Français]

LE RAID SUR DIEPPE

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Monsieur le Président, au mois d'août dernier, j'ai eu l'honneur de participer à une mission parlementaire pour célébrer le 80^e anniversaire du raid sur Dieppe. Cette opération, également surnommée « désastre » de Dieppe, a eu lieu le 19 août 1942 en France et en plein milieu de la Seconde Guerre mondiale. Sur 6 000 soldats alliés qui ont participé au débarquement, moins de la moitié s'en sont sortis vivants.

Le régiment des Fusiliers Mont-Royal, la seule unité franco-phonique participante, a envoyé 584 hommes, et seuls 117 sont rentrés au bercail.

Sans contredit, le moment le plus palpitant et le plus fort de ma mission fut cette rencontre avec Gordon Fennell, un Québécois de Montréal, un des rares survivants de l'opération. Gordon Fennell a atteint l'âge vénérable de 100 ans. Il était avec nous sur la plage de Dieppe 80 ans plus tard.

Déclarations de députés

À Dieppe, Gordon Fennell s'est fait remettre la Légion d'honneur, la plus grande et haute distinction civile existante en France.

Je remercie M. Fennell de son service.

* * *

• (1405)

[Traduction]

LA SEMAINE NATIONALE DES ENTRAÎNEURS

Mme Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.): Monsieur le Président, cette semaine, les collectivités de tout le Canada s'unissent pour souligner la Semaine nationale des entraîneurs. L'objectif de cette semaine est de souligner l'énorme responsabilité des entraîneurs pour ce qui est d'avoir une influence positive sur nos athlètes et nos collectivités.

[Français]

Pendant cette semaine, des milliers d'entraîneurs recevront le mot-clic #MerciCoach et seront invités à participer à de nombreuses activités, notamment des cliniques en ligne et des ateliers virtuels gratuits.

Cet été, à Sherbrooke, j'étais aux premières loges aux Jeux de la Légion pour apprécier l'apport que des entraîneurs comme Sandrine Charron fournissent aux athlètes.

Je félicite les entraîneurs qui recevront la reconnaissance qu'ils méritent pour le travail qu'ils font pour aider les Canadiennes et les Canadiens à être actifs et en santé.

* * *

[Traduction]

HEIDI SCHLUMPF

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): Monsieur le Président, après avoir reçu un diagnostic de cancer du sein métastatique triple négatif, Heidi Schlumpf, une enseignante locale, a profité de son 34^e anniversaire, le 8 septembre 2021, pour répandre des actes de bonté avec le message #putakinddeedinyourfeed. Malheureusement, Heidi est décédée le 10 août de cette année, mais son héritage de bonté s'est poursuivi le jour de ce qui aurait été son 35^e anniversaire.

Dans toute la région et au-delà, des amis, des étudiants, des proches et de parfaits inconnus ont profité de l'occasion pour répandre des actes de bonté. Des cartes-cadeau Tim Hortons ont été déposées sur des pare-brise de voitures, des biscuits faits maison ont été offerts à des personnes âgées, des petits-déjeuners de crêpes ont été organisés dans des écoles locales et des dîneurs ont eu la surprise d'avoir un repas gratuit. Plus que tout, ces actes de bonté laissent un merveilleux héritage à son mari et à leurs quatre enfants: Priska, Daisy, Alice et Konrad.

Nous vivrions dans un monde meilleur s'il y avait davantage d'actes de bonté dans nos vies.

* * *

TERRY FOX

M. Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, reconnaissons une fois de plus l'héritage de Terry Fox, l'un des plus grands héros du Canada et certainement le héros local de Port Coquitlam. À l'âge de 18 ans, Terry a perdu sa jambe à cause d'un cancer et, après 16 mois passés

dans les services de cancérologie, il a décidé qu'il ne pouvait pas ignorer la souffrance qu'il voyait.

En 1980, Terry a commencé son Marathon de l'espoir. En 143 jours, il a couru plus de 5 300 kilomètres et a récolté des millions de dollars pour la recherche sur le cancer. En son nom, le Marathon de l'espoir de Terry se poursuit aujourd'hui, et les Canadiens ont recueilli plus de 850 millions de dollars pour trouver un remède.

[Français]

Son histoire nous inspire tous. Son dévouement et son courage sont une source d'inspiration pour ce que nous pouvons accomplir.

[Traduction]

Alors que des Canadiens participent aux courses Terry Fox partout au pays, la mémoire de Terry nous fera avancer, et ensemble nous vaincrons le cancer une fois pour toutes.

* * *

LA SENSIBILISATION À L'AUTISME

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai reçu la visite de Fabrizio Celenza, un garçon exceptionnel de 8 ans qui combat les préjugés associés à l'autisme. Il m'a dit qu'il ne parle pas de l'autisme pour inspirer la sympathie ou la pitié, mais pour faire connaître sa réalité afin de mieux renseigner et sensibiliser les gens et de les amener à faire preuve d'ouverture envers les enfants et les adultes qui vivent avec l'autisme.

Fabrizio est un jeune ambassadeur de Project Lifesaver, un organisme communautaire qui tire parti de la technologie afin de protéger et de trouver rapidement les personnes ayant des troubles cognitifs qui peuvent les pousser à l'errance.

La sensibilisation à l'autisme commence dans nos collectivités. À Vaughan, deux organismes y participent: Shining Through Centre for Children with Autism et Waves of Changes for Autism. Ce soir, je vais me joindre aux centaines de personnes qui assisteront à la septième édition du gala annuel organisé par Waves of Changes for Autism.

Pour reprendre les sages paroles de mon nouvel ami, Fabrizio Celenza, n'oublions jamais qu'il n'y a pas de mal à être différent.

* * *

LE COÛT DE LA VIE

M. Dan Muys (Flamborough—Glanbrook, PCC): Monsieur le Président, le nouveau chef conservateur accordera la priorité aux gens, à leur retraite, à leurs chèques de paie, à leur logement et à leur pays.

L'inflation fait monter le prix de tout. Voilà ce que les gens m'ont répété la fin de semaine dernière à Binbrook, le genre d'endroit où un grand nombre de jeunes familles vont s'installer pour fuir le coût élevé des logements dans la région du Grand Toronto. Malheureusement, ces jeunes découvrent une fois sur place que le coût de la vie n'y est pas plus abordable, à cause des politiques du gouvernement.

À la foire automnale, plus de 500 résidents de ma circonscription sont arrêtés à mon kiosque et ont répondu à un sondage dont les résultats révèlent clairement que le prix du panier d'épicerie et de l'essence et les taxes sont pour eux une source de préoccupation. Les hausses de taxes envisagées par le gouvernement sont bien la dernière chose que les gens peuvent se permettre, mais nous avons de l'espoir. En nous attaquant à l'inflation causée par les libéraux, nous permettrons aux gens de reprendre leur vie et leurs finances en main.

Un gouvernement conservateur gèlera les hausses de taxes et assurera vraiment l'abordabilité aux familles vivant en banlieue, notamment à Binbrook, dans le Sud de l'Ontario, et ailleurs au Canada.

* * *

● (1410)

MISSISSAUGA—ERIN MILLS

Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravie d'être de retour à la Chambre après avoir passé un été productif dans ma circonscription, Mississauga—Erin Mills. En plus d'avoir participé à plus de 160 réunions et activités communautaires, d'avoir visité des entreprises locales et d'avoir invité des ministres à Erin Mills pour entendre de vive voix ce que mes concitoyens avaient à dire sur les enjeux locaux, j'ai de nouveau organisé mon barbecue annuel et plus de 4 500 personnes y ont assisté.

Des collègues et moi avons représenté le Canada à la 65^e Conférence parlementaire du Commonwealth à Halifax. J'étais membre d'une délégation de l'Union interparlementaire qui s'est rendue à New York à l'occasion du Forum politique de haut niveau des Nations unies sur le développement durable. La semaine dernière, j'ai visité les régions du Pakistan touchées par les inondations en compagnie du ministre du Développement international et de députés et j'ai parlé directement avec des personnes dans le besoin. Je suis fière que le gouvernement canadien ait décidé de verser plus de 30 millions de dollars en aide financière.

Mon été a été bien rempli et j'ai hâte de travailler avec les députés pour continuer à offrir les programmes sur lesquels comptent les Canadiens.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, le nouveau chef conservateur accordera la priorité aux gens, à leur retraite, à leurs chèques de paie, à leur logement et à leur pays. À l'heure actuelle, les Canadiens perdent des salaires parce que le gouvernement importe chaque jour 130 000 barils de pétrole de l'étranger, préférant le pétrole sale de pays dirigés par une dictature plutôt que le pétrole canadien exploité de façon responsable. Un gouvernement conservateur abrogera les lois nuisibles au secteur de l'énergie mises en place par l'actuel gouvernement et les remplacera par des lois qui protègent l'environnement, prévoient la consultation des Premières Nations et permettent de bâtir. Les conservateurs se fixeront l'objectif de mettre complètement fin, d'ici cinq ans, à l'importation de pétrole provenant de pays dictatoriaux.

Plutôt que d'aider Poutine à vendre du gaz naturel à l'Europe pour financer la guerre qu'il mène contre l'Ukraine, un gouvernement dirigé par M. Poilievre appuiera des projets comme GNL Québec. Certains préfèrent que la vente du gaz naturel finance les

Déclarations de députés

armes de guerre de Poutine. Pour ma part, je souhaite que cet argent serve à payer la rémunération des travailleurs canadiens du secteur de l'énergie.

Le Président: Nous avons été absents tout l'été, mais je tiens néanmoins à rappeler aux députés que lorsqu'on parle d'un collègue à la Chambre, peu importe de qui il s'agit, il faut utiliser le titre de cette personne ou le nom de la circonscription qu'elle représente, et non la désigner par son nom. Les députés se laissent parfois emporter et commettent cette erreur à la Chambre.

Le député de Cariboo—Prince George a la parole.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, le nouveau chef du Parti conservateur fera passer les gens en premier: leur retraite, leur salaire, leur logement et leur pays.

Nous redonnerons espoir aux médecins, aux infirmiers, aux ingénieurs et aux autres personnes qui ont immigré au Canada, mais à qui on interdit de pratiquer leur profession pour la simple raison qu'ils viennent d'un autre pays. Nous collaborerons avec les provinces pour veiller à ce que les immigrants qui postulent un emploi dans leur profession obtiennent une réponse positive ou négative dans les 60 jours en fonction d'une évaluation de leurs aptitudes, et non de leur origine. Nous garantirons 30 000 petits prêts d'études pour ceux qui ont besoin de s'absenter du travail pour étudier afin de répondre aux normes canadiennes.

J'en ai assez dit. Il faut retirer les empêcheurs de tourner en rond pour accroître le nombre de médecins, d'infirmiers et d'ingénieurs et pour mieux protéger le salaire de nos brillants immigrants contre l'inflation.

* * *

UN RECORD DU MONDE GUINNESS

Mme Rechie Valdez (Mississauga—Streetsville, Lib.): Monsieur le Président, cet été, j'ai passé de beaux moments à renouer avec les résidents, à participer à des activités communautaires et à souligner des événements spéciaux dans ma circonscription, Mississauga—Streetsville.

Je suis ravie d'annoncer que le samedi 17 septembre, notre équipe — ma famille, la députée de Davenport et des membres de la collectivité — s'est réunie au centre culturel portugais de Mississauga et, ensemble, nous avons battu le record mondial Guinness du plus grand nombre de participants à une danse folklorique portugaise. Pour souligner cet exploit, le centre culturel portugais a promis de recueillir des fonds pour aider les Canadiens qui ont un handicap physique ou mental.

Ce record mondial n'aurait pas été possible sans la participation de centaines de personnes à cet exploit remarquable. Je félicite chaleureusement le centre culturel portugais et tous ceux qui ont contribué à réaliser cet incroyable nouveau record.

Obrigada e parabéns. Félicitations et beau travail.

Questions orales

• (1415)

LE NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Monsieur le Président, le nouveau chef conservateur et le premier ministre sont peut-être en désaccord sur certaines choses, mais, lorsqu'il s'agit de se positionner aux côtés des milliardaires, ils sont tous les deux de connivence avec leurs amis du monde des affaires.

Comme les libéraux, les conservateurs ne sont pas du côté de la classe ouvrière. Ils ne sont pas enclins à taxer les ultrariches; ils ne sont pas prêts à mettre fin aux cadeaux de milliards de dollars donnés aux grandes entreprises pétrolières; et ils ne sont pas prêts à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à la crise du logement dans notre pays. Or, les Canadiens sont de plus en plus fatigués des stratagèmes de ces deux partis: les remèdes de charlatan que propose le chef de l'opposition dans ses beaux discours, et l'arrogance du premier ministre.

Les Canadiens qui luttent pour subsister ont besoin de mesures concrètes. Beaucoup trop de communautés autochtones manquent de logements de base. Plus de la moitié des Canadiens sont à 200 \$ de l'insolvabilité. Au Parlement, les libéraux et les conservateurs se font concurrence pour savoir qui peut le mieux défendre la classe des milliardaires, mais c'est le NPD qui se bat pour offrir une véritable justice aux Canadiens.

* * *

[Français]

OSCAR KISTABISH

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Monsieur le Président, M. Oscar Kistabish, président du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, a reçu la Médaille Premiers Peuples du lieutenant-gouverneur du Québec.

La Médaille Premiers Peuples vise à reconnaître la contribution exceptionnelle de membres des Premières Nations et du peuple inuit. Elle met en lumière les parcours de personnes remarquables qui, par leurs réalisations, leur dévouement et leur engagement, contribuent au rayonnement de leur communauté, de leur nation ou des premiers peuples au Québec, au Canada ou à l'international.

Aîné très respecté de la communauté anishinabe de Pikogan, il a consacré une bonne partie de sa vie à la mise en valeur de la culture traditionnelle autochtone. Il demeure une figure importante de la transmission de la culture ancestrale anishinabe sur le territoire.

Ayant vécu l'expérience des pensionnats, M. Kistabish partage aujourd'hui son vécu et ses enseignements, et il agit comme accompagnateur spirituel auprès des survivants pour, selon ses mots, « mettre les personnes en état de guérir ».

Je remercie, M. Kistabish.

* * *

[Traduction]

L'ABORDABILITÉ DES ALIMENTS

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, le nouveau chef conservateur donnera la priorité aux gens, à leur logement, à leurs chèques de paie, à leur retraite et à leur pays, alors que, sous le gouvernement libéral, les Canadiens ont du mal à mettre du pain sur la table, à faire le plein d'essence et à chauffer leur maison.

La hausse des prix des logements et des taux d'intérêt empêche les jeunes Canadiens de réaliser leur rêve d'accéder à la propriété. Nos aînés voient leur épargne-retraite disparaître à cause de la « Justinflation ». Aujourd'hui, les libéraux veulent tripler la taxe sur le carbone, ce qui aura des répercussions sur tous les agriculteurs du pays.

Soyons clairs. Il ne s'agit pas d'un problème propre à l'Ouest du pays ni d'un problème rural, mais d'un problème canadien. Le coût des aliments a augmenté de 10 %, ce qui représente la plus forte inflation en 40 ans. La politique en matière d'engrais, les droits de douane et le triplement des taxes sur les carburants feront augmenter encore plus le coût des aliments. Cette situation touche tous les Canadiens et tous les consommateurs, qu'ils vivent à Okotoks ou à Ottawa.

Les libéraux doivent renoncer à leur intention d'augmenter les taxes sur les aliments, le carburant et les salaires. Il en va de la souveraineté alimentaire et de l'abordabilité des aliments au Canada.

* * *

LA SÉRIE DU SIÈCLE DE 1972

M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, c'était le 28 septembre 1972. Il était 14 h 30. Il restait 34 secondes à jouer en troisième période, et le but qui a été compté à ce moment et qui a résonné partout dans le monde a permis au Canada de remporter le match crucial contre l'Union soviétique.

Cette année marque le 50^e anniversaire de la Série du siècle. Les joueurs étaient des légendes à l'époque et ils le sont encore aujourd'hui. Même si Paul Henderson a marqué sept buts en huit matches et qu'il a même marqué le but gagnant lors du septième match, c'est le but qu'il a compté deux jours plus tard qui est devenu le but le plus célèbre de l'histoire canadienne.

Je songe souvent à ces joueurs de légende. Certains seront ici aujourd'hui. D'autres ont même déjà siégé ici, comme Ken Dryden, mais il y en a un qui doit être intronisé au Temple de la renommée. Il s'agit de Paul Henderson.

Lester B. Pearson a déjà déclaré: « Ce sport, le plus rapide d'entre tous, est devenu un symbole national presque au même titre que la feuille d'érable. » Il avait raison, et ce jour-là, le hockey a marqué l'esprit de tous les Canadiens à jamais.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA FISCALITÉ

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, il est bon de voir le premier ministre ici, en visite au Canada, pour renflouer son jet privé. Toutefois, ici, sur le terrain, au Canada, cela va mal. Voici ce qu'on peut lire dans le *Financial Post*: Les loyers sont si élevés à Toronto que des étudiants vivent dans des centres d'hébergement pour les sans-abri. Le recours aux banques alimentaires est à son plus haut niveau dans l'histoire. C'est le pire temps pour augmenter les coûts pour les Canadiens.

Est-ce que le premier ministre va annuler les augmentations de taxe sur l'essence, le chauffage, la nourriture et les chèques de paie?

Questions orales

• (1420)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, premièrement, je veux féliciter encore une fois le député de Carleton qui est maintenant le chef de l'opposition officielle.

Nous sommes maintenant tous de retour à la Chambre des communes et je sais que nous avons beaucoup de travail à faire ensemble cet automne. De ce côté-ci de la Chambre, nous allons nous concentrer sur fournir une aide aux Canadiens tout en créant une économie qui fonctionne pour tout le monde. Nous allons investir pour créer plus de logements, pour contrer le coût de la vie, pour lutter contre les changements climatiques, pour aider la classe moyenne, pour créer des communautés plus sécuritaires et pour mettre plus d'argent dans les poches des familles les plus vulnérables.

Nous espérons que tous les Canadiens vont travailler avec nous.

[Traduction]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a admis que sa taxe sur le carbone n'avait pas fonctionné et, par conséquent il doit la tripler. Selon le premier ministre libéral de Terre-Neuve-et-Labrador, la prochaine augmentation de la taxe sur le carbone entraînera une augmentation de 80 % de la facture totale de chauffage des aînés de la province qui vivent à la campagne.

Les Canadiens ne peuvent pas se le permettre, mais, par souci de clarté, dans quelle mesure la facture de chauffage d'un aîné de Terre-Neuve augmentera-t-elle en raison de la prochaine augmentation de la taxe sur le carbone des libéraux?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme tous les parlementaires, nous avons entendu parler de Canadiens qui ont du mal à composer avec le coût élevé de la vie et l'inflation causée par la crise mondiale. C'est pourquoi nous adoptons des mesures concrètes qui aideront les Canadiens. Nous doublerons le crédit d'impôt pour la TPS, ce qui offrira un soutien supplémentaire à des millions de familles. Nous respectons notre engagement d'aider les familles à faible revenu en matière de soins dentaires et nous mettons également en place des mesures de soutien pour les locataires à faible revenu.

Le chef de l'opposition a l'occasion d'appuyer ces mesures et d'aider directement les Canadiens. J'espère que c'est exactement ce qu'il fera.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le chef du Parti libéral a l'occasion de respecter le fait qu'au Canada, chauffer son domicile en janvier et en février n'est pas un luxe et que cela ne fait pas des Canadiens des pollueurs. Ils essaient simplement de survivre. Voilà bien le premier ministre, qui a consommé davantage de carburant en un mois que 20 Canadiens moyens en consomment en un an.

Le premier ministre va-t-il clouer le jet au sol, laisser l'hypocrisie sur la voie de garage et annuler les hausses de taxes?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous allons maintenir le cap et offrir une aide directe et bien réelle aux Canadiens. Nous allons réagir aux défis auxquels ils sont confrontés au moyen de mesures concrètes qui vont aider des millions de Canadiens de la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie.

Si les Canadiens avaient suivi les conseils du chef de l'opposition et investi dans la cryptomonnaie volatile dans le but de se soustraire à l'inflation, ils auraient perdu la moitié de leurs économies. Faire preuve de leadership responsable, cela signifie prendre la défense des Canadiens et leur venir en aide. Le chef conservateur va-t-il appuyer nos mesures destinées à venir en aide aux Canadiens?

* * *

L'ASSURANCE-EMPLOI

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, nous sommes contre les hausses de taxes imposées aux Canadiens. Puisqu'on parle des hausses de taxes, les libéraux planifient d'augmenter les taxes sur les chèques de paye.

Or, pas plus tard qu'hier, la ministre des Finances a affirmé que toutes les hausses des cotisations d'assurance-emploi recueillies allaient être versées dans les prestations d'assurance-emploi. En fait, j'ai vérifié de mon côté. Au cours des trois prochaines années, les libéraux vont percevoir 10 milliards de dollars de plus en cotisations d'assurance-emploi que le montant redirigé vers les prestations d'assurance-emploi. Par conséquent, le premier ministre pourra mettre la main sur la différence afin de satisfaire son appétit insatiable de dépenser.

Les Canadiens n'ont pas les moyens de se faire enlever une autre portion de leurs chèques de paye. Le premier ministre annulera-t-il ses hausses de taxes prévues sur les chèques de paye des Canadiens?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, dans cette enceinte, il est essentiel de se pencher sur les faits. Or, les faits montrent que quand le chef de l'opposition était ministre responsable de l'assurance-emploi, les travailleurs payaient des cotisations 20 % plus élevées que ce qu'elles sont aujourd'hui. C'est exact; les travailleurs payaient 20 % de plus. Nous sommes déterminés à continuer de faire ce qu'il faut pour aider les travailleurs.

En ce qui concerne le Régime de pension du Canada, nous avons promis aux travailleurs, qui sont les aînés de demain, de leur offrir de l'aide pour leur retraite, et c'est exactement ce que nous avons fait. À propos de la tarification de la pollution, nous avons fait la promesse qu'il ne serait plus gratuit de polluer au Canada, et ce n'est plus. Voilà les enjeux sur lesquels nous nous concentrons.

• (1425)

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a tout faux. Aujourd'hui, les cotisations prélevées sur le chèque de paie d'un travailleur au revenu annuel moyen de 60 000 \$ s'élèvent à environ 700 \$ de plus qu'au moment où nous avons quitté le pouvoir. Soit dit en passant, nous sommes partis en laissant un budget équilibré.

Maintenant, il veut augmenter les taxes encore plus, grugeant ainsi davantage les chèques de paie des Canadiens à un moment où l'inflation atteint un sommet en 40 ans, où les étudiants sont obligés de vivre dans des refuges pour sans-abri et où le taux d'accèsion à la propriété se trouve à son plus bas en une génération. Ne comprend-il pas que le moment ne pourrait pas être plus mal choisi pour augmenter les taxes? Va-t-il annuler ces hausses de taxes?

Questions orales

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le chef de l'opposition veut revenir sur le passé. Jetons donc un œil à ce qu'il faisait lorsqu'il faisait partie du gouvernement. Il a continué à envoyer des chèques de prestations pour enfants aux familles millionnaires, une mesure à laquelle nous avons mis fin lorsque nous sommes arrivés au pouvoir. Il a voté contre l'idée d'augmenter les impôts du 1 % le plus riche afin que de baisser ceux de la classe moyenne. Il a voté contre l'Allocation canadienne pour enfants, un programme qui verse chaque mois des centaines de dollars non imposables à toutes les familles canadiennes.

Le chef de l'opposition a affiché ses couleurs. De ce côté-ci de la Chambre, nous demeurons déterminés à réellement aider les Canadiens.

* * *

[Français]

LE PATRIMOINE CANADIEN

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, je veux d'abord exprimer toute ma joie de constater que le premier ministre est de nouveau parmi nous. Je me suis ennuagé. Nous n'aurons plus besoin du NPD pour nous dire ce que pensent les libéraux. Nous pouvons reprendre nos travaux, maintenant que les louanges à la monarchie sont dûment chantées.

Parlant de chansons, je voudrais parler de chanteurs francophones au premier ministre, parce que des chanteurs francophones, des créateurs en français, ont vu leur part de revenus être versée à des créateurs anglophones. Puisque cela ne dérange pas son ministre, j'aimerais que le premier ministre me dise s'il a l'intention de s'assurer que...

Le Président: Le très honorable premier ministre a la parole.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, pendant les sept dernières années, notre gouvernement a toujours été là pour les artistes d'un océan à l'autre, et particulièrement pendant la pandémie. Nous savons à quel point nos artistes contribuent à notre identité et à notre culture, que nous partageons avec le monde. Nous serons toujours là pour les défendre. Il est important que, dans nos systèmes, tout le monde soit traité également, et c'est exactement ce que nous sommes en train de faire.

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, c'est la réponse qu'on sert sur tous les sujets, tout le temps, mais c'est toujours vide.

La Commission du droit d'auteur du Canada a la capacité d'intervenir et de s'assurer que les répartitions se feront de façon adéquate. Si le gouvernement ne sait pas comment procéder, nous savons comment procéder. Deux choses doivent être faites. Premièrement, il faut s'assurer que les artistes auront leur juste rétribution, d'une manière ou d'une autre, quitte à ce qu'ils paient. Deuxièmement, il faut s'assurer que cela ne se reproduira plus à l'avenir. Sinon, le premier ministre va encore une fois dire qu'il s'inquiète pour les français et ne rien faire du tout.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous allons toujours être là pour les artistes, nous allons toujours reconnaître le travail essentiel qu'ils sont en train de faire. Moi, je reconnais avec fierté nos artistes extraordinaires francophones et québécois qui contribuent énormément à la culture canadienne et à la culture partout dans le monde. C'est pour cela que nous allons toujours nous assu-

rer de traiter de façon équitable tous les artistes au Canada. Nous allons continuer d'être équitables pour tous.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, le coût de la vie est élevé, et les gens en souffrent. Au printemps, le premier ministre aurait pu suivre notre plan, qui visait à remettre une plus grande partie de leur argent dans leurs poches avant juillet, mais il était trop occupé à prétendre que les choses étaient pire à l'étranger.

Quant à lui, le chef du Parti conservateur ne sait pas s'il est pour ou contre le fait de mettre plus d'argent dans les poches des gens.

Les néo-démocrates, eux, pensent qu'il faut respecter les gens. Pourquoi le gouvernement a-t-il pris tant de temps à remettre aux Canadiens leur propre argent afin de les aider à payer la note d'épicerie en ces temps difficiles?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, les tout premiers projets de loi que nous avons proposés au cours de la présente législature visent à aider les Canadiens, la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie, qui se démènent en cette période difficile.

Des Canadiens d'un peu partout au pays nous ont dit qu'il fallait les aider davantage. Voilà pourquoi nous intensifions nos efforts en doublant le crédit d'impôt pour la TPS, en offrant plus d'aide aux locataires à faible revenu et en veillant à ce que les familles qui ont du mal à joindre les deux bouts puissent offrir des soins dentaires à leurs enfants âgés de moins de 12 ans.

Selon moi, ce sont là des mesures que nous devrions tous appuyer. J'espère que tous les parlementaires les appuieront afin que les Canadiens obtiennent de l'aide le plus rapidement possible.

• (1430)

[Français]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, le coût de la vie augmente et cela fait mal aux gens, mais notre premier ministre dit que c'est pire dans les autres pays au lieu d'agir et le chef du Parti conservateur pense qu'on peut se mettre à l'abri de l'inflation en achetant de la cryptomonnaie. Il y a un parti qui ne dit rien et un parti qui ne fait rien, alors que nous agissons pour aider les gens. Pourquoi ces deux leaders n'agissent-ils pas pour aider les gens en ces temps difficiles?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons tous entendu, en tant que parlementaires, nos concitoyens, nos amis et les familles dans nos circonscriptions qui en arrachent.

C'est pour cela que les premiers projets de loi qui viennent d'être déposés à la Chambre en ce retour d'automne visent à aider les Canadiens avec de l'aide directe et avec un remboursement du crédit de TPS/TVH qui va être doublé. Nous allons aider en octroyant plus d'argent pour les locataires à faible revenu et en fournissant de l'aide aux familles en matière de soins dentaires pour les plus jeunes.

Nous sommes là pour aider et j'espère que tous les parlementaires vont nous appuyer.

LA FISCALITÉ

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, justement, parlons-en des Canadiens qui en arrachent et que ce gouvernement prétend vouloir aider. C'est exactement le contraire.

Mauvaise nouvelle pour les Canadiens: le 1^{er} janvier prochain, le gouvernement va augmenter l'impôt des travailleurs. Aussi, le 1^{er} avril prochain, la taxe libérale sur le carbone va tripler. Bref, cela va coûter plus cher aux familles canadiennes.

Pourquoi le premier ministre ne peut-il pas dire aux Canadiens pourquoi il augmente les taxes et les impôts alors que les Canadiens veulent en avoir plus dans leurs poches?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une question pour le député conservateur.

Hier, le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes a déclaré qu'il pourrait appuyer notre plan visant à offrir des paiements d'allègement contre l'inflation à 11 millions de ménages. C'est une bonne nouvelle.

J'espère que le député conservateur va appuyer son collègue et convaincre tous les conservateurs d'appuyer, eux aussi, notre excellent plan.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux de voir le premier ministre à la Chambre, surtout que, au cours des jours derniers, il a pu voir beaucoup de ses homologues.

Sait-il que le Canada est le seul pays du G7 à ne pas avoir baissé les taxes des contribuables? Les autres pays comprennent que de donner un répit de taxes va aider les familles, mais pas le premier ministre du Canada.

Pourquoi le premier ministre maintient-il sa position d'augmenter les taxes, ce qui va heurter davantage toutes les familles canadiennes?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, c'est encore un exemple de l'hypocrisie des conservateurs.

Ce sont les conservateurs qui étaient contre notre mesure pour appuyer la classe moyenne. Ce sont les conservateurs qui étaient contre notre réduction d'impôt pour la classe moyenne. Ce sont les conservateurs qui étaient contre le salaire minimum fédéral de 15 \$. Ce sont les conservateurs qui étaient contre la renonciation aux intérêts sur les prêts fédéraux aux étudiants.

[Traduction]

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens croulent sous les hausses de taxes des libéraux, l'inflation et les dépenses incessantes. Même la Banque du Canada admet que le premier ministre aurait dû mettre fin à ses folles dépenses depuis longtemps. À cause des politiques inefficaces des libéraux, les aliments, le chauffage et la conduite automobile sont un luxe dans ce pays. Un plus grand nombre de Canadiens et de nouveaux arrivants ont recours aux banques alimentaires parce qu'il leur devient impossible de nourrir leur famille.

Le gouvernement va-t-il mettre fin aux souffrances qu'il cause à la population en annulant les hausses de taxes qu'il compte lui imposer?

Questions orales

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement admet que les temps sont durs pour de nombreux Canadiens.

Hier, j'ai eu le plaisir d'apprendre que le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes reconnaît lui aussi cette réalité et qu'il serait favorable à l'aide de près de 500 \$ par famille que nous comptons offrir à 11 millions de ménages canadiens. C'est une aide concrète que nous offrons aux Canadiens qui en ont le plus besoin. J'espère que tous les députés d'en face se joindront à nous pour appuyer cette mesure.

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, les libéraux continuent de punir les Canadiens qui chauffent leur maison et qui prennent leur voiture pour aller travailler. Alors que ce gouvernement de gauche, obsédé par le climat et par l'idée de laisser les ressources dans le sol, adore éliminer des projets énergétiques essentiels et ajouter plus de taxes, le directeur parlementaire du budget lui-même soutient que, quand le gouvernement affirme que tout remboursement de la taxe sur le carbone aide les familles, cette affirmation est trompeuse. En fait, parce que les libéraux veulent se donner une image climato-vertueuse, 60 % des ménages de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et de ma province, l'Alberta, se trouvent dans une situation plus difficile.

Le gouvernement se décidera-t-il à éliminer les hausses de cette taxe sur le carbone qui fait souffrir les Canadiens?

• (1435)

M. Terry Duguid (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes absolument résolu à régler la crise de l'abordabilité pour les familles canadiennes. Je sais, grâce à des conversations avec mes concitoyens de Winnipeg-Sud, dans l'Ouest du pays, qu'ils accueillent très favorablement les mesures annoncées l'autre jour par la ministre des Finances.

La tarification de la pollution, l'incitatif à agir pour le climat, permettrait aux gens, aux familles, d'avoir plus d'argent dans leurs poches, ce qui est important. Autre point très important, les gens recevraient leur chèque de remboursement dans leur boîte à lettres, en octobre, ce qui fournirait plus de liquidités aux familles et leur rendrait la vie plus abordable.

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral peut déformer les faits au sujet de la taxe sur le carbone tant qu'il veut, mais les Canadiens savent qu'il leur en coûte davantage. Le directeur parlementaire du budget a confirmé que les familles paieront davantage pour la taxe sur le carbone que ce qu'ils recevront en retour, et quand les libéraux tripletront la taxe sur l'essence, le chauffage et l'épicerie, il en coûtera aux ménages ontariens 1 500 \$ de plus. Compte tenu de la crédibilité et de l'indépendance du directeur parlementaire du budget, j'estime que les Canadiens devraient le croire, lui, plutôt que la propagande d'en face.

Je pose la question encore une fois, dans l'intérêt de toutes les familles qui tirent le diable par la queue: le gouvernement annulera-t-il les augmentations de taxes qu'il a prévues?

Questions orales

M. Terry Duguid (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, nous savons qu'un problème d'abordabilité affecte les familles canadiennes, et c'est pourquoi notre plan de lutte contre les changements climatiques est conçu de façon à ce que la majorité des familles reçoivent plus d'argent provenant de l'Incitatif à agir pour le climat que ce qu'elles paient à la pompe. Je ne partage pas l'avis du député au sujet des conclusions du directeur parlementaire du budget. Il reste que 8 familles sur 10 s'en porteront mieux. Comme le député le sait, à mesure que le prix du carbone augmente, les paiements de l'Incitatif à agir pour le climat augmentent aussi.

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, toute la semaine, nous avons écouté les libéraux justifier leur inaction à l'égard de la crise de l'inflation et du coût de la vie, dont ils sont la cause. Or, la situation va de mal en pis. Les familles canadiennes croulent sous la pression tellement il leur est difficile de se payer les nécessités de la vie. Quelle est la solution des libéraux? C'est d'ajouter à leur misère en haussant la taxe sur le carbone, ce qui fera augmenter le prix de l'essence, la facture d'épicerie et le coût du chauffage.

Pour l'amour de toutes les familles canadiennes qui ont du mal à joindre les deux bouts, le gouvernement annulera-t-il ses hausses de taxes planifiées?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, depuis que nous formons le gouvernement, nous faisons tout en notre pouvoir pour soutenir les familles canadiennes, alors que les conservateurs font tout le contraire. Ils ont voté contre la réduction du taux d'imposition des familles de la classe moyenne. Ils ont voté contre l'Allocation canadienne pour enfants, qui procure chaque année des milliers de dollars aux familles canadiennes dans le besoin. Ils s'opposent au programme national de garderies, qui réduit de moitié les frais de garde d'enfants pour les familles qui ont recours à des garderies. Nous savons à quel point la situation est difficile et à quel point il coûte cher d'élever des enfants. Nous sommes là pour les familles canadiennes et nous continuerons de l'être.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, des représentants de travailleurs au chômage sont à Ottawa aujourd'hui. Le porte-parole du Conseil national des chômeurs et chômeuses et le conseiller du Comité chômage de Montréal ont même marché jusqu'ici.

Ils sont venus dire au premier ministre qu'il doit tenir sa promesse de réforme globale de l'assurance-emploi. Ils sont venus lui dire que, dans l'intervalle, c'est inacceptable de mettre fin dimanche aux mesures temporaires. Ils ont marché 200 kilomètres pour cela.

Le premier ministre peut-il se lever et annoncer qu'il prolonge les mesures temporaires?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, je me suis réunie avec Pierre Céré du Conseil national des chômeurs et chômeuses, ainsi qu'avec des représentants du Congrès du travail du Canada, de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec et du Syndicat québécois de la construction.

Nous avons discuté d'un système de l'assurance-emploi plus équitable, plus réactif et mieux adapté aux besoins de la main-d'œuvre. J'ai fait la promesse de prolonger l'assurance-maladie de 15 à 26 semaines, et ils étaient très contents d'entendre cela.

Nous travaillons ensemble pour bâtir et moderniser le système de l'assurance-emploi.

● (1440)

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, le Congrès du travail du Canada, le Syndicat québécois de la construction, la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec et des groupes membres du CNC sont tous sur la Colline parlementaire pour dire qu'ils n'acceptent pas que le premier ministre plonge les travailleurs dans l'incertitude dès dimanche.

Mettre fin aux mesures temporaires de l'assurance-emploi sans réforme, c'est reculer vers le même vieux programme qui abandonne 60 % des travailleurs qui en auraient besoin.

Le premier ministre va-t-il corriger le tir avant dimanche?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, ce matin, nous avons parlé de l'importance des mesures temporaires pendant la pandémie. Nous avons aussi abordé le fait que, bien sûr, certains programmes temporaires de prestation sont en train de se terminer, mais que les prestations régulières continueront d'être offertes aux travailleurs.

Nous avons hâte de lancer notre plan à long terme pour améliorer le système de l'assurance-emploi.

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, mettre fin aux mesures temporaires de l'assurance-emploi sans réforme, c'est renvoyer les travailleurs dans un programme digne des années 1970: un programme qui abandonne les mamans qui perdent leur emploi en plein congé parental parce qu'il n'est pas conçu pour les femmes qui travaillent; un programme qui laisse derrière les travailleurs les plus gravement malades; un programme pour qui le travail autonome n'existe pas; un programme qui ignore que ce sont les industries qui sont saisonnières, et non les travailleurs.

Est-ce vraiment le filet social que le premier ministre veut offrir aux Québécoises et aux Québécois?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement comprend que les prestations de l'assurance-emploi doivent être plus équitables, plus réactives et mieux adaptées aux besoins de la main-d'œuvre canadienne qui est en constante évolution.

C'est pourquoi nous nous sommes engagés, en partenariat avec les intervenants, comme ceux avec lesquels je me suis réunie ce matin, à effectuer une modernisation complète du système de l'assurance-emploi.

Questions orales

[Traduction]

LA FISCALITÉ

M. Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, les gens de Kamloops—Thompson—Cariboo peinent à nourrir leur famille et à faire le plein d'essence. Nous savons que le premier ministre ne pense pas à la politique monétaire. Nous savons également que le Canadien moyen subit des pressions financières extraordinaires.

Le premier ministre va-t-il annuler les hausses de taxes prévues afin de donner un peu de répit à la population?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, si le député d'en face s'était donné la peine de lire *La revue financière*, il saurait que nous avons enregistré un excédent budgétaire pendant cinq mois au printemps, mais j'aurais une question pour lui. Je voudrais savoir...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je veux rappeler aux députés que le député de Kamloops—Thompson—Cariboo a posé une question et qu'il veut pouvoir entendre la réponse à cette question.

Madame la vice-première ministre, pourriez-vous reprendre du début afin que le député puisse entendre toute la réponse?

L'hon. Chrystia Freeland: Monsieur le Président, puisque le député semble s'intéresser à l'économie, je vais lui donner l'occasion d'éclaircir un point de la politique conservatrice. J'aimerais lui demander s'il est d'accord avec le chef conservateur pour dire que les cryptomonnaies sont un bon moyen de « se soustraire à l'inflation ». Est-il d'accord avec le conseil irréflecté que le chef conservateur a donné aux Canadiens d'investir dans le bitcoin?

Depuis que le chef a donné ce conseil, le bitcoin s'est effondré de 56 %. Les Canadiens qui ont investi en suivant son conseil ont vu leurs économies anéanties. S'agit-il là de la politique économique des conservateurs?

M. Glen Motz (Medicine Hat—Cardston—Warner, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'impression que la ministre pense être sur les bancs de l'opposition, ce qui ne saurait tarder.

Les chèques de paie des Canadiens ne suivent déjà pas les hausses d'impôts des libéraux et la crise de la Justinflation. Les Canadiens continuent de perdre du terrain, ils sont découragés et ils perdent espoir. Le gouvernement et ses ministres les laissent tomber, et les réponses qu'ils ont données aujourd'hui témoignent encore une fois de leur incapacité à trouver des solutions viables et à redonner de l'espoir.

Le gouvernement annulera-t-il l'augmentation prévue des taxes sur les chèques de paie des Canadiens?

• (1445)

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, l'approche du gouvernement est à la fois responsable sur le plan financier et empreinte de compassion. Quant à elle, l'approche des conservateurs n'est ni l'une ni l'autre. Les conservateurs pensent-ils vraiment qu'une famille de quatre personnes gagnant seulement 35 000 \$ par année n'aurait pas besoin de 500 \$ cet automne pour faire l'épicerie? Pensent-ils qu'une travailleuse essentielle à faible revenu qui a du mal à payer son loyer n'aurait pas besoin de 500 \$ de plus? Nous savons que les Canadiens ont besoin de cette aide. Nous savons que

cela fait partie d'une approche responsable sur le plan financier qui a reçu la cote AAA.

Mme Anna Roberts (King—Vaughan, PCC): Monsieur le Président, Frank, un père de famille de ma circonscription, Vaughan, a du mal à faire vivre sa famille de quatre personnes. Il occupe actuellement deux emplois pour arriver à mettre du pain sur la table et à faire le plein. Ce n'est pas du luxe, et la lutte qu'il doit mener pour avoir les moyens de se procurer les produits de première nécessité entraîne de graves répercussions sur sa santé mentale et son bien-être.

Pour le bien de Frank et de tous les contribuables canadiens, le gouvernement annulera-t-il l'augmentation de taxe qu'il a prévue?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que les Canadiens traversent une période difficile et nous savons qu'ils ont besoin d'aide. Hier, nous avons appris qu'au moins un député conservateur comprend que le doublement du crédit d'impôt pour la TPS a du sens dans les circonstances.

J'aimerais en demander autant à tous les conservateurs. J'aimerais vraiment croire que les conservateurs partagent notre désir sincère d'aider les Canadiens. Avec cette mesure, ils peuvent se joindre à nous pour aider tous les Canadiens.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, la pandémie a montré au grand jour que le régime d'assurance-emploi était tout croche. Dans l'urgence, les libéraux ont rapiécé cela avec des mesures temporaires en promettant qu'il y aurait une vraie réforme. Les mesures prennent fin samedi. Dimanche, des milliers de personnes vont se retrouver avec le vieux régime qui ne fonctionne pas. Les chômeurs méritent le respect. Les femmes, les travailleurs saisonniers à temps partiel et les pigistes méritent le respect.

Les libéraux vont-ils se réveiller ou vont-ils envoyer des travailleurs se faire naiser par le vieux régime défendu par le chef du Parti conservateur?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, nous nous sommes engagés à effectuer une modernisation complète du régime d'assurance-emploi au Canada. Certains programmes temporaires de prestations mis en œuvre durant la pandémie ne seront effectivement plus en vigueur, mais les prestations régulières continueront d'être offertes aux travailleurs, comme avant la pandémie.

Nous avons hâte de lancer notre plan à long terme. Nous avons hâte de faire passer les prestations de maladie de l'assurance-emploi à 26 semaines avant la fin décembre.

Questions orales

[Traduction]

LA FISCALITÉ

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Monsieur le Président, pendant que les Canadiens peinent à joindre les deux bouts, les pétrolières font des profits records. Seulement pendant le dernier trimestre, la Compagnie pétrolière Impériale a fait 2,4 milliards de dollars. Les néo-démocrates demandent depuis un certain temps une taxe sur les profits excessifs, qui permettrait aux gens d'avoir plus d'argent dans leurs poches, mais les libéraux refusent.

Le secrétaire général des Nations unies demande maintenant aux pays de mettre en place une taxe exceptionnelle pour les grands pollueurs. Le premier ministre se décidera-t-il enfin à faire le nécessaire pour que les grandes pétrolières paient leur juste part?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement libéral demeure résolu à faire le nécessaire pour que tout le monde, au Canada, paie sa juste part. C'est pourquoi nous augmentons de façon permanente l'impôt sur le revenu des sociétés de 1,5 % pour les banques et les compagnies d'assurance les plus grandes et les plus rentables. C'est aussi dans cette optique que nous avons mis en place un dividende de relance de 15 % sur les bénéficiaires excédentaires de ces institutions pendant la COVID. De plus, nous avons instauré une taxe de luxe de 10 % sur les jets privés, les voitures de luxe, les bateaux et les yachts, qui a pris effet le 1^{er} septembre.

* * *

LES SERVICES DE GARDE

Mme Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que le système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants est en train d'être mis en place d'un bout à l'autre du pays. Dans ma ville, Sudbury, les familles constatent déjà les avantages que procurent les investissements transformateurs effectués conjointement par le Canada et les provinces.

La ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social peut-elle informer la Chambre des étapes que Sudbury a franchies dans l'instauration de ce système national?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de Sudbury de tous les efforts qu'elle déploie pour améliorer l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Je suis ravie d'annoncer que la Ville de Sudbury va de l'avant avec l'accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et qu'elle a déjà commencé à verser des remboursements aux familles de Sudbury. Il s'agit d'excellentes nouvelles pour les familles de Sudbury.

J'ai eu l'occasion de visiter Sudbury il y a quelques mois pour parler avec des fournisseurs de services et des familles de ce que cet accord signifie pour eux, et je suis enchantée qu'ils le mettent maintenant en œuvre.

* * *

● (1450)

LA FISCALITÉ

Mme Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Monsieur le Président, le fardeau de la hausse du coût de la vie est particulièrement lourd pour les Canadiens vivant dans des régions rurales comme la mienne. Dans le Nord de l'Alberta, il faut chauf-

fer sa maison et faire le plein pour se déplacer, que ce soit pour le travail, l'école, l'épicerie ou les rendez-vous médicaux. Alors que les libéraux augmentent les taxes pour financer leurs dépenses irresponsables, ils abandonnent d'innombrables Canadiens des régions rurales, qui peinent à joindre les deux bouts.

Le gouvernement annulera-t-il ses hausses de taxes prévues sur les chèques de paie, l'essence, le chauffage et l'épicerie?

L'hon. Gudie Hutchings (ministre du Développement économique rural, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais souligner à ma collègue d'en face quelques mesures que nous prenons.

Nous savons que l'accès à Internet haute vitesse est un enjeu pour les Canadiens des régions rurales. Depuis 2015, nous avons réussi à relier plus de 1,2 million de foyers au réseau. D'ici 2026, nous relierons 1,2 million de foyers supplémentaires. D'ici 2026, 98 % du Canada aura accès à un service Internet haute vitesse fiable et abordable. Cette mesure aidera les Canadiens des régions rurales à jouir d'un service comparable à celui dont profitent les Canadiens des régions urbaines. Ce sera véritablement avantageux pour l'ensemble des Canadiens.

M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens de l'Atlantique et les Canadiens d'ailleurs au pays voient le coût de la vie exploser, ce qui inclut le coût du chauffage de leur maison. Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse s'inquiète des répercussions de la tarification du carbone: « Près de 40 % des Canadiens de l'Atlantique vivent déjà dans la précarité énergétique — c'est [de loin] le taux le plus élevé du pays. »

Ces hausses constantes nuisent aux Canadiens. Quand le premier ministre cessera-t-il de s'acharner sur les Canadiens de l'Atlantique et quand accordera-t-il la priorité aux gens en mettant un terme à ces hausses et en s'engageant à n'imposer aucune nouvelle taxe?

M. Terry Duguid (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes conscients que les Canadiens de l'Atlantique font face à des défis très particuliers concernant le coût de la vie et, bien sûr, le coût du carburant. Nous nous sommes engagés à être là pour eux.

Je suis très heureux de dire que le ministre de l'Environnement et du Changement climatique a annoncé, pas plus tard que la semaine dernière, 120 millions de dollars provenant du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone afin d'aider les Canadiens de l'Atlantique à passer du mazout à l'énergie propre. De plus, comme les députés le savent, le programme de rénovation domiciliaire aidera aussi les Canadiens de l'Atlantique à économiser de l'argent.

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Monsieur le Président, une de mes électrices, Kerrie Russ, est de plus en plus frustrée que le premier ministre oublie les travailleurs canadiens. Après avoir payé leur hypothèque, leurs factures de services publics, le gaz, la nourriture, la garderie et les frais de scolarité, il ne reste plus que 200 \$ par mois à Kerrie et son mari. La famille n'est pas admissible au remboursement de la TPS, et leur allocation canadienne pour enfants a été réduite.

Kerrie Russ veut savoir si le premier ministre annulera les augmentations de taxes qu'il a prévues sur les chèques de paie, le gaz, le chauffage et l'épicerie.

Questions orales

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse d'entendre le député d'Edmonton Manning parler des frais de garderie que doivent payer ses électeurs. Je crois vraiment que le gouvernement fédéral et les autres gouvernements du pays peuvent apporter une aide importante aux familles canadiennes qui travaillent fort en veillant à ce que les services de garde d'enfants ne soient pas un fardeau pour elles. Ces services sont comme une deuxième hypothèque pour un trop grand nombre de familles. Grâce à notre plan sur les services d'éducation préscolaire et de garde d'enfants, les familles canadiennes sont en train d'être soulagées de ce fardeau.

Je suis heureuse que la province de l'Alberta se soit jointe à nous afin de mettre en œuvre cette mesure pour les électeurs du député.

* * *

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Monsieur le Président, à cause de la taxe sur le carbone des libéraux, les coûts du chauffage des granges et du séchage du grain ont explosé. Tous les jours, des agriculteurs me disent que l'absurde politique sur les engrais des libéraux nuira à leurs entreprises, ce qui augmentera davantage le coût des aliments que les Canadiens devront payer. Beaucoup d'agriculteurs et de familles d'agriculteurs considèrent les hausses du fardeau fiscal imposées par les libéraux comme étant le coup de grâce. Si les agriculteurs n'ont pas les moyens de vivre, ils n'auront pas les moyens de cultiver les aliments que nous mangeons. C'est simple: pas de fermes, pas d'aliments.

Les libéraux annuleront-ils cette hausse de taxe infligée aux agriculteurs canadiens?

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, ce qui menace le plus notre sécurité alimentaire, ce sont certainement la crise climatique et les sécheresses. Quand on subit des sécheresses ou des inondations, comme c'était le cas l'été dernier, on a beaucoup de difficulté à cultiver des aliments. Voilà pourquoi nous établissons des partenariats avec les agriculteurs. Nous leur offrons des incitatifs financiers pour qu'ils puissent adopter de bonnes pratiques, réduire les émissions et être encore plus résilients face à la crise climatique.

Nous serons là pour appuyer les agriculteurs.

* * *

• (1455)

[Français]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, on va mettre une chose au clair: laisser le chemin Roxham ouvert n'est pas humain. C'est encourager un réseau de passage géré par des bandits qui exploitent la misère du monde. C'est être complice d'un *business* du désespoir où des criminels convainquent des familles pauvres, sur la base d'informations inexactes, de payer jusqu'à 10 000 \$ par personne pour passer les frontières. C'est un *business* rendu possible exclusivement à cause de l'incompétence du gouvernement du Canada tant pour gérer ses frontières que pour traiter les demandes de statut de réfugié.

Comment le gouvernement peut-il cautionner cela?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous croyons à un système d'asile qui est juste, équitable et qui protège mieux les droits des réfugiés.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le gouvernement du Québec. Chaque année, nous transférons des centaines de millions de dollars pour accueillir des immigrants au Québec, y compris les réfugiés, et nous renforçons l'intégrité de nos frontières avec un investissement de 321 millions de dollars. C'est bon pour le Québec. Les réfugiés y contribuent en première ligne et ils contribuent à notre économie. Nous allons continuer comme cela.

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, on atteint des sommets d'hypocrisie.

Une fois les migrants rendus au Canada, le gouvernement est incapable de traiter leurs demandes de statut de réfugié. Il les laisse s'inquiéter pendant des années et, après des années, il constate que la moitié des familles ne se qualifient pas comme réfugiées et il les expulse.

Donc, le fédéral laisse des criminels mentir aux familles et les ruiner pour passer les frontières. Il fait poirotter les familles pendant des années avant de finir par les renvoyer dans leur pays. Le fédéral n'aide pas les migrants, il aide les criminels.

Quand va-t-il suspendre l'entente sur les tiers pays sûrs et mettre fin à ce *racket* inhumain?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, pendant la pandémie, nous avons travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement du Québec, le gouvernement de M. Legault, pour créer un parcours pour les anges gardiens.

Ces réfugiés ont contribué à la première ligne de notre système de santé publique. Voilà seulement un exemple de la façon dont les réfugiés ont contribué d'une façon très positive.

En même temps, nous allons continuer de renforcer l'intégrité de nos frontières en investissant pour ajouter des ressources à l'ASFC et à tous les services de police, parce que, de ce côté-ci de la Chambre, nous croyons en un système juste et équitable.

* * *

[Traduction]

LA JUSTICE

L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC): Monsieur le Président, pas plus tard qu'hier, le ministre de la Justice a défendu la décision des libéraux d'éliminer les peines d'emprisonnement obligatoires pour des crimes comme le vol et l'extorsion à main armée, le trafic d'armes et les fusillades au volant. C'était le jour même où ses concitoyens ont appris qu'une autre fusillade mortelle avait eu lieu, cette fois au Centre Bell, le domicile des Canadiens de Montréal, où les amateurs de hockey et les parents devraient pouvoir emmener leurs enfants en toute sécurité.

Quand le gouvernement agira-t-il pour protéger les Canadiens et veiller à ce que les récidivistes violents soient mis derrière les barreaux?

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, les crimes graves seront toujours lourdement sanctionnés. C'est un principe fondamental.

Questions orales

Ce que nous essayons de faire avec le projet de loi C-5, c'est de nous assurer que nous pouvons concentrer nos ressources sur ces crimes graves, que ce soit dans le cadre du système judiciaire ou du maintien de l'ordre...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: J'ai du mal à entendre et je suis certain que le député de Fundy Royal avait aussi du mal à entendre.

Le ministre peut-il reprendre son intervention du début afin que nous puissions tous entendre la réponse?

L'hon. David Lametti: Monsieur le Président, ce qu'il faut retenir, c'est que les crimes graves entraîneront toujours de lourdes peines. Ce que nous faisons avec le projet de loi C-5, c'est nous assurer que nous avons plus de ressources pour nous concentrer sur ces crimes graves et que nos autorités policières ont plus d'outils à leur disposition pour y faire face.

Dans un article qu'il publiait cette semaine, un ancien juge de la Cour suprême, Michael Moldaver, affirme que nous devrions précisément aller dans cette direction, c'est-à-dire concentrer nos ressources sur ces crimes graves et incarcérer moins de gens. Or, personne ne peut accuser le juge Moldaver d'être laxiste en matière de criminalité.

• (1500)

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens s'attendent à ce que les criminels reconnus coupables d'agression sexuelle, d'enlèvement et de traite des personnes purgent leur peine derrière les barreaux. Sauf que ce n'est pas ce que croient les libéraux, qui font preuve de mollesse à l'égard de la criminalité avec leur projet de loi C-5, qui, aussi incroyable que cela puisse paraître, permet aux criminels reconnus coupables de ces infractions et d'autres infractions graves de purger leur peine à domicile.

Les libéraux peuvent-ils expliquer comment le fait de laisser des prédateurs sexuels, des kidnappeurs et des trafiquants d'êtres humains en liberté dans la collectivité contribue à assurer la sécurité du public?

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, les crimes graves, comme ceux que vient de décrire le député, entraîneront toujours de lourdes peines. Dans certains cas où la peine serait de moins de deux ans et, surtout, où il n'y aurait aucune menace à la sécurité publique, le projet de loi C-5 permettrait de recourir à une solution qui serait préférable à l'incarcération. Cela nous permettrait justement de concentrer les ressources du système de justice pénale sur les crimes graves que, nous en convenons tous, nous devons prendre très au sérieux.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens n'en reviennent toujours pas que ce premier ministre veuille abolir les peines minimales pour les crimes comme l'importation illégale, les décharges intentionnelles et le vol avec arme à feu.

Avec l'augmentation de la violence et des meurtres en pleine rue, les citoyens de Montréal ont peur. Pour leur part, les membres de gangs de rue et du crime organisé s'en font une joie. Ils ont hâte que le projet de loi C-5 soit finalisé. Cela donne plus de liberté aux criminels, et, pendant ce temps-là, les gens s'enferment chez eux parce qu'ils ont peur.

Est-ce que le premier ministre s'engage à annuler le projet de loi C-5?

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, c'est effectivement le contraire de ce que l'honorable député est en train de dire.

Les crimes graves auront toujours des conséquences graves dans notre système. Ce que nous faisons avec le projet de loi C-5, c'est abolir une stratégie qui engorge le système de justice pénale, qui n'a pas fonctionné, pour que nous puissions nous concentrer justement sur les crimes graves qui devraient avoir des conséquences graves.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens et les Québécois méritent de se sentir en sécurité dans leur communauté. Les tragédies causées par la violence armée au cours des derniers mois ne font que souligner à quel point il est important de prendre des mesures pour combattre la violence armée.

Le ministre de la Sécurité publique peut-il nous expliquer quelles mesures sont prises par notre gouvernement pour créer des communautés plus sûres?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question et je partage ses préoccupations.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le gouvernement du Québec et les dirigeants municipaux comme la mairesse Valérie Plante pour rendre les communautés du Québec plus sûres. Nous avons investi 46 millions de dollars dans le soutien aux forces policières au Québec et 42 millions de dollars pour empêcher les jeunes de tomber dans la criminalité et traiter les causes profondes de la violence armée. Nous continuons à investir dans le renforcement de notre frontière pour empêcher le trafic illégal d'armes à feu. Nous serons là pour Montréal.

* * *

[Traduction]

LA FISCALITÉ

Mme Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Monsieur le Président, le coût du gouvernement libéral fait augmenter le coût de la vie.

Au cours des derniers mois, un trop grand nombre de mes concitoyens sont venus me dire qu'ils avaient du mal à joindre les deux bouts. Ils ont de plus en plus de mal à payer leurs factures, à nourrir leur famille et craignent de perdre leur logement. En bref, la fin du mois se fait cruellement attendre. Ils ne peuvent tout simplement pas se permettre de payer des taxes plus élevées.

Le premier ministre annulera-t-il les augmentations de taxes qu'il a prévues?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, il importe d'expliquer clairement aux Canadiens ce dont il est réellement question. Les Canadiens comprennent que les cotisations de chaque travailleur canadien au RPC et à l'assurance-emploi nous permettent de financer notre retraite et de créer un filet de sécurité pour tous les Canadiens au cas où ils perdraient leur emploi.

*Questions orales***LES PÊCHES ET LES OCÉANS**

En cette période d'incertitude économique mondiale, c'est le comble de l'irresponsabilité pour les conservateurs de laisser entendre que notre pays doit cesser de mettre de l'argent de côté pour la retraite et les mauvais jours.

• (1505)

M. Jake Stewart (Miramichi—Grand Lake, PCC): Monsieur le Président, la taxe sur le carbone du gouvernement entraînera une hausse massive du prix du mazout comparativement à l'année dernière.

Voici ce qu'a déclaré le premier ministre libéral de Terre-Neuve:

Les consommateurs de mazout de la province sont en général plus âgés, ils habitent dans les régions rurales et ont un revenu inférieur à la moyenne provinciale. Une augmentation de 60 % du prix du mazout en un an cause déjà des difficultés économiques et un stress considérable à ces personnes.

Le gouvernement va-t-il immédiatement annuler les hausses de taxes prévues sur l'essence, sur le chauffage et sur l'épicerie?

M. Terry Duguid (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, avant, les conservateurs croyaient aux lois du marché et à la tarification pour réduire la pollution. C'était le cas de Stephen Harper, jusqu'à ce qu'il change d'idée. C'était le cas du député de Durham avant que son parti change son fusil d'épaule et change carrément de chef. Les conservateurs sont les pires vire-capot qui soient.

Cependant, je tiens à féliciter un député conservateur, le député de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, qui a affirmé qu'il serait préférable pour sa province de revenir à la tarification fédérale du carbone, parce qu'au moins, elle comporte des remboursements. Je suis d'accord avec lui.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens ont besoin de retrouver espoir.

Chaque jour, les conservateurs prennent la parole à la Chambre pour parler de ce que vivent réellement les Canadiens, alors qu'ils sont aux prises avec les pires difficultés financières de leur vie en raison de la mauvaise gestion du gouvernement.

Jour après jour, les libéraux prennent la parole à la Chambre pour nous dire à quel point les Canadiens se portent bien. C'est dire à quel point le gouvernement fait la sourde oreille et est déconnecté des Canadiens.

Le gouvernement redonnera-t-il enfin espoir aux Canadiens en annulant ses hausses de taxes planifiées sur les chèques de paie?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une question pour le député de la Saskatchewan. Le gouvernement comprend que les Canadiens ont besoin d'aide pour traverser la période difficile actuelle.

Apparemment, son collègue le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes est d'accord avec nous. Il comprend qu'en doublant le crédit d'impôt pour la TPS, nous apportons une aide importante aux familles canadiennes.

J'aimerais croire que le député qui a posé la question a vraiment à cœur l'intérêt des citoyens de sa circonscription. J'espère donc qu'il le prouvera en appuyant cette mesure utile.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Monsieur le Président, les produits de la mer et les pêcheurs canadiens ont récemment été ciblés par un organisme américain qui remet en question nos efforts visant à protéger la baleine noire de l'Atlantique Nord. La ministre des Pêches et des Océans peut-elle parler des mesures que son ministère a prises pour protéger la baleine noire de l'Atlantique Nord en collaboration avec les pêcheurs?

L'hon. Joyce Murray (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député d'Egmont de son grand dévouement envers les pêcheurs.

Le Canada est doté d'un secteur des pêches de calibre mondial grâce à ses pêcheurs. Grâce à des mesures comme les protocoles de fermeture dynamiques, le retrait des engins fantômes et l'adoption d'équipements novateurs pour la protection des baleines, les pêcheurs canadiens contribuent de façon importante à la protection des baleines, et leur approche fonctionne, car, grâce à leurs efforts, aucun cas de mortalité dans la population de baleines n'a été observé dans les eaux canadiennes depuis trois ans. C'est un bilan sans précédent au Canada, et nous pouvons tous en être fiers.

* * *

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NP): Monsieur le Président, toute une génération de Canadiens est en difficulté. Entre le coût de la vie et la crise de la dette étudiante, les étudiants et les nouveaux diplômés canadiens sont laissés pour compte. Au lieu de les aider à s'en sortir, le gouvernement fédéral a perdu des milliards de dollars au titre des remboursements de prêts étudiants depuis 2020. En conséquence, 65 000 Canadiens ont manqué à leur obligation de rembourser leurs prêts d'études.

Le gouvernement libéral, déconnecté de la réalité, refuse de donner un répit aux jeunes Canadiens. Quand le gouvernement libéral commencera-t-il à s'attaquer à la crise de l'abordabilité et annulera-t-il la dette étudiante?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, les jeunes étudiants canadiens représentent l'avenir du Canada. Dans le cadre du budget 2022, nous consacrons 26 millions de dollars sur quatre ans à une augmentation de 50 % de l'exonération de remboursement des prêts étudiants dans les collectivités rurales pour les travailleurs de la santé.

Nous avons soutenu les étudiants à chaque instant. Dans le budget de 2021, nous avons effacé les intérêts sur les prêts d'études canadiens jusqu'en mars 2023. Nous avons également doublé les bourses d'études et prolongé le supplément de financement Action Compétences afin d'aider les jeunes Canadiens à traverser la pandémie.

Nous sommes absolument déterminés à éliminer de façon permanente les intérêts sur les prêts canadiens aux étudiants et aux apprentis, et nous continuerons à soutenir les jeunes Canadiens.

Travaux de la Chambre

• (1510)

LA FISCALITÉ

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Monsieur le Président, nous vivons une catastrophe climatique alors même que les sociétés pétrolières et gazières font des profits records sur le dos des gens ordinaires. Comme nous l'avons soulevé plus tôt, le secrétaire général de l'ONU réclame maintenant une taxe exceptionnelle sur ces profits, et pourtant le gouvernement fédéral continue de faire le contraire, en donnant plus de fonds publics aux entreprises qui sont responsables de la crise.

Quand le gouvernement écouterait-il l'ONU et appliquerait-il au secteur des hydrocarbures la même taxe exceptionnelle qu'il a appliquée aux banques et aux compagnies d'assurance-vie?

M. Terry Duguid (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, nous partageons la préoccupation du député et nous souhaitons autant que lui lutter contre la crise climatique. C'est pourquoi nous affectons 9,1 milliards de dollars à notre plan de réduction des émissions, qui prévoit un parcours ambitieux, secteur par secteur, pour permettre au Canada d'atteindre ses cibles d'émissions en 2030, puis la carboneutralité en 2050. Il est largement appuyé par les groupes environnementaux, l'industrie et les agriculteurs. Il nous donnera de l'air pur, un environnement sain et une économie forte.

M. Jake Stewart: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Lors de la période des questions aujourd'hui, l'opposition officielle a cité un rapport que le directeur parlementaire du budget avait déposé le 22 mars et qui démontre que la taxe sur le carbone coûtera de l'argent aux familles canadiennes. Je demande le consentement unanime...

Le Président: Je crains que ce soit davantage un sujet de débat qu'un recours au Règlement.

Je crois que le leader de l'opposition à la Chambre souhaite poser l'habituelle question du jeudi.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, oui, je souhaite poser la fameuse question tant attendue par mes collègues, la question du jeudi.

J'aimerais savoir si le leader du gouvernement à la Chambre pourrait informer la Chambre sur les travaux prévus au cours de la prochaine semaine. Plus précisément, présentera-t-il une mesure législative pour annuler les hausses de taxes que les libéraux mettront en vigueur le 1^{er} janvier prochain?

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, moi aussi j'attends toujours avec impatience la question du jeudi.

Permettez-moi d'abord de profiter de l'occasion pour remercier le député de Barrie—Innisfil de son service à titre de leader parlementaire de l'opposition. Ce fut un plaisir de travailler avec lui.

Je souhaite également la bienvenue au député de Regina—Qu'Appelle dans son nouveau rôle de leader parlementaire de l'opposition. Nous avons eu des conversations fructueuses, et j'attends avec impatience celles qui suivront.

Premièrement, bien sûr, je rejette l'idée selon laquelle le fait de soutenir les Canadiens à la retraite tout en veillant à ce que l'assurance-emploi soit là pour les travailleurs qui perdent leur emploi constitue une hausse d'impôt. Nous avons une approche fondamentalement différente pour ce qui est d'investir dans les Canadiens. Nous le verrons dans le projet de loi.

Si vous me le permettez, parce que la question m'a été posée, je suis heureux de dire que cet après-midi, nous allons commencer le débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-30, Loi n° 1 sur l'allègement du coût de la vie.

Demain matin, nous reprendrons le débat sur le projet de loi C-31, qui prévoit l'établissement de prestations pour soins dentaires pour les enfants de moins de 12 ans et une prestation unique pour le logement locatif. Nous allons ensuite revenir au projet de loi C-30 après la période de questions. Si cela est nécessaire, nous poursuivrons le débat sur le projet de loi C-31 lundi.

Mercredi, nous reviendrons à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-29 concernant la création d'un conseil national de réconciliation en tant qu'organisme indépendant, apolitique et permanent dirigé par des Autochtones.

Enfin, je souhaite informer les députés que mardi et jeudi prochains seront des journées de l'opposition.

Le Président: Conformément à l'ordre adopté le mercredi 21 septembre, la Chambre se forme maintenant en comité plénier pour souligner brièvement le 50^e anniversaire de la Série du siècle. Nous accueillerons certains des joueurs d'Équipe Canada 1972 sur le parquet de la Chambre, et des déclarations seront faites en suivant la procédure.

[Français]

Je rappelle que seuls les photographes autorisés pourront prendre des photos.

• (1515)

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le Président: La Chambre suspend maintenant brièvement ses travaux pour préparer la séance du comité.

(La séance est suspendue à 15 h 15.)

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 15 h 23.)

Travaux de la Chambre

● (1520)

[Traduction]

LES JOUEURS ET REPRÉSENTANTS D'ÉQUIPE CANADA 1972

(La Chambre se forme en comité plénier, sous la présidence de M. Anthony Rota, pour accueillir les joueurs et représentants d'Équipe Canada 1972.)

[*Et les joueurs et représentants d'Équipe Canada 1972 étant présents à la Chambre:*]

Le Président: Je suis heureux d'accueillir aujourd'hui à la Chambre des communes des joueurs et des représentants de l'Équipe Canada 1972. Je prierais les députés d'attendre que j'aie terminé de lire les noms de nos invités avant d'applaudir. Nos invités sont: Don Awrey; Yvan Cournoyer; l'honorable Ken Dryden; Ron Ellis; pour Victor Hadfield, qui ne pouvait être présent, son fils, Jeff Hadfield; Paul Henderson; Dennis Hull; l'honorable Frank Mahovlich; Peter Mahovlich; Serge Savard; Rod Seiling; et le regretté Bill White, représenté par son fils, Kam White.

Des voix: Bravo!

Le Président: J'invite maintenant le très honorable premier ministre à faire une déclaration pour souligner le 50^e anniversaire de la Série du siècle 1972.

● (1525)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, tout le monde aime les bonnes histoires de retour en force, surtout celles qui permettent d'unir le pays. Bien franchement, le degré d'unanimité qui règne à la Chambre aujourd'hui est également beau à voir.

Il y a 50 ans, avant même que la Série du siècle n'ait commencé, beaucoup de journalistes sportifs et d'amateurs de hockey prédisaient qu'Équipe Canada remporterait une victoire facile. À l'époque, un journaliste du *Globe and Mail* avait fait la célèbre promesse suivante: si les soviétiques remportaient un seul match, il mangerait sa chronique déchiquetée dans un bol de borscht. Il n'a pas tardé à ravalé ses paroles, littéralement. Il existe même une photo de cet événement.

[Français]

Le 2 septembre 1972, le premier match a eu lieu au Forum de Montréal. Le Canada perd 7 à 3. Au cours des jours et des semaines qui ont suivi, notre équipe a vécu des hauts et des bas. Après une défaite lors du cinquième match à Moscou, on était au pied du mur. Si on voulait gagner la série, il fallait gagner les trois dernières parties d'affilée. C'est tout un défi. Les joueurs ont continué de s'entraîner, les entraîneurs ont peaufiné leur stratégie et les Canadiens n'ont pas perdu espoir.

[Traduction]

Au cours du sixième match, après une première période sans but, le Canada remporte finalement une victoire de 3 à 2. Au cours du septième match, Phil Esposito marque les deux premiers buts et le Canada gagne 4 à 3. Arrive ensuite le huitième match.

[Français]

C'est le dernier match de la série. Il reste une minute à jouer et le pointage est de 5 à 5. C'est là que Paul Henderson saute sur la patinoire.

[Traduction]

Henderson se précipite au filet. Il tombe. Il se relève. Équipe Canada tire, puis prend le retour et tire à nouveau, et le gardien bloque encore. Puis, à 34 secondes de la fin, Henderson fait bouger les cordages à la gauche du gardien. Les applaudissements se font entendre d'un bout à l'autre du pays.

Tout le monde se souvient de l'endroit où il se trouvait à ce moment-là. Tout le monde sauf moi, car je n'avais que 9 mois. Cependant, je me souviens d'avoir grandi en ayant pour héros des joueurs comme Yvan Cournoyer et Ken Dryden. Je porte même mes chaussettes des Habs aujourd'hui. Ils n'étaient pas seulement des héros parce qu'ils avaient gagné la Série. Ils étaient des héros parce qu'ils nous ont appris quelque chose. Ils nous ont montré que la ténacité et le travail acharné portent fruit. Ils nous ont montré que, même lorsqu'il ne reste que 34 secondes à jouer, il ne faut jamais abandonner. Dans le cadre d'un événement mondial, ils ont su nous montrer qu'une lutte acharnée sur la glace peut s'avérer très utile, même en matière de diplomatie.

Un jour, Paul Henderson a raconté qu'un ami l'avait appelé au moment de la chute du mur de Berlin pour lui dire que les Soviétiques ne s'étaient probablement jamais remis de son célèbre but de 1972. Je laisserai aux experts le soin de débattre de la véracité de cette affirmation, mais ce qui est indéniable, c'est que la Série du siècle a été un moment décisif de l'histoire de notre pays.

[Français]

En 1972, notre drapeau, l'unifolié, avait seulement sept ans. C'est un drapeau, à l'époque, qui ne faisait pas encore l'unanimité. Comme l'a souvent fait remarquer Serge Savard, après la victoire de nos joueurs qui portaient cette feuille d'érable sur leurs chandails, les Canadiens sont devenus fiers de ce symbole qui les représente encore aujourd'hui: un symbole de paix, de démocratie et de liberté.

[Traduction]

Le monde a changé depuis la Guerre froide, mais il existe des parallèles. Une chose reste constante: nous ne cesserons jamais de lutter pour ce qui est juste.

Aujourd'hui, tandis que nous célébrons le 50^e anniversaire de la Série du siècle et que nous rendons hommage aux membres de cette équipe historique, nous devons refléter le meilleur de l'identité canadienne. Nous devons poursuivre notre travail pour que tout le monde — jeunes et vieux, joueurs et partisans — puisse participer à ce sport extraordinaire de manière sécuritaire et respectueuse. Rappelons aux autres pays qu'être polis et accueillants ne nous empêche pas d'être coriaces et déterminés. Gardons à l'esprit que, si nous ne perdons pas espoir et que nous travaillons fort, nous pourrions tout surmonter.

● (1530)

[Français]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, quel honneur d'avoir parmi nous aujourd'hui les grands héros légendaires de la Série du siècle.

[Traduction]

C'est un honneur d'accueillir aujourd'hui à la Chambre les membres de l'équipe du Canada à l'occasion du 50^e anniversaire de leur victoire contre l'équipe nationale de l'Union soviétique lors de la Série du siècle 1972.

Travaux de la Chambre

C'est en 1972 que la guerre froide a débordé sur le monde du sport. Au mois de juillet, le champion d'échecs américain et mondial Bobby Fischer a vaincu le champion soviétique et numéro deux mondial Boris Spassky. Aux Jeux olympiques de Munich, l'équipe américaine de basket-ball a perdu un match difficile contre l'Union soviétique pour la médaille d'or, et le résultat de ce match est encore contesté.

Cependant, aucun de ces événements n'a eu l'effet dramatique de la Série du siècle ni a été associée à une gloire aussi durable. Pour la première fois, la série opposait les meilleurs professionnels canadiens — même si certains d'entre eux semblaient trop jeunes pour y participer — aux joueurs soviétiques, qui étaient sous-estimés à l'époque, mais se préparaient tranquillement à une surprise. Ce devait être un véritable test de la suprématie dans le domaine du hockey, joué sous la menace d'une course beaucoup plus meurtrière à la suprématie mondiale.

Le ministère canadien des Affaires extérieures avait suggéré de baptiser la rencontre « Série de l'amitié ». Heureusement, les joueurs n'en ont pas tenu compte et ont eu le bon sens de s'affronter farouchement. Même si la plupart des commentateurs et des Canadiens s'attendaient à une série facile, après une surprenante défaite 7-3 au premier match à Montréal, il est devenu évident que la série ne serait pas une démonstration amicale de la supériorité du Canada.

Plus les revers se multipliaient, plus la pression sur nos joueurs augmentait, le point culminant étant le quatrième match de la série à Vancouver, lorsqu'une partie de la foule s'est mise à huer ses héros vaincus. Les Canadiens ne comprenaient tout simplement pas comment les étoiles de la LNH, ces noms légendaires qui leur étaient si familiers, pouvaient se faire battre par une équipe d'amateurs russes.

Les fans canadiens n'avaient pas encore saisi ce qui était devenu une évidence pour les joueurs canadiens: les Russes étaient en fait excellents... Ils avaient un jeu différent de celui auquel les joueurs de la LNH étaient habitués, un jeu de vitesse et de finesse, de passes longues et de précision sur la glace.

À la fin de la série, les noms de ces Russes sans visage seraient connus de tous au Canada. Des noms qui nous sont familiers. Nous les connaissons alors et nous les connaissons aujourd'hui puisque bon nombre de ces joueurs russes jouent dans les ligues de ce côté-ci de l'océan, ou du moins, leurs enfants et leurs petits-enfants. Les Canadiens en viendraient à reconnaître les noms et les visages de ces joueurs dans les tournois internationaux et les manifestations sportives opposant les Soviétiques aux concurrents de la LNH, et à respecter.

Au moment où l'équipe canadienne est partie s'entraîner en Europe avant les quatre matchs à Moscou, l'idée d'une « Série de l'amitié » était enterrée depuis longtemps. De ce côté-ci de la guerre froide, sachant aujourd'hui comment elle a pris fin, nous pouvons nous permettre de regarder le passé objectivement, mais sur le moment et à l'époque, la série s'était transformée en *Guerre froide sur glace*, pour reprendre le titre du documentaire du 40^e anniversaire.

C'est lors de la série de 1972 que l'appellation « Équipe Canada » a été utilisée pour une première fois pour désigner une équipe de hockey canadienne. Dans l'esprit des Canadiens et des partisans qui suivaient les séries dans le monde entier et des deux côtés du rideau de fer, l'affrontement entre l'équipe canadienne et

l'équipe russe était devenu une lutte entre « nous et eux ». Il y avait deux styles, deux modes de vie différents et deux idéologies et systèmes de gouvernement fondamentalement incompatibles. C'était la démocratie contre le totalitarisme, le communisme contre la libre entreprise et la liberté contre la répression.

Les clichés ne racontent jamais toute l'histoire, mais ils disent souvent l'essentiel. C'est le cas des histoires que l'on nous raconte aujourd'hui à propos de la série de 1972. Avant la série, nous nous disions à nous-mêmes que nous étions le meilleur pays du monde pour le hockey et que notre façon de jouer était la seule façon pour bien jouer.

Pendant la série, nous avons compris que ce n'était pas tout à fait exact. Pour avoir perdu ces quatre matchs et avoir constaté l'audace dans la compétition et la finesse d'une équipe au style différent, nous avons appris que nous devons améliorer notre niveau de jeu. Au dernier match joué au Canada, la frustration des supporters canadiens rassemblés au Pacific Coliseum de Vancouver a explosé dans un déluge de huées lancées depuis les gradins. L'Équipe Canada s'est inclinée 4 à 2.

● (1535)

Dans une entrevue d'après-match devenue emblématique, le légendaire Phil Esposito a supplié les Canadiens. Le frère aîné des Esposito a déclaré alors qu'il était très déçu et qu'il ne pouvait pas y croire. Je le cite: « Certains d'entre nous sont vraiment abattus... On fait du mieux qu'on peut. Ils ont une bonne équipe, il faut faire face à la réalité. Mais cela ne signifie pas que nous ne nous donnons pas à 150 %. Nous tous, les 35 gars qui sont venus jouer pour le Canada, nous l'avons fait parce que nous aimons notre pays. »

Sur une glace étrangère, devant des supporters hostiles, dos au mur, avec un retard de deux matchs, l'Équipe Canada s'est reprise pour remporter les trois derniers matchs, à chaque fois par un seul but. Chacun de ces buts gagnants a été marqué par le grand Paul Henderson. Son nom a été immortalisé grâce au cri frénétique poussé par Foster Hewitt à chaque passe qui a retenti dans des centaines de milliers, voire des millions de téléviseurs et de radios, dans les salles de classe et les lieux de travail du pays: « Henderson a marqué! », un cri qui a déchaîné les foules.

Les dames et les messieurs de l'auditoire n'auraient pas été aussi heureux, bien sûr, mais ceux qui étaient ici, à l'autre bout du monde, auraient applaudi et acclamé avec une telle force vibrante et puissante que cela aurait été entendu dans le monde entier. C'est un cri qui nous fait encore vibrer un demi-siècle plus tard, même ceux d'entre nous qui sont nés après 1972. Nous n'avons entendu que l'écho de ces acclamations, mais nous nous délectons toujours de l'héritage qu'elles représentent. Quand nous entendons ces cris et que nous voyons ces noms, les noms de ceux qui sont ici aujourd'hui, Yvan Cournoyer, après le but gagnant, par exemple, cela nous ramène à une autre époque et à un autre monde.

C'était 17 ans avant la chute du mur de Berlin. Quelques mois avant la chute du mur, en mai 1989, Alexander Mogilny, âgé de 20 ans, devenait la première star soviétique à passer à l'Ouest pour jouer dans la LNH. Il a été accusé d'avoir déserté l'Armée rouge soviétique, dans laquelle il était théoriquement officier. Peu de temps après, le système de hockey soviétique et l'Union soviétique, qui s'effondraient et manquaient d'argent, s'écroulaient également. Deux ans plus tard, en 1991, l'Union soviétique, qui semblait presque invincible en 1972, a officiellement pris fin. Je dis presque invincible parce que l'équipe canadienne a montré qu'elle était tout sauf invincible.

L'esprit canadien s'exprime de façon spéciale dans le hockey, mais aussi dans tous les aspects de notre vie. Je pense que ce qui est si spécial chez ces messieurs réunis ici aujourd'hui, c'est que chaque Canadien peut voir son propre triomphe dans cette victoire légendaire. Ils ont fait la fierté de tous les Canadiens. Ils nous ont offert l'un des moments les plus marquants de l'histoire du Canada. En fait, je pense que si l'on demandait à n'importe quel Canadien de fermer les yeux et de rêver du moment le plus canadien, il serait difficile de penser à quelque chose de plus canadien que la victoire de la Série du siècle 1972.

C'est pourquoi, au nom de tous les Canadiens, je les félicite chaleureusement et je les remercie de leur contribution à notre histoire nationale. Puisse-tous nous être à la hauteur du courage et de la détermination incroyables qui les ont menés à la victoire.

• (1540)

[Français]

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le président, je peux me vanter d'être le seul chef de parti à la Chambre à avoir chaussé des patins avant 1972. Toutefois, j'ai eu bien peu de succès. Comme on peut le constater, j'ai très mal tourné.

On le sait, le Bloc québécois a toujours défendu l'identité québécoise. Le Québec et le Canada sont deux nations différentes, avec des valeurs et, souvent, des façons de faire, qui sont différentes. Nous, défendons le droit de vivre en français, la langue commune et officielle de la nation québécoise, parfois même dans certains vestiaires. Nous ne nous reconnaissons pas dans le multiculturalisme. Quand il est question de monarchie britannique, nous préférons passer à un autre sujet.

Nous aimons les dynasties seulement au hockey. Nous avons le Code civil du Québec, nous prisons l'énergie propre et nous sommes attachés à la laïcité. Nous sommes différents. Ce sont deux nations différentes, qui se rejoignent tout de même de temps en temps.

Nous partageons souvent des intérêts et des visions communes. Le Canada et le Québec sont pacifiques. Nous préférons la paix à la guerre, le dialogue à l'utilisation des armes. Nous sommes démocrates. Nous sommes préoccupés par la pauvreté, l'injustice, ou la violence et nous cherchons des solutions pour améliorer la vie des gens. Je pense franchement que les Canadiens et les Québécois sont du bien bon monde. Surtout, ce que nous partageons, Québécois et Canadiens, c'est la conviction sans faille que le hockey est le plus beau sport au monde.

De Toe Blake à Maurice Richard, à Sidney Crosby et Marc-André Fleury, en passant bien sûr par l'énorme Guy Lafleur, par Mike Bossy et par Doug Gilmour, les Canadiens et les Québécois sont, sans l'ombre d'un doute, les meilleurs joueurs de hockey au monde.

Travaux de la Chambre

Nous parlons entre nous et je ne veux pas avoir l'air prétentieux. Je pousserais l'audace jusqu'à dire que ce sont les Québécois les meilleurs joueurs, mais nous allons partager cela, ici, aujourd'hui.

Au Québec, on sait jouer au hockey. Je ne m'inclus pas là-dans. Durant mon enfance et durant l'enfance de centaines de milliers de Québécois de mon âge, quand on faisait un but, on était Guy Lafleur, sauf à Drummondville, où on était Yvan Cournoyer.

Quand on faisait un arrêt, on était Ken Dryden. Ce sont des noms qui font rêver les jeunes. Nous disons que nous avons les meilleurs joueurs du monde, et rien ne le démontre mieux que la Série du siècle.

Il y avait, d'un côté, nous, incarnés par ces hommes que nous avons l'honneur de recevoir aujourd'hui, et, de l'autre, la superpuissance soviétique, en pleine guerre froide. Alors que planait au-dessus des têtes la menace nucléaire et la crainte d'une troisième guerre mondiale, c'est sur une glace que s'affrontaient les meilleurs d'entre nous et les meilleurs d'entre eux: Pete et Frank Mahovlich, Guy Lapointe, Yvan Cournoyer, Serge Savard, Ken Dryden, Phil et Tony Esposito, Bobby Clarke, Rod Gilbert, pour n'en nommer que quelques-uns. Il faut me croire, ce n'est pas par manque d'admiration que nous ne nommons pas toute l'équipe.

De l'autre côté, il y avait l'Union soviétique, l'ennemi du bloc de l'Ouest, ceux-là de l'autre côté du rideau de fer. Ils ne pouvaient pas perdre. Ils ont perdu. On ne pouvait que gagner et on a gagné. C'était magique.

La Série du siècle symbolise tellement de choses. Tout d'abord, mieux vaut se battre sur la glace avec une rondelle et des bâtons que sur un champ de bataille. À cet égard, ce serait peut-être une bonne idée pour M. Poutine de lâcher l'Ukraine. On pourrait régler cela dans un 4 de 7.

Ensuite, la Série du siècle nous a rappelé que les Soviétiques n'étaient pas seulement des ennemis. On avait des adversaires qu'on pouvait, et surtout, qu'on devait respecter. C'est une contribution extraordinaire du sport dans la détente et l'éventuelle fin de la guerre froide. Une pierre du mur de Berlin est sans doute tombée avec la Série du siècle.

Enfin, il faut parler du but de Paul Henderson. Paul Henderson a marqué le plus beau but de *grinder* de l'histoire. Il y a *La Joconde* de Da Vinci, il y a la *Neuvième symphonie* de Beethoven et il y a le but de Paul Henderson.

• (1545)

Revenons aux deux nations. Mon estimé collègue d'Abitibi—Témiscamingue suggère une série du XXI^e siècle, une série où le Québec affronterait le Canada, équipe nationale contre équipe nationale, amicalement. Il y aura toujours des choses que, de temps en temps, on aura envie de faire ensemble.

C'est pourquoi, 50 ans plus tard, nous sommes réunis pour dire bravo et merci. Merci pour le rêve et merci pour cette preuve que, si on est suffisamment déterminé et courageux, on peut réussir des miracles.

Travaux de la Chambre

[Traduction]

Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapuskasing, NPD): Monsieur le Président, je suis fière de prendre la parole aujourd'hui pour souligner le 50^e anniversaire de la Série du siècle de 1972, où les membres de l'équipe qui ont conquis le cœur, l'esprit et l'imagination de tout le pays. Ce rare événement sportif a tenu tous les Canadiens en haleine et est devenu légendaire partout au pays; il a créé des idoles, inspiré des chansons et assis la domination mondiale du Canada au hockey.

[Français]

Cette série est tellement emblématique qu'elle n'a pratiquement pas de rival au chapitre de l'importance pour cette nation, à part le Marathon de l'espoir de Terry Fox. Elle dépasse de loin des moments historiques du sport canadien, comme les deux championnats consécutifs des Blue Jays, le sprint de Donovan Bailey pour la médaille d'or et le but en or de Sidney Crosby aux Jeux olympiques de Vancouver.

J'aimerais commencer par remercier tous les joueurs d'Équipe Canada de 1972 de leur victoire historique dans la série Canada-Russie, y compris les nombreux joueurs qui se sont joints à nous aujourd'hui pour célébrer ce 50^e anniversaire.

[Traduction]

Au cas où mes collègues ne le sauraient pas, bon nombre des joueurs venaient du Nord de l'Ontario: les frères Esposito, Phil et Tony, ont appris à jouer à Sault Ste. Marie, les frères Frank et Peter Mahovlich étaient de Schumacher, Mickey Redmond était de Kirkland Lake et Gary Bergman était de Kenora.

Je tiens aussi à saluer tout particulièrement le regretté Jean-Paul Parisé, l'infatigable ailier gauche de Smooth Rock Falls, dans ma circonscription, Algoma—Manitoulin—Kapuskasing, qui a récolté deux buts et deux passes décisives et qui a vécu le moment le plus controversé de la série. J'y reviendrai dans un instant.

Ces derniers jours, on parle souvent de la Série du siècle comme d'une parabole de la guerre froide, mais je doute que quiconque y a joué y ait pensé. Les joueurs ont joué huit matchs et, grâce à leur courage et à leur détermination, ils ont permis à notre grand pays de remporter cette victoire historique. Ils ont incité toute une génération de jeunes à jouer au hockey et ils ont tant fait pour en faire le sport national du Canada que la Chambre l'a déclaré légalement en 1994.

Ce sont des moments historiques dont on se souviendra à jamais partout au Canada. Pour citer la description du commentateur Foster Hewitt à la fin du huitième match de la série, « Cournoyer avec la rondelle le long de la bande. Le tir. Henderson s'élançe avec force et il tombe. Un autre tir! Devant le filet. Et le but de Henderson pour le Canada! »

L'emblématique but gagnant de Paul Henderson, souvent appelé « le but du siècle », restera toujours dans la mémoire des Canadiens. Les sept buts et les six passes décisives de Phil Esposito ont donné le ton à toute la Série et, bien sûr, la frustration de Jean-Paul Parisé face à l'arbitrage pendant le huitième match qui a entraîné son expulsion pour inconduite est souvent citée comme le tournant qui a réduit le nombre de décisions discutables de la part des arbitres et a renforcé la détermination des autres joueurs de l'équipe.

• (1550)

[Français]

Je suis fière de dire qu'à la suite d'une récente inauguration, le nom de Parisé est commémoré de façon permanente par une enseigne dans sa ville natale de Smooth Rock Falls, grâce à la suggestion de Johnny Lemieux et au soutien du conseil municipal. Ceux-ci voulaient s'assurer de bien rendre hommage à JP, tout en marquant le 50^e anniversaire de la série des sommets de 1972.

Parisé a été ému d'être sélectionné pour représenter le Canada sur la scène mondiale, mais il était si respecté dans la Ligue nationale de hockey qu'on lui a demandé de jouer pour l'équipe du Canada en tant que choix surprise. Il a poursuivi une carrière de hockey exécutif, jouant 890 matchs dans la Ligue nationale de hockey, dont deux matchs des étoiles. Il n'a jamais remporté la Coupe Stanley, mais sa veuve, Donna, a dit à quel point gagner l'or pour le Canada était important pour lui.

[Traduction]

J'espère que j'ai bien fait comprendre l'importance de cet événement dans l'histoire de notre pays.

Je citerai les paroles d'une autre légende canadienne, mais je ne chanterai pas, car cela ne rendrait pas justice au groupe. Le député de Timmins-Baie James aurait peut-être pu le faire, mais pas moi. Les paroles ont été écrites par Gord Downie, le chanteur du groupe Tragically Hip:

S'il y a un but dont tout le monde se souvient, c'est celui de 1972
Nous tenions tous le bâton et nous avons tous tiré en ensemble
Et je me souviens que j'étais assis près de toi

Mon collègue, le député de Windsor-Ouest, a également insisté auprès de moi pour que je dise qu'un membre de l'équipe, Paul Henderson, devrait être intronisé au Temple de la renommée du hockey, ce que je fais avec plaisir.

Je remercie les députés de leur attention et, surtout, je remercie l'équipe canadienne de 1972 pour tout ce qu'elle a fait pour ce pays.

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Monsieur le Président, on a déjà beaucoup parlé de notre victoire lors de la Série du siècle. Pour être honnête, je dois dire que je suis né plus d'une décennie plus tard, c'est pourquoi je crois que je vais parler davantage de l'héritage que l'équipe nous a laissé.

Tout d'abord, il y a cette idée d'un tournoi de la fine fleur du hockey. Si ces joueurs n'avaient pas participé à la Série du siècle, aurions-nous vu Gretzky faire une passe à Lemieux pour remporter la Coupe Canada de 1987? Aurions-nous vu le jeune Sidney Crosby marquer le but en or à Vancouver, en 2010? Cela fait partie du legs de cette équipe.

Ces joueurs de toutes les régions du pays ont fait notre fierté. Nous avons entendu parler du nord de l'Ontario, et je vais faire la même remarque à propos de la région de Waterloo en citant les noms du regretté Bill Goldsworthy, de Waterloo, de Rod Seiling, d'Elmira, et de Don Awrey, de Kitchener. Nous sommes fiers d'eux.

Et enfin, on ne peut passer sous silence la contribution de M. Paul Henderson, qui a non seulement marqué le dernier but, mais aussi le but gagnant des sixième, septième et huitième matchs, et qui mérite d'être salué en tant que joueur, mais aussi en tant que pasteur, conférencier motivateur et auteur. Au fil des années, de nombreux Canadiens ont eu l'honneur de rencontrer M. Henderson. J'ai eu moi-même cette chance il y a bien des années, et il m'a été présenté par sa nièce comme son « oncle Paul ». Ce dont je me souviens le plus, c'est de sa gentillesse, de son amabilité et de son humilité. En fait, il est peut-être le seul au pays à penser qu'il ne devrait pas être intronisé au Temple de la renommée du hockey.

Ces joueurs ont rassemblé le pays en 1972, et ils rassemblent la Chambre dans un esprit d'unité aujourd'hui, grâce à leur legs. Je les remercie d'avoir fait à l'époque la fierté de notre pays, et de continuer à la faire.

• (1555)

Le Président: Chers collègues, distingués invités, amateurs de hockey et légendes du hockey, le dernier mot, je vais le garder pour moi.

Tous les baby-boomers canadiens se souviennent de ce jour qui a eu lieu il y a longtemps. Les écoliers d'aujourd'hui ne pourraient même pas imaginer la fébrilité ressentie par leurs grands-parents à l'idée de regarder la télévision à l'école au cours de la journée. Quelques jeunes d'aujourd'hui reconnaîtraient à peine la technologie de pointe de l'époque, les téléviseurs massifs en forme de boîte qui ont été traînés dans les salles de classe et dans les bibliothèques afin que nous puissions tous regarder le match. Notre enthousiasme ne concernait que le hockey: notre sport, le sport du Canada.

[Français]

Pour plusieurs, le résultat de ce match entre le Canada et l'ex-Union des républiques socialistes soviétiques avait aussi une importance géopolitique plus nuancée, plus compliquée. Tout le monde, partout au pays, savait que nous étions en train de vivre un moment historique. C'était aussi un moment inspirant. Combien de nouveaux joueurs, et sans doute de nouvelles joueuses, ont chaussé des patins et sauté sur la glace après le but gagnant de Paul Henderson à la dernière minute de la partie?

[Traduction]

Les événements sportifs sont magiques lorsqu'ils rassemblent les gens. Vous avez tous fait de la magie sur la glace à l'époque, et nous vous en sommes tous très reconnaissants.

J'ai maintenant le plaisir d'inviter tous les honorables députés à rencontrer nos invités spéciaux dans la salle à manger du Président, qui se trouve dans la pièce 233-S, derrière la Chambre. J'ai hâte de vous voir.

[Français]

Au plaisir de vous accueillir à la réception qui suivra immédiatement la levée du comité plénier.

• (1600)

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je désire informer la Chambre qu'en raison de la suspension de la séance et des travaux en comité plénier, la période prévue pour les ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 49 minutes.

Ordres émanant du gouvernement

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

• (1605)

[Traduction]

LOI N^o 1 SUR L'ALLÈGEMENT DU COÛT DE LA VIE

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.) propose que le projet de loi C-30, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (majoration temporaire du crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

— Madame la Présidente, avant de commencer, j'aimerais demander le consentement unanime pour partager mon temps de parole avec mon collègue le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le ministre a-t-il le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

L'hon. Randy Boissonnault: Madame la Présidente, je vous remercie, vos collègues et vous, pour ce moment exceptionnel avec les légendes de la Série du siècle de 1972. J'avais 2 ans à l'époque, mais cette série, son célèbre but et tout ce qu'elle a signifié pour le Canada m'ont suivi, comme ils ont suivi les Canadiens, tout au long de ma vie.

C'est avec plaisir que je lance le débat d'aujourd'hui sur le projet de loi C-30 sur l'allègement du coût de la vie, la proposition du gouvernement qui consiste à doubler le crédit pour la taxe sur les produits et services pendant six mois et à fournir une aide ciblée aux Canadiens qui en ont le plus besoin. Essentiellement, il ferait en sorte que les Canadiens, surtout les plus vulnérables d'entre nous, aient plus d'argent dans leurs poches.

[Français]

Cet important projet de loi offrira un soutien supplémentaire à environ 11 millions de personnes et de familles qui ont déjà droit au crédit d'impôt, dont environ la moitié des familles canadiennes avec enfants et plus de la moitié des aînés canadiens.

[Traduction]

Il se traduirait par un maximum de 234 \$ de plus pour les Canadiens célibataires sans enfant et près de 500 \$ pour les couples avec deux enfants. Les aînés recevraient en moyenne 225 \$ de plus. Il s'agit d'un soutien supplémentaire pour environ 11 millions de personnes et de familles admissibles, dont environ la moitié des familles canadiennes avec enfants et plus de la moitié des Canadiens âgés. Ce projet de loi fait partie d'un nouveau train de mesures de soutien qui comprend la prestation canadienne pour les soins dentaires et un supplément ponctuel à l'Allocation canadienne pour le logement.

Si les députés s'entendent pour adopter ces mesures législatives, jusqu'à un demi-million d'enfants de moins de 12 ans pourront voir un dentiste, certains pour la première fois. Les locataires à faible revenu, qui comptent parmi les plus vulnérables d'entre nous, bénéficieront d'un peu plus de répit. Ces aides s'ajoutent à notre plan actuel en matière d'abordabilité, qui laisse plus d'argent dans les poches des Canadiens, tout au long de l'année, grâce à la bonification de l'Allocation canadienne pour les travailleurs et à la réduction de moitié des frais de garde d'enfants d'ici à la fin de l'année, ce qui permet déjà aux familles de ma province, l'Alberta, d'économiser 5 600 \$ cette année.

Ordres émanant du gouvernement

Nous soutenons les Canadiens en augmentant de 10 % les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées de 75 ans et plus et en doublant la bourse canadienne pour étudiants jusqu'en juillet 2023. Selon notre plan, un couple de Thunder Bay qui touche un revenu de 45 000 \$ et dont l'enfant fréquente la garderie pourrait recevoir environ 7 800 \$ de plus que ses prestations actuelles cette année. Une célibataire edmontonienne récemment diplômée qui occupe un emploi de premier échelon et qui gagne 24 000 \$ par année pourrait recevoir environ 1 300 \$ de plus en prestations nouvelles et améliorées.

[Français]

Une personne âgée handicapée à Trois-Rivières pourrait bénéficier cette année de plus de 2 500 \$ de plus que ce qu'elle a reçu l'an dernier.

Bref, pour les Canadiens qui ont le plus besoin de ce soutien, ceux qui sont les plus vulnérables, les mesures de soutien que nous avons mises en place représentent pour eux de l'argent réel cette année, exactement au bon moment.

[Traduction]

Les Canadiens doivent composer avec la hausse des coûts et ils doivent prendre des décisions difficiles pour avoir les moyens de faire l'épicerie ou de payer le loyer à la fin du mois. Nous voulons que ces Canadiens sachent que je comprends, tout comme le gouvernement, à quel point ces derniers mois, et même ces deux dernières années, ont été difficiles. Cependant, nous voulons aussi qu'ils sachent que leur gouvernement a un plan et que nous serons là pour eux. Nous venons en aide aux Canadiens qui en ont le plus besoin: les travailleurs les moins bien rémunérés, les locataires à faible revenu et les familles qui n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants chez le dentiste.

Nous le faisons d'une manière responsable qui ne fera pas augmenter davantage l'inflation, ce qui rendrait la vie plus chère pour tout le monde, des années durant. La hausse des coûts, provoquée par une pandémie mondiale et par l'invasion de l'Ukraine par Vladimir Poutine, n'est pas le fait du Canada, mais nous veillerons à ce que les solutions le soient.

[Français]

Ainsi, à mesure que les Canadiens réduiront leurs dépenses, notre gouvernement le fera aussi. Nous ferons notre part d'efforts pour ne pas jeter de l'huile sur le feu inflationniste. Nous nous sommes engagés à trouver 9 milliards de dollars d'économies gouvernementales dans notre budget du printemps et nous sommes déterminés à aller vers un déficit de plus en plus petit.

Le Canada a cette année le plus faible déficit du G7. Le Canada a le ratio de la dette nette par rapport au PIB le plus bas du G7. La cote de crédit AAA du Canada a été réaffirmée cette année par Moody's, par S&P et par DBRS.

● (1610)

[Traduction]

Les mesures d'allègement ciblées que nous avons présentées mardi entraîneront un coût supplémentaire équivalent à seulement 0,1 % du PIB du Canada. Le projet de loi représente un équilibre entre la responsabilité financière et la compassion. Ce soutien est la bonne chose à faire, au bon moment. Le Canada peut se permettre de faire preuve de compassion à l'égard de ses citoyens les plus vulnérables, et c'est exactement ce que nous allons faire.

Nous avons appris cette semaine que l'inflation au Canada se situe à 7 %, ce qui représente une baisse par rapport aux taux de 7,6 % et de 8,1 % enregistrés en juillet et en juin respectivement. Même si ces chiffres sont toujours trop élevés, la tendance est encourageante.

[Français]

La Banque du Canada a les outils et le mandat dont elle a besoin pour lutter contre l'inflation au Canada. Les chaînes d'approvisionnement mondiales se démêlent. Le prix de l'essence baisse au Canada et dans le monde. Aujourd'hui, nous sommes confrontés aux répercussions d'une crise qui ne se produit qu'une fois par génération, mais nous allons nous en sortir, comme nous l'avons fait avec tout ces deux dernières années.

Alors que nous aidons les Canadiens les plus vulnérables à faire face à la hausse du coût de la vie, notre priorité au cours des prochains mois sera de nous assurer que notre économie est en croissance, que nos entreprises ont les travailleurs dont elles ont besoin et que les Canadiens et les Canadiennes peuvent continuer à trouver de bons emplois payants et gratifiants.

[Traduction]

L'économie mondiale a besoin de ce que le Canada produit: des aliments pour nourrir le monde, des ressources naturelles et des minéraux critiques dont des pays et des secteurs entiers dépendent, et bien plus encore. Nous fournirons les biens dont nos alliés démocratiques ont besoin aujourd'hui, et nous leur fournirons les biens dont ils auront besoin demain, en offrant d'excellents emplois ici au Canada, et ensemble, nous construirons un avenir net zéro à l'échelle de la planète. Nous le ferons de manière à créer des emplois durables à long terme pour les Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

Le gouvernement veut s'assurer que la population et l'économie canadiennes traversent cette période économique difficile le plus rapidement possible et que nous sommes prêts à prospérer. Cela signifie qu'il faut créer une économie qui fonctionne pour tout le monde, un Canada où chacun peut gagner décemment sa vie en travaillant honnêtement, et un Canada où personne n'est laissé pour compte. C'est notre objectif et notre engagement envers les Canadiens.

[Français]

Ainsi, j'aimerais encourager mes collègues de tous les partis à faciliter l'adoption de ce projet de loi afin de rendre le coût de la vie plus abordable pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

[Traduction]

J'appelle les députés de tous les partis à travailler avec nous pour que cette mesure législative soit adoptée et pour que nos concitoyens obtiennent cet appui. Les électeurs que nous représentons veulent nous voir travailler pour eux, et non nous voir nous livrer à des jeux politiques. Ils veulent nous voir avancer et non nous voir reculer à cause de retards et de tactiques procédurières.

Pour nous tous à la Chambre, ceux qui ont gagné sur la glace en 1972 nous ont montré comment faire à l'époque, alors travaillons tous ensemble maintenant et faisons le travail pour les Canadiens aujourd'hui.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais que le ministre réagisse à une citation et réponde à une question.

Avery Shenfeld, économiste en chef de la Banque CIBC a déclaré: « Dans une période d'inflation élevée et de demande excédentaire, la réduction des impôts ou la distribution de chèques peut alimenter la flambée inflationniste et compliquer encore plus la tâche d'une banque centrale qui relève les taux pour ralentir la demande. »

Le gouvernement a passé tout l'été au repos. J'imagine que les ministériels ont mené des sondages, mais ils n'ont pas fait le gros du travail. Dans leur budget du printemps, ils ont parlé d'un examen des politiques visant à redéfinir les priorités et à réduire les dépenses inutiles. Pourquoi ne se sont-ils pas acquittés de cette tâche difficile pour que, lors de la présentation de l'allègement fiscal aux familles à faible revenu, lesquelles vont en dépendre, les craintes liées à l'inflation soient au moins diminuées, sinon, à raison d'une pour une, éliminées?

Pourquoi le gouvernement continue-t-il de dépenser et d'aggraver la situation? Pourquoi ne déploie-t-il pas les efforts nécessaires pour trouver des compressions qui compenseront les dépenses?

L'hon. Randy Boissonnault: Madame la Présidente, le député conservateur a tout à fait tort. Nous investissons dans la vie de 11 millions de foyers canadiens: nous avons injecté 3,2 milliards de dollars en nouvelles dépenses, alors que la taille de notre économie totalise 2,7 billions de dollars. Nous parlons d'un peu plus du 1/1 000 de la taille de notre économie. Un tel investissement n'augmentera pas l'inflation.

D'un économiste à l'autre, Trevor Tombe, l'un des meilleurs économistes du pays, a dit que si on examine les données pour voir quels sont les moteurs de l'inflation, la majorité est liée à des facteurs mondiaux [...] Les dépenses, les transferts ou les modifications fiscales du gouvernement du Canada n'auraient pas vraiment d'effet important. »

Nous agissons de façon responsable en instaurant des mesures ciblées, en offrant de l'aide à ceux qui en ont le plus besoin et en évitant d'augmenter l'inflation pour rendre le travail de la Banque du Canada encore plus difficile. Nous voulons aider les Canadiens, avec un vrai plan et des résultats concrets.

• (1615)

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Madame la Présidente, je remercie le ministre de son discours. Dans le projet de loi C-30, on parle d'augmenter le remboursement de TPS. C'est une bonne mesure qui aurait pu venir plus vite.

La mesure a été annoncée en même temps que les mesures qui se retrouvent dans le projet de loi C-31 sur l'assurance dentaire et l'aide pour le loyer. Or, quand on regarde le détail du projet de loi, l'aide pour le loyer passe par l'Allocation canadienne d'aide au logement. Au Québec, il n'y a pas de cela, parce que Québec avait déjà un programme, donc un droit de retrait avec pleine compensation. Toutefois, il n'y a pas une ligne là-dessus. Aucun arrimage n'est proposé. C'est la même chose pour l'assurance dentaire. Ce qui est proposé vise les 11 ans et moins. Au Québec, le programme vise les moins de 10 ans. Encore une fois, il n'y a pas d'arrimage.

Est-ce que le gouvernement s'engage à réviser le projet de loi C-31 pour tenir compte de la réalité du Québec? Est-ce que, encore une fois, le Québec n'existe pas pour le gouvernement?

L'hon. Randy Boissonnault: Madame la Présidente, j'aimerais remercier mon honorable collègue de ses multiples questions. Si on

Ordres émanant du gouvernement

mise sur le projet de loi C-30 qui est devant nous aujourd'hui, c'est évident que nous doublerons le crédit d'impôt sur la TPS. C'est très important. Nous espérons avoir l'appui du Bloc là-dessus pour faciliter l'adoption de ce projet de loi.

Je veux juste traiter la question des soins dentaires. Mon collègue a noté la question de l'âge et des programmes qui existent au Québec. Pour le Québec, on parle de jeunes de moins de 9 ans. Pour le pays en entier, ce sont les jeunes de moins de 12 ans. Nous avons déjà pris connaissance de cela. En ce qui concerne le paiement pour le logement, nous allons sûrement travailler étroitement avec le Québec là-dessus. Nous savons comment travailler en étroite collaboration avec le Québec. Nous voyons le Québec. Le Québec fait partie du Canada, qui progresse dans le monde.

Nous serons là pour les Québécois et les Québécoises, les Canadiens et les Canadiennes en cette période de cycle inflationniste.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Madame la Présidente, les pressions inflationnistes que subissent un trop grand nombre de familles canadiennes ne datent pas d'hier. Elles ont été présentes presque toute l'année, soit depuis le début du printemps. En fait, c'est en mai dernier que le NPD a utilisé sa motion de l'opposition pour réclamer précisément cette mesure.

La vérité, c'est que les familles de ma circonscription, de ma province et de tout le pays auraient pu bénéficier de cette aide bien plus tôt. Pourquoi les libéraux ont-ils attendu jusqu'à aujourd'hui pour enfin offrir cette aide dont ont grandement besoin les familles en difficulté de tout le pays?

L'hon. Randy Boissonnault: Madame la Présidente, je pense que deux éléments sont en jeu.

Le premier est de veiller à ce que, en cette période d'inflation mondiale causée par la guerre de Poutine en Ukraine, les chaînes d'approvisionnement qui sont encore aux prises avec la pandémie et la politique de la Chine visant la réduction du nombre de cas de COVID-19 à zéro, nous adoptions une approche prudente pour nous assurer que les mesures que nous avons prises sont ciblées afin qu'elles n'augmentent pas l'inflation et ne compliquent pas la tâche de la Banque du Canada. C'est le premier élément.

Quand il est question de s'assurer que les gens puissent avoir accès ce printemps et tout l'été à des prestations pour rendre leur vie plus abordable, nous avons augmenté l'Allocation canadienne pour les travailleurs, signé des ententes sur la garde d'enfants avec l'ensemble du pays, fait en sorte d'avoir du soutien et...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous devons reprendre le débat.

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, si je puis me permettre, il y a tout juste 15 minutes, nous avons vécu une expérience merveilleuse avec les légendes du hockey de la Série du siècle sur le parquet de la Chambre des communes. Ce fut un vrai plaisir. J'étais en cinquième année à l'époque et je me souviens du profond sentiment d'émerveillement et de fierté que j'éprouvais en 1972. Nous voici 50 ans plus tard en train de célébrer l'occasion. J'ai réussi à me faire prendre en photo avec Paul Henderson, ce que j'ai trouvé plutôt cool.

Ordres émanant du gouvernement

Cela dit, nous débattons du projet de loi C-30. Tous les députés devraient voter en faveur de cette mesure législative. Nous entendons souvent parler de l'inflation. Lorsque nous pensons à l'inflation et à son impact sur les collectivités, nous devrions reconnaître le fait que ce projet de loi mettrait plus d'argent dans les poches de millions de Canadiens dans toutes les régions du pays.

Il s'agit d'une mesure vraiment positive et utile à un moment où les Canadiens veulent qu'Ottawa fasse preuve d'un solide leadership. J'espère non seulement que tous les députés voteront en faveur du projet de loi, mais aussi qu'ils reconnaîtront l'importance de l'adopter rapidement. Nous pourrions prendre une position collective et ferme aujourd'hui en appuyant cette initiative.

Il se peut que nous ayons des divergences d'opinions. En fait, je ne devrais même pas dire « il se peut ». Il y a d'énormes divergences d'opinions entre le Parti conservateur et le Parti libéral, le parti au pouvoir. Je vais passer un peu de temps sur cette comparaison.

La chose la plus importante pour moi en ce début de session, le point que je souhaite vraiment souligner, et dont le premier ministre et d'autres membres du caucus libéral ont beaucoup parlé, est notre volonté d'avoir une économie qui fonctionne pour tous les Canadiens. C'est un engagement que nous avons pris en tant que gouvernement.

Dès le début, le premier ministre a parlé de l'importance de la classe moyenne du Canada et de l'élaboration d'une politique gouvernementale qui vient en aide à cette classe moyenne et à ceux qui s'efforcent d'en faire partie. Nous pouvons examiner les mesures que nous avons prises en tant que gouvernement, non seulement aujourd'hui, alors que la mesure législative adoptée débouchera sur des mesures budgétaires, mais depuis le tout début. Nous avons soulevé des questions, mais nous pourrions demander: où était le Parti conservateur?

À titre d'exemple, il y a l'impôt supplémentaire auprès de la tranche de 1 % des Canadiens les plus riches. Le Parti conservateur a voté contre cet impôt en particulier. Les conservateurs pourraient soutenir que c'était un impôt et qu'ils n'aiment pas les impôts, et que c'est la raison pour laquelle ils ont voté contre, mais c'était un impôt qui demandait aux Canadiens les plus riches de payer leur juste part.

Peu après, ou pratiquement au même moment, nous avons instauré une réduction des taux d'imposition pour les Canadiens de la classe moyenne. Malgré toute la pompe et la cérémonie entourant la course à la direction du Parti conservateur, l'actuel chef de l'opposition a voté contre cet allègement fiscal pour la classe moyenne du Canada.

Il existe diverses façons d'aider les Canadiens. Aujourd'hui, nous présentons une approche très ciblée et une façon de remettre de l'argent dans les poches des contribuables — de l'argent réel — en accordant un crédit d'impôt, le crédit pour la taxe sur les produits et services.

• (1620)

Nous les avons aussi aidés avec d'autres mesures. L'Allocation canadienne pour enfants en est un bon exemple. Encore une fois, quand le gouvernement a présenté ce programme, il n'y avait aucune échelle graduelle, sous aucune forme. Il y a les particuliers pour qui c'est un peu plus difficile, probablement parce que leur revenu disponible n'est pas très élevé, contrairement aux multimil-

lionnaires. Pourquoi ne pas créer un programme qui aurait pour résultat d'accroître le sentiment d'équité et de justice? C'est ce que le gouvernement a fait.

Revenons à l'exemple de l'Allocation canadienne pour enfants. Uniquement dans Winnipeg-Nord, j'évalue que près de 10 millions de dollars sont versés chaque mois, et ce n'est qu'une des 338 circonscriptions. Cela donne une bonne idée de l'ampleur de l'engagement.

Ce matin, nous débattons du projet de loi sur les soins dentaires pour les enfants de moins de 12 ans. Tout porte à croire que les conservateurs vont encore une fois voter contre les mesures que nous proposons. Imaginons tout l'argent qui serait remis dans les poches des familles, des centaines de milliers de familles d'un bout à l'autre du Canada. Grâce à ces mesures, ces familles n'auraient pas à payer pour les soins dentaires de leurs enfants de moins de 12 ans. Ce sont des mesures législatives qui aideraient les Canadiens.

Nous avons abordé le crédit pour la taxe sur les produits et services, ce qui est positif. Le fait de doubler ce crédit aura une incidence réelle et concrète pour les Canadiens.

Selon ce que nous avons vu ce matin et selon ce que nous avons vu de la part des conservateurs auparavant, ceux-ci tiennent de beaux discours ou ils aiment croire qu'ils en tiennent. Si les nombreuses choses qu'ils avancent sont sincères, ce projet de loi est le type de mesure législative pour laquelle ils devraient voter.

C'est intéressant quand les conservateurs minimisent l'importance des programmes gouvernementaux. Ce matin, lors du débat, j'ai parlé du premier programme national et universel de garderies et de l'incidence positive qu'il aura. Pensons aux centaines de millions de dollars qui seront versés aux familles pour payer les frais de garde. Nous avons vu de nos propres yeux l'incidence que ce genre de programme a eue au Québec. Nous en connaissons les avantages. Je le répète, c'est de l'argent qui est versé aux gens, un peu comme le présent projet de loi vise à donner de l'argent réel aux gens. Les avantages sont considérables, et pourtant, les conservateurs s'y opposent et disent vouloir éliminer ce programme.

Ils parlent du Régime de pensions du Canada. Rappelons-nous, lors des négociations qui ont eu lieu, nous avons obtenu l'appui des provinces et des intervenants pour hausser les cotisations au Régime de pensions du Canada. Les conservateurs y voient une taxe. Ce n'est pas une taxe, mais un investissement. La mesure vise à permettre aux travailleurs d'aujourd'hui de prendre leur retraite avec davantage d'argent. C'est de cela qu'il s'agit. Les conservateurs tentent de déformer les faits pour donner l'impression qu'il s'agit carrément d'une taxe. À mon avis, cela ne rend service à personne.

Je crois qu'à bien des égards, nous nous tournons vers les dirigeants de nos collectivités afin qu'ils nous fournissent des informations et des garanties aptes à nous confirmer que nous avons un gouvernement qui se soucie vraiment de nous et qui veut faire avancer des politiques gouvernementales judicieuses. Au cours des dernières années, y compris avant la pandémie, pendant la pandémie et au jour d'aujourd'hui, nous avons proposé des dispositions législatives et budgétaires, des projets de loi et des mesures législatives pour défendre les intérêts des Canadiens d'un océan à l'autre.

Le projet de loi présenté aujourd'hui aurait une incidence sur près de 11 millions de personnes. Espérons que les conservateurs l'appuieront, certes, mais qu'ils souhaiteront aussi qu'il soit adopté rapidement.

• (1625)

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, j'ai trois questions rapides pour le secrétaire parlementaire.

Premièrement, serait-il d'accord pour dire que chaque député à la Chambre devrait pouvoir s'exprimer sur n'importe quel projet de loi lorsque ledit projet loi concerne les gens de sa circonscription?

Deuxièmement, je m'interroge sur l'espèce d'obsession que le député semble avoir au sujet des conservateurs. Il a mentionné le mot « conservateur » au moins 10 fois aujourd'hui dans son discours, 381 fois au cours de la présente session parlementaire et 2 899 fois à la Chambre des communes.

Enfin, le secrétaire parlementaire appuie-t-il les réductions d'impôt pour les Canadiens à faible revenu, les aînés et les personnes les plus vulnérables?

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, il peut parfois être difficile de tenir les conservateurs responsables de toutes les bizarreries qu'ils disent, et cela signifie souvent que je dois y faire allusion dans le débat public. Je suis heureux d'entendre que le député fait le décompte des mots pour savoir combien de fois je dis certaines choses. J'apprécie cela.

En ce qui concerne la possibilité pour les députés de parler d'un projet de loi, j'ai toujours cru, même quand j'étais dans l'opposition, qu'il était nécessaire d'examiner comment nous pourrions modifier le Règlement afin de moderniser la Chambre des communes. Je dirais au député que nous pourrions trouver différentes façons de le faire, que ce soit par le recours à une chambre secondaire ou à ce que j'appelle les « vendredis de débat ». Nous avons la possibilité d'augmenter le nombre d'heures de débat, ce qui, idéalement, encouragerait davantage de personnes à participer au débat.

• (1630)

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Madame la Présidente, je remercie le secrétaire parlementaire de son allocution.

Comme je l'ai dit à son collègue ministre, nous sommes en faveur de l'augmentation du crédit pour la TPS/TVH prévue par le projet de loi C-30. D'ailleurs, nous le demandions, et, selon nous, cela aurait dû être fait depuis longtemps pour aider les moins fortunés à lutter contre l'inflation.

Les mesures proposées dans le projet de loi C-30 ont été proposées en même temps que celles du projet de loi C-31. J'aimerais poser deux questions à mon honorable collègue.

En ce qui concerne le projet de loi C-31, un breffage technique a été offert aux élus de la Chambre, mais il est arrivé bien après celui qui a été donné aux journalistes. Est-ce qu'il trouve que c'est raisonnable de faire passer les journalistes avant les parlementaires, qui adoptent les projets de loi?

Dans le projet de loi C-31, on parle de verser une aide au loyer de 500 \$ à 1,8 million de personnes. Quand on fait le calcul, on obtient un total de 900 millions de dollars. Toutefois, on dit que la mesure coûte 1,2 milliard de dollars. Il y a donc 300 millions de dollars qui restent. Est-ce que c'est pour les frais de gestion? Est-ce

Ordres émanant du gouvernement

que c'est pour l'organisme UNIS? Peut-il m'expliquer quel est le problème?

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, en examinant le projet de loi C-31, nous voyons les avantages que le député souligne pour les locataires, mais la véritable pépite de ce projet de loi, de mon point de vue, c'est le programme dentaire, qui aidera des enfants à obtenir des soins dentaires qu'ils n'auraient peut-être pas pu obtenir autrement. En même temps, nous pouvons nous assurer que les personnes qui ont besoin de ces soins dentaires sont subventionnées autant que possible, même si ce n'est pas à 100 %, car il y a certaines limites.

C'était ce matin seulement. Cet après-midi, nous présentons un autre projet de loi, qui vise à doubler le crédit d'impôt pour la TPS, et cela aidera les Canadiens. Je pense que, ce que nous constatons à la rentrée parlementaire, c'est un programme gouvernemental qui s'attaque à un problème très grave...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous passons aux questions et observations. Le député d'Edmonton Griesbach a la parole.

M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NPD): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de ce projet de loi que je juge fort important et qui aidera de nombreuses personnes dans l'ensemble du pays.

Cependant, je tiens à préciser que le Nouveau Parti démocratique a réclamé ces mesures au gouvernement en mai dernier. Il a fallu que les néo-démocrates forcent le gouvernement à agir enfin pour que l'on obtienne des résultats pour les Canadiens. Notre parti a dit clairement qu'il voulait voir des résultats pour les Canadiens, car ils doivent composer avec une crise du coût de la vie sans précédent depuis une génération. Cette aide est nécessaire. Les gens de ma province, l'Alberta, sont à 200 \$ de ne plus pouvoir payer le loyer.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas agi plus tôt, lorsque nous avons réclamé ces mesures?

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, la ministre des Finances a écouté attentivement les députés de tous les partis. Dans les trois dernières années, nous avons proposé toutes sortes de programmes, qu'il s'agisse de la Prestation canadienne d'urgence, des paiements directs pour les aînés et les personnes handicapées, ou de l'aide pour les étudiants. Nous offrons depuis trois ans une foule de programmes, sans compter ceux que nous avons mis en place avant la pandémie.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): À l'ordre. Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable députée de Saanich—Gulf Islands, L'environnement; l'honorable député de Stormont—Dundas—South Glengarry, Les passeports; l'honorable député de Courtenay—Alberni, La santé.

[Traduction]

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de participer au débat d'aujourd'hui sur le projet de loi C-30, qui vise à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu.

Ordres émanant du gouvernement

Avant d'aller plus loin, admettons tous qu'au bout du compte, le projet de loi propose d'augmenter, pendant six mois et sur une base temporaire, le crédit pour la TPS pour ceux qui gagnent jusqu'à 49 200 \$, ou 58 500 \$ dans le cas d'un ménage avec des enfants. La prestation sera ensuite complètement éliminée. Le coût de tout cela sera d'environ 2,5 milliards de dollars. Autrement dit, il s'agira d'injecter 2,5 milliards de dollars dans l'économie, où ils serviront à augmenter davantage la demande. Voilà le cycle inflationniste dans lequel nous nous trouvons.

Arrêtons-nous un instant pour y penser. Je ne suis certainement pas le seul à qui des Canadiens disent qu'ils n'ont plus les moyens de payer leur hypothèque à cause de l'augmentation des paiements mensuels. Cette situation cause beaucoup de stress et d'anxiété à de nombreuses familles canadiennes. Il faut toutefois reconnaître qu'elle ne touche pas tout le monde. Beaucoup de personnes riches ne sont pas touchées par cette situation, et certaines en sortent même gagnantes, puisque leurs épargnes et leurs investissements profitent de l'intérêt plus élevé.

Certaines des personnes les plus vulnérables sur le plan financier — souvent les familles de travailleurs qui ont un bon emploi et vivent dans des quartiers bien établis — sont les plus durement touchées. Gardons à l'esprit que ces gens n'ont pas créé la situation actuelle, mais qu'ils en subissent les effets de façon disproportionnée.

Quels messages avons-nous entendus de la part du gouvernement jusqu'à tout récemment? Revenons au mois de juin, au moment où la Chambre se préparait à la pause estivale. Mon bureau — comme ceux d'une grande majorité de députés, j'en suis sûr — recevait une multitude d'appels de gens qui avaient du mal à composer avec l'essence à 2 \$ le litre, le loyer et les factures d'épicerie qui grimpaient en flèche. À chaque période des questions, les députés conservateurs demandaient au gouvernement de porter attention à ce que disaient les gens et d'agir.

Qu'avons-nous obtenu en retour? Nous avons eu droit à une leçon donnée par la ministre des Finances sur Bay Street où il a essentiellement déclaré à nos concitoyens que la situation n'avait jamais été aussi bonne. Le gouvernement a essayé de présenter ses deux derniers budgets comme un prétendu plan en matière d'abordabilité, en soutenant que les prestations étaient liées à l'inflation. Précisons qu'elles sont liées au taux d'inflation de l'an dernier — et non pas à l'inflation record de cette année — et donc aux augmentations de l'indice des prix à la consommation de l'an dernier. Il s'agit d'un manque à gagner important qui en inquiète plus d'un. La ministre a prétendu à l'époque que c'était ce qui s'imposait, alors que ce n'était manifestement pas le cas.

Que s'est-il passé ensuite? Silence. Le silence était si profond que j'ai appelé cette période « l'été du silence ». En effet, le gouvernement semblait s'être arrêté. Bien sûr, d'autres projets financés par les contribuables ont été annoncés presque quotidiennement, ce qui a incité le compte Twitter « ottawaspend » à publier des messages sur les dépenses fédérales à un rythme record. Qu'a fait le gouvernement pendant que les Canadiens étaient témoins d'autres records d'inflation et de taux d'intérêt en hausse? Le gouvernement fédéral n'a rien fait. Je promets que j'ai essayé de trouver des déclarations où il reconnaissait un tant soit peu ce que vivent les Canadiens.

On peut supposer que les libéraux ont passé l'été à faire des sondages. Je ne peux que supposer qu'à la rentrée, ils n'ont pas aimé les résultats, et que c'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui. Ce n'est que maintenant, après que les conservateurs eurent fait tout un raffut au sujet du prix de l'essence, de l'épicerie et des loyers, sans

parler de la hausse des taux hypothécaires, que le gouvernement a fini par admettre qu'il avait tort au sujet de l'inflation.

Les députés se rappellent-ils que c'est la ministre des Finances qui avait prétendu que le principal problème, c'était la déflation, et que les conservateurs avaient tout faux? Puis, lorsque l'inflation a atteint des sommets, les libéraux ont prétendu que ce n'était pas le cas. Ils avaient encore tort. Puis, ils ont déclaré que leur budget sur le logement, au printemps dernier, était en fait un plan en matière d'abordabilité, mais il s'est avéré peu efficace dans un cas comme dans l'autre. Cela fait trois prises.

Tandis que le gouvernement affichait, trimestre après trimestre, des revenus record en raison des prix gonflés, les Canadiens, eux, avaient de plus en plus de difficulté à joindre les deux bouts. Tandis que les Canadiens avaient besoin de l'aide de leur gouvernement, tout ce qu'ils ont obtenu de lui, c'est une attitude indifférente, déconnectée et distante. C'est remarquable de la part d'un gouvernement qui aime dire qu'il est là pour les Canadiens. Nous voici maintenant, des mois plus tard, à discuter d'un paiement qui n'aidera probablement pas ceux qu'il vise, soit les étudiants, les personnes handicapées, les retraités et les familles à faible revenu, avant le mois de novembre ou de décembre dans le meilleur des cas. Combien de temps encore les gens devront-ils souffrir d'ici à ce que ces paiements arrivent enfin par la poste?

● (1635)

L'inflation, dit-on, est une taxe coite qui nuit surtout aux plus vulnérables. Je suis convaincu que toutes les personnes qui m'ont parlé diront que c'est vrai, comme il est également vrai que la nuisibilité dont je parle va bien au-delà des personnes visées par le projet de loi C-30. D'autres ont elles aussi de plus en plus de mal à s'en sortir.

Selon les plus récentes projections du PIB, celui-ci baissera d'un point de pourcentage complet cette année. Avec la hausse du chômage et les nouvelles taxes sur les salaires et le carbone qui arriveront l'année prochaine — sans même parler de la hausse des taux d'intérêt —, il y aura davantage de Canadiens parmi « la classe moyenne et ceux qui s'efforcent d'en faire partie » qui ne s'en sortiront pas bien.

Je m'explique en revenant au projet de loi C-30, qui est essentiellement plafonné et éliminé complètement pour les familles dont le revenu est de 58 500 \$, ce qui correspond à la grande majorité des travailleurs les plus durement touchés. Je ne veux pas que mes commentaires semblent relever de la partisanerie bête et méchante. Les banques, elles, ne sont pas partisans. Leurs économistes en chef fournissent généralement des conseils impartiaux et ils sont tous d'avis que le gouvernement ne peut pas continuer à nourrir l'inflation. Je mentionne les dépenses du gouvernement parce qu'il s'agit d'une question sur laquelle nous pouvons agir.

Je vais donner un autre exemple de quelque chose sur quoi nous pouvons agir. Nous avons tous vu la montée en flèche du prix de l'essence entraîner une hausse spectaculaire de l'inflation. Bien sûr, comme un grand nombre de nos marchandises sont livrées sur le marché par l'intermédiaire de nos chaînes d'approvisionnement, ce qui requiert la consommation d'essence, la hausse du prix de l'essence ne fait qu'aggraver les choses: tout est plus cher. C'est une leçon que nous avons bien apprise au cours des derniers mois. C'est précisément ce que fait une taxe sur le carbone: elle fait augmenter le coût du carburant et, par ricochet, l'inflation.

Je sais que certains députés diront qu'il y a des rabais. Or, voici ce qu'il en est vraiment. Pour ceux qui, comme la ministre des Finances, vivent dans une ville comme Toronto et n'ont pas de voiture, je suis persuadé que les remboursements de la taxe sur le carbone sont avantageux. Cependant, l'avantage ne serait pas au rendez-vous s'ils vivaient dans un endroit comme Hedley, en Colombie-Britannique, dans ma circonscription, à peu près le seul endroit où l'on peut trouver des logements abordables. Pourquoi en est-il ainsi? Parce que Hedley n'a pas d'hôpital. Elle n'a aucune école secondaire, aucun grand magasin d'alimentation et aucun agent d'assurance. Pour accéder à ces services, les résidents de Hedley doivent se rendre en voiture à Princeton, à Keremeos ou, dans certains cas, à Penticton. C'est ce que l'on peut voir dans nombre de municipalités rurales du Canada. Pour elles, les taxes sur le carbone sont dévastatrices. Ces taxes ne traitent pas tous les gens de la même façon et elles favorisent ceux qui vivent dans les grandes régions urbaines.

Pourquoi les Canadiens devraient-ils être victimes de discrimination en raison de leur code postal? Aucune personne vivant dans une communauté rurale ne paie moins d'impôt sur le revenu qu'une personne vivant à Vancouver ou à Toronto, et pourtant le gouvernement libéral fédéral ne les traite pas de la même façon. C'est pourquoi notre caucus de l'opposition officielle continuera de demander au gouvernement libéral d'éliminer la taxe sur le carbone. Aucun de nos principaux partenaires commerciaux n'a de taxe sur le carbone. Il est temps de le reconnaître.

Nous assisterons également à une hausse des taxes sur les salaires au cours de l'année prochaine. Les cotisations au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi augmenteront. Ainsi, Ottawa aura plus d'argent, et les ménages canadiens en auront moins. À une époque où l'inflation est élevée, où les paiements d'intérêts sont exorbitants, cela ne fait qu'empirer les choses au lieu de les améliorer. C'est pourquoi notre caucus de l'opposition demande au gouvernement actuel de renoncer à toute augmentation de taxe. Nous savons que le gouvernement libéral aime dire que ce n'est pas sa faute, mais il y a d'autres pays qui ont fait exactement comme le Canada et qui ont des problèmes similaires. Dans certains cas, c'est même pire.

Rien de tout cela ne change le fait que nous traversons une grave crise du coût de la vie au Canada. Si ce n'était pas le cas, nous ne serions pas ici à débattre de ce petit projet de loi qui ne propose que des solutions de fortune. En fin de compte, c'est bien là le problème. En l'occurrence, le fait de restituer une partie de la TPS que les consommateurs ont payée à un moment aussi difficile est une mesure que nous, en tant qu'opposition officielle, approuverions, tout comme nous aurions approuvé un allègement de la TPS sur l'essence et le diésel. Malheureusement, cette mesure ne remporte pas notre appui, car nous sommes contre l'idéologie du NPD et des libéraux, qui souhaitent voir le prix de l'essence augmenter ici, au Canada, quelles qu'en soient les conséquences pour la population en général.

● (1640)

Cette semaine, le sous-gouverneur de la Banque du Canada Paul Beaudry a affirmé que, avec le recul, les gouvernements et les banques centrales auraient dû retirer les mesures de relance beaucoup plus tôt, alors que les économies se remettaient de la pandémie de COVID-19, ce qui aurait probablement freiné l'inflation. Comme nous le savons, ce n'est pas ce qui s'est passé, mais par cette affirmation, la Banque du Canada reconnaît clairement que

Ordres émanant du gouvernement

l'approche du type « toujours dépenser » qui est privilégiée par le gouvernement libéral a contribué énormément à la situation actuelle. De l'avis de la plupart des grandes banques, le gouvernement libéral ne pourra pas contrer l'inflation tout simplement en dépensant. Je suis inquiet parce que, contrairement aux gouvernements libéraux précédents, le gouvernement libéral actuel et le premier ministre ne semblent pas comprendre qu'ils ne peuvent pas multiplier les dépenses pour protéger les Canadiens de l'inflation.

On nous dit que la situation actuelle pourrait durer pendant deux ans et que les taux d'intérêt pourraient encore augmenter si le gouvernement libéral continue à dépenser. C'est ce que je disais plus tôt au ministre du Tourisme. Pourquoi les libéraux n'ont-ils pas profité de l'été pour effectuer la difficile tâche prévue dans le budget, où il est indiqué qu'un examen des politiques permettrait de cerner des économies potentielles de milliards de dollars? Pourquoi n'ont-ils pas réduit ces dépenses pendant l'été et présenté ensuite ce projet de loi, après s'être acquittés de la difficile tâche de tenter de réduire l'inflation tout en aidant les Canadiens?

Ce n'est pas ce qu'ils ont fait. Contrairement à notre chef, le député de Carleton, ils ne comprennent pas le principe qui veut que l'on dépense selon ses moyens. Nous tentons de nous assurer que les Canadiens profitent au maximum de chaque dollar utilisé. Malheureusement, le gouvernement semble seulement savoir comment dépenser sans compter.

Il y a des ménages canadiens qui ont de la peine à survivre, et ils ne peuvent pas absorber d'autres hausses des taux d'intérêt ni résister à deux années de plus de souffrances. Je suis certain que tous les députés ont entendu des concitoyens leur parler de la situation désastreuse dans laquelle ils se trouvent maintenant. Devrions-nous les écouter? Devrions-nous écouter les experts et les dirigeants de la banque centrale qui nous disent d'arrêter de dépenser, ou devrions-nous continuer de laisser le Cabinet du premier ministre imposer sans cesse des dépenses qui alimentent la flambée inflationniste?

N'oublions pas que, il y a à peine deux ans, le gouverneur de la Banque du Canada, Tiff Macklem, avait affirmé: « Si vous avez une hypothèque à rembourser ou un achat important à faire, [...] vous pouvez avoir l'assurance que les taux demeureront bas pendant longtemps. »

Certaines personnes qui ont suivi ce conseil en toute bonne foi se trouvent maintenant dans une situation financière désastreuse. Je ne le dis pas pour pointer qui que ce soit du doigt, car cela n'aiderait aucunement ceux qui se trouvent dans cette situation et il est peu probable que le projet de loi dont nous débattons aujourd'hui les aide. Je le dis parce que nous devons être conscients que beaucoup de Canadiens qui ont travaillé fort, qui ont suivi les règles et qui ont fait tout ce qu'il fallait pâtissent en ce moment, et le gouvernement doit le reconnaître.

Selon les dernières manchettes, l'accession à la propriété est à la baisse. De nombreux jeunes Canadiens à qui j'ai parlé ont essentiellement abandonné l'idée d'acheter une maison. Il n'espère pas devenir propriétaire, mais cherche simplement à se maintenir la tête hors de l'eau. Il est déjà assez difficile pour eux de rembourser leur prêt étudiant, de trouver un logement sûr et d'essayer d'élever une famille tout en faisant le plein d'essence et en se nourrissant. Ils savent ce que c'est de travailler dur, mais, avec le gouvernement actuel, ils ont perdu tout espoir. La crise actuelle est réelle et elle touche des ménages partout au Canada.

Ordres émanant du gouvernement

Avant de conclure, j'aimerais vous faire part d'une réflexion. Tout d'abord, les conservateurs du Canada, sous le leadership du député de Carleton, appuieront ce projet de loi. Cependant, comme nous le savons tous, alors que ce projet de loi aiderait certaines personnes, une grande partie de la population sera laissée pour compte. C'est l'un des défis que posent les projets de loi du gouvernement comme celui-ci. Inévitablement, le gouvernement choisit les gagnants et les perdants. En votant en faveur de ce projet de loi, nous reconnaissons que nous aiderons certaines personnes. Cependant, je sais que dans ma circonscription, ce projet de loi n'aidera en rien certaines des personnes les plus durement touchées à l'heure actuelle, non seulement par l'inflation, mais aussi par les taux d'intérêt écrasants qui augmenteront à la suite de l'adoption de ce projet de loi. Je pense que nous devons tous être pleinement conscients qu'il y a des gens qui souffrent et qui ne profiteront pas de ce projet de loi.

• (1645)

Ne perdons pas de vue non plus que les personnes visées par le projet de loi ne recevront pas d'aide avant novembre ou décembre. Cependant, de nombreuses personnes vivent dans la crainte d'une hausse des taux d'intérêt sur leur prêt hypothécaire ou ont peur d'aller à l'épicerie et de repartir avec de moins en moins de choses, parce qu'elles ne peuvent tout simplement pas se le permettre. Qui peut les blâmer? La crise du coût de la vie est réelle, et j'espère que tous les députés se rendent compte que c'est plus qu'un simple sujet de discussion.

Par ailleurs, les gens se reconnaissent de moins en moins dans le gouvernement. Ils se tournent de plus en plus vers mon parti pour intervenir, pour être leur voix et rappeler aux libéraux que plus n'est pas toujours synonyme de meilleur. Un gouvernement qui ne peut pas accomplir des tâches comme délivrer des passeports ou réduire les files d'attente dans les aéroports devrait se mêler de ses oignons au lieu d'essayer constamment d'accroître la taille du gouvernement. Les libéraux doivent garder à l'esprit que le gouvernement et ses ministres sont là pour servir les Canadiens et non l'inverse. Les conservateurs appuieront le projet de loi, car ils veulent offrir un allègement fiscal aux Canadiens, aider les personnes qui souffrent et défendre les intérêts de tous ceux que le projet de loi C-30 laisse de côté. C'est la réalité.

• (1650)

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Madame la Présidente, j'ai quelques points à soulever. Premièrement, j'ai entendu le député dire qu'aucun de nos partenaires commerciaux ne tarife la pollution ou n'a ce que le député appelle une « taxe sur le carbone ». C'est faux. Quatorze des 31 pays membres de l'OCDE tarifent effectivement la pollution, dont le Japon, le Royaume-Uni et la France.

Le député a également beaucoup parlé de la tarification de la pollution, ou taxe sur le carbone, en Colombie-Britannique. Or, à ce que je sache, la Colombie-Britannique a sa propre taxe sur le carbone. En effet, la province n'applique pas la taxe sur le carbone imposée par défaut; elle a choisi d'appliquer son propre modèle. Puisque c'était la prémisse de tout cet exercice sur la tarification du carbone, je crois que le député induit peut-être légèrement la Chambre en erreur en tenant de tels propos.

Enfin, au début de son discours, le député a parlé des mesures d'aide que le projet de loi propose de mettre en place et a dit craindre que le fait de dépenser cet argent n'aggrave l'inflation. Je ne rejette pas la théorie économique qui sous-tend cette notion. Je

reconnais que le député a dit qu'il entend appuyer le projet de loi, mais est-il en train de suggérer que nous abandonnions tout simplement les Canadiens de crainte que toute nouvelle dépense pour les aider ne fera qu'aggraver l'inflation? Est-ce bien ce qu'il suggère? Croit-il que pour éviter de contribuer à l'inflation, nous devrions éviter de dépenser de l'argent pour aider les gens?

M. Dan Albas: Madame la Présidente, je vais commencer par répondre à la dernière question qu'a posée le député et je verrai s'il me reste du temps pour répondre aux autres.

D'abord, dans une question que j'ai posée plutôt au ministre du Tourisme en réponse à son discours, j'ai demandé pourquoi le gouvernement n'avait pas fait le travail difficile nécessaire dans le budget annoncé l'année dernière. Les libéraux ont affirmé qu'un examen de la politique pourrait mener à des réductions de dépenses de milliards de dollars. Ils auraient pu facilement, dollar par dollar, passer ces programmes en revue pour trouver les dépenses inutiles et les postes qui ne sont plus nécessaires et proposer un plan en disant: « Écoutez, nous allons réduire le coût du gouvernement et accorder une réduction de la TPS aux Canadiens pour leur venir en aide. » Cela aurait permis de réduire ou même de lever les inquiétudes relatives à l'effet inflationniste du projet de loi, mais les libéraux ne font jamais le travail difficile nécessaire.

Avec l'actuel premier ministre et l'actuelle ministre des Finances dont la seule solution est de toujours dépenser plus, le gouvernement en place n'a qu'une idée en tête, dépenser. Le problème que nous avons présentement est le suivant: le contexte dans lequel nous établissons des politiques présentement n'est plus celui de 2015. Le gouvernement doit faire mieux. Leur solution pour aider les gens n'est pas équilibrée. Il faut trouver des solutions équilibrées et des façons d'économiser.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Madame la Présidente, je tiens à féliciter mon collègue pour son discours. J'ai la chance de siéger avec lui au Comité permanent des finances.

Le gouvernement nous annonce trois mesures pour lutter contre l'inflation: le remboursement des crédits de TPS par le truchement du projet de loi C-30, de même que les soins dentaires et l'aide au loyer par le truchement du projet de loi C-31.

Mon collègue était avec moi lorsque nous avons eu la chance de recevoir le breffage sur le projet de loi C-30, et tout a bien été. Or, dans le cas du projet de loi C-31, le breffage donné aux députés de la Chambre est arrivé bien après le breffage qui a été donné aux journalistes.

J'aimerais que mon collègue me fasse part de ses réflexions à ce sujet. Selon lui, le gouvernement manque-t-il de respect aux élus de la Chambre?

Toujours en ce qui concerne le projet de loi C-31, sachant que l'aide pour les soins dentaires et l'aide au loyer sont deux mesures assez différentes, mon collègue serait-il d'accord avec nous pour demander au gouvernement de scinder le projet de loi en deux projets de loi distincts?

• (1655)

M. Dan Albas: Madame la Présidente, ce gouvernement a certainement un manque de respect envers le Parlement et les parlementaires. C'est vrai.

Le problème est que le gouvernement croit que les autres partis ne sont pas importants. Il utilise les médias à ses propres fins. C'est important pour tous les parlementaires que le gouvernement traite tous les députés avec un minimum de respect. J'encourage le gouvernement à réfléchir à cela.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Madame la Présidente, en écoutant le discours du député, je l'ai entendu déplorer la hausse tardive du crédit pour la TPS, pas avant deux mois encore. Je lui donne raison sur ce point. Je pense que l'entrée en vigueur de cette hausse aurait dû avoir lieu beaucoup plus tôt. Nous savons à quel point la pression inflationniste affecte les familles de notre pays, depuis le début de l'année en fait, et qu'elles souffrent depuis longtemps.

Je ne comprends pas pourquoi le député estime que ces mesures auraient dû être mises en place plus tôt, alors que lui et les autres députés de son parti s'étaient joints aux libéraux en mai pour voter contre le NPD. Pourquoi n'a-t-il pas appuyé les néo-démocrates lorsqu'ils ont voulu rediriger l'argent pour aider les familles, notamment en doublant le crédit pour la TPS? Nous avons réclamé cette mesure en mai dernier, mais il a voté contre.

M. Dan Albas: Madame la Présidente, je crois que mon collègue de la Colombie-Britannique a répondu à sa propre question. Les néo-démocrates ont tendance à vouloir trop de choses qui sont elles-mêmes liées à trop d'autres choses. Ils sont idéologiquement contre le secteur pétrolier et gazier, même si celui-ci est l'une des principales sources de technologies vertes et même s'il contribue à financer les hôpitaux et d'autres services sociaux importants. Ils y sont idéologiquement opposés.

Les conservateurs examinent chaque demande, qu'elle provienne du gouvernement ou d'une motion, et nous cherchons à savoir ce qui est dans l'intérêt des Canadiens. Aujourd'hui, nous avons constaté qu'il est important d'aider un petit groupe ciblé de la population qui souffre, comme nous le savons. L'inflation est une taxe invisible qui nuit particulièrement aux plus vulnérables, mais ce projet de loi ne permet pas de prendre des mesures de portée générale comme la réduction de la TPS à la pompe.

Je rappelle également au député qu'il a eu l'occasion d'appuyer cette mesure et qu'il ne l'a pas fait. Lorsque ses électeurs lui demanderont ce qu'il a fait pour la population en dehors de ce projet de loi, je lui demanderai de se regarder dans un miroir et de dire qu'il a voté contre une réduction des prix à la pompe parce qu'il est idéologiquement contre le pétrole, le gaz et l'utilisation des combustibles fossiles. Cela va dans les deux...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous poursuivons les questions et les observations. Le député de Regina—Lewvan a la parole.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais que le ministre des finances du cabinet fantôme nous dise s'il croit que ces crédits d'impôt se volatiliseront sous la pression de l'inflation galopante et de la hausse constante du coût de la vie que doivent subir les Canadiens actuellement et qui continueront de sévir.

A-t-il fait des recherches et a-t-il entendu quelqu'un dire que les chèques qui seront émis à la fin de l'année allaient compenser ce que les gens paieront à long terme et ce qu'ils paient depuis des années à cause de l'inflation et de la taxe sur le carbone? Quand les charges sociales augmenteront, le 1^{er} janvier, puis quand ce sera le

Ordres émanant du gouvernement

tour de la taxe sur le carbone d'augmenter, le 1^{er} avril, ces chèques vont-ils constituer une aide suffisante ou est-ce que ce sera trop peu, trop tard?

• (1700)

M. Dan Albas: Madame la Présidente, c'est une excellente question. Je remercie mon collègue du travail qu'il fait au nom des gens de sa circonscription.

Premièrement, j'espère que le premier ministre pourra résister à l'envie de jouer au père Noël en remettant ces chèques lui-même pendant cette période. Je dis cela à la blague.

Pour revenir au sujet, les conservateurs sont favorables à cette aide ponctuelle. Cet allègement fiscal d'environ 467 \$ qui est offert aux familles est le bienvenu. En moyenne, une famille de quatre personnes dépense maintenant plus de 1 200 \$ de plus chaque année pour se nourrir, sans oublier la hausse du coût du chauffage, de l'essence et du loyer. En Colombie-Britannique, où les réserves de gaz naturel sont abondantes, le prix du gaz naturel est en hausse. Les gens peinent déjà à joindre les deux bouts. Si nous connaissons un hiver particulièrement froid, les temps seront très durs, surtout dans les régions qui n'ont pas accès à des ressources comme le gaz naturel.

C'est une mesure modeste, compte tenu des répercussions importantes de l'inflation sur le coût des aliments, du gaz et du chauffage résidentiel.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Madame la Présidente, je demande le consentement de la Chambre pour partager mon temps de parole avec mon estimé collègue le député de Trois-Rivières.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Est-ce que l'honorable député a le consentement unanime de la Chambre?

Des voix: D'accord.

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, pour faire face à l'inflation, le projet de loi C-30 propose un remboursement supplémentaire de la TPS pour les moins fortunés. C'est une bonne mesure. Cela fait déjà un bon bout de temps que nous le demandons, et nous allons voter en faveur. C'est bon, mais cela aurait dû être mis en place il y a longtemps déjà.

Cette mesure a été annoncée en même temps que celles présentées dans le projet de loi C-31, soit l'aide au loyer et l'assurance dentaire. Nous soutenons aussi leur principe, mais je veux ici gronder le gouvernement. Le projet de loi C-31 est vraiment mal construit. C'est du travail bâclé. Il est gênant que le Parlement soit saisi d'un truc aussi mal rédigé, et je pèse mes mots.

En ce qui concerne l'aide au loyer, nous craignons que la population du Québec ne reçoive pas sa part. C'est que l'aide est un supplément à l'Allocation canadienne pour le logement, et personne ne reçoit cette allocation au Québec. Comme Québec a son propre programme depuis 1997, on a un droit de retrait avec compensation. Notre programme est plus généreux, mais les conditions d'admissibilité sont complètement différentes. Or, dans le projet de loi C-31, il n'y a pas un traître mot sur cela. Encore une fois, le gouvernement a oublié que le Québec existe. Aucun arrimage n'est proposé. C'est gênant. On dirait que le projet de loi a été écrit sur une serviette de table.

Ordres émanant du gouvernement

C'est la même chose en ce qui a trait à la soi-disant assurance dentaire. Si les parents paient des frais pour leur enfant de 11 ans et moins, Ottawa leur envoie un gros chèque. L'arrimage est bien imparfait. Pire, au Québec, les soins dentaires sont couverts pour les moins de 10 ans. Au Québec, on se paie déjà une assurance. Ici encore, il n'y a aucun arrimage, sinon de dire que si les soins sont couverts par Québec, Ottawa ne paie pas et ne verse pas de compensation à Québec pour le coût de son assurance. Par contre, si les parents paient pour un service non couvert, ils ont droit au gros chèque, même si Québec couvre déjà l'essentiel des coûts.

Dans quelle proportion est-ce que le Québec est lésé? On ne le dit pas. C'est du travail bien bâclé, un projet de loi mal rédigé. On dirait que le ministère n'a même pas réussi à chiffrer tout cela, sauf pour reprendre les chiffres et le travail que le directeur parlementaire du budget avait fait pour la proposition du NPD au dollar près, sans plus.

Encore une fois, cet infâme gouvernement a oublié que le Québec existe. Encore une fois, il n'y a aucune mesure d'arrimage. Cela pourrait s'appeler « comment transformer de beaux principes en mauvaise loi » ou encore « le Québec n'existe pas ». Je dis bravo à ces champions. Enfin, pour comble d'insulte, ce gouvernement a choisi de breffer les journalistes bien avant les parlementaires. Ce gouvernement manque sérieusement de respect envers la Chambre.

Disons maintenant quelques mots sur l'inflation. Les causes de l'augmentation des prix sont bien connues: transformation de la demande pendant et après la pandémie; problèmes d'approvisionnement et goulot d'étranglement en réaction au changement de la demande et aux mesures sanitaires en place; politique de COVID zéro en Chine qui génère de solides chocs de l'offre — un bon exemple des mesures sanitaires en place; guerre en Ukraine — souhaitons-leur et souhaitons-nous la fin de cette terrible guerre; transformation profonde du marché du travail et phénomène appelé aux États-Unis « la grande démission »; manque de logements qui persiste; catastrophes naturelles découlant des changements climatiques et ayant aussi leur effet sur l'économie mondiale.

La combinaison de tout cela a sérieusement affecté l'économie, ici comme ailleurs, et les prix ont solidement augmenté. Pour plusieurs secteurs, nos économies d'abondance se sont transformées en économies de pénurie dignes de l'ère soviétique.

On peut espérer un retour à une certaine normalité, surtout si on fait de sérieux efforts pour limiter les bouleversements climatiques. Toutefois, en attendant, pris dans ce déséquilibre général, les familles, les gens, les entreprises et les agriculteurs casquent sérieusement. Le monde en arrache, et il n'y a pas de solution facile.

Qu'est-ce qui peut être fait?

À court terme, il faut soutenir les plus démunis avec des mesures comme celles proposées dans le projet de loi C-30. Il faudrait aussi soutenir les secteurs les plus touchés pour s'assurer qu'ils passent au travers du déséquilibre. On peut penser à nos agriculteurs, par exemple. À plus long terme, il faut contribuer à rendre nos économies plus résilientes. En face de l'augmentation des prix de l'essence et des hydrocarbures, il faut soutenir le développement de l'économie verte.

Malheureusement, il n'y a pas de réponse facile devant le type de déséquilibre qu'on vit actuellement. Keynes nous a proposé des outils efficaces pour les crises de la demande, mais pas pour celles de l'offre.

Dans tout ce déséquilibre à facteurs multiples, combien de temps va durer l'inflation? C'est difficile à dire. La banque centrale a choisi de sortir l'artillerie lourde pour lutter contre l'inflation. Ce qu'elle veut stopper net, ce sont les attentes inflationnistes. Voici son raisonnement. Une fois que les attentes d'une inflation plus élevée sont en place dans l'économie, chacun essaie d'ajuster ses prix à la hausse pour y faire face. Cela génère un effet boule de neige. Autrement dit, les attentes inflationnistes génèrent l'inflation.

● (1705)

On peut alors facilement trébucher dans ce cercle vicieux. La Banque du Canada, comme la Réserve fédérale américaine, ou Fed, veut couper court à ce risque, quitte à ralentir sérieusement l'économie, voire à contribuer à une récession. Les banques centrales se disent qu'il va être ensuite plus facile de restimuler l'économie pour soutenir la croissance, au besoin. Elles sont encore traumatisées par les épisodes inflationnistes des années 1970 et 1980.

Bien qu'encore importante, l'inflation semble commencer à se calmer. On commencerait à sortir de cette phase de déséquilibre général, au moins pour certains secteurs. Ce début de sortie ne s'expliquerait pas par la politique monétaire. Son impact serait plus long à se faire sentir.

Est-ce que la banque centrale mène une politique trop agressive? C'est possiblement le cas.

Certains économistes suggèrent d'attendre encore un peu pour voir comment va réagir l'économie à cette hausse des taux d'intérêt. Dans cet arbitrage, entre combattre l'inflation et éviter la récession, l'espace optimal demeure incertain. La Banque du Canada, inspirée encore par la Fed, semble préférer lutter contre l'inflation. Nous pourrions vérifier dans les prochains mois si son choix aura été judicieux. En attendant, la conjoncture économique demeure incertaine.

Il s'agit d'une situation difficile pour plusieurs, comme je l'ai dit. Il est important d'adopter des politiques ciblées vers celles et ceux qui en arrachent le plus et de les déployer en tenant compte de la politique monétaire de la Banque du Canada. Favorisons aussi les mesures structurantes, comme soutenir le logement social ou mettre en place des mesures pour atténuer la pénurie de main-d'œuvre. À cet égard, je ne comprends pas pourquoi le gouvernement n'a toujours pas mis en place une fiscalité qui arrêterait de décourager les retraités qui veulent travailler.

Je dirai un mot sur la situation des pays en développement. C'est carrément catastrophique, et le Canada, de concert avec les autres pays riches, se doit de mieux les soutenir. En plus de faire face à la pénurie alimentaire, les pays en développement doivent composer avec un endettement public élevé, les institutions internationales les ayant encouragés à s'endetter durant la pandémie. La plupart de leurs importations et de leurs emprunts sont libellés en dollars américains. Or, dans le contexte d'incertitude mondiale, la valeur du billet vert s'est envolée, servant de valeur refuge et diminuant d'autant le pouvoir d'achat de ces pays. Ils sont aussi touchés par la crise énergétique. Enfin, les difficultés économiques de la Chine réduisent aussi les affaires avec ces pays.

C'est pourquoi les pays riches doivent rapidement se mobiliser pour soutenir ces pays, afin d'éviter une cascade de crises dans ces économies émergentes. Tout le monde va être touché. Il faut éviter cela.

Enfin, investissons aussi dans la transition verte. Nous faisons face à une crise profonde et il y a urgence d'agir.

[Traduction]

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Madame la Présidente, ce fut agréable d'entendre une présentation économique détaillée de la part de mon collègue d'en face qui ne propose pas de réponses simples.

Le député a parlé des programmes ciblés qui tentent de verser un paiement unique aux personnes les plus durement touchées sans pour autant stimuler l'inflation, et il est très difficile pour nous et la Banque du Canada de trouver cet équilibre. Le cycle budgétaire restreint dans lequel nous nous trouvons actuellement est inhabituel pour nous.

Le député pourrait-il nous parler de la souplesse dont nous devons faire preuve dans les mois à venir puisque nous pourrions être confrontés à une hausse du taux de chômage et à d'autres difficultés dans le futur?

• (1710)

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Guelph de ses commentaires et de sa question. Je suis passablement d'accord sur les éléments qu'il a soulevés.

Évidemment, les perspectives de l'économie à l'échelle mondiale sont incertaines, surtout avec la lutte contre l'inflation des banques centrales et tout le contexte auquel j'ai fait référence. La plupart des économistes s'attendent à une récession en Europe, surtout avec la guerre en Ukraine qui a de graves conséquences chez eux. Cela va être très difficile de s'en sortir. La Chine vit aussi un ralentissement important de l'économie. Le taux de chômage chez les jeunes est particulièrement élevé dans les grandes villes. C'est très préoccupant, parce que cela reste l'atelier du monde, à tout le moins un centre de production important. Puis, il reste le Canada et les États-Unis. Que va-t-il se passer? On s'attend à un ralentissement. Les derniers chiffres sont moins encourageants.

En même temps, je crois que le marché du travail est en pleine transformation, et comparer les statistiques du marché de l'emploi avec celles qu'on avait il y a quelques années devient difficile. Il faut donc être vraiment alerte et prudent pour les prochaines étapes.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, mon collègue, que j'estime beaucoup, a parlé longuement du projet de loi C-31. Toutefois, nous sommes censés débattre du projet de loi C-30. Ce dernier a été présenté grâce au travail du NPD et il donne en moyenne 500 \$ de plus aux Canadiennes et aux Canadiens qui sont en train de subir les répercussions de l'inflation. Cela va aider environ 12 millions de Canadiennes et de Canadiens.

Le projet de loi C-31 donne des soins dentaires à toutes les familles qui ont des enfants de moins de 12 ans, en plus d'aider les gens qui sont locataires. On parle de près de 2 millions de Canadiens et de Canadiennes. Ce sont les deux projets de loi qui ont été présentés grâce au NPD.

Mon collègue a parlé du projet de loi C-31 et nous sommes en train de discuter du projet de loi C-30. Ma question est bien simple: lequel des deux projets de loi du NPD aime-t-il le mieux?

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, je tiens quand même à rappeler à mon honorable collègue que les projets de loi sont présentés par le gouvernement. C'est pourquoi j'ai grondé le gouvernement et non pas le NPD. Le projet de loi C-30 est bien rédigé, il fait quelques pages et tout est clair. Nous sommes favo-

Ordres émanant du gouvernement

rables à ce projet de loi et, l'automne dernier, le Bloc québécois demandait déjà que le gouvernement augmente le crédit pour la TPS/TVH pour lutter contre l'inflation. Nous sommes donc très heureux de voir cela.

Dans le projet de loi C-31, il y a l'aide au loyer. Si on se fie à la façon dont c'est rédigé, les gens du Québec n'y auraient pas droit, parce que le Québec a son propre programme, et on n'a pas pensé à un arrimage. Cela a donc été mal rédigé en ce qui a trait à l'aide au loyer.

C'est la même chose pour les soins dentaires, car Québec a une assurance pour les enfants de 9 ans et moins. Ce qui est proposé dans ce projet de loi C-31, ce sont des mesures pour les 11 ans et moins, et l'arrimage n'a pas été fait avec le programme de Québec. On a tourné les coins ronds, et c'est ce que nous dénonçons.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je dois interrompre le député pour permettre à un député de poser une autre question.

L'honorable députée de Saanich—Gulf Islands a la parole.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Joliette de son discours.

Je suis tout à fait d'accord avec le député de Guelph. C'est bon de penser avec lui à des idées un peu plus complexes et à une approche nuancée. Ce ne sont pas des questions très simples et c'est difficile à cause des différents défis, qui sont complexes. Par exemple, il y a la guerre en Ukraine, la situation actuelle au Canada, les questions liées à la pandémie, et aussi les répercussions des changements climatiques et de l'urgence climatique sur notre économie et sur les économies du monde.

Je veux demander à mon collègue de Joliette et au Bloc québécois ce qu'ils pensent de l'idée d'offrir un revenu minimum garanti universel à tous pour protéger tout le monde contre ces problèmes si complexes.

• (1715)

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, je salue ma collègue de Saanich—Gulf Islands, qui est très présente au Comité permanent des finances depuis le début de la session parlementaire.

Nous trouvons l'idée d'un revenu minimum garanti universel intéressante, parce cela donnerait un droit à tous les gens. Cela dit, il faut déterminer comment on peut l'appliquer, surtout dans le contexte du fédéralisme, où Ottawa gère certains programmes et Québec en gère d'autres. Ils ne sont jamais capables de s'entendre. C'est ce qu'on constate relativement à la santé et aux infrastructures, notamment.

Il y a donc beaucoup de défis à relever et nous disons souvent qu'il serait plus facile pour le Québec de faire l'indépendance pour avoir son revenu que de négocier cela au sein de cette fédération.

M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ): Madame la Présidente, je profite de cette première prise de parole lors de cette nouvelle période parlementaire pour saluer les Trifluviennes et les Trifluviens.

Le projet de loi C-30 propose une mesure temporaire. On dit d'ailleurs que c'est un répit. Un répit, c'est un arrêt momentané d'une souffrance ou encore un délai octroyé dans l'exécution d'une chose pénible.

Ordres émanant du gouvernement

Je salue l'initiative en passant, mais, au même moment, je suis forcé d'admettre que celle-ci est timide et nettement insuffisante dans les circonstances actuelles. Je tiens aussi à préciser, comme cela a été mentionné plus tôt, que cette mesure avait été énoncée dans les attentes budgétaires du Bloc québécois le printemps dernier. Nous savions déjà à cette époque que les gens allaient souffrir de la situation économique.

Je reviens au mot « répit ». Malheureusement, ce répit ne sera pas immédiat. Malgré ce qui est indiqué dans le projet de loi, on sait que la machine administrative ne pourra pas y arriver avant les mois de novembre ou de décembre. Il y a quand même un certain délai encore. Je crois que, dans cette affaire, le gouvernement doit traiter la population avec justesse.

Pourquoi mettre en place une telle mesure? On veut parler d'un traitement juste. Quand on parle d'un traitement juste, c'est un traitement qui est adapté à la situation. On a tendance à appeler cela l'équité. L'équité, c'est la juste appréciation de ce qui est dû à chacun. C'est un élément qui donne plus à l'un, moins à l'autre, dépendamment des circonstances. C'est très différent de l'égalité où tout le monde est traité de la même manière sans égard, par exemple, à la situation économique.

C'est la juste appréciation de qui est dû à chacun, mais qui est ce « chacun »? Ce sont bien sûr les plus vulnérables, ceux qui souffrent le plus. Je pense tout de suite aux aînés qui ont un revenu fixe alors que leurs dépenses augmentent. Sait-on ce que signifie d'avoir un revenu fixe? Cela signifie ne plus avoir le choix. Si avoir le choix est une richesse, ne plus avoir le choix est un signe de pauvreté.

Pour nos aînés qui vivent dans un pays riche, c'est être forcé de choisir entre manger à sa faim ou chauffer son logis. Bref, on les laisse un peu dans la pauvreté. On doit permettre aux aînés de vivre dans la dignité.

Les aînés québécois font actuellement l'objet d'une discrimination sans nom de la part du gouvernement libéral qui leur nie un traitement juste et équitable. Doubler la TPS pour un moment, c'est bien, mais le gouvernement devrait également cesser de réduire le Supplément de revenu garanti aux personnes âgées entre 65 et 75 ans. C'est cela que j'entends lorsque je me promène dans la rue à Trois-Rivières et que je parle à Mireille ou à Roger qui me dit: « Où est la justice? J'ai 68 ans et je n'arrive pas à manger à ma faim. »

Entendre des phrases comme celles-là me crèvent le cœur. Dans un pays soi-disant riche, c'est honteux. L'équité est de pouvoir s'adapter à la situation de chacun. C'est une modulation. Quand on trace une ligne entre deux points, on fait souvent une ligne droite. On dit que c'est le chemin le plus court. Or, dans la société, tout n'est pas le produit d'une ligne droite. Il y a des éléments qui sont parfois près de la ligne ou au-delà de la ligne. L'équité va s'adapter. Je crois que les mesures gouvernementales devraient également s'adapter aux situations afin d'atteindre un plus grand degré de justesse.

L'équité, c'est la juste appréciation qui est due à chacun. Qui encore est ce « chacun »? Il ne faut pas oublier les familles à faible revenu. Celles-ci ne peuvent accepter la réponse de la ministre des Finances qui répète chaque jour, comme un mantra, que la situation est mieux ici qu'ailleurs.

Les familles à faible revenu n'habitent pas en Australie ni au Japon. Elles habitent à Trois-Rivières, à Saint-Liguori ou à Gaspé. Les familles à faible revenu sont vulnérables. Je n'étonnerai personne en disant que le mot « vulnérable » vient du latin *vulnerabilis* qui veut dire « qui peut être blessé ». La vulnérabilité, c'est la possibilité de se faire heurter. Doubler la TPS, c'est bien pour ces familles pendant un moment, mais on ne sait pas pendant combien de temps, et ce n'est pas assez. On sait que le prix du logement, par exemple, ne cesse d'augmenter, et on a vu l'inflation atteindre 7,6 % en juillet dernier.

Je crois que tous seront d'accord pour dire qu'il faut aider les personnes les plus vulnérables, les plus affectées. Je vais paraphraser Gandhi. Il disait qu'on reconnaît une grande nation à la manière dont il traite les plus faibles.

Il est l'heure d'agir comme une grande nation si on veut prétendre au titre. Il faut construire davantage de logements sociaux et communautaires. La pénurie de logements à Trois-Rivières est inacceptable. Le taux d'inoccupation est à moins de 1 %. La population augmente alors que le parc de logements ne suit pas l'augmentation. C'est une recette pour la pauvreté.

• (1720)

C'est pourquoi, en plus du doublement temporaire de la TPS, le gouvernement fédéral devrait consacrer 1 % de ses revenus sur une base permanente et transférer ces revenus au Québec, qui pourrait ajouter ces sommes à ses propres programmes d'habitation.

Ce n'est pas tout. Quand on veut prétendre au titre de grande nation, il faut en faire plus. Je crois qu'il faudra préserver l'indépendance de la banque centrale, s'attaquer sérieusement à la pénurie de la main-d'œuvre, améliorer la productivité, rendre les chaînes d'approvisionnement moins fragile, renforcer le régime de concurrence, et ainsi de suite. Ce que sont ces mesures, en réalité, c'est l'énoncé qu'il nous faut impérativement retrouver notre souveraineté de protéger. En quelques mots, il s'agit d'être décent.

On n'entend pas souvent le mot « décence ». On entend plus souvent « indécence ». Qu'est-ce que la décence? En plus de l'arrêt d'une souffrance, qui est le répit, il ne faut oublier que la décence, c'est faire le bien, agir de manière proportionnée et s'adapter à une situation en vue d'un mieux-vivre. C'est le contraire de l'indécence.

Le gouvernement n'est pas un gestionnaire de programmes. Je dis souvent que le gouvernement doit agir en gouvernement, c'est-à-dire tenir le gouvernail et donner la direction, et non pas agir en gestionnaire qui est seulement imputable de problèmes. C'est donc gouverner en prenant soin.

Je dirais en un mot très simple qu'il faut cesser de lantiponner; il faut agir. Le Bloc soutiendra le projet de loi, mais en ayant quelques réserves.

[Traduction]

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Madame la Présidente, je sais que le premier ministre n'aime pas parler de politique monétaire. Je sais que les députés du Bloc s'y intéressent, car j'en ai discuté avec certains d'entre eux.

En réalité, il est généralement admis que l'augmentation de la masse monétaire entraîne l'inflation. Je ne suis pas économiste, alors qu'on ne me cite pas là-dessus, mais le fait est qu'il y a deux jours à peine, dans un discours, M. Beaudry, le sous-gouverneur de la Banque du Canada, a déclaré qu'en rétrospective, les gouvernements et les banques centrales auraient dû mettre fin plus tôt aux mesures de relance afin de contenir l'inflation.

Je me demande, après que le gouvernement ait dépensé 400 milliards de dollars en mesures de relance au cours des deux dernières années, pourquoi le Bloc accepterait-il de jeter de l'huile sur le feu de l'inflation? Les Québécois, comme l'ensemble des Canadiens, pâtissent de l'inflation. Ces mesures seront absorbées par l'inflation avant même d'avoir eu le moindre effet.

J'aimerais bien avoir une réponse à cette question.

[Français]

M. René Villemure: Madame la Présidente, je remercie le député de Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley de sa question.

Il a mentionné d'entrée de jeu qu'il n'était pas économiste. Je ne le suis pas non plus. Je suis philosophe. Je peux parler à la Chambre de la décence et de l'indécence. Je peux parler du devoir de protéger, mais, en ce à trait à la politique monétaire, je laisse cela à mon collègue le député de Joliette, qui fait un brillant travail.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, pour moi, le projet de loi à l'étude viendra soulager des millions de Canadiens. Il aura un impact très positif sur l'inflation. Je soulignerais que, même s'il est vrai que nous sommes tous touchés par l'inflation, il y en a qui sont plus touchés que d'autres.

Une des choses dont il n'a pas été question dans le débat, c'est le fait que, en comparaison avec le reste de la planète, le Canada s'en sort assez bien pour ce qui est du taux d'inflation. Cela ne signifie pas que nous pouvons l'ignorer. C'est pour cette raison qu'il est important d'agir, comme nous le faisons avec ce projet de loi, afin d'offrir une aide directe et de l'argent aux Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Le député ne croit-il pas qu'il s'agit d'une bonne raison pour présenter un tel projet de loi et ne croit-il pas que tous les députés devraient l'appuyer?

• (1725)

[Français]

M. René Villemure: Madame la Présidente, je crois que le député de Winnipeg-Nord répondait au député de Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, à tout hasard.

Nos citoyens n'habitent pas à l'extérieur, ils habitent bien ici. En effet, il faut avoir la décence de faire passer le soin et la santé des gens avant une quelconque considération strictement inflationniste. Cela ne sert à rien de contrôler l'inflation si les gens crèvent de faim.

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Madame la Présidente, je prends un moment simplement pour manifester l'inquiétude des citoyens de ma circonscription, Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, par rapport au contexte actuel de rareté de main-d'œuvre. J'ai beaucoup apprécié l'allocation de mon collègue de Trois-Rivières qui soulignait l'importance de prendre soin des aînés et des chômeurs.

Ordres émanant du gouvernement

D'après mon collègue, dans le projet de loi C-30, qu'est-ce qui pourrait améliorer la rétention des travailleurs dans le marché régional, par exemple dans le secteur touristique, ainsi que les conditions de vie des aînés qui pourraient retourner au travail éventuellement à temps partiel afin de s'impliquer dans l'économie?

M. René Villemure: Madame la Présidente, la réalité est complexe. Je crois que des mesures incitatives pourraient et devraient être ajoutées. Le doublement du crédit pour la TPS est un bon départ. Cependant, je crois que mettre en place des mesures fiscales avantageuses pour les gens qui retournent dans le marché du travail ou mettre certains incitatifs monétaires notamment sur le plan fiscal pourrait être des antidotes à ce problème.

Je ne suis pas économiste, mais je comprends qu'il faille faire quelque chose.

[Traduction]

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Madame la Présidente, je suis reconnaissant d'avoir l'occasion de participer au débat d'aujourd'hui sur le projet de loi C-30.

Je suis présentement à Winnipeg. J'étais à Ottawa pas plus tard que ce matin. J'habite ici depuis 10 ans et, plus tôt cette semaine, j'ai vu pour la première fois un couple d'aînés établir un campement au parc Circle, à Transcona, là où se trouve notre cénotaphe. Depuis, des gens du Main Street Project sont venus les visiter, et les aînés ont quitté le parc. Je peux certainement comprendre les préoccupations qu'avaient les résidants et pourquoi ils ne voulaient peut-être pas que des personnes vivent dans le parc en face de chez eux, mais j'étais incapable d'en vouloir à ce couple d'aînés qui n'a plus d'endroit où rester.

Nous avons entendu des histoires comme celle-là et nous en entendons de plus en plus. Les gens constatent les effets que la hausse des prix, surtout celle du prix des logements, a sur les habitants de leur région. Des gens campent dans des abribus parce qu'ils n'ont nulle part où aller. Nous traversons une période vraiment difficile, assurément difficile pour les Canadiens qui sont directement touchés par cette crise et qui n'ont pas d'endroit où dormir, ainsi que pour ceux qui voient désormais des gens vivre dans leur collectivité d'une façon qu'ils n'auraient jamais imaginée et qui se demandent ce que cela signifie, non seulement pour ces personnes, mais aussi pour eux-mêmes et pour leur sécurité, parce que nous savons que, quand les gens sont désespérés, ils adoptent parfois un comportement malheureux qui a un effet sur l'ensemble de la collectivité.

Les gens composent avec cette situation de toutes sortes de façon. À l'épicerie, des gens remettent des produits sur les tablettes ou changent les produits qu'ils achètent pour modifier certaines habitudes de leur famille afin de mieux s'adapter à la nécessité de faire un budget en cette période d'inflation. Sur le plan de la santé publique, même si nous nous éloignons du sommet de la pandémie, le fait est que l'économie est encore très touchée par la pandémie. Nous ne nous sommes pas encore rétablis. C'est notamment pourquoi les gens ont besoin d'aide.

Ordres émanant du gouvernement

Les députés, et les Canadiens qui écoutent les nouvelles, savent qu'il y a beaucoup de débats à la Chambre au sujet de l'inflation actuelle et de ses causes. Dans un bon article publié récemment, quelques économistes disent essentiellement que les principales forces qui sous-tendent l'inflation sont le prix de l'énergie, le prix du logement et le prix de l'épicerie. Quand on pense au rôle que l'énergie, le logement et l'alimentation jouent dans notre vie, on peut imaginer que quand leur prix augmente, le budget des gens s'en ressent vraiment.

Il n'y a pas vraiment d'autre option. On ne peut pas choisir de ne pas avoir de logis. Il peut arriver à quelqu'un de se retrouver sans logis, mais personne ne choisit, comme premier choix, de vivre dans la rue. Nous ne pouvons pas non plus choisir de ne pas manger, ni choisir de ne pas chauffer notre logis, si nous avons la chance d'en avoir un, pendant l'hiver canadien. Voilà pourquoi les gens se sentent pris à la gorge: c'est parce que le prix de ces choses dont nous ne pouvons pas nous passer continue d'augmenter.

Des députés, notamment le nouveau chef du Parti conservateur, voudraient faire croire à tout le monde que c'est simplement la faute de gouvernements trop dépensiers et que, si le gouvernement s'écartait du chemin, le marché libre interviendrait pour fournir des logements aux sans-abri, des aliments abordables à ceux qui sont dans le besoin et incapables de les payer, ou de l'énergie à un prix plus juste. J'invite les Canadiens à réfléchir sérieusement à cette affirmation et aux promesses que tente de leur faire le nouveau chef du Parti conservateur.

Nous savons tous que, depuis longtemps, les compagnies pétrolières et gazières n'ont pas à cœur les intérêts des consommateurs. Ce n'est pas une grande nouvelle. Quiconque a fait le plein d'essence pour se rendre au lac lors d'un long week-end sait que les compagnies pétrolières et gazières sont là pour exploiter les Canadiens avec toutes les excuses possibles. D'autres raisons relèvent d'événements très graves qui ont lieu actuellement dans le monde. L'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie n'est qu'une des raisons qui ont causé de réels problèmes d'approvisionnement dans le secteur du pétrole et du gaz. Nous pouvons parier qu'on a utilisé ce prétexte pour augmenter les prix, non pas parce que l'essence qui est actuellement dans les réservoirs des stations-service coûte maintenant plus cher ou qu'on a dû payer rétroactivement une prime pour cela, mais en raison de la spéculation sur les futurs marchés pétroliers et gaziers.

• (1730)

Au fond, ce n'est qu'une occasion de faire plus d'argent maintenant, et nous le voyons dans le résultat net des sociétés pétrolières et gazières, qui enregistrent des bénéfiques records. Il ne s'agit pas seulement de revenus records, mais de bénéfiques records, ce qui veut dire que ce que les sociétés empochent et donnent à leurs riches PDG, aux investisseurs et aux membres de leur conseil d'administration, c'est plus d'argent que jamais auparavant.

C'est de l'argent qu'elles gagnent. Cet argent ne tombe pas du ciel. Cet argent ne vient pas non plus de nulle part. Cet argent vient directement des poches des Canadiens qui doivent payer l'essence pour pouvoir se rendre au travail, faire les choses qu'ils ont besoin de faire dans la vie et chauffer leur maison.

Nous pouvons voir, dans d'autres juridictions, des gouvernements qui sont prêts à agir. C'est le cas au Royaume-Uni, où une taxe sur les profits exceptionnels des entreprises pétrolières et gazières per-

met de récupérer une partie des profits supplémentaires qu'elles font dans ce contexte difficile et de la réinvestir dans les gens.

Voilà l'exemple d'une juridiction qui reconnaît que ce qu'on voit actuellement n'est pas simplement une inflation alimentée par la générosité du gouvernement. Elle reconnaît que la cupidité des entreprises y joue aussi un rôle. Les énormes profits que déclarent les entreprises proviennent des poches des citoyens; on peut les récupérer pour les réinvestir dans les citoyens, et c'est ce qu'il faut faire pour que nos collectivités restent sûres, que nos voisins continuent d'avoir un logis, et que les enfants aient un petit-déjeuner et un dîner adéquats quand ils vont à l'école, pour qu'ils puissent apprendre ce qu'il leur faut pour devenir des membres productifs de la société et pour enrichir leur propre vie de mille et une façons grâce à une bonne éducation.

On ne voit pas le chef conservateur s'indigner devant les profits supplémentaires des entreprises pétrolières et gazières. On ne le voit pas reprocher à ces entreprises de profiter du contexte actuel pour se remplir les poches.

En ce qui concerne le logement, un autre important moteur de l'inflation, le nouveau chef du Parti conservateur essaie de nous faire croire que ce problème s'observe depuis seulement deux ans, et que ce sont les liquidités que le gouvernement a offertes aux banques qui l'ont créé.

Certains disent qu'on aurait dû mettre fin aux prestations liées à la pandémie parce qu'elles ont alimenté l'inflation. Des gens qui, en temps normal, gagnaient 4 000 \$ ou 5 000 \$ par mois ont dû subvenir à leurs besoins avec seulement 2 000 \$, et on essaie quand même de nous faire croire que cela a contribué à l'inflation. C'est ridicule. Je l'ai dit à maintes reprises dans cette enceinte, et je le maintiens.

Si quelque chose a pu causer des pressions inflationnistes dans le programme de dépenses du gouvernement, ce sont les deux mesures suivantes. Premièrement, il y a le programme de subvention salariale, car nous savons que bon nombre d'entreprises en ont bénéficié tout en réalisant des profits exceptionnels, et cela me rend fou. Une telle situation n'aurait jamais dû se produire. Ces entreprises n'auraient pas dû recevoir de subvention salariale pendant qu'elles réalisaient d'énormes profits, et on aurait dû prévoir un mécanisme pour que ces entreprises remboursent une partie de cet argent.

C'est en partie de cela que nous parlons quand nous évoquons une taxe sur les profits excessifs. C'est en partie pour cela que nous croyons qu'il est juste et bon de taxer les profits excessifs, car, dans certains cas, ces profits excessifs étaient le résultat de dépenses publiques qui ont abouti dans les poches des riches PDG, de leurs copains et de leurs investisseurs, et ce n'est pas ce qui aurait dû se produire. Cet argent n'aurait jamais dû sortir du Trésor public pour cela. Cet argent était destiné aux entreprises pour qu'elles le transmettent directement à leurs employés, afin qu'ils puissent gérer leurs affaires comme d'habitude, et non pour engranger des profits extraordinaires.

C'est parfois ce qui est arrivé. C'est souvent ce qui est arrivé, et c'est très bien. Nous avons réclamé de telles mesures et les avons appuyées. Par contre, nous n'avons pas soutenu le fait que l'on puisse en abuser. Dès le début, nous avons dit que le gouvernement devait avoir un mécanisme pour s'assurer que l'on n'abuse pas des mesures de soutien. Le gouvernement ne s'est pas soucié de bien mettre en place cette pièce du casse-tête, et les conservateurs n'ont pas vraiment proposé de solutions proactives non plus pour y parvenir, à l'époque. Il y a certainement une certaine frustration à cet égard.

Un autre secteur où il y a eu beaucoup de dépenses publiques — et la PCU et les dépenses publiques en subventions salariales ont été minimales par rapport aux dépenses à cet égard — est celui des grandes banques, qui ont reçu des liquidités dès le premier jour.

• (1735)

Cette approche a également été adoptée par le gouvernement conservateur lors de la récession de 2008. Soit dit en passant, le nouveau chef du Parti conservateur faisait partie du Cabinet de ce gouvernement conservateur, qui a lui aussi fourni une énorme quantité de liquidités aux banques. Que cela ait rendu les investisseurs plus audacieux ou les banques disposées à prêter davantage, on pourrait soutenir que cela a contribué à accélérer la hausse des prix de l'immobilier, qui était déjà hors-norme bien avant la pandémie.

Comment tout cela s'est-il produit? Je sais que les gens n'aiment pas toujours les leçons d'histoire, mais, pour bien comprendre ce qui s'est passé, il faut savoir que les choses remontent au milieu des années 1990, lorsque le gouvernement libéral de l'époque a annulé la Stratégie nationale sur le logement. Il ne l'a pas réduite; il s'en est débarrassé. Cette stratégie permettait de construire chaque année entre 20 000 et 30 000 logements sociaux ou abordables, dont le loyer était adapté au revenu des locataires. En l'absence de cette stratégie, très peu de logements sociaux ou abordables ont été construits. Ce volet a été laissé au libre marché. Voilà ce qui s'est passé dans les années 1990.

Le chef du Parti conservateur affirme que les gens pourront se loger si on laisse le libre marché agir, comme si un groupe de promoteurs immobiliers désiraient ardemment offrir du logement aux gens qui n'en ont pas les moyens. Il dit qu'ils ne le font pas maintenant, mais que dès que le gouvernement leur laissera le champ libre, les promoteurs immobiliers se découvriront généreux. C'est complètement ridicule. Je n'arrive pas à comprendre comment des personnes peuvent prêter l'oreille à une telle idée et encore moins comment on peut la répéter aussi souvent, non seulement à la Chambre, mais également dans les médias, comme si c'était un scénario un tant soit peu plausible.

Le seul moment où nous avons fait des progrès sociaux en réussissant à loger les gens qui n'ont pas les moyens de payer les taux du marché pour devenir propriétaires, c'est lorsque le gouvernement a orchestré des stratégies ambitieuses, ciblées et non marchandes. Nous avons tous profité de ces stratégies. Il n'y avait pas de gens qui vivaient dans des abribus. Nous n'avions pas à composer avec les effets de l'itinérance dans les salles d'urgence et les prisons. Nous n'avions pas à payer le coût lié au fait que des gens étaient à ce point démunis qu'ils n'avaient nulle part où aller. Voilà pourquoi il est extrêmement important que le gouvernement se remette à construire des logements.

Ordres émanant du gouvernement

Il ne suffit pas que des municipalités délivrent des permis aux promoteurs. On observe une pénurie criante de tous les types de logements. Nous devons donc absolument élaborer un plan et trouver des solutions hors marché. Nous devons construire beaucoup plus de logements, qu'il s'agisse de coopératives d'habitation, de logements appartenant à l'État et gérés par lui ou de logements dont le loyer est proportionné au revenu.

Bien sûr, ce n'est pas seulement dans les années 1990 qu'il y a eu de telles stratégies gouvernementales. Le nouveau chef du parti conservateur faisait partie du gouvernement fédéral qui a accordé des subventions de fonctionnement aux organisations qui administrent des logements sociaux afin que le loyer des personnes soit calculé selon un pourcentage de leur revenu, habituellement entre 25 % et 30 %, et ce, peu importe leur revenu. Le gouvernement fédéral a versé de l'argent à des organisations qui, pendant 40 ans, ont administré efficacement ces logements et ont hébergé des gens qui n'auraient jamais eu autrement les moyens de vivre dans des logements locatifs au taux du marché. Or, le chef actuel du Parti conservateur siégeait à la table quand le gouvernement conservateur de l'époque a décidé de ne pas renouveler les subventions de fonctionnement.

Malheureusement, au cours des sept dernières années au moins, le gouvernement libéral actuel, bien qu'il ait promis durant la campagne de faire quelque chose à ce sujet, ne l'a jamais vraiment fait. Nous avons vu ces logements abordables disparaître, et les personnes qui gèrent des immeubles depuis 40 ans disent qu'elles ne peuvent plus suivre le modèle qu'elles utilisaient auparavant parce qu'elles ne reçoivent plus de subventions de fonctionnement. C'est grâce à cela qu'elles pouvaient proposer des loyers inférieurs aux prix du marché. Les prix du marché sont censés couvrir les coûts et offrir une certaine marge bénéficiaire. Si nous voulons avoir des logements très abordables et adaptés au revenu des gens, l'argent doit venir de quelque part, et il provenait de ces subventions de fonctionnement.

Le gouvernement conservateur de l'époque a décidé, le député de Carleton siégeant à la table, de ne pas renouveler ces subventions de fonctionnement. Par conséquent, les bâtiments ne sont plus viables. Ils sont mis sur le marché, et les grands promoteurs s'en emparent, rénovent les appartements et expulsent les locataires qui étaient là avant parce qu'ils gonflent les loyers. Voilà pourquoi des gens se retrouvent à camper dans des abribus et à installer des campements de fortune dans des parcs. J'implore les Canadiens qui sont indignés par cette situation de pousser leur indignation au-delà de la simple colère contre ce problème.

• (1740)

C'est ce que vend le nouveau chef du Parti conservateur. Il vend beaucoup beaucoup de rage. Certes, cette rage est partiellement justifiée. Bien des choses me fâchent, mais nous ne les réglerons pas si nous ne nous efforçons pas de trouver des solutions. Cela ne mène à rien de prétendre que tous les problèmes sont de la faute du gouvernement alors que, de toute évidence, il y a dans l'économie tout un tas d'intervenants qui ont de véritables pouvoirs et de véritables motifs centrés sur leur propre intérêt. On ne peut pas se fier aux conservateurs pour régler le problème, puisqu'ils ferment les yeux délibérément sur une partie du problème.

Ordres émanant du gouvernement

L'inflation est un excellent exemple, puisque des études montrent qu'environ 25 % de l'inflation actuelle est en fait attribuable à une hausse des profits. Les prix sont devenus abusifs. C'est la réalité. À écouter le député de Carleton, on ne le saurait pas. On ne le saurait pas non plus à écouter le gouvernement, qui, soit dit en passant, n'agit pas non plus comme il le devrait. Voilà pourquoi nous le pressons de prendre la taxe sur les profits excessifs qu'il a annoncée pour les banques et les compagnies d'assurance et de l'appliquer aussi aux sociétés pétrolières, aux magasins à grande surface et à d'autres qui ont réalisé d'énormes profits pendant la pandémie et qui continuent de réaliser des profits records en dépit des difficultés que vivent tant de Canadiens.

Doubler le crédit d'impôt pour la TPS permettra de venir en aide à certaines des personnes qui en ont le plus besoin. On parle d'environ 12 millions de Canadiens. C'est beaucoup de monde qui reçoit ce crédit d'impôt pour la TPS. Cela leur offrira un peu de répit face à l'augmentation des coûts. Or, ce ne sera pas suffisant, et il aurait fallu que cette mesure soit présentée plus tôt.

Les néo-démocrates demandaient la présentation de cette mesure, et la montée de l'inflation depuis plus de six mois nous a bien montré qu'il ne s'agissait pas d'une tendance passagère. Nous voulions aider les gens et nous voulions une solution qui ne favoriserait pas la montée de l'inflation. Encore une fois, le problème du nouveau chef conservateur est que, chaque fois que nous parlons d'un plan pour venir en aide à la population, il affirme que cela fera croître l'inflation, alors que ce n'est pas vrai. Il y a des mesures pour venir en aide aux gens qui pourraient mener à une croissance de l'inflation, mais nous prenons la situation au sérieux et nous regardons ce qui se passe dans l'économie et quelles sont les solutions potentielles. Il existe des solutions. Doubler le crédit d'impôt pour la TPS est l'une de ces solutions.

C'est pourquoi les néo-démocrates ont estimé qu'il s'agissait d'une mesure importante que le gouvernement pouvait prendre immédiatement. Plus de six mois plus tard, les libéraux ont enfin entendu raison et reconnu la nécessité d'agir. Cependant, comme d'habitude, ils tardent un peu à agir, tout comme il l'ont fait pour les aînés dont le Supplément de revenu garanti a été récupéré. Ceux-ci ont eu l'audace de prendre le gouvernement au mot et de demander la PCU à laquelle ils étaient admissibles lorsqu'ils ont perdu leur emploi pendant la pandémie et qu'ils avaient besoin d'un revenu supplémentaire. Or, leurs revenus ont été récupérés l'année suivante.

C'est quelque chose que l'on pouvait prévoir depuis juillet 2020. On pouvait le voir venir gros comme une maison. Le gouvernement l'a vu venir et il n'a rien fait. Je pense qu'il le savait dès mai 2021. Les députés me pardonneront si je me trompe, car c'était il y a quelque temps, alors beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, mais je crois que c'est le cas. Ce n'est que cette année que le gouvernement a finalement mis en place une solution à ce problème. Bien sûr, nous savons que, malheureusement, entretemps, certains aînés se sont enlevé la vie parce qu'ils ne voyaient pas comment s'en sortir et qu'ils ne pouvaient pas envisager de vivre dans une tente dans un parc, en hiver, à Winnipeg, au mois de janvier.

À mon avis, le gouvernement s'est montré beaucoup trop lent à agir pour aider les Canadiens. Pourtant, il existe des solutions si nous sommes résolu et que nous ne nions pas le rôle très réel et positif que le secteur public peut jouer, non seulement durant les périodes difficiles, mais aussi pour structurer notre économie de façon

à éviter que nous nous retrouvions dans ce genre de crises, qu'il s'agisse de la crise du logement ou d'une autre.

J'adore parler de l'assurance-emploi. J'aurai peut-être l'occasion de le faire pendant la période des questions. Le gouvernement revient à l'ancien système d'assurance-emploi, même si celui-ci a toujours été un désastre. Le nouveau système fonctionne mieux, même s'il n'est pas à toute épreuve, et il constitue un autre exemple de cas où la planification n'a pas été au rendez-vous. Nous avons plutôt assisté en grande partie à ce que le député de Carleton réclame, c'est-à-dire une attitude passive du gouvernement et un laisser-aller au libre marché pour ces questions. Cela explique en partie comment nous en sommes arrivés là et pourquoi il nous faut une approche différente. Il s'agit d'un petit pas à franchir. Faisons-le rapidement.

● (1745)

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les propos du député, notamment lorsqu'il a parlé de la question du logement. Les députés de l'autre côté de la Chambre ont largement évoqué ce sujet, notamment le chef de l'opposition, qui a évoqué les « empêcheurs de tourner en rond ». Il semble se concentrer beaucoup sur ces personnes qui, au niveau municipal, font obstacle au développement, comme si c'était la solution miracle à la crise du logement que nous connaissons actuellement. Je ne crois pas que ce soit le cas, et je suis curieux de savoir si le député peut nous dire ce qu'il en pense.

J'aimerais également connaître l'avis du député sur les coopératives d'habitation. Il en a parlé dans son discours et les a présentées comme une solution. C'est une solution qui, du moins d'après ce que j'ai vu dans ma circonscription, peut être très efficace pour amener les locataires et les membres des coopératives à participer véritablement à la gestion de l'organisation. Cette participation leur procure un sentiment de fierté et d'appartenance.

Je me demande s'il pourrait nous dire si c'est le modèle de logement abordable qu'il préfère construire ou s'il envisage quelque chose de différent.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, l'un des points que j'essayais de faire valoir et qui, je l'espère, a été compris, c'est que le député de Carleton a lui-même été un protecteur. Lorsqu'une décision importante a été prise au sujet du maintien de logements sociaux et abordables et de leur disponibilité pour les personnes qui en avaient besoin et qui, autrement, se seraient retrouvées à la rue, il a choisi de réduire le financement gouvernemental de ces mêmes projets de logement et de permettre aux grands acteurs économiques de s'y engouffrer, d'acheter ces logements, de les rénover et d'évincer, ou de « révincer », ces locataires, d'augmenter le loyer et de faire une bonne affaire. Cela fait partie de la culture qui n'a fait que prendre de l'ampleur au cours des années de pandémie.

Nous savons comment est cet homme. Nous avons vu ce qu'il a fait quand il avait la main sur le levier. Il a décidé de laisser ces gros joueurs entrer pour essentiellement s'approprier les logements qui avaient été construits dans les années 1960, 1970 et 1980 et réaliser d'énormes bénéfices au lieu de préserver ces logements pour les personnes pour lesquelles ils avaient été construits et qui en avaient réellement besoin.

Je serais heureux de parler un peu des logements coopératifs une autre fois. Je vois que le Président est impatient de passer à la question suivante.

Ordres émanant du gouvernement

• (1750)

Le vice-président: Je ne suis que le contrôleur.

Le député de Stormont—Dundas—South Glengarry a la parole.

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, je suis très reconnaissant envers le député du NPD pour son discours très inspirant. Voici pourquoi: les députés néo-démocrates sont plus excités de parler du nouveau chef de l'opposition que de tout autre sujet, y compris leur relation avec le gouvernement libéral. Je pense en connaître la raison. Nous sommes de retour à la Chambre des communes après un été passé dans nos circonscriptions respectives. Je serais porté à croire que les habitants d'Elmwood—Transcona, de Timmins et de l'île de Vancouver ont dit aux députés du NPD durant l'été qu'ils désapprouvaient leur relation avec le gouvernement libéral. Les politiques issues de cette relation font grimper l'inflation, et nous allons être témoins des mêmes problèmes. Si le député veut parler du nouveau chef conservateur, je serai très heureux d'en faire autant.

Afin que ce soit consigné au compte rendu, j'aimerais poser la question suivante au député à propos de notre message clair cette semaine. Les charges sociales vont augmenter, ce qui réduira l'argent dans les poches des contribuables dès le 1^{er} janvier. La taxe sur le carbone va augmenter dès le 1^{er} avril, et le montant sera triplé au fil des mois. Si le député veut contrôler l'inflation et aider les Canadiens à équilibrer leur budget, n'est-il pas d'accord avec les députés de mon parti qu'il ne faut pas hausser les taxes?

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, je suis très heureux de parler du nouveau chef conservateur, car je pense qu'à mesure que les gens apprendront à le connaître, ils en viendront à avoir les mêmes sentiments que moi à son égard.

Nous en avons vu un signe dans la question du député, en fait, lorsqu'il a parlé des charges sociales. Ce que les Canadiens doivent savoir, c'est que lorsque le député parle de « charges sociales », il veut parler de leur pension. Lorsque nous parlons d'augmenter le Régime de pensions du Canada pour que les Canadiens puissent avoir une retraite décente, les conservateurs appellent cela une « charge sociale ».

Les gens devraient savoir que quelqu'un qui pense que leur pension est une charge sociale au lieu d'être ce pour quoi les gens travaillent et l'argent qu'ils espèrent mettre de côté en prévision de leur retraite, c'est quelqu'un qui n'est pas de leur côté et à qui l'on ne peut pas faire confiance pour gérer les affaires du pays. Voilà ce que les gens devraient savoir, et c'est la raison pour laquelle je continuerai à parler du nouveau chef du Parti conservateur jusqu'à ce que tout le monde au Canada soit conscient de cela.

[Français]

Mme Nathalie Sinclair-Desgagné (Terrebonne, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord remercier mon collègue de son discours.

J'aimerais aussi l'entendre au sujet de la mauvaise habitude du gouvernement. Quand il met en place une politique, il oublie systématiquement d'arrimer la politique avec le Québec. Surtout, j'aimerais avoir son avis sur comment est-ce qu'un gouvernement peut prétendre gouverner pour tous les Canadiens en oubliant 23 % de sa population.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, c'est une excellente question.

Je pense qu'un autre point qui met cela en évidence, c'est la grande question de la hausse de la pension de la Sécurité de la vieillesse.

Pour les aînés, c'est vraiment important, particulièrement ces temps-ci, de voir une augmentation de leurs prestations fixes de la pension. Nous avons un gouvernement qui pense que les vraies pressions qu'ont les prix sur le budget des Canadiens, des Canadiennes et des aînés au Canada s'appliquent seulement aux aînés âgés de 75 ans ou plus. Les députés du Bloc québécois et nous savons bien que ce n'est pas vrai. Tous les aînés au pays, soit au Québec ou dans le reste du Canada, subissent ces vraies pressions et nous devons voir une augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour tous les aînés.

• (1755)

[Traduction]

M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NPD): Monsieur le Président, les néo-démocrates sont ravis que le débat porte enfin sur les problèmes qui touchent la majorité des Canadiens à la pompe à essence ou à l'épicerie: je fais référence à la cupidité des entreprises.

J'ai entendu le député aborder cet enjeu, mais j'aimerais approfondir la question en présentant quelques faits. Le prix des pâtes alimentaires a augmenté de 30 %, tandis que le prix du café des oranges et du pain ont augmenté respectivement de 20 %, de 16 % et aussi de 16 %. Cela s'est traduit par des profits s'élevant à 3,5 milliards de dollars pour les grandes chaînes de supermarchés. Le NPD est le seul parti qui parle du vrai coût de l'inflation, c'est-à-dire la cupidité des entreprises.

Le député peut-il nous expliquer plus en détail comment le coût de la cupidité des entreprises affecte les habitants de sa circonscription?

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, cette somme de 3,5 milliards de dollars provient directement des poches des contribuables, tout comme les taxes que les Canadiens payent au gouvernement. Quand on constate une hausse aussi spectaculaire des profits en parallèle avec la hausse des prix des aliments, on en déduit qu'une grande part de ces hausses de prix n'est pas uniquement justifiée par l'augmentation des coûts d'approvisionnement. En fait, les entreprises profitent d'une situation difficile afin d'augmenter les prix de leurs produits. Elles gardent même une plus grande marge de profits dans leurs coffres parce que, depuis l'année 2000, l'impôt sur le revenu des sociétés au Canada est passé de 28 % à 15 %.

Ordres émanant du gouvernement

Une autre façon, entre plusieurs, dont le gouvernement Harper a contribué à la culture de l'immobilier qui fait monter en flèche le prix des maisons était en ne faisant rien contre l'exemption pour les gains en capital. Cette exemption est établie à 50 % et elle permet aux personnes de vendre non seulement leurs actions, mais aussi d'autres biens immobiliers que leur résidence primaire, et d'obtenir un important remboursement d'impôt pour s'être fait payer en actions ou en bien immobiliers au lieu de toucher un revenu comme la plupart des Canadiens lorsqu'ils travaillent. Les gens ordinaires obtiennent un salaire annuel ou selon au taux horaire. Cependant, si ceux qui ont la chance d'échanger leurs services pour des biens immobiliers ou des actions paient en fait moitié moins d'impôt. C'est aussi simple que cela, et c'est simplement à cause de la façon de se faire payer. Tout cela a réduit les recettes de l'État, non seulement en termes absolus, mais aussi en pourcentage du PIB, depuis 2000. Voilà pourquoi il nous manque d'argent pour financer de bons services publics.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je remercie le député de souligner les profits excédentaires du secteur pétrolier et gazier.

Je n'aime pas employer le terme « profits excédentaires » ni « profits inattendus ». Soyons clairs: il s'agit de mercantilisme immoral favorisé par la guerre. Voilà ce à quoi nous assistons. Aux députés d'en face que cela amuse, je signale qu'Eric Reguly, chroniqueur d'affaire pour le *Globe and Mail*, a dénoncé la situation dans sa chronique du 8 août. Il soutient que les profits qu'enregistre actuellement le secteur pétrolier et gazier n'ont rien à voir avec les affaires et tout à voir avec la guerre.

J'aimerais savoir si le député est d'accord avec le directeur parlementaire du budget, qui affirme que, si on passait de 15 % à 30 %, les 8 milliards de dollars qui seraient ajoutés à l'économie canadienne et au Trésor public pourraient nous aider à nous occuper des plus démunis.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, comme l'a dit la députée, les profits supplémentaires qu'enregistrent ces compagnies n'ont rien à voir avec les affaires. Ces entreprises se servent de la situation mondiale comme prétexte pour augmenter leurs prix. Je crois fermement que nous devrions récupérer ces profits et les investir dans ce dont nous avons besoin pour que notre société prospère, à savoir des logements, de meilleurs soins de santé, des mesures pour combattre la crise climatique et pour la création de bons emplois. Nous avons besoin d'argent pour tout cela. Les fonds sont là. Le gouvernement perçoit beaucoup moins d'argent qu'avant, toutes proportions gardées, par rapport à il y a 20 ans seulement. Il est temps que les choses redeviennent comme avant.

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Monsieur le Président, c'est un plaisir de prendre la parole aujourd'hui au sujet de cette mesure législative très importante qui, d'après ce que j'entends, sera appuyée par tous les députés de la Chambre, du moins, cela semble assez clair du côté du NPD et des conservateurs. Je pense que les gens se rendent compte que c'est quelque chose d'important. C'est quelque chose de crucial et c'est quelque chose dont les gens ont besoin en ce moment.

De quoi parlons-nous? Nous parlons d'une augmentation du remboursement de la TPS accordé aux particuliers pour une période de six mois. Cela aurait un effet concret et significatif pour les gens, en particulier ceux qui ont le plus de difficultés et ceux qui en ont vraiment besoin. Pour les personnes seules qui n'ont pas d'enfant,

le remboursement total de la TPS serait de 467 \$. Pour les couples mariés ou les conjoints de fait, il serait de 612 \$, et il se chiffrerait à 161 \$ pour chaque enfant de moins de 19 ans.

Il est question ici d'essayer d'aider les gens, surtout en ce moment, quand nous savons que nous sommes confrontés à ce problème inflationniste qui s'est développé au fil du temps en raison de plusieurs choses qui se sont produites dans le monde, plusieurs choses qui échappent au contrôle de chaque pays, et qui nous ont menés là où nous en sommes.

Nous savons que nous devons prendre soin les uns des autres, et c'est bien de cela qu'il s'agit. Nous devons mettre en œuvre des programmes pour que nous puissions prendre soin les uns des autres. C'est ce qu'un gouvernement doit faire. Le gouvernement est là pour mettre en place des programmes et des politiques qui peuvent avoir des effets dans l'ensemble de la société.

Si on décidait de laisser les gens se débrouiller seuls — avec le recul, on dirait que c'est ce que les conservateurs auraient voulu que nous fassions au début de la pandémie —, alors le gouvernement n'aurait pas grand-chose à faire. Le gouvernement n'aurait pas à intervenir pour aider les Canadiens et pour que nous prenions soin de nos concitoyens.

Nous avons entendu beaucoup de choses, et je tiens à revenir sur ce que le député d'Elmwood—Transcona a dit il y a un instant en répondant à une question de notre collègue le député de Stormont—Dundas—South Glengarry, car il a été très éloquent. Les conservateurs disent que les cotisations à l'assurance-emploi et au Régime de pensions du Canada sont des taxes sur les salaires, mais c'est faux.

Le Régime de pensions du Canada est un régime de retraite auquel cotisent l'employé et l'employeur. C'est un régime de retraite sur lequel de nombreuses personnes comptent lorsqu'elles atteignent l'âge de la retraite. À mon avis, lorsque des politiciens commencent à vouloir manipuler ce fonds ou à ne pas s'assurer qu'il dispose des ressources ou du financement nécessaires, cela risque d'entraîner des problèmes plus tard, d'un point de vue sociétal, lorsqu'on se rendra compte qu'il est sous-financé.

De même, l'assurance-emploi est une police d'assurance dont le financement permet aux gens d'avoir accès à des fonds au moment où ils en ont le plus besoin, par exemple s'ils se retrouvent au chômage ou que d'autres circonstances les placent dans le besoin. Je ne suis pas d'accord qu'on la désigne comme une charge sociale. Ce n'est pas un impôt sur la masse salariale. Aucun de ces programmes ne l'est, et, pourtant, c'est ce que certains affirment.

J'ai entendu le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, la circonscription voisine de la mienne, évoquer l'époque de la Prestation universelle pour la garde d'enfant, instaurée par Stephen Harper. On évoque ce programme comme s'il s'agissait de l'étalon des programmes sociaux pour aider les Canadiens. La Prestation universelle pour la garde d'enfant était un programme qui donnait littéralement à chaque enfant, par l'intermédiaire de ses parents ou de ses tuteurs, une certaine somme d'argent. Le revenu de la personne en question n'avait pas d'importance. La somme accordée ne tenait pas du tout compte des besoins de la personne. Comment peut-on considérer cela comme un programme social?

• (1800)

Au contraire, le présent gouvernement s'est efforcé de donner de l'argent à ceux qui en ont véritablement le plus besoin. À bien y regarder, il ne s'agit pas seulement de venir en aide aux gens. C'est une politique intelligente du point de vue économique. Que se passe-t-il si nous donnons 100 ou 150 \$ à un millionnaire, quelqu'un qui n'en a franchement pas besoin, par le biais de la Prestation universelle pour la garde d'enfants? Que va-t-il en faire? Il va probablement le placer dans un compte d'épargne libre d'impôt ou dans un compte bancaire pour en percevoir les intérêts, mais ne fera rien de ce montant, car il n'en a pas besoin.

Que se passe-t-il si on donne ce même montant à quelqu'un qui en a vraiment besoin? Cette personne va le dépenser. Et qu'est-ce que cela a comme effet? Cela renforce et stimule l'économie.

Se remémorer avec nostalgie l'époque de la Prestation universelle pour la garde d'enfants, comme l'a fait le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes n'est pas une politique intelligente. Ce n'est pas une politique intelligente pour ce qui est de favoriser l'entraide dans la société ni du point de vue économique. En investissant dans les gens et en nous entraînant, nous nous en porterons tous mieux. Nous verrons notre économie se développer de manière durable et solidaire.

À cette fin, l'un des arguments que j'ai entendus à quelques reprises et qui a été soulevés par le député de Central Okanagan—Similkameen—Nicola et le député de Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley concerne des craintes au sujet des répercussions inflationnistes d'un programme comme celui-ci. Je crois qu'il s'agit d'une question légitime, car nous savons que nous courons le risque d'accroître l'inflation lorsque nous injectons plus d'argent dans l'économie. Je pense que c'est une question légitime.

Cependant, je les encourage à aller parler à certains des économistes qui comprennent le sujet et sont conscients de ce fait. Je vais lire deux citations de deux économistes. La première est celle d'Armine Yalnizyan, économiste et titulaire de la bourse de recherche Atkinson, et voici ce qu'elle a dit:

En réalité, les mesures sont si modestes [...] qu'elles représentent un peu plus de 0,1 % du PIB nominal et moins de 1 % de la croissance actuelle, ce qui ne renversera pas le monde.

Elle a ajouté:

En plus du remboursement des frais de garderie, financé par le gouvernement fédéral et promis par le gouvernement de l'Ontario d'ici avril (un remboursement qui n'est pas encore arrivé dans les boîtes aux lettres), il y a beaucoup de paroles, mais peu d'argent est versé aux ménages. Il n'y a aucune chance que les mesures fédérales actuelles stimulent les dépenses excessives inflationnistes de sitôt.

Voici une autre citation de David Macdonald, l'économiste principal du Centre canadien de politiques alternatives:

Il est peu probable que ces mesures aient une grande incidence sur l'inflation, car celle-ci est alimentée par des facteurs externes comme le prix de l'essence, les problèmes de chaîne d'approvisionnement et autres. Ces mesures sont assez ciblées, et pour bénéficier de la pleine valeur des trois, il faudrait être une famille gagnant moins de 35 000 dollars canadiens.

Dans le meilleur des cas, une telle famille pourrait recevoir environ 2 300 dollars canadiens, ce qui ne représenterait que 6,5 % de son revenu, alors que l'inflation est de 7 %.

Ces mesures n'augmentent pas les revenus bien au-delà de l'inflation, elles aident simplement les familles à faible revenu à absorber les augmentations de prix qui se sont déjà produites.

Voilà deux économistes qui réfutent, du moins dans leurs opinions professionnelles, les notions sur l'inflation et ce que cela pourrait faire à l'inflation, même si je pense que c'est une question

Ordres émanant du gouvernement

très pertinente à poser, surtout dans le climat actuel. Toutefois, j'espère que les deux députés, en particulier, seront rassurés de savoir que ces deux économistes ne sont pas d'accord pour dire que cela aurait nécessairement une incidence.

Je ne veux pas prendre plus de temps qu'il n'en faut pour parler de ce sujet. Je ne voudrais pas m'éterniser et devoir de nouveau prendre la parole la prochaine fois que le projet de loi sera débattu. Je souhaite que les gens et les autres députés aient la possibilité de s'exprimer. J'espère sincèrement que c'est l'un de ces projets de loi qui sera adopté rapidement, car il améliorera grandement la vie des Canadiens vulnérables qui en ont cruellement besoin.

Nous devons venir en aide aux personnes moins nanties et j'aimerais que cet enjeu ne serve pas à faire de la politiciaille dans cette enceinte. Que les députés qui veulent s'exprimer prennent la parole, dans un temps raisonnable, afin que nous puissions passer à la prochaine étape. Que ce projet de loi soit renvoyé en comité pour étude et qu'il nous revienne le plus rapidement possible. Au bout du compte, l'objectif est d'aider les Canadiens qui sont dans le besoin.

• (1805)

J'espère sincèrement que nous unissons tous nos efforts. De toute manière, nous semblons tous être en accord de prime abord.

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Kingston et les Îles de ses observations, mais je tiens à souligner une chose qu'il a dite au sujet de l'envoi de chèques à des millionnaires. La vérificatrice générale elle-même a fait remarquer que le gouvernement libéral a modifié le code fiscal lorsqu'il a majoré l'Allocation canadienne pour enfants de 500 \$. En fait, le gouvernement libéral a modifié le code fiscal pour que les familles gagnant jusqu'à 308 000 \$ par année puissent recevoir cette allocation. Lorsque le député a parlé d'envoyer de l'argent aux gens, à ceux qui sont dans le besoin, il n'a pas tenu compte de cela. Je pense que 88 millions de dollars de l'argent des contribuables ont été envoyés à ces super riches.

Cependant, ma question porte sur le commentaire du député concernant l'aide à apporter à ceux qui sont vraiment dans le besoin. Je veux donner un exemple. Le député a parlé du crédit pour la TPS. Mes deux enfants, que j'adore, bénéficient du crédit pour la TPS. L'un d'eux travaille un peu à temps partiel et l'autre travaille un peu à temps partiel et est aux études. Leur revenu est suffisamment faible pour qu'ils reçoivent ce coup de pouce.

Même si j'aime mes enfants, je ne crois pas que les enfants d'une personne dans notre tranche de revenu et qui vivent chez leurs parents devraient recevoir ce supplément. Le gouvernement a-t-il envisagé d'établir ces prestations en fonction du revenu familial afin d'être en mesure de donner davantage aux mères célibataires ou aux personnes à faible revenu qui vivent seules? Autrement, le député envisagerait-il de le faire à l'avenir afin que l'argent soit versé à ceux qui en ont vraiment besoin, plutôt qu'à ceux qui vivent chez leurs parents? Nous avons vu que 5 milliards de dollars de la PCU étaient allés aux enfants vivant au domicile de parents aisés. Pourrions-nous promulguer une mesure qui permettrait d'éliminer cela et de se concentrer vraiment sur les enfants dans le besoin?

Ordres émanant du gouvernement

• (1810)

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je suis absolument enchanté d'entendre les députés conservateurs parler de programmes établis en fonction des besoins. C'est un grand pas dans la bonne direction, qui s'éloigne à n'en pas douter du modèle de la Prestation universelle pour la garde d'enfants.

J'ai peut-être mal entendu le député quand il a parlé des familles qui font 308 000 \$. C'est l'équivalent de nos salaires combinés, ma femme et moi, et nous ne recevons pas l'argent dont il parle. Je ne sais pas d'où il tire ce montant. Il pourrait peut-être éclairer ma lanterne.

Bien franchement, je ne crois pas que les gens qui sont dans ma situation ont besoin de cet argent. Je ne m'attends pas à le recevoir. Je crois aussi que la plupart des gens qui sont dans ma situation conviendraient que lorsqu'on atteint un certain niveau de stabilité financière, on n'a tout simplement pas besoin de ces paiements. Il serait préférable de les verser à des gens qui en ont vraiment besoin, d'en donner plus à ceux qui en ont vraiment besoin, et c'est exactement ce qui s'est passé avec l'Allocation canadienne pour enfants. Elle est basée sur le revenu des gens et les aide à subvenir aux besoins de leurs enfants en fonction du salaire qu'ils gagnent. Lorsque leur salaire atteint un certain niveau, ils ne reçoivent plus cette allocation.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le Président, je remercie le secrétaire parlementaire de son allocution.

Le gouvernement nous présente trois mesures pour lutter contre l'inflation. Le Bloc québécois est pour l'augmentation du crédit pour la TPS/TVH prévue par le projet de loi C-30. Dans le projet de loi C-31, il y a deux autres mesures, soit l'assurance dentaire pour les enfants de 11 ans et moins et l'aide au logement.

Concernant l'aide au logement, le Bloc québécois craint que la population du Québec ne reçoive pas sa part parce que l'aide est un supplément de l'Allocation canadienne pour le logement, et, au Québec, nous avons notre propre programme depuis 25 ans, avec droit de retrait avec compensation. Or il n'y a pas une ligne sur l'arrimage dans le projet de loi C-31. C'est la même chose pour l'assurance dentaire, qui couvre les enfants de 11 ans et moins. Au Québec, nous avons une assurance qui couvre les enfants de 9 ans et moins. Il n'y a pas une ligne sur l'arrimage.

Le secrétaire parlementaire peut-il prendre l'engagement, au nom du gouvernement, d'apporter des amendements au projet de loi de façon à bien assurer l'arrimage avec les programmes du Québec pour que ma population ne soit pas lésée?

[Traduction]

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je ne peux pas m'engager à amender le projet de loi. Je ne siège pas au comité. Je n'ai certainement pas de droit de veto par rapport au comité et je ne peux pas lui dicter son fonctionnement.

Si le député soulève un point très important concernant la situation au Québec et le fait que les mesures pourraient s'appliquer différemment — et j'ai l'impression que c'est le cas —, je lui dirais que le Bloc Québécois et ceux qui représentent le Québec auront l'occasion au comité de soulever cette question et d'en discuter pour qu'on s'occupe adéquatement des personnes. Si ce que le député propose est valide, je ne vois pas pourquoi le comité n'étudierait pas le tout

comme il faut afin de proposer des solutions pour régler le problème.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, le député de Kingston et les Îles a raison d'attribuer au NPD le mérite d'avoir poussé avec insistance le gouvernement à mettre en place une série de mesures qui aideront les Canadiens. Le crédit pour la TPS, ce remboursement, s'élève en moyenne à environ 500 \$ et il profitera à quelque 12 millions de Canadiens. Il y a aussi le programme de soins dentaires, dont il est question dans l'autre projet de loi appuyé par le NPD et qui sera mis en place pour aider des milliers de familles canadiennes. Bien entendu, il y a aussi le supplément pour le loyer, qui aidera près de deux millions de Canadiens.

Ce sont autant de mesures pour lesquelles le NPD et le député de Burnaby-Sud se sont battus, et c'est tout à l'honneur du gouvernement de s'être laissé pousser dans la bonne direction pour faire des choses qui profiteront réellement aux Canadiens.

Ma question porte sur d'autres mesures dont le NPD a parlé. Par exemple, la « greedflation », c'est-à-dire les énormes profits que certains ont engrangés à mesure que l'inflation augmentait, fait évidemment grimper le coût des aliments. Cela dit, les profits d'entreprises comme Loblaw's et Sobeys ont augmenté bien au-delà de la hausse du coût des aliments. Le gouvernement prendra-t-il des mesures pour contrer ce mercantilisme, qui nuit à tant de Canadiens en cette période difficile?

• (1815)

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, en toute franchise, peu m'importe de qui vient l'idée. Peu m'importe si c'est le NDP qui a eu l'idée d'augmenter la TPS ou si c'est le résultat de négociation. Nous sommes là pour aider les Canadiens. Finalement, le reste importe peu. Je ne pense pas que les gens qui reçoivent le chèque à temps pour acheter plus d'aliments se soucient vraiment de savoir si c'est le NPD qui a réclamé cette mesure, ni si le chef de l'opposition s'est battu pour tel ou tel aspect de cette mesure. Tout ce qui leur importe, ce sont les mesures que le gouvernement adopte pour les aider en cette période difficile. Si les députés du NPD veulent s'en attribuer le mérite, qu'ils le fassent, car cela me convient parfaitement. Ce que je veux dire, c'est que nous sommes là pour aider les Canadiens du mieux que nous le pouvons.

Pour répondre à la question du député sur la cupidité des entreprises, une question que le NPD soulève constamment, je ne vais pas éviter le sujet. J'entends le NPD en parler souvent. J'aimerais en entendre plus à ce sujet. Si le député de Burnaby-Sud veut s'entretenir avec moi pour m'expliquer ses positions à ce sujet et me parler des solutions qu'il a à proposer, je suis tout à fait disposé à l'écouter.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur le Président, les députés seront intéressés d'apprendre que je souhaite me faire construire une terrasse. Or, si quelqu'un demande un devis pour la construction d'une terrasse, on lui proposera un certain prix, puis un prix différent s'il paie comptant. Cela dénote le nombre de personnes qui ne produisent pas de déclaration de revenus et qui ne profiteront donc pas de programmes comme le Régime de pensions du Canada, le programme d'assurance-emploi, l'augmentation du crédit pour la TVH ou le supplément au loyer.

J'aimerais savoir si le député convient qu'il est nécessaire que les Canadiens, plus particulièrement ceux à faible revenu, produisent leur déclaration de revenus pour profiter de toutes ces initiatives.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, si le député de Scarborough—Guildwood cherche de l'aide pour construire une terrasse, je n'ai aucun doute que le député de St. Catharines et moi pouvons aller lui donner un coup de main. Le Président se joindra peut-être même à nous. Je ne saurais garantir la qualité de la terrasse ou son apparence, mais j'apporterais volontiers ma contribution.

Le député soulève un excellent point. C'est pourquoi il nous incombe d'encourager les gens à faire leur déclaration de revenus et de nous assurer qu'ils comprennent à quel point il est important de le faire. La déclaration de revenus ne se limite pas à payer un montant et à vérifier qu'on paie sa juste part, ou encore à chercher des économies d'impôt. Elle sert aussi à profiter de programmes très importants qui sont conçus pour les personnes qui en ont besoin pendant une période difficile. En produisant leur déclaration de revenus, les gens pourront en faire la preuve au moment opportun.

[Français]

Le Président: Comme il est 18 h 19, la Chambre abordera maintenant l'étude des affaires émanant des députés selon l'ordre indiqué au Feuilleton d'aujourd'hui.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Traduction]

LE MOIS DU PATRIMOINE HINDOU

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 2 mai, de la motion.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je suis ravi de pouvoir reprendre mes observations au sujet de ce projet de loi visant à instituer le mois du patrimoine hindou, projet de loi qui reconnaît l'immense contribution de la communauté hindoue à la vie nationale du Canada, dans bien des domaines.

La dernière fois que la Chambre a été saisie de cette motion, je parlais du fait que nous utilisions de plus en plus les mois du patrimoine pour reconnaître non seulement les communautés ethnoculturelles, mais aussi les communautés religieuses. Je pense que ces actes de reconnaissance des communautés de foi ont une importance toute particulière. Pour beaucoup de personnes, la foi est plus fondamentale que l'identité ethnoculturelle. Elle présente aussi un fondement et une profondeur distincts.

C'est relativement facile de découvrir les mets, les habits traditionnels ainsi que la langue d'un autre groupe ethnoculturel. Toutefois, c'est beaucoup plus difficile de vraiment comprendre, du point de vue d'une autre religion, la logique intrinsèque et la vision d'une vie meilleure sur lesquelles elle repose. Or, dans une société pluraliste, c'est très important de les comprendre. Bien entendu, compréhension n'est pas synonyme d'adhésion. Comprendre et respecter une autre religion peut très bien se faire tout en affirmant résolument la vérité de ses propres convictions. Expérimenter sainement le pluralisme signifie poursuivre la recherche de perspectives enrichissantes dans des traditions religieuses autres que la sienne, en reconnaissant qu'une volonté d'élargir notre esprit et de tirer des enseignements à partir de diverses traditions religieuses nous aide à mieux comprendre la condition humaine et le monde où nous vivons.

Je crois que le pluralisme n'est pas seulement une caractéristique d'un système politique, mais aussi une vertu que les individus

Affaires émanant des députés

doivent développer. Développer la vertu du pluralisme, c'est chercher à comprendre d'autres idées dans le respect de leur spécificité et être capable de réfléchir à la logique interne de l'autre sans perdre de vue les racines de ses propres traditions. C'est aussi cultiver la capacité d'entrer dans l'espace intellectuel qu'offre une autre tradition religieuse tout en étant parfaitement en mesure d'en discerner les lacunes possibles et d'en sortir. En ce sens, je définis le pluralisme comme une vertu intellectuelle, une qualité de l'esprit que les citoyens et les dirigeants devraient chercher à développer.

Alastair MacIntyre définit les vertus comme des traits de caractère qui permettent à quelqu'un de parvenir à de bonnes pratiques internes et de nous soutenir dans la quête pertinente du bien. La bonne pratique du pluralisme exige une curiosité intellectuelle et une ouverture d'esprit substantielle de la part des individus en ce qui a trait aux méandres de la religion et des diverses religions. Cette démarche va au-delà de la simple reconnaissance et elle vise à comprendre les idées d'autrui et à en tirer des enseignements.

On peut et on doit développer cette vertu, sans perdre de vue ses propres bases. Le pluralisme se distingue du relativisme. Le relativisme nie que des choses puissent être soit vraies, soit fausses. Par contre, le pluralisme met en évidence le fait que, sans perdre de vue qu'il existe des éléments objectivement vrais et faux, et tout en étant intellectuellement capable d'adopter la mentalité d'une autre tradition assez longtemps pour arriver à bien la comprendre et à la prendre au sérieux, il est possible de tirer des enseignements de cette tradition ou de sa conception des choses.

J'ai essayé d'acquiescer ce genre de compréhension de l'hindouisme. Pour ceux d'entre nous qui viennent d'une tradition religieuse abrahamique, la religion hindoue peut être particulièrement difficile à comprendre. C'est parce que la conception abrahamique typique de la religion est très différente de celle de la tradition hindoue. Les diverses communautés ne donnent pas du tout le même sens aux choses, même quand elles emploient le mot « religion. »

Les religions abrahamiques, particulièrement le judaïsme, le christianisme et l'Islam, reposent sur le concept d'un Dieu unique et tout-puissant, source d'une révélation directe et décisive, qui décrit le cadre moral selon lequel nous devons vivre et qui s'attend à être l'unique objet de notre culte. Ces systèmes de croyance s'appuient sur des révélations passées, le christianisme considérant qu'il s'inscrit dans la foulée du judaïsme, et l'Islam considérant qu'il s'appuie sur les deux autres. Dans un certain sens, toutefois, ce sont aussi des idées révolutionnaires, qui demandent une séparation claire par rapport aux autres pratiques religieuses. Toutes les traditions abrahamiques sont fondées sur l'idée d'un seul Dieu et d'une seule vérité, qui mènent sur le seul droit chemin.

Pour les adeptes des fois abrahamiques, des doctrines religieuses qui sont, par nature, absolues peuvent coexister avec des doctrines politiques pluralistes. Autrement dit, nous croyons dans l'existence d'un seul droit chemin, mais nous croyons aussi que chaque personne est libre de choisir son chemin. La notion de liberté religieuse dans la tradition chrétienne montre que la liberté qu'a l'être humain de choisir et de chercher Dieu sans ingérence de l'État découle d'une croyance absolue dans la dignité des êtres humains créés.

Affaires émanant des députés

L'hindouisme se distingue des religions abrahamiques par le fait que le concept de pluralité y est directement intégré sur le plan théologique. Le pluralisme expansif et ouvert n'est pas seulement présenté comme une caractéristique précieuse pour les communautés politiques. Il existe plutôt au sein même de la communauté religieuse des croyants hindous. Il se trouve des monothéistes, des polythéistes et des personnes ayant des perspectives très différentes sur les questions morales et les aspects de la pratique religieuse, qui s'identifient tous comme hindous.

L'hindouisme ne se définit pas par la croyance en un ou plusieurs dieux en particulier ni par une conviction. L'hindouisme est une sorte de famille de pratiques spirituelles et de modes de vie religieux. Au fur et à mesure qu'il a pris sa forme moderne, il a continué à croître et à s'adapter comme un élément naturel en préservant le passé et en l'enrichissant. On le constate surtout dans la façon dont les premières traditions védiques de l'hindouisme ont évolué avec la création des upanishads, qui ont intégré le monothéisme dans l'hindouisme comme une sorte de superstructure trônant au-dessus de l'ancien polythéisme tout en l'incluant également.

L'hindouisme trouve des moyens de préserver des aspects de l'ancien tout en développant le nouveau. L'hindouisme cultive également en son sein un type unique de pluralisme qui intègre volontiers les idées des autres religions. Le meilleur résumé d'un dialogue religieux entre hindous et membres des religions abrahamiques est cet échange qui a apparemment eu lieu entre les fondateurs de l'Inde et du Pakistan. Le mahatma Gandhi a dit un jour: « Je suis un hindou, un musulman, un chrétien, un parsi, un juif. » À cela, Jinnah a répondu: « Seul un hindou peut dire cela. »

• (1820)

En conclusion, nous avons tous la chance de vivre dans un pays où l'on peut pratiquer sa foi, partager ses traditions et apprendre les uns des autres. Le pluralisme canadien ne doit pas être tenu pour acquis, car des menaces à la liberté de religion se manifestent sur de nombreux fronts. Qu'il s'agisse d'extrémistes violents qui commettent des actes de vandalisme sur des temples, des mosquées, des églises et des synagogues pour que les gens ne se sentent pas en sécurité dans leur pratique religieuse, de gouvernements qui privent des gens de la possibilité de pratiquer leur foi ouvertement au nom d'une prétendue laïcité, ou de gouvernements qui ne respectent pas la liberté de conscience et le statut d'organisme de bienfaisance des organisations confessionnelles, nous constatons que les menaces à la liberté de religion se multiplient au Canada. Je m'engage à me battre dans cette enceinte pour défendre le pluralisme et la liberté de religion aussi longtemps que je serai ici.

Une fois de plus, je remercie la communauté hindoue pour ses importantes contributions à cette grande nation.

• (1825)

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, nous sommes là ce soir pour parler de cette motion afin de souligner, de créer, de renommer et de baptiser symboliquement un mois du patrimoine hindou. Je dois dire sincèrement que c'est le mot « patrimoine » qui me rend tout à fait sympathique à cette motion, parce que, bien sûr, nous sommes tous ici des partisans de la laïcité. Je suis même personnellement un ardent partisan de la laïcité et de la liberté de conscience. Le concept de la laïcité est malheureusement un peu extraterrestre en ce Parlement et en ce pays, parfois. D'ailleurs, il n'y a pas d'équivalent au mot « laï-

cité » dans la langue du Canada, c'est-à-dire l'anglais. C'est un mot qui n'existe pas.

La laïcité renvoie la question de la religion à la sphère privée. On dit essentiellement que la question de Dieu ou des dieux, ou de l'absence d'un dieu, ne peut pas se trancher par le débat public. Cela ne peut pas se trancher par des arguments. Cela ne peut pas se trancher par la raison. Le débat précédent, qui portait sur l'inflation et des propositions budgétaires, peut se trancher par des arguments s'appuyant sur des faits, mais pas la question de la croyance ou de la non-croyance.

Comme élu fédéral, d'ailleurs, jamais je ne vais répondre à des questions sur ma croyance. À titre personnel, bien sûr, je suis libre de croire ou de ne pas croire, comme tout le monde, ou d'être personnellement passionné par une culture religieuse en particulier, mais cela n'empiète pas sur mon travail parce que je représente des gens de toutes les confessions ou des gens qui n'ont aucune foi, tout simplement. C'est la liberté de chacun d'en avoir ou de ne pas en avoir.

La laïcité, c'est l'égalité des croyances et des non-croyances. Bien sûr, cela vient aussi avec le droit de ne pas aimer — et même de détester — une religion, certaines religions, plusieurs religions ou la totalité des religions. Cela vient aussi avec le droit de les ridiculiser, si on le souhaite, ou d'en ridiculiser une. Ceux et celles qui ont voulu empêcher ce droit fondamental ont malheureusement parfois mené à des excès, comme nous le rappelle cette triste tuerie de Charlie Hebdo.

Je me refuse aussi personnellement à désigner des gens par leur communauté d'appartenance religieuse. Pour moi, une nation n'est pas un ensemble de communautés qui appartiendraient à une religion ou à une autre. C'est un ensemble de citoyens qui sont égaux en droits et en devoirs, et dont les croyances ne regardent que chacun de ces citoyens, ou dont les non-croyances ne regardent que chacun d'entre eux. C'est ce qui compose une nation.

L'État connaît tous les cultes, bien sûr, mais ne devrait en reconnaître aucun. C'est la base de cette laïcité. Ce n'est certainement pas à moi, comme élu fédéral, de commenter les dogmes, les rites, les cultes ou les préceptes d'une religion ou d'une autre, qu'il s'agisse de l'hindouisme, du catholicisme, de l'islam, ou autre.

D'ailleurs, précisons aussi que la provenance des citoyens, quand on parle de diversité culturelle, n'est pas synonyme de religion. Quelqu'un qui adhère à une religion n'est pas quelqu'un qui vient nécessairement, selon la religion en elle-même, d'un pays ou d'un autre. Il peut y avoir des gens parfaitement de souche qui se convertissent à une religion ou à l'autre.

Par contre, il est clair, et je n'ai aucun problème à me prononcer là-dessus, qu'il existe non pas un patrimoine religieux, mais des patrimoines religieux. C'est ce pour quoi nous sommes plutôt sympathiques à cette proposition. Ce n'est pas parce que nous sommes d'ardents partisans de la laïcité que nous ne reconnaissons pas l'importance des congrégations catholiques dans l'histoire du Québec, par exemple. Ce n'est pas parce que nous sommes d'ardents partisans de la laïcité qu'il est impossible de dire que les églises et les lieux de cultes sont de formidables joyaux architecturaux. Je n'ai aucun problème à le dire. À titre personnel, je trouve que les bâtiments religieux sont les plus beaux bâtiments qui existent sur Terre.

Il en va de même de l'hindouisme, de ce patrimoine hindou qui est important au Québec. Il y a effectivement un patrimoine hindou au Québec. C'est assez bien implanté, d'ailleurs. La communauté de religion hindoue, même malgré les réserves que je pouvais énoncer précédemment, a son histoire bien à elle. Il y a eu une adaptation bien difficile des rites traditionnels à l'hiver québécois. Cela n'a pas toujours été facile, alors qu'en Inde, au Sri Lanka ou dans les Caraïbes, c'est beaucoup plus simple. Les célébrations ont majoritairement lieu à l'extérieur. Certaines fêtes ont même été déplacées dans le calendrier. On peut alors dire grosso modo que cela s'est bien adapté aux contraintes de la météo et du climat québécois.

• (1830)

Je parlais d'architecture. Parlons donc du majestueux temple hindou de Dollard-des-Ormeaux, un joyau architectural qui contribue à la richesse patrimoniale, à la richesse et à la beauté du paysage architectural du Québec. Nous n'avons donc aucun problème à soutenir cette motion.

D'ailleurs, rappelons que l'arrivée des premiers hindous au Canada date du début du XX^e siècle. Cela ne date pas d'hier. Cela s'est estompé vers 2015, quand une loi a interdit aux Asiatiques d'immigrer au Canada. La loi a été abrogée en 1965. Depuis, l'arrivée d'immigrants hindous se poursuit en provenance d'Inde, principalement, ou d'ailleurs comme du Sri Lanka et même des Caraïbes.

Selon Statistique Canada, au Québec, on comptait presque 7 000 adhérents à l'hindouisme en 1981. On en comptait 14 000 en 1991 et 25 000 en 2001. On pourrait dire que le patrimoine hindou occupe une place importante à Montréal depuis les années 1980 en raison de la construction du premier temple hindou au Canada, la Mission hindoue, qui se trouve sur la rue Bellechasse, dans le quartier La Petite-Patrie. La communauté se compose principalement de deux groupes. Le premier est formé des Indiens du Nord et le deuxième est formé des Indiens du Sud et des Tamouls.

Bien sûr, il y a deux principaux lieux de célébrations liturgiques, soit la maison et le temple. J'insiste pour dire que je ne suis pas là pour commenter le bien-fondé de tout cela.

La maison est un espace de patrimoine religieux qui est important, mais, au Québec, le patrimoine hindou se retrouve principalement dans le second lieu de célébration, c'est-à-dire le temple. Le patrimoine immobilier se reconnaît par l'architecture particulière de certains temples, par exemple le temple Thiru Murugan de la communauté tamoule à Montréal.

Il faut savoir qu'il y a aussi le temple Hindu Mandir, qui est conçu suivant une architecture traditionnelle hindoue, mais qui présente quand même des formes plus fonctionnelles. Le temple Thiru Murugan reproduit l'architecture originale de l'Inde. Cette architecture remonterait à environ 5 000 ans avant Jésus-Christ. Douze ouvriers seraient venus de l'Inde pour aider à la construction du temple Thiru Murugan. La communauté tamoule a fait des économies pendant 20 ans pour pouvoir le construire. Cela représente 3,5 millions de dollars. Je leur tire mon chapeau.

Certains des rites qui sont pratiqués au temple de Dollard-des-Ormeaux sont plusieurs fois millénaires. Le temple Thiru Murugan, qui est l'un des plus importants en son genre au Canada, est le principal lieu de culte des Tamouls au Québec.

Ce sont de magnifiques bâtiments. Le temple hindou de Dollard-des-Ormeaux est un vaste espace de 6 000 pieds carrés. Le simple visiteur ou le fidèle qui s'y rend passe sous une tour en

Affaires émanant des députés

forme pyramidale qui s'élève à une trentaine de mètres de hauteur. Je n'y suis jamais allé, mais je dois avouer que mes recherches à ce sujet m'ont donné très envie d'aller y jeter un œil. Je m'impose comme devoir d'y aller très prochainement. La seconde tour trône au-dessus de l'autel principal du temple et elle est dédiée au dieu Murugan, qui est considéré par les hindous tamouls comme leur divinité nationale.

L'extérieur du sanctuaire transporte le passant dans d'autres espaces inspirés de l'Inde. À la fois à l'intérieur et à l'extérieur, c'est un lieu extrêmement impressionnant. C'est un temple qui est ouvert à tous, tous les jours de l'année. Ce projet a été mené principalement par des immigrants sri lankais dont l'arrivée à Montréal remonte aux années 1980.

La volonté d'ériger ce temple, un temple propre à ce culte, remonte à 1983. Je disais que cela avait été long et qu'on avait dû organiser des collectes de fonds. Nous sommes contents, parce que cela vient véritablement honorer la communauté et sa contribution. Cela fait partie de la métropole et c'est dans le secteur industriel. Pendant plusieurs années, l'organisme a accumulé des dons privés.

En conclusion, c'est avec plaisir que nous appuierons cette motion pour les raisons précédemment énoncées.

• (1835)

[Traduction]

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole pour appuyer la motion M-42 et suivre l'exemple de mon collègue le député d'Edmonton Griesbach, qui est intervenu de façon très éloquente lors de la première heure de débat.

Je rappelle aux députés le texte de la motion M-42:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait reconnaître l'apport des Canadiens hindous au développement socio-économique du Canada, et les services qu'ils ont rendus à la société canadienne, de même que la richesse du patrimoine hindou et sa vaste contribution au monde des arts et des sciences, de l'astronomie à la médecine, ainsi que leur culture et leurs traditions, et l'importance d'y être sensibilisé et d'y réfléchir pour nos générations futures au Canada, en déclarant novembre, chaque année, Mois du patrimoine hindou.

Je tiens d'abord à parler de mes concitoyens de New Westminster—Burnaby et des importants temples hindous à Burnaby, qui compte l'un des plus grands temples hindous au Canada.

Le Hindu Cultural Society and Community Centre de la Colombie-Britannique est un temple remarquable situé sur Marine Drive. Il organise de nombreuses célébrations, auxquelles toute la population est invitée. C'est essentiellement une pierre d'assise de notre région.

La Société hindoue Arul Migu Thirkadevi est un temple hindou de langue tamoule sur la rue Edmonds à Burnaby. Je peux dire aux députés que ceux qui participent au festival annuel des chariots sur la rue Edmonds et dans quartier avoisinant, à Burnaby, constatent la vigueur extraordinaire de la religion hindoue au Canada.

Affaires émanant des députés

Enfin, je veux saluer le temple de l'Association internationale pour la conscience de Krishna, l'AICK, à Burnaby. J'ai participé au Krishna Janmashtami organisé par le temple il y a à peine quelques semaines et c'était extraordinaire. Plus de 30 000 personnes étaient présentes, dont un grand nombre de personnes de ma circonscription et de la circonscription du chef du NPD, le député de Burnaby-Sud. C'était une chaude soirée d'été, et la célébration de commémoration de Janmashtami a duré une bonne partie de la nuit, jusqu'aux petites heures du matin. Les 30 000 personnes présentes ont eu droit à un repas végétarien. Il y avait des spectacles et, bien sûr, des cérémonies religieuses au temple de l'AICK. C'était un événement tout à fait extraordinaire et je crois qu'il régnait un sentiment de solidarité et de paix exceptionnel parmi les hindous et les non-hindous présents. Cela apporte beaucoup à notre région.

Je mentionne cela parce qu'on observe ce genre de contribution des hindous dans les collectivités, les provinces et l'ensemble du Canada. C'est ce qui fait que cette motion visant à instaurer un mois du patrimoine hindou est si importante. Je félicite le député de Nepean de l'avoir présentée.

Lorsqu'un demi-million de Canadiens apportent une telle contribution au quotidien partout au pays, il est important que le Parlement le reconnaisse et le souligne. Mes collègues néo-démocrates et moi sommes ravis d'appuyer cette importante motion et nous espérons qu'elle sera adoptée avec l'appui de tous les députés.

Je remercie le député de Nepean d'avoir présenté cette motion et je le remercie également pour les discussions que nous avons eues au sujet de mon projet de loi, le projet de loi C-229, sur l'interdiction des symboles nazis au Canada, ce qui a un certain lien avec l'hindouisme. J'aimerais m'attarder brièvement sur ce point, car bien qu'il soit important de mettre en lumière les importantes contributions des Canadiens hindous partout sur ce grand territoire, nous ne pouvons fermer les yeux sur l'intensification de la haine, du racisme et de choses que nous croyions résolues au Canada. Beaucoup sont provoquées depuis l'étranger. Par exemple, nous avons vu des organisations de l'extrême droite aux États-Unis et en Europe tenter de susciter la haine. Il est important de contenir cela. Nous avons également vu, dans le récent convoi, des manifestations de haine qu'il faut réprimer.

● (1840)

Mon projet de loi visant à interdire les emblèmes et symboles nazis a été présenté à la Chambre, comme on le sait, il y a quelques mois. Le député de Nepean et de nombreux membres de la communauté hindoue sont intervenus pour dire qu'il est important que nous ne parlions pas du svastika comme étant autre chose qu'un symbole important de la foi hindoue. Il est important de souligner que le svastika est un symbole hautement respecté de la foi hindoue et qu'il doit être traité comme tel.

J'ai entrepris de modifier mon projet de loi pour éliminer cette référence, afin que nous ne parlions que des symboles nazis lorsque nous parlons de l'interdiction de ces symboles de haine. C'est peut-être la raison pour laquelle il est plus important que jamais de souligner l'importante contribution des Canadiens de confession hindoue en présentant et en adoptant la motion visant à instaurer un mois du patrimoine hindou.

Étant donné que nous assistons à cette manifestation accrue de haine, nous devons la contrer. C'est l'un des moyens très efficaces d'y parvenir. En tant que députés, nous pouvons, en unissant nos voix, proposer l'adoption de cette motion visant à instaurer un mois

du patrimoine hindou en novembre. Il s'agit là d'un excellent moyen de lutter contre les signes profondément inquiétants, que nous avons tous observés, d'une montée de la haine, souvent déclenchée à l'extérieur de notre pays.

J'ai parlé plus tôt de Janmashtami et des 30 000 personnes qui sont venues à l'Association internationale pour la conscience de Krishna, ISKCON, pour célébrer cet important festival hindou. J'ai aussi mentionné le festival des chariots tenu à la Société hindoue Arul Migu Thurkadevi, sur la rue Edmonds.

Il m'apparaît important de souligner que, d'un bout à l'autre de New Westminster—Burnaby, nous bénéficions des profondes contributions des personnes de confession hindoue, et que, pendant tous ces événements, ces merveilleuses célébrations de la paix, de la sérénité et de la foi hindoue, il n'y a jamais eu d'incidents. La communauté appuie fortement ces festivals très importants.

C'est l'une des choses que j'aime énormément de New Westminster—Burnaby. Je sais que j'ai déjà parlé de New Westminster—Burnaby. C'est la circonscription la plus diverse du pays, et on y parle plus de 150 langues. Des gens venus de tous les coins du monde vivent maintenant sur ce territoire traditionnel de la Première Nation Qayqayt et des Salishs du littoral qui parlent halkomelem et squamish.

Ils y ont trouvé un endroit où s'établir, un endroit où tout le monde s'entend. Toutes les principales religions du monde sont représentées ici dans ces 150 langues, et tous ces gens vivent en harmonie. C'est un aspect de notre communauté que nous chérissons.

Parmi toutes ces langues parlées dans ma circonscription, des dizaines sont des langues hindoues. Quand j'étais plus jeune, j'ai eu la chance de voyager de New Delhi jusqu'à Kanyakumari dans un train de troisième classe traversant l'Inde. J'ai parcouru toute l'Inde pendant quelques mois, et j'ai pu constater l'importance et la pertinence de l'hindouisme dans son berceau, ainsi que prendre connaissance de son apport remarquable à l'échelle de l'Inde, pays où l'on s'exprime en un nombre incroyable de langues différentes.

Eh bien, on peut observer quelque chose de semblable dans New Westminster—Burnaby. C'est pourquoi il faut absolument souligner les contributions importantes des 500 000 Canadiens de confession hindoue et le faire, espérons-le, le plus rapidement possible.

J'espère sincèrement aussi que cette initiative du député de Nepean sera adoptée à l'unanimité par la Chambre bientôt.

● (1845)

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravi de prendre la parole aujourd'hui au sujet de la motion M-42, qui ferait dorénavant du mois de novembre le Mois du patrimoine hindou. Je ne pourrais appuyer davantage cette motion et je suis heureux d'entendre qu'il semble y avoir un assez grand consensus à la Chambre aujourd'hui.

Affaires émanant des députés

Nous sommes tous fiers du multiculturalisme, d'un bout à l'autre du Canada. Nous savons que d'autres mois ont été désignés pour célébrer d'autres patrimoines ou origines du Canada, et je pense que la proposition de désigner le mois de novembre comme Mois du patrimoine hindou est une autre façon pour nous non seulement de reconnaître les nombreuses contributions des hindous au Canada, mais aussi de célébrer et de connaître véritablement la riche culture que les Canadiens hindous apportent au Canada.

La communauté hindoue de ma circonscription, Whitby, s'agrandit et se renforce. Notre communauté croît rapidement et se diversifie, ce qui me réjouit, car je peux m'identifier à la culture hindoue et l'apprécier véritablement. J'aime les couleurs vives, les vêtements, la musique, la nourriture, les danses, les festivals et les nombreux événements auxquels j'ai l'occasion d'assister. La culture hindoue est très pluraliste. Il n'y a pas qu'une seule religion ou un seul dieu; la culture hindoue compte de nombreuses traditions. Je trouve cela magnifique. Elle a également un fondement esthétique qui, selon moi, fait ressortir les arts et l'expression culturelle unique au sein de la culture.

Nous savons que la diversité a toujours été reconnue comme une force pour le Canada. Je suis heureux de voir que nous continuons à l'adopter et à la reconnaître comme une véritable force. Plus nous continuerons à favoriser la diversité, plus nous en tirerons de la force. Nous devons faciliter les dialogues interculturels et nous efforcer réellement d'apprendre et d'apprécier les cultures auxquelles nous avons la chance d'être exposés ici au Canada. Cela signifie qu'il faut s'engager à apprendre, à s'ouvrir aux diverses cultures et à s'y intéresser, et la culture hindoue ne fait pas exception.

Le 9 septembre, à l'occasion de Ganesh Chaturthi, j'ai assisté à la cérémonie de dévoilement d'une statue de Ganesh qui a été organisée par l'association culturelle de la région du Grand Toronto et la Durham Telugu Association. C'était fantastique. La nourriture était incroyable. La statue venait de l'Inde. C'était un grand événement culturel dans notre communauté. Des centaines d'hindous étaient présents et nous avons vraiment apprécié les nombreux aspects de leur culture.

J'ai hâte au Diwali, qui aura lieu en octobre. C'est la fête des lumières, une fête que je sais que beaucoup d'entre nous célèbrent aussi; elle symbolise la victoire de la lumière sur les ténèbres, du bien sur le mal et du savoir sur l'ignorance, ce qui est formidable. La tradition du Diwali rassemble les gens et nous avons beaucoup de raisons d'être reconnaissants en ce qui concerne cette tradition.

Nous encourageons également le cricket, qui est pratiqué par des centaines de personnes dans ma collectivité. Ce sport gagne beaucoup en popularité. Nous réclamons un terrain de cricket depuis un certain temps et les nombreux Canadiens hindous qui aiment ce sport peuvent maintenant jouer sur un terrain plus permanent dans ma collectivité.

J'ajouterais que les Canadiens hindous ont apporté de nombreuses contributions au tissu social de notre pays et qu'il y a plus de 500 000 Canadiens hindous qui continuent d'y apporter de précieuses contributions chaque jour. Dans ma circonscription, je suis particulièrement reconnaissant envers le restaurant Charminar Indian Cuisine, qui, pendant la pandémie, s'est montré très utile en nourrissant les travailleurs de première ligne. Il a été très généreux. Ce restaurant soutient toutes sortes d'événements caritatifs dans notre circonscription. Il fait vraiment de grandes choses, sans parler du fait que la nourriture y est délicieuse.

• (1850)

Nous savons également qu'ici, à Ottawa, la clinique de neurosciences a bénéficié d'un don très généreux de la famille Bhargava. C'est ce genre de choses que nous devons vraiment souligner.

De toute évidence, beaucoup d'entre nous aiment pratiquer le yoga. Étant donné que je mesure six pieds et six pouces, c'est une activité que je trouve un peu difficile, mais il est certain que beaucoup de Canadiens la reconnaissent comme un autre apport des hindous au Canada.

J'ai un autre lien très fort avec la culture hindoue. Lorsque j'étudiais la philosophie à l'Université Carleton, il y a de nombreuses années, j'ai tiré de nombreux enseignements de la Bhagavad-Gita.

En somme, les Canadiens hindous enrichissent beaucoup notre pays. Le tissu de nos communautés bénéficie grandement de leurs contributions. Leurs expressions culturelles et leurs nombreuses traditions de même que leurs croyances et leurs origines religieuses contribuent à la façon dont nous travaillons ensemble et dont nous comprenons l'importance de la diversité dans nos communautés.

Je ne pourrais pas être plus favorable à l'idée de faire dorénavant de chaque mois de novembre le Mois du patrimoine hindou. J'espère que tous les députés soutiendront cette initiative.

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole pour appuyer la motion M-42 avec beaucoup d'enthousiasme. La motion qui nous est présentée vise simplement à déclarer que chaque mois de novembre sera le mois du patrimoine hindou. Je veux d'abord profiter de cette occasion pour saluer le député de Nepean. C'est une personne que j'ai appris à connaître au cours des sept dernières années, pendant lesquelles nous avons siégé ensemble à la Chambre, et que je considère comme un ami. Je tiens à souligner la contribution de véritable chef de file que représente cette motion dont il est l'auteur, lui qui est d'origine hindoue.

L'hindouisme est l'une des plus anciennes religions du monde, son histoire remontant à plus de 5 000 ans. C'est également l'une des plus importantes religions du monde, avec plus de 900 millions de pratiquants aux quatre coins de la planète. L'hindouisme est, au-delà de cela, un ensemble de croyances religieuses. Le député de Nepean, dans son discours éloquent sur la motion, a parlé du patrimoine riche, diversifié et ancien qui sous-tend l'hindouisme, y compris la sagesse, les traditions, la littérature, les festivals et surtout, comme le député l'a noté, les samskaras, c'est-à-dire les sacrements que les hindous reçoivent dans l'intimité de leurs foyers.

L'hindouisme est une tradition religieuse. C'est un mode de vie, ou dharma, avec un message axé sur la tolérance, la liberté religieuse et l'universalité. Selon une phrase sanskrite qui se trouve dans des textes hindous, le monde est une famille. Dans cette foule, le pluralisme représente parfaitement les croyances hindoues. Ces principes, y compris le pluralisme, la tolérance et l'universalité dont j'ai parlé, sont ancrés dans le Rig Veda, le texte hindou sacré, qui dit que la vérité est une et que les sages l'appellent par plusieurs noms.

Affaires émanant des députés

Les hindous sont au Canada depuis plus de 100 ans, lorsque quelques familles hindoues sont arrivées du Pendjab. Ce n'est que dans les années 1960 que les hindous sont venus au Canada en plus grand nombre, surtout en provenance du Nord de l'Inde. Dans les années 1970, beaucoup d'autres hindous sont arrivés en provenance d'autres pays, notamment d'Afrique de l'Est, de Trinidad, de Fidji et de Guyane. Bon nombre d'entre eux fuyaient la persécution et la discrimination religieuses dans leur pays natal, et je dois dire que l'une des grandes qualités du Canada est qu'on est libre d'y pratiquer la religion de son choix. Les Canadiens ont le droit, un droit fondamental garanti à l'ensemble de la population, de se rassembler paisiblement et de pratiquer leur religion librement. Dans cet esprit, cette motion est le reflet du pluralisme culturel et religieux du Canada.

La communauté hindoue compte plus de 600 000 membres et elle est dynamique, forte et en pleine croissance. Cette communauté est reconnue pour ses valeurs pacifiques, son sens de l'entraide, sa productivité et son niveau de scolarité élevé.

• (1855)

Les Canadiens hindous ont contribué à pratiquement toutes les sphères de la société canadienne, y compris les technologies, les sciences, les arts, le droit et la politique. À cet effet, j'aimerais souligner le travail du député de Nepean. Cet homme remarquable est arrivé au Canada il n'y a pas si longtemps, soit autour des années 2003 et 2004. À l'instar des autres Canadiens hindous, il est arrivé au Canada en étant déjà très instruit, avec une expertise professionnelle de dirigeant dans la haute technologie. Il aspirait à une vie meilleure pour lui et sa famille, à occuper un emploi où il pourrait mettre à profit ses compétences, et à faire du bénévolat pour rendre à sa communauté du sud d'Ottawa et à notre pays ce qu'il a reçu d'eux. Un fait remarquable à souligner est qu'un peu moins d'une dizaine d'années après son arrivée au Canada, il a été élu pour représenter les habitants de Nepean. Il remplit les fonctions de députés de cette circonscription depuis sept ans. Les réalisations de notre collègue sont considérables.

Je m'en voudrais également de ne pas saluer notre ancien collègue décédé, Deepak Obhrai. Deepak est quelqu'un que j'ai eu la chance de connaître lors de ma première élection, en 2015, et j'ai servi à ses côtés jusqu'à son décès prématuré en 2019. La carrière politique de Deepak a été bien remplie. Il a fait beaucoup de choses, dont notamment se présenter à la direction du Parti conservateur. Même s'il avait peu de chances de l'emporter — et que, bien franchement, il ne s'est pas approché de la victoire —, il a contribué de manière substantielle à la course à la direction et il a apporté de nombreuses contributions à notre parti. Or, ce qui est encore plus important, ce sont les nombreuses contributions qu'il a apportées dans cette enceinte où, pendant 22 ans, il a représenté avec opiniâtreté et efficacité les habitants de Calgary-Est et de Calgary Forest Lawn. Pendant de nombreuses années, il a été secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères. À ce titre, il a représenté le Canada sur la scène internationale.

En terminant, je tiens à dire qu'en adoptant cette motion et en déclarant novembre comme mois du patrimoine hindou, on reconnaît à juste titre les contributions importantes des Canadiens d'ascendance hindoue. Plus encore, on offrirait une plateforme unique, une occasion pour les Canadiens d'origine hindoue de promouvoir leur culture et leurs traditions et de raconter leur parcours, l'histoire de leurs ancêtres, qui est imbriquée dans le tissu dont est fait le Canada.

La Chambre adopte depuis longtemps des projets de loi et des motions qui célèbrent les communautés qui composent le Canada. Dans cet esprit, j'espère que cette motion louable recevra l'appui unanime de la Chambre et que, chaque mois de novembre, nous pourrions célébrer le mois du patrimoine hindou.

• (1900)

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, c'est un plaisir d'intervenir pour appuyer la motion proposant un mois du patrimoine hindou. Tout comme mon collègue de St. Albert—Edmonton, je tiens à féliciter et à remercier le député de Nepean. Il travaille sans relâche pour faire reconnaître cette culture, et je tiens à le remercier publiquement. La compréhension, la tolérance et l'acceptation sont au cœur de sa motion.

Avant de passer au point central de mon intervention, je tiens à mentionner ma stagiaire ukrainienne, Yuliia Hrabenko. Yuliia, qui a commencé dans notre équipe en mai et est restée jusqu'à la fin de la session, a fait les recherches liées à cette motion. Je sais qu'elle regarde le débat de chez elle ce soir. J'espère donc que vous me permettez, monsieur le Président, de prendre un moment pour lui adresser quelques mots.

Je ne pourrais pas expliquer aux députés toute l'importance qu'a eue Yuliia dans notre équipe. C'est une chose de voir les horreurs de la guerre en Ukraine à la télévision, mais c'est autre chose de parler avec une personne qui vit cette réalité chaque jour. Il n'y a pas de mots pour l'exprimer. C'est une jeune femme d'une force incroyable. Je tiens à lui dire que nous pensons à elle. Nous pensons à sa famille. Nous prions pour leur sécurité, et nous prions pour la fin immédiate de l'agression russe.

Yuliia était estimée au sein de notre équipe. En plus de ses tâches quotidiennes au bureau, elle nous offrait une perspective en temps réel sur la guerre et sur ce qui se passait chez elle. Elle nous ouvrait chaque jour les yeux sur les atrocités que sa famille, ses amis et son pays subissaient aux mains tachées de sang de Vladimir Poutine.

J'ai demandé à Yuliia de prendre part aux recherches sur la motion à l'étude. Je suis extrêmement fier de ses efforts et du travail qu'elle a accompli. Je suis extrêmement fier du travail qu'elle a accompli avec nous et de son travail sur cette motion. Je suis extrêmement fier d'elle. Yuliia est une jeune femme remarquable.

Dans un monde déchiré par les conflits, nous devrions tous aspirer à l'acceptation et à la tolérance. La motion qui nous est présentée incarne, à mon sens, ce qu'est la tolérance. Nous ne perdons ni notre identité ni nos traditions lorsque nous découvrons et célébrons les valeurs et les traditions des autres.

Dans un monde qui semble s'être égaré, nous avons besoin de plus de compréhension, d'éducation et d'acceptation. Nous avons peur de ce que nous ne connaissons pas. Il y a tellement d'intolérance. Nous ne pouvons suivre les nouvelles sans voir des actes de violence en Ukraine, des actes de violence en Iran, des actes de violence contre les Yazidis — la liste est longue.

Affaires émanant des députés

Cette violence, bien qu'elle semble plus répandue aujourd'hui, n'est pas unique ou exclusive à cette époque. Les récentes découvertes de fosses communes sur les lieux des pensionnats du Canada nous l'ont montrée. Les atrocités commises contre des personnes jeunes et sans défense ont rempli les fils d'actualité au cours des deux dernières années. Cette situation est inacceptable. Il y a beaucoup de Canadiens qui viennent de prendre conscience du fait que les pensionnats existaient pour sortir l'Indien de ces enfants. Des dizaines de milliers d'entre eux sont allés dans ces pensionnats, et beaucoup ne sont jamais rentrés chez eux.

Comment faire en sorte que cette génération et les générations à venir comprennent et connaissent leur patrimoine? Mes propres enfants sont autochtones, mais ils connaissent très peu leur culture. Ils savent très peu de choses sur leur langue. Ils savent très peu de choses sur leur histoire. C'est dommage, car notre plus grand lien avec notre patrimoine devrait être notre famille.

J'ai toujours dit: « Vous ne saurez jamais où vous allez si vous ne comprenez pas d'où vous venez. » L'une des principales raisons pour lesquelles nous assistons à ces atrocités au quotidien, c'est le manque de connaissances et le refus d'accepter les perspectives des autres. Cela amène des gens à éprouver, envers les autres, d'obscures formes d'intolérance. Les préjugés peuvent nous inciter à croire que nos gestes n'ont aucune conséquence.

L'histoire compte d'innombrables cas d'intolérance, de moments où nous nous sommes fermés les yeux parce que nous croyions que ceux qui ne sont pas comme nous n'ont pas d'importance. La beauté du Canada lui vient de sa diversité culturelle. J'apprécie la mosaïque ethnique qui caractérise notre pays, mais nous pouvons encore nous épanouir davantage. La motion dont nous sommes saisis aujourd'hui en est un excellent exemple.

La désignation du Mois du patrimoine hindou renforcerait notre union. Elle accentuerait notre tolérance. Elle nous permettrait d'approfondir nos connaissances. Ce serait une occasion pour célébrer, pour se souvenir et pour sensibiliser les générations à venir aux contributions des Canadiens hindous, aux rôles importants qu'ils ont joués pour bâtir notre pays et à ceux qu'ils continuent de jouer pour bâtir notre avenir.

• (1905)

Lorsque je pense à la communauté hindoue du Canada, je pense d'abord à mon ami et ancien collègue Deepak Obhrai. Deepak a été député de Calgary-Est, puis de Calgary Forest Lawn, et lorsque les conservateurs étaient au pouvoir, il est devenu secrétaire parlementaire des ministres de la Coopération internationale et des Affaires étrangères. À cette époque, il était le seul Canadien hindou à se présenter aux élections. C'était un homme formidable que tout le monde aimait au Parlement.

Il m'a montré qu'on peut honorer et promouvoir le patrimoine de son pays natal tout en continuant d'aimer profondément le Canada. Deepak Obhrai était un fier Canadien hindou qui a célébré le patrimoine culturel hindou sur la Colline du Parlement.

Lorsque j'ai été élu pour la première fois, en 2015, l'un des premiers événements auxquels j'ai participé sur la Colline était organisé par Deepak à l'occasion du Diwali. Cette fête des lumières est l'une des principales fêtes que les hindous célèbrent chaque automne. Je suis tombé sous le charme de cette fête haute en couleur. J'étais aux premières loges lors des festivités, et j'ai ressenti beaucoup de fierté en participant à cette célébration de la diversité canadienne. Je me suis senti on ne peut plus canadien à ce moment-là.

Deepak est malheureusement décédé en 2019. C'était un très bon ami. Chaque fois que je parle à sa famille — et même maintenant —, j'ai les larmes aux yeux en pensant à son extrême gentillesse et à son grand dévouement. Deepak a eu si peu de temps pour nous faire découvrir sa culture et célébrer son patrimoine hindou. Certes, il a mené une vie bien remplie et il a laissé un legs qui restera gravé dans les mémoires, mais sa vie a été malheureusement trop courte.

Après sa mort, j'ai décidé de prendre la relève et d'organiser la célébration nationale du Diwali sur la Colline du Parlement. Depuis 2019, nous tenons l'événement sur la Colline. Des Canadiens de toutes les ethnies viennent assister à la célébration nationale du Diwali sur la Colline du Parlement grâce à Deepak. Je suis extrêmement fier d'annoncer que nous organiserons la 22^e édition de la célébration nationale du Diwali sur la Colline du Parlement le 26 octobre dans le hall de l'édifice Sir-John-A.-Macdonald. J'espère y voir l'ensemble de mes collègues.

Deepak a été un excellent modèle pour moi: j'ai observé comment un dirigeant doit s'investir dans sa communauté et travailler avec les différentes communautés à l'échelle du pays. Il doit être compréhensif et il doit participer aux activités qui ont une importance culturelle pour les gens de sa circonscription et les autres Canadiens, peu importe ses origines et sa religion. Comme Deepak, j'ai pour philosophie que nous devons prendre soin les uns des autres, sans tenir compte d'où nous venons. Nous avons la responsabilité d'aider nos voisins, peu importe leurs origines.

Plus d'un demi-million d'hindous vivent au Canada. Leur contribution au tissu socioéconomique du pays est vraiment immense. Il y a environ 110 ans, les premiers migrants hindous de l'Inde sont arrivés au Canada, où ils se sont établis dans ma province, la Colombie-Britannique. De nos jours, il y a plus de 2 000 Indo-Canadiens uniquement dans ma circonscription, Cariboo—Prince George. Bon nombre d'entre eux sont des membres de la communauté hindoue dynamique de notre région. Je suis toujours ravi de visiter mes amis hindous et de participer à leurs splendides célébrations traditionnelles.

Le Canada abrite aussi certains des plus grands temples hindous à l'extérieur de l'Inde. L'un des plus grands est le vénérable mandir BAPS Shri Swaminarayan à Toronto. Ce mandir est le plus important du genre au Canada, et il a été construit conformément aux directives émises dans les anciennes écritures hindoues. Sa superficie s'étend sur 18 acres et, en plus du mandir, inclut un musée du patrimoine.

L'inauguration du mandir a eu lieu en 2007, en présence de Stephen Harper, qui était alors premier ministre. Dans le discours qu'il a prononcé ce jour-là, le premier ministre Harper a dit: « Le [mandir BAPS Shri Swaminarayan] permettra aux visiteurs de comprendre comment le patrimoine multiethnique et spirituellement diversifié des Indo-Canadiens a contribué aux arts, aux sciences, à l'éducation et au pluralisme. »

Quinze ans plus tard, je ne saurais être plus en accord avec la vision exposée par notre premier ministre de l'époque. En tant que conservateurs, nous avons beaucoup fait pour favoriser l'évolution de l'hindouisme au Canada. Nous sommes très fiers des contributions et des réalisations des Canadiens hindous. C'est pourquoi j'appuierai sans réserve cette motion visant à faire du mois de novembre le mois du patrimoine hindou.

Motion d'ajournement

Le monde connaît tant de conflits. Nous devrions tous nous serrer les coudes pour célébrer notre diversité et apprendre les uns des autres, car c'est ainsi que nous pouvons devenir solidaires.

J'espère que tous mes collègues voteront en faveur de cette motion présentée par le député de Nepean.

● (1910)

Le Président: J'accorde la parole au député de Nepean pour son droit de réplique.

M. Chandra Arya (Nepean, Lib.): Monsieur le Président, namasté.

J'aimerais d'abord remercier mes collègues de tous les partis politiques de leur ferme appui à l'égard de la motion visant à désigner le mois de novembre mois du patrimoine hindou. Je suis honoré qu'elle jouisse de l'appui de dizaines d'organismes au Canada et de milliers de Canadiens.

Les Canadiens hindous forment une communauté pacifique et travailleuse. Ils contribuent de manière considérable au développement socioéconomique du Canada ainsi qu'à son patrimoine culturel. Les hindous possèdent un riche et vaste patrimoine ancestral, issu de nombreuses sources: leurs traditions de sagesse, leurs rites et rituels religieux, leur littérature, leurs nombreuses œuvres d'art et d'artisanat, leurs aînés, leurs foires et festivals et, surtout, leurs nombreux samskaras, c'est-à-dire les sacrements qu'ils reçoivent dans l'intimité de leurs foyers. Cet héritage ne leur donne pas seulement une drishti, soit une vision du monde, mais définit également leurs purusharthas, leurs objectifs de vie, de même que leur sanskriti, ou culture. En bref, l'héritage hindou définit leur dharma.

Ce qui me frappe de cette civilisation si ancienne, c'est non seulement son histoire consignée de façon ininterrompue depuis 5 000 ans, mais aussi la pluralité ou la diversité de sa tradition. Même en l'absence d'un exercice religieux monolithique, nous, les hindous, que ce soit au Canada ou ailleurs dans le monde, sommes reliés par un fil invisible: la force de notre patrimoine hindou.

Nos traditions de sagesse, qui partent des Vedas, se transforment en Upanishads, ou enseignements de la forêt, et sont suivies par nos Puranas, nos chants et nos histoires, sont philosophiquement riches et constituent le fondement de nos traditions dans les temples. C'est ce même vaste héritage qui inspire nos costumes et notre cuisine, nos habitudes et notre comportement, ainsi que nos œuvres d'art et d'artisanat. L'héritage hindou ne se limite pas aux questions religieuses: nous avons une base esthétique solide qui conduit à une célébration de saundarya, ou de ce qui est beau.

Nous célébrons la beauté dans nos vies dans les histoires et les peintures, le chant et la danse, les couleurs et la cuisine, les festivals et de nombreux événements familiaux. Bien qu'ancien, notre patrimoine est vivant et florissant. Il est ouvert aux influences d'autres civilisations et il s'adapte librement à tous ceux avec qui nous entrons en contact.

Dans cette optique, pour nous, les Hindous, le Canada est un foyer accueillant et réconfortant loin de chez nous. Pour bien des gens dans le monde, « patrimoine culturel » se réfère principalement au patrimoine tangible ou matériel. Il convient de reconnaître, de préserver, de célébrer et de promouvoir le patrimoine hindou à titre de patrimoine culturel immatériel ou vivant, tel que défini par l'UNESCO. Ce patrimoine culturel intangible ou vivant comprend les traditions orales, comme les chants et les mises en scène dramatiques; les arts de la scène, qui comprennent la musique instrumen-

tales et vocales, ainsi que les danses; les pratiques sociales, comme les rituels et les festivités; les connaissances traditionnelles comme la cuisine et les remèdes; et l'artisanat traditionnel, qui regroupe la poterie, la ferronnerie et la fabrication de bijoux.

Déclarer le mois du patrimoine hindou nous donne l'occasion de commémorer et de célébrer le patrimoine hindou et l'apport des Canadiens hindous à notre grande nation, ainsi que de sensibiliser les générations actuelles et futures.

Je tiens une fois de plus à remercier mes collègues députés, des dizaines d'organisations de partout au Canada et les milliers de Canadiens qui ont communiqué avec moi pour appuyer cette motion. Ce soutien est typiquement canadien dans la mesure où des gens de différentes orientations politiques, voire sans aucune allégeance politique, se sont rassemblés pour souligner et promouvoir le patrimoine hindou au Canada.

● (1915)

Le Président: Le vote porte sur la motion.

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Le député de St. Catharines a la parole.

M. Chris Bittle: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

Le Président: Conformément à l'ordre adopté le jeudi 23 juin, le vote par appel nominal est différé au mercredi 28 septembre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi d'intervenir dans le débat d'ajournement ce soir pour revenir sur une question que j'ai posée lors de la Journée mondiale des océans, c'est-à-dire le 8 juin. Chaque année, cette journée est soulignée pendant la Semaine canadienne de l'environnement et la semaine de l'environnement des Nations unies.

J'ai posé une question concernant les effets de la crise climatique sur les océans, et j'ai demandé si le gouvernement était prêt à prendre la situation au sérieux. La chaleur absorbée par nos océans à cause de notre utilisation de combustibles fossiles et de la destruction de forêts équivaut à sept bombes nucléaires d'Hiroshima explosant toutes les secondes de chaque minute, chaque heure, chaque jour; c'est ce qu'on qualifie de « crise climatique ». Je dois le répéter parce que, lorsque nous disposons de 30 secondes pour poser des questions pendant la période des questions, ces secondes passent très vite.

Je dirais que nous assistons à des changements dans les courants océaniques qui sont extrêmement dangereux. Nous assistons à l'élévation du niveau de la mer, à une augmentation du taux d'acidité de l'eau de mer et à une réduction de la teneur en oxygène dans de nombreux océans.

Le golfe du Saint-Laurent en est un exemple particulier. Il y a des députés qui ont des liens avec le Canada atlantique. Je représente la Colombie-Britannique, mais ma famille habite toujours à l'île du Cap-Breton. Le golfe du Saint-Laurent est l'écosystème marin le plus productif du Canada. Il fournit des milliards de dollars en richesses à la région de l'Atlantique.

L'industrie des pêches existe encore, malgré l'effondrement des stocks de morue dans l'Atlantique Nord. Il y a une industrie des pêches dans le golfe du Saint-Laurent, mais ce cours d'eau connaît une désoxygénation et une acidification rapides. Pourquoi? C'est parce que le Gulf Stream et le courant du Labrador sont en perte de vitesse. Alors que le golfe du Saint-Laurent était auparavant rafraîchi par les eaux froides du courant du Labrador, qui étaient pleines d'oxygène, le golfe du Saint-Laurent est maintenant réchauffé par les eaux plus chaudes et désoxygénées d'un Gulf Stream qui ralentit.

Tout cela, bien sûr, montre que la crise climatique n'est pas un problème gérable, comme si l'on mettait une sorte de filtre au bout d'un tuyau d'échappement et que l'on continuait à polluer. C'est l'approche adoptée par le gouvernement. Sa soi-disant solution de carboneutralité d'ici 2050 n'est rien d'autre que de la propagande. Comme je l'ai fait remarquer au secrétaire parlementaire lors de ce débat, la carboneutralité d'ici 2050 n'est pas un objectif, c'est une épitaphe.

Il est vrai que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, l'instance scientifique la plus éminente et la plus rigoureuse jamais créée pour quelque question que ce soit, a clairement indiqué que, oui, d'ici 2050, nous devons arriver à la carboneutralité et que nous devons respecter les engagements de nous maintenir aussi loin que possible en dessous de deux degrés Celsius et, si possible, de nous arrêter à un degré Celsius et demi. Cependant, la carboneutralité d'ici 2050 est un mensonge et de la propagande, si c'est tout ce qui est mentionné et si l'on ne précise pas que pour que cela fasse une différence, la courbe des émissions doit commencer par une chute rapide. En d'autres termes, nous devons faire en sorte qu'avant 2025, les émissions mondiales cessent d'augmenter et commencent à diminuer. Nous devons également veiller à ce que, d'ici 2030, cette courbe chute si rapidement qu'elle représente environ la moitié de ce qu'elle était en 2010, avant de se stabiliser.

Je crains que le cerveau humain ne se représente la carboneutralité d'ici 2050 comme si c'était quelque chose qui nous laisse beaucoup de temps, mais la courbe ne doit pas baisser de façon graduelle, mais bien de façon marquée. Cela signifie que lorsque le gouvernement approuve Bay du Nord et insiste pour achever Trans Mountain, il renonce à tout espoir de parvenir à un monde où il sera possible de vivre.

• (1920)

Mme Julie Dabrusin (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je suis vraiment heureuse que la députée d'en face parle des océans. Ils sont extrêmement importants, et c'est pourquoi nous avons mis tant d'efforts dans notre plan de protection des océans. Par exemple, j'ai été heureuse d'apprendre qu'au cours des trois dernières années, pas une seule baleine noire n'est décédée, et ce, grâce aux efforts que nous déployons pour protéger notre environnement océanique. C'est extrêmement important.

Motion d'ajournement

De plus, en tant que personne habitant une circonscription sur les Grands Lacs, j'ai été très heureuse de voir des investissements et des soutiens pour la protection des Grands Lacs. Certaines mesures sont plus petites, mais elles auront un grand impact. Dans ma propre communauté, nous sommes en train de naturaliser l'embouchure de la rivière Don, ce qui permettra de protéger notre lac. Notre plan réintroduira des zones humides sur des terrains industriels où il n'y en avait plus depuis longtemps. C'est le plus grand projet d'infrastructure de toute l'Amérique du Nord, et il se déroule ici, au Canada. Il aura des effets merveilleux sur nos étendues d'eau douce.

Cela dit, la députée d'en face a parlé des changements climatiques. Je conviens qu'il s'agit du principal problème auquel nous devons nous attaquer, et nous n'avons pas de temps à perdre. Je suis tout à fait d'accord avec elle à ce sujet. Cependant, il est aussi important de parler des mesures qui sont prises.

Nous avons présenté le Plan de réduction des émissions pour 2030, qui couvre tous les secteurs économiques du pays. Ce plan indique comment nous allons créer des collectivités plus riches et quelles sont les occasions à saisir pour créer des emplois durables et bien rémunérés. C'est un plan pour assurer la qualité de l'air et la vitalité de l'économie et pour lutter contre les changements climatiques, ce qui est très important.

En ce qui concerne les mesures que nous avons prises, il est évident qu'il faut absolument se pencher sur des solutions scientifiques et économiques pour réduire les émissions. Nous allons nous y employer. Nous y travaillons déjà, et je tiens à ce que la députée d'en face le sache. En ce qui concerne le transport, nous mettons en place une obligation relative aux ventes de véhicules zéro émission. Nous nous penchons sur des mesures relatives aux véhicules à combustion. Il y a également des investissements pour la fabrication de véhicules zéro émission et les fabricants de piles. Il s'agit de réduire les émissions liées aux véhicules à combustion tout en créant des emplois et en stimulant les investissements au Canada.

Le Plan de réduction des émissions pour 2030 tient compte du fait que nous avons besoin de balises pour chacun des secteurs et il souligne les mesures et les stratégies à adopter afin d'atteindre la fourchette inférieure des cibles du Canada pour 2030, soit une réduction des émissions de 40 à 45 % par rapport au niveau de 2005. Une plus grande collaboration et des partenariats plus étroits avec tous les ordres de gouvernement, les peuples autochtones, l'industrie, le secteur financier et la société civile permettront des réductions supplémentaires et positionneront le Canada pour qu'il atteigne la fourchette supérieure des cibles. Le plan prévoit des investissements et une série de nouvelles mesures destinées à mobiliser le Canada pour instaurer une économie véritablement durable et à faire de notre pays un chef de file mondial dans la transition vers des industries et des technologies plus propres. Ce sont des technologies que nous pouvons aussi exporter pour aider le monde alors qu'il entreprend sa transition verte.

Nous élaborons également la première Stratégie nationale d'adaptation du Canada, qui définira une vision commune de la résilience aux changements climatiques au pays, relèvera les grandes priorités en ce qui concerne la collaboration accrue et établira un cadre de travail pour mesurer les progrès à l'échelle nationale. C'est un autre aspect important sur lequel nous pouvons nous concentrer.

Motion d'ajournement

Je suis d'accord avec la députée d'en face: les changements climatiques sont bien réels, et il est important de s'y attaquer dès maintenant. C'est exactement pour cette raison que nous faisons les efforts nécessaires. Nous travaillons dans tous les secteurs pour y arriver et nous réussissons.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, c'est la tragédie que nous voyons se dérouler sous nos yeux. Je sais que la secrétaire parlementaire se préoccupe du climat. Je suis certaine que le premier ministre et le ministre de l'Environnement se préoccupent également du climat. Cependant, la somme de leurs efforts nous met sur la voie d'un monde qui sera invivable pour nos enfants, comme le prévoient les scientifiques.

L'atmosphère de notre planète n'est pas intéressée à négocier avec le gouvernement libéral. Les libéraux ne marqueront pas de points pour leurs bonnes intentions. Ils doivent se conformer à ce que la science exige, et qui est bien supérieur à ce à quoi ils s'engagent.

Alors même qu'ils prenaient des mesures timides et symboliques pour lutter contre les changements climatiques, ils ont approuvé le projet Bay du Nord, qui entraînera la consommation d'un milliard de barils de pétrole supplémentaires, ce qui produira davantage de gaz à effet de serre, et ils s'obstinent à faire preuve de folie et d'indécence en utilisant des fonds publics pour construire l'oléoduc Trans Mountain, qui transportera du bitume dilué et alimentera davantage la crise climatique. Quelle honte.

• (1925)

Mme Julie Dabrusin: Monsieur le Président, nous mettons l'accent sur la réduction de la consommation de combustible, et c'est exactement ce que nous faisons. Cela s'applique à tous les secteurs. Nous plafonnons les émissions issues du pétrole et du gaz, y compris les émissions produites ici même, dans notre pays. Nous agissons dans tous les secteurs. Il est important d'agir rapidement, mais aussi de bien faire les choses pour obtenir des résultats durables et efficaces.

C'est ce que nous faisons en ce moment.

LES PASSEPORTS

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, c'est un plaisir de revenir à Ottawa en compagnie de mes collègues pour reprendre notre routine à la Chambre des communes et pour reprendre le collier de ce côté-ci de la Chambre afin d'exiger du gouvernement qu'il rende des comptes au sujet des nombreux enjeux et problèmes auxquels le pays doit faire face.

Sur ce, je voudrais faire un suivi au sujet d'une question que j'ai posée lors de la période des questions en juin, avant l'ajournement de l'été, concernant le chaos que l'on constate à Passeport Canada. Au moment où j'ai posé ma question, c'était le chaos total partout au pays pour les Canadiens qui voulaient simplement demander un passeport ou renouveler leur passeport. Chaque jour, des centaines, voire des milliers, de Canadiens devaient faire la file assis dans des chaises de camping devant les bureaux de Service Canada et de Passeport Canada et imploraient les bureaux des députés de les aider alors qu'ils pouvaient recommencer à voyager. Ça allait mal.

Le gouvernement avait affirmé qu'il entendait régler la situation et, peu de temps après le début de l'ajournement de l'été, le Cabinet a annoncé qu'il avait créé un comité spécial qui allait s'attaquer aux problèmes de service à la clientèle. Dix ministres se sont réunis et je souligne que, dans les jours qui ont suivi cette annonce, le *Toronto*

Star titrait que le groupe de travail sur les retards relatifs à la délivrance des passeports souhaitait obtenir des résultats tangibles dans les semaines qui suivraient. C'est ce qu'avait affirmé le ministre qui coprésidait le groupe en question. Elle a dit: « Il faut d'abord écouter. C'est comme cela que je fonctionne: d'abord j'obtiens les faits, ensuite j'agis [...] Je veux que les Canadiens sachent que nous sommes là pour eux, que nous sommes avec eux et que nous irons au fond de ce problème. » C'était le 28 juin dans le *Toronto Star*.

J'avais espéré qu'en revenant sur le sujet au débat d'ajournement d'aujourd'hui je pourrais remercier le gouvernement d'avoir réglé le problème, mais malheureusement, ce n'est pas le cas. Compte tenu de ce que je constate à mon bureau de circonscription, où de nombreuses personnes de ma circonscription me racontent leur expérience, et compte tenu de la frustration qui se poursuit, voire s'intensifie partout au pays, je peux dire aux députés que le respect des normes de service à Passeport Canada est tout aussi lamentable aujourd'hui qu'en juin dernier.

Je remercie le personnel de mon bureau de circonscription de Cornwall et de mon bureau auxiliaire de Winchester. Grâce à lui, j'ai la confirmation que, malgré ce que le gouvernement a promis il y a des mois, à savoir qu'il améliorerait la situation, nous recevons toujours des dizaines de demandes de transfert de dossier de gens qui partent en voyage dans les jours et les semaines qui suivent, mais qui n'ont toujours pas reçu leur passeport. Des dizaines de personnes envoient des demandes de renseignement à nos bureaux, disant qu'ils ont présenté leur demande en mars, en avril ou en mai et que, depuis, ils n'ont aucunes nouvelles.

Ce qui est ironique, comme me le soulignent tant de gens avec raison, c'est que lorsqu'une personne présente une demande de passeport par la poste ou par l'intermédiaire d'un bureau de député, de Service Canada ou de Passeport Canada, les frais sont portés à sa carte de crédit en l'espace de quelques jours, mais elle doit ensuite attendre des mois avant de recevoir le document. Pourtant, un moment donné, la norme était d'environ deux ou semaines, voire quatre en période de pointe.

Après des mois, le gouvernement soutient qu'il dépense, qu'il embauche des gens et qu'il prend toutes sortes de mesures pour corriger la situation, mais presque rien n'a changé pour le Canadien moyen qui tente d'obtenir son passeport. Nous pouvons le constater personnellement dans Stormont—Dundas—South Glengarry. En fait, au cours des dernières semaines, j'ai lu sur le site de CTV Toronto une manchette disant qu'il y a d'immenses files d'attente pour les cartes d'assurance sociale et les passeports dans la région du Grand Toronto. Les files à l'extérieur des centres de Service Canada, comme celui de Brampton, n'ont pas disparu. À l'approche de la session d'automne, de nombreux étudiants étrangers arrivent au Canada, et on s'attend à ce que ce problème subsiste.

Quand les Canadiens peuvent-ils s'attendre à ce que les normes de service de Passeport Canada reviennent à la normale? Apparemment, 10 ministres se penchent sur ce dossier, des millions de dollars ont été consacrés à régler le problème et des gens ont été embauchés. Pourtant, des mois ont passé, et nous sommes dans la même situation cet automne que lors de l'ajournement en juin.

• (1930)

Mme Ya'ara Saks (secrétaire parlementaire de la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, c'est merveilleux d'être de retour à la Chambre avec mes collègues et de vous voir occuper le fauteuil.

Je tiens à remercier mon collègue d'en face, le député de Stormont—Dundas—South Glengarry, de sa question complémentaire. En fait, j'ai des nouvelles à communiquer à la Chambre et aux députés ici présents au sujet des progrès réalisés cet été.

Je tiens à souligner que les employés de Service Canada travaillent d'arrache-pied pour régler cette situation sans précédent. Nous devons en être conscients. Ils ont fait des heures supplémentaires et travaillé les fins de semaine pendant d'innombrables heures, journées et semaines parce que nous savions que nous devions prendre ce problème au sérieux et que les députés comme mon collègue d'en face étaient d'accord avec nous pour dire que c'était important pour les Canadiens.

À l'instar de la ministre, les employés de Service Canada sont bien conscients que le traitement des demandes et l'envoi des passeports dans les meilleurs délais sont un service essentiel qui a été gravement perturbé dans la foulée de la pandémie de COVID-19. La ministre a clairement indiqué lors de plusieurs activités publiques et entrevues avec les médias que régler le problème est sa priorité, et c'est exactement ce qu'elle fait. Les chiffres changent chaque jour, mais voici quelques exemples qui nous permettent de constater les efforts énormes qui sont déployés pour fournir aux Canadiens les services qu'ils méritent.

Commençons donc par les dates. Depuis le 1^{er} avril, Service Canada a délivré plus de 1 million de passeports. Pour la semaine du 12 au 18 septembre, Service Canada a délivré 68 550 passeports. La semaine du 20 juin, des mesures de triage ont été mises en place dans 17 bureaux des passeports dans l'ensemble du Canada. Le 25 juillet, Service Canada a commencé à fournir le service de ramassage de passeports dans cinq autres bureaux des passeports: Brampton, Whitby, Pointe-Claire, Calgary Sundance et Richmond.

Voici encore quelques dates. Le 29 juillet, Service Canada a annoncé que les Canadiens qui ont posté une demande remplie il y a plus de 20 jours ouvrables et qui voyagent dans les 20 prochains jours ouvrables peuvent se rendre dans l'un des 300 centres de Service Canada pour présenter une demande de transfert eux-mêmes. Cela garantit que leur demande sera traitée à temps pour leur voyage. Service Canada continue de mettre en place de nouvelles mesures pour améliorer la prestation des services de passeports et réduire les temps d'attente pour les Canadiens, tout en s'efforçant de répondre à une demande et à un volume sans précédent.

Par exemple, le système de triage mis en place cet été dans 17 de nos 35 bureaux des passeports a eu une incidence importante sur la réduction des files d'attente. En plus de pouvoir récupérer leur passeport dans les bureaux des passeports existants offrant un service de ramassage, les Canadiens peuvent aussi les demander et les récupérer dans les centres de Service Canada suivants. Je vais les énumérer, pour que nous soyons tous au courant: Trois-Rivières, Québec; Sherbrooke, Québec; Sault Ste. Marie, Ontario; Kingston, Ontario; Sudbury, Ontario; Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard; Red Deer, Alberta; et Lethbridge, Alberta. Contrairement aux centres habituels de Service Canada, ces huit centres offrent un service de dix jours.

Les Canadiens qui ont besoin de leur passeport dans un délai de moins de dix jours ouvrables devront se rendre dans un bureau des passeports qui offre un service de ramassage express ou urgent. La hausse du nombre de lieux de ramassage permettra à de nombreux Canadiens qui ont besoin de récupérer leur passeport de le faire plus près de chez eux, car, comme le député d'en face, nous avons entendu dire que la distance était un problème. En fait, Service

Motion d'ajournement

Canada s'efforce d'offrir des services de passeport en personne à moins de 50 kilomètres du domicile de presque tous les Canadiens. De plus, d'autres points de services prévus pour certains services de passeport seront ajoutés au cours des prochaines semaines dans tout le pays, et j'ai hâte d'en informer à nouveau le député.

Ces défis ont été relevés grâce à l'augmentation des effectifs, ce qui a permis à Service Canada d'améliorer grandement et d'accélérer les services en personne. Les employés de Service Canada travaillent très fort. Ils font des heures supplémentaires le soir et la fin de semaine pour servir les Canadiens qui font une demande de passeport. C'est très important de le reconnaître. Je tiens à remercier le député d'en face de sa question et de ses efforts dans ce dossier.

M. Eric Duncan: Monsieur le Président, je remercie la secrétaire parlementaire de sa réponse, mais je tiens à souligner quelques points pendant la minute qu'il me reste. Comme je l'ai dit, 10 ministres semblent se pencher sur cette question. On a promis plus de dépenses, plus de personnel et plus d'embauches, mais au bout du compte, tout cela prend des mois et des mois, et des centaines de personnes font la file dans des collectivités comme Brampton. Apparemment, le service s'est amélioré à Brampton, mais il n'en demeure pas moins qu'il y a toujours des files, de la confusion et de la frustration.

Les députés vont m'entendre revenir sur ce sujet plusieurs fois pendant la session d'automne, car il ne s'agit pas que de Passeport Canada. Service Canada, l'ARC, Anciens Combattants Canada et tout ce que le gouvernement fédéral touche ces temps-ci me rappellent ces paroles du vérificateur général du Canada: le gouvernement libéral dépense plus d'argent pour obtenir moins de résultats.

Je vais poser la question une dernière fois: à quelle date? Avec toutes ces dépenses, ce plan et 10 ministres, à quel moment les normes de services vont-elles revenir à ce qu'elles devraient être?

• (1935)

Mme Ya'ara Saks: Monsieur le Président, comme le député et la majorité des Canadiens le savent, après deux ans de pandémie où les voyages étaient assujettis à des restrictions sévères, le Canada et un grand nombre de pays ont connu une hausse fulgurante des demandes de passeports. Cela a entraîné des retards dans le traitement et la délivrance des passeports. La plupart de ces demandes n'étaient pas un simple renouvellement de passeport. En réalité, la majorité des demandes étaient beaucoup plus complexes, comme la production de nouveaux passeports ou de passeports pour les enfants.

La ministre a toujours reconnu que Service Canada doit améliorer sa prestation de services, car la situation est inacceptable. Les Canadiens ont besoin de leur passeport. Nous allons continuer d'informer les Canadiens au fur et à mesure que la situation évolue.

Comme toujours, nous encourageons les gens à planifier leurs voyages et à s'assurer d'avoir tous les documents requis, par exemple un passeport valide, avant de faire leurs réservations.

LA SANTÉ

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, un an s'est écoulé depuis les élections de 2021, une autre année difficile pour bien des gens, et l'horizon est encore plus incertain. Nos collectivités continuent de ressentir les effets de la pandémie. Le système de santé est soumis à d'énormes pressions et la hausse du coût de la vie est une source de stress dans le quotidien des Canadiens.

Motion d'ajournement

Pendant la dernière campagne électorale, les libéraux ont promis aux Canadiens de prendre des mesures pour améliorer l'accès aux soins de santé mentale au Canada. Il y a décidément des besoins dans ce domaine, puisque des sondages ont révélé qu'environ la moitié des Canadiens avaient vu leur santé mentale se détériorer depuis le début de la pandémie. Trop de Canadiens n'arrivent malheureusement pas à obtenir des soins de santé mentale quand ils en ont besoin à cause des longues listes d'attente ou pour des raisons financières. Nous avons besoin d'une stratégie nationale relative aux temps d'attente en santé mentale, afin que les gens puissent avoir accès au soutien dont ils ont besoin dans des délais raisonnables. Il faut aussi éliminer les obstacles financiers qui empêchent les gens d'obtenir les soins dont ils ont besoin.

L'une des pierres angulaires des promesses des libéraux en matière de santé mentale était d'établir un nouveau transfert permanent aux provinces et aux territoires afin d'étendre les soins de santé mentale financés par l'État et de s'attaquer aux arriérés. Les libéraux ont dit aux Canadiens qu'un investissement initial de 4,5 milliards de dollars sur cinq ans serait fait dans notre pays par l'entremise du transfert canadien en matière de santé mentale. Nous voici un an plus tard, et nous n'avons aucune idée de la date à laquelle cet argent sera versé. Lorsque le gouvernement a annoncé son intention d'établir un programme de garde d'enfants à 10 \$ par jour, des ententes avec toutes les provinces et tous les territoires ont été conclues en moins d'un an. Pendant ce temps, le transfert canadien en matière de santé mentale était introuvable dans le budget de 2022, et il n'y a eu aucune transparence quant au moment où cet investissement indispensable sera effectué.

C'est pourquoi j'ai déposé la motion n° 67, afin d'encourager le gouvernement à agir sans tarder pour créer le transfert et à prendre les mesures nécessaires pour que la santé mentale soit mise sur un pied d'égalité avec les autres services dans notre système universel de soins de santé publique.

Je vais lire le texte de la motion n° 67, qui reflète ce que les acteurs de la santé mentale nous disent et réclament. Je cite:

Que:

a) la Chambre reconnaisse que,

- (i) le Canada est aux prises avec une crise de santé mentale et de toxicomanie qui a été exacerbée par la pandémie de COVID-19,
- (ii) trop de Canadiens n'arrivent pas à accéder en temps opportun à des soutiens en santé mentale et en toxicomanie,
- (iii) l'impossibilité d'accéder à des services communautaires en santé mentale et en toxicomanie accroît la pression sur les urgences des hôpitaux et les médecins traitants,
- (iv) les maladies mentales non traitées ou incorrectement traitées entraînent des coûts sociaux et économiques considérables;

b) de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait:

- (i) élaborer sans tarder une loi qui consacrerait la parité entre santé physique et santé mentale au sein du régime public universel de soins de santé du Canada, qui garantirait l'accès en temps opportun, au-delà du contexte médico-hospitalier, à des services en santé mentale et en toxicomanie qui soient fondés sur des données probantes, adaptés sur le plan culturel et subventionnés par l'État, qui reconnaîtra l'importance d'investir dans les déterminants sociaux de la santé, la promotion de la santé mentale et la prévention des maladies mentales, et qui comprendra des normes de rendement ainsi que des mécanismes de responsabilisation nationaux applicables aux services en santé mentale et en toxicomanie,
- (ii) établir sans tarder le transfert canadien en matière de santé mentale afin de financer durablement la prestation de services en santé mentale et en toxicomanie en commençant par un investissement initial de 4,5 milliards de dollars aux provinces et aux territoires,

(iii) faire rapport au Parlement, une fois l'an, de ses progrès à l'égard des normes nationales de rendement applicables aux services en santé mentale et en toxicomanie.

Tandis que nous essayons de nous remettre de la pandémie de COVID-19 et de traverser une période économique incertaine, la santé mentale ne peut pas attendre. Par conséquent, je demande au gouvernement de dire quand il donnera suite à ses promesses en matière de santé mentale et quand il fournira de l'aide aux Canadiens qui éprouvent des difficultés.

• (1940)

Mme Élisabeth Brière (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Courtenay—Alberni de défendre cette cause et de me donner l'occasion d'informer la Chambre de ce que nous faisons pour répondre aux besoins des Canadiens en matière de santé mentale.

Nous savons que cette pandémie a eu de lourdes répercussions sur la santé mentale des Canadiens, notamment parce que de nombreuses personnes ont dû composer davantage avec l'isolement, le stress, l'anxiété, la dépression et la solitude pendant cette pandémie. De plus, la COVID-19 a exercé des pressions supplémentaires sur un système de santé déjà mis à rude épreuve, et il peut être difficile pour les Canadiens de savoir à qui demander de l'aide et où trouver celle dont ils ont besoin immédiatement.

Depuis le début de la pandémie, nous soutenons les Canadiens en cette période difficile. Nous avons agi immédiatement, dès les premiers jours de la pandémie, en mettant en place le portail Espace mieux-être Canada, qui a été d'une aide précieuse à de nombreux Canadiens qui, grâce à cette plateforme, ont pu trouver l'aide dont ils avaient besoin lorsqu'ils ne pouvaient pas quitter leur domicile ou obtenir des renseignements pour savoir où trouver des soins plus spécialisés.

[Français]

Le portail Espace mieux-être Canada est pratique et accessible, et il a du succès. Avec plus de 2,7 millions d'utilisateurs, nous savons que ce portail contribue à répondre aux besoins des Canadiens.

[Traduction]

Nous répondons aussi à un autre besoin avec la mise en place d'une ligne téléphonique à trois chiffres pour la prévention du suicide. Dès l'automne prochain, soit à partir du 30 novembre 2023, les Canadiens auront accès à un numéro facile à retenir, le 988, qu'ils pourront composer en cas de besoin.

Nous reconnaissons également qu'il faut en faire encore plus.

[Français]

Le transfert canadien en matière de santé mentale sera un nouveau transfert fédéral permanent aux provinces et aux territoires pour aider les administrations à étendre la prestation de service en santé mentale de haute qualité, accessibles et gratuits. Notre gouvernement est déterminé à bien concevoir ce nouveau transfert permanent. C'est pourquoi nous avons réaffirmé dans le budget de 2022 notre engagement à collaborer avec les provinces et les territoires à l'élaboration d'un transfert en matière de santé mentale.

Le gouvernement du Canada demeure également déterminé à financer le transfert grâce à un investissement initial de 4,5 milliards de dollars sur cinq ans.

[Traduction]

La ministre de la Santé mentale et des Dépendances a également entrepris une vaste campagne de consultation des intervenants qui vise à recueillir des avis qui serviront à l'élaboration d'un vaste plan de santé mentale fondé sur des données probantes. Cet engagement permanent contribuera également à l'élaboration du Transfert canadien en matière de santé mentale, qui sera mis en place en tenant compte de l'apport soutenu des provinces, des territoires et des intervenants.

[Français]

Notre gouvernement a fait des investissements historiques en santé mentale, incluant 5 milliards de dollars accordés aux provinces et aux territoires par le truchement d'accords bilatéraux, ce qui fournira 600 millions de dollars annuellement pour soutenir la déclaration de principe commune de 2017 sur les priorités partagées de santé, qui contribue actuellement à accroître la disponibilité des soutiens en matière de santé mentale et de toxicomanie pour les Canadiens. Ce transfert existant fournit 600 millions de dollars sur une base annuelle jusqu'en 2027.

Nous avons également annoncé notre intention de travailler avec le Conseil canadien des normes à l'élaboration de normes nationales pour les services de santé mentale et de toxicomanie, afin de répondre aux besoins des Canadiens en santé mentale et en toxicomanie. Dans le budget de 2021, nous avons investi 45 millions de dollars dans cette initiative.

[Traduction]

M. Gord Johns: Monsieur le Président, comme je l'ai dit plus tôt, le gouvernement a annoncé son intention d'établir le programme de garderies à 10 \$ par jour, et des ententes avec les provinces et les territoires ont été conclues en moins d'un an. Nous voici un an plus tard, et en ce qui concerne les transferts en matière de santé mentale, les libéraux n'ont toujours pas tenu leur promesse électorale de 2021.

Trop de Canadiens n'ont pas accès en temps opportun aux services appropriés en matière de santé mentale ou de toxicomanie, que ce soit parce qu'ils doivent payer de leur poche ou parce qu'ils se butent à de longues listes d'attente pour des soins financés par l'État. Le temps d'attente moyen pour un traitement en établissement pour les adultes toxicomanes est de 100 jours.

Motion d'ajournement

En Ontario, plus de 28 000 enfants sont inscrits sur des listes d'attente pour des services communautaires de santé mentale. Le temps d'attente peut varier de 67 jours à plus de deux ans et demi, selon le service, ce qui, d'un point de vue clinique, dépasse les temps d'attente appropriés. Cette situation est inacceptable. C'est d'enfants dont il est question.

Je demande au gouvernement de faire preuve de plus de transparence et de procéder rapidement à son transfert de 4,5 milliards de dollars. On en a besoin sur-le-champ. Les soins de santé mentale sont requis maintenant.

● (1945)

[Français]

Mme Élisabeth Brière: Monsieur le Président, j'entends bien la question de mon collègue. Je suis d'accord avec lui pour dire que la crise a pris trop de vies et qu'il faut agir pour bien répondre aux besoins en matière de santé mentale requis par les Canadiens et les Canadiennes.

Comme nous l'avons dit souvent, la santé mentale fait partie intégrante de la santé. Notre gouvernement en fait une priorité. Depuis 2015, nous avons investi plusieurs montants historiques, dont 5 milliards de dollars pour l'accès aux soins de santé mentale, près de 600 millions de dollars pour la stratégie mentale pour les peuples autochtones, 140 millions de dollars pour les vétérans, 45 millions de dollars pour des normes nationales en santé mentale et 270 millions de dollars pour le portail Espace mieux-être Canada. Nous restons engagés envers ce nouveau transfert en matière de santé mentale de 4,5 milliards de dollars sur 5 ans.

[Traduction]

L'établissement d'un transfert fédéral permanent en matière de santé mentale est l'un de nos engagements prioritaires. Le gouvernement est déterminé à concevoir et à mettre en œuvre ce nouveau transfert.

Le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée.

[Français]

La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 47.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 22 septembre 2022

AFFAIRES COURANTES

Pétitions

Les restrictions liées à la COVID-19

M. Viersen 7515

Les yézidis

M. Hallan 7515

La réforme électorale

M. Johns 7515

Les aînés

M. Lamoureux 7515

Questions au Feuilleton

M. Lamoureux 7516

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi n° 2 sur l'allègement du coût de la vie

M. Duclos 7516

Projet de loi C-31. Deuxième lecture 7516

M. Berthold 7517

M. Perron 7517

Mme Kwan 7517

M. Ellis 7518

Mme Martinez Ferrada 7518

M. Ellis 7519

M. Barsalou-Duval 7519

M. Boulerice 7519

M. Lamoureux 7520

M. Poilievre 7520

M. Gerretsen 7523

M. Brunelle-Duceppe 7524

M. Bachrach 7524

M. Morrice 7524

M. Bezan 7525

Privilège

Les menaces présumées à l'endroit d'un député

M. Genuis 7525

Mme Dancho 7526

M. Scheer 7527

M. Deltell 7527

Loi n° 2 sur l'allègement du coût de la vie

Projet de loi C-31. Deuxième lecture 7527

M. Garon 7527

M. Lamoureux 7529

M. Boulerice 7529

Mme Vignola 7530

M. Lamoureux 7531

M. Boulerice 7531

Mme Chabot 7532

M. Singh 7532

M. Lamoureux 7534

Mme Falk (Battlefords—Lloydminster) 7535

M. Barsalou-Duval 7535

Mme Collins (Victoria) 7535

M. Morrice 7536

Mme Dzerowicz 7536

M. Morantz 7538

Mme Vignola 7538

M. Johns 7538

Mme Diab 7538

Mme Falk (Battlefords—Lloydminster) 7539

M. Champoux 7540

M. Bachrach 7540

M. Barrett 7540

M. Lamoureux 7542

M. Champoux 7543

M. Johns 7543

Mme May (Saanich—Gulf Islands) 7544

M. Coteau 7544

M. Genuis 7546

M. Perron 7546

Mme Collins (Victoria) 7546

Mme Sgro 7547

M. Genuis 7548

Mme Kwan 7548

M. Lamoureux 7548

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Jim Higgins

Mme Damoff 7549

Ross LeBlanc

M. Kitchen 7549

Les services aux immigrants COSTI

Mme Dzerowicz 7549

Le raid sur Dieppe

M. Desilets 7549

La Semaine nationale des entraîneurs

Mme Brière 7550

Heidi Schlumpf

M. Nater 7550

Terry Fox

M. McKinnon 7550

La sensibilisation à l'autisme

M. Sorbara 7550

Le coût de la vie

M. Muys 7550

Mississauga—Erin Mills

Mme Khalid 7551

Les ressources naturelles

Mme Kusie 7551

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté

M. Doherty 7551

Un record du monde Guinness	
Mme Valdez	7551
Le Nouveau Parti démocratique du Canada	
Mme Ashton	7552
Oscar Kistabish	
Mme Bérubé	7552
L'abordabilité des aliments	
M. Barlow	7552
La Série du siècle de 1972	
M. Maloney	7552

QUESTIONS ORALES

La fiscalité	
M. Poilievre	7552
M. Trudeau	7553
M. Poilievre	7553
M. Trudeau	7553
M. Poilievre	7553
M. Trudeau	7553
L'assurance-emploi	
M. Poilievre	7553
M. Trudeau	7553
M. Poilievre	7553
M. Trudeau	7554
Le patrimoine canadien	
M. Blanchet	7554
M. Trudeau	7554
M. Blanchet	7554
M. Trudeau	7554
L'économie	
M. Singh	7554
M. Trudeau	7554
M. Singh	7554
M. Trudeau	7554
La fiscalité	
M. Deltell	7555
Mme Freeland	7555
M. Deltell	7555
Mme Freeland	7555
M. Hallan	7555
Mme Freeland	7555
M. Hallan	7555
M. Duguid	7555
M. Brassard	7555
M. Duguid	7556
M. Brassard	7556
Mme Gould	7556
L'assurance-emploi	
Mme Chabot	7556
Mme Qualtrough	7556
Mme Chabot	7556
Mme Qualtrough	7556
Mme Chabot	7556
Mme Qualtrough	7556

La fiscalité	
M. Caputo	7557
Mme Freeland	7557
M. Motz	7557
Mme Freeland	7557
Mme Roberts	7557
Mme Freeland	7557
L'assurance-emploi	
M. Boulerice	7557
Mme Qualtrough	7557
La fiscalité	
Mme Collins (Victoria)	7558
Mme Freeland	7558
Les services de garde	
Mme Lapointe	7558
Mme Gould	7558
La fiscalité	
Mme Goodridge	7558
Mme Hutchings	7558
M. Bragdon	7558
M. Duguid	7558
M. Aboultaif	7558
Mme Freeland	7559
L'agriculture et l'agroalimentaire	
Mme Rood	7559
Mme Bibeau	7559
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Brunelle-Duceppe	7559
M. Mendicino	7559
M. Brunelle-Duceppe	7559
M. Mendicino	7559
La justice	
M. Moore	7559
M. Lametti	7559
M. Cooper	7560
M. Lametti	7560
M. Paul-Hus	7560
M. Lametti	7560
La sécurité publique	
Mme Dhillon	7560
M. Mendicino	7560
La fiscalité	
Mme Block	7560
Mme Freeland	7560
M. Stewart	7561
M. Duguid	7561
M. Waugh	7561
Mme Freeland	7561
Les pêches et les océans	
M. Morrissey	7561
Mme Murray	7561
L'éducation postsecondaire	
M. Desjarlais	7561
Mme Qualtrough	7561

La fiscalité	
M. Morrice	7562
M. Duguid	7562
Les travaux de la Chambre	
M. Scheer	7562
M. Holland	7562
Suspension de la séance	
Suspension de la séance à 15 h 15	7562
Reprise de la séance	
Reprise de la séance à 15 h 23	7562
Les joueurs et représentants d'Équipe Canada 1972	
Formation de la Chambre en comité plénier, sous la présidence de M. Anthony Rota, pour l'accueil des joueurs et représentants d'Équipe Canada 1972	7563
Le Président	7563
M. Trudeau	7563
M. Poilievre	7563
M. Blanchet	7565
Mme Hughes	7566
M. Morrice	7566
Le Président	7567

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi n° 1 sur l'allègement du coût de la vie	
M. Boissonnault	7567
Projet de loi C-30. Deuxième lecture	7567
M. Albas	7568
M. Ste-Marie	7569
M. MacGregor	7569
M. Lamoureux	7569
M. Ruff	7571
M. Ste-Marie	7571
M. Desjarlais	7571
M. Albas	7571
M. Gerretsen	7574
M. Ste-Marie	7574
M. MacGregor	7575
M. Steinley	7575
M. Ste-Marie	7575
M. Longfield	7577

M. Julian	7577
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	7577
M. Villemure	7577
M. Morantz	7578
M. Lamoureux	7579
Mme Desbiens	7579
M. Blaikie	7579
M. Gerretsen	7582
M. Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	7583
Mme Sinclair-Desgagné	7583
M. Desjarlais	7583
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	7584
M. Gerretsen	7584
M. McCauley	7585
M. Ste-Marie	7586
M. Julian	7586
M. McKay	7586

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Le mois du patrimoine hindou	
M. Genuis	7587
M. Savard-Tremblay	7588
M. Julian	7589
M. Turnbull	7590
M. Cooper	7591
M. Doherty	7592
M. Arya	7594
Report du vote sur la motion	7594

MOTION D'AJOURNEMENT

L'environnement	
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	7594
Mme Dabrusin	7595
Les passeports	
M. Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	7596
Mme Saks	7596
La santé	
M. Johns	7597
Mme Brière	7598

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>